TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 937 DERNIÈRE ÉDITION VENDREDI 28 MARS 1980

Des avions brésiliens pour l'armée française

LIRE PAGE 11



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,20 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique, 17 f. ; Canada, $ 0,95 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4,50 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 125 ris. ; Italie, 600 l. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 3,75 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 190 F CFA ; Suède, 3,50 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 85 cts ; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Le budget «anti-inflationniste» de Mme Thatcher comporte une réduction des dépenses publiques

Une ligne confirmée

Comparé à celui qu'il avait présenté le 12 juin de l'année dernière, six semaines après la brillante victoire électorale des conservateurs, le nouveau budget que le chancelier de l'Echiquier, Sir Geoffrey Howe, a proposé mercredi 26 mars aux Communes fait à maints égards contraste. Cependant, l'esprit qui l'anime n'a pas changé. La loi de finances de l'exercice qui va s'achever avait reçu en Grande-Bretagne le nom de « budget du Manifeste ». Il s'agissait alors, pour le gouvernement de Mme Thatcher, de tenir les promesses que les tories avaient faites dans leur programme (« Manifesto »). Depuis lors, les difficultés se sont accumulées. La lutte contre l'inflation, proclamée à nouveau comme l'objectif prioritaire, s'est révélée beaucoup plus difficile que ne l'avait prévu un cabinet convaincu naguère qu'il suffirait d'appliquer les recettes du monétarisme à la Friedman pour renverser le courant.

C'est une stratégie à moyen terme destinée à se déployer d'ici à 1984 (la date d'expiration de l'actuel Parlement) qui est aujourd'hui définie sur le thème suivant : pour les deux exercices à venir, ne vous attendez à aucune amélioration de votre sort ; au contraire, la gravité de la situation exigera de vous des sacrifices supplémentaires dont on ne pourra pas recueillir les fruits avant 1983, sous forme notamment d'une diminution de la pression fiscale et d'une sensible baisse des taux d'intérêt favorable à l'investissement et donc à la croissance. Si aucune catastrophe, d'ordre international ou national, ne vient bouleverser ce scénario, on espère ainsi être en bonne posture pour demander aux électeurs de reconduire le même gouvernement, les nouveaux croisés du vieux parti conservateur rajeuni estimant qu'il leur faut huit à dix ans d'efforts continus pour sortir le Royaume-Uni du sentier de la « décadence ».

En attendant, on ne fait aucune concession : contrairement à l'attente générale, la surtaxe dite d'assurance nationale, qui pèse lourdement sur la trésorerie des entreprises, n'a pas été supprimée. Le message a été aussitôt interprété, alors que la grève de la sidérurgie en est à sa treizième semaine, comme un appel aux employeurs de résister aux revendications de salaires. Le chancelier de l'Echiquier n'a pas non plus cédé à la tentation, pour améliorer l'équilibre de son budget, de tabler sur une forte diminution de la contribution du Royaume-Uni aux finances de la C.E.E., avant de connaître l'issue de la négociation, qui vient d'être ajournée avec le report du conseil européen. Alors que le budget précédent comportait une substantielle diminution des impôts directs, le nouveau se traduira par un alourdissement de fait de la taxation des revenus (sauf pour les plus bas).

L'idée de base est, conformément au programme conservateur, de réduire progressivement la part des dépenses publiques, mouvement que le gouvernement « bourgeois » de Stockholm a lui aussi, mais de façon plus timide, amorcé. Alors que la politique financière — et le niveau du taux d'intérêt — est tout entière déterminée par la nécessité de gérer une énorme dette publique, il est enfin prévu de diminuer substantiellement les besoins d'emprunts du Trésor. C'est avec une véritable jubilation que le chancelier de l'Echiquier s'en est pris aux objectifs de la politique économique des années 60 et du début des années 70. C'est ainsi qu'il a annoncé des avantages fiscaux pour les entreprises qui se sépareraient après avoir fusionné. Les nouveaux tories restent fidèles à leur idéal d'un capitalisme populaire fondé sur la prospérité des petites et moyennes entreprises.

Vers un accroissement du chômage

Le deuxième budget du gouvernement britannique présidé par Mme Thatcher se présente comme un budget de *« consolidation »*, destiné à lutter contre l'inflation (actuellement de 20 %). Il prévoit une *réduction* échelonnée sur quatre ans de 4 % des dépenses publiques tandis que, pendant l'exercice 1980-1981, la pression fiscale globale devrait augmenter.

L'objectif est une *réduction* graduelle du déficit du *« secteur public »* qui, dès cette année, serait ramené de 4,75 % à 3,75 % du produit national brut. Le chancelier de l'Echiquier prévoit pour cette année une *diminution* de 2,5 % du P.N.B. et une nouvelle augmentation du chômage.

De notre correspondant

Londres. — Le sévère budget d'austérité que le chancelier de l'Echiquier, Sir Geoffrey Howe, a lu, mercredi, aux Communes pendant deux heures d'affilée (quatre-vingt-dix pages), s'inspire de la plus stricte orthodoxie financière. *« La lutte contre l'inflation reste la première priorité du gouvernement »*, a déclaré Sir Geoffrey, en spécifiant sa stratégie économique à moyen terme qui portera sur les quatre prochaines années, c'est-à-dire jusqu'à la fin du mandat du Parlement. Le programme repose sur l'appréciation réaliste, mais franchement pessimiste de la situation. Selon les prévisions du ministère des finances, en effet, la production diminuera de 2,5 % cette année et, même en tenant compte des bénéfices tirés du pétrole de la mer du Nord, elle n'augmentera que de 1 % annuellement d'ici à 1984. Le taux d'inflation atteindra 20 % pendant le second semestre de cette année, avant de retomber à 16,5 % en décembre et 13,5 % en juin 1981.

Néanmoins, le gouvernement se propose de réduire la masse monétaire et les dépenses publiques, bref de mener une politique de déflation rigoureuse, acceptant ainsi d'aggraver encore davantage la récession, avec pour conséquence une augmentation du nombre des chômeurs, qui pourrait atteindre deux millions d'ici à la fin de cette année. Sir Geoffrey estime qu'étant donné *« les sombres perspectives à court terme »* les Britanniques auront *« une ou deux mauvaises années »* à supporter avant que la stratégie du gouvernement n'assure le rétablissement de la prospérité.

Dans l'immédiat, le gouvernement entend diminuer de 9 milliards à 8 milliards 500 millions de livres le déficit pour l'année budgétaire qui commence, avec l'espoir qu'il s'établira à 2 milliards 500 millions en 1984.

HENRI PIERRE.

(Lire la suite page 38.)

N'Djamena s'installe dans la guerre civile

Les combats ont repris avec une violence accrue à N'Djamena, jeudi 27 mars à l'aube, après une nuit particulièrement calme, entre les Forces armées du Nord (FAN) de M. Hissène Habré et les Forces armées populaires (FAP) de M. Goukouni Oueddeï.

Alors que de nombreuses explosions d'obus de mortier et de canon ainsi que le crépitement de mitrailleuses lourdes se faisaient entendre dans le centre de la capitale tchadienne, la commission chargée depuis mardi d'établir les modalités pratiques d'un cessez-le-feu se réunissait dans la cathédrale située dans une zone qui sépare les FAN des FAP. Au sixième jour des combats, N'Djamena s'installe dans la guerre civile.

A Paris, le ministère des affaires étrangères précise que, mercredi, cinquante Européens se trouvaient encore disséminés dans la ville de N'Djamena et que cent autres étaient réfugiés sur la base militaire française. Sur les six cents Européens qui ont déjà été évacués vers le Cameroun, cent cinquante-six Français ont été rapatriés mercredi soir à Paris.

On apprenait d'autre part à Paris que vingt mille à trente mille civils tchadiens se seraient réfugiés au Cameroun depuis le début de la semaine en empruntant le bac sur le fleuve Chari.

« Cela couvait depuis trop longtemps »

« C'était très dur ». « Incroyable ». « J'ai bien cru ne pas m'en sortir ». De longues minutes passent, à l'aérodrome Charles-de-Gaulle, avant que les cent cinquante-six Français rapatriés, mercredi 26 mars, en fin de journée, à N'Djamena, ne parviennent à faire le récit des combats dans la capitale tchadienne et de leur exode difficile. Brutalement arrachés à la terre africaine, épuisés, tendus, ils ressemblent, dans la foule de leurs familles, au milieu des bagages et des caméras de télévision, à des noctambules surpris par le jour.

Leur mémoire ne rend d'abord que les derniers souvenirs : l'escale à Douala (Cameroun), la peur rétrospective des passagers d'un Transall de l'armée française, lorsqu'ils ont appris qu'au décollage des éléments des FAP (Forces armées populaires) de M. Goukouni Oueddeï, embusqués près de l'aéroport de N'Djamena, leur avaient tiré dessus.

PHILIPPE BOGGIO.

(Lire la suite page 4.)

Quinze membres du commando de Gafsa sont condamnés à mort

Tunis *(A.F.P.-Reuter). — La Cour de sûreté de l'Etat, réunie depuis le 10 mars, a rendu son verdict jeudi 27 mars dans l'affaire de Gafsa.*

Le tribunal avait à juger soixante inculpés (dont sept en fuite). Parmi eux se trouvaient les trente-quatre membres du commando venu de Libye, qui, le 27 janvier, avaient attaqué la ville minière de Gafsa. Le tribunal a condamné à mort quinze membres de ce commando.

Le procureur avait réclamé la peine de mort contre tout le commando, inculpé de *« tentative de changer la forme du gouvernement par la force »*.

Selon le rapport d'instruction, l'attaque de Gafsa a fait quarante-huit morts : vingt-quatre militaires, vingt et un civils et trois membres du commando.

A la fin des séances consacrées aux auditions de la défense, les accusés avaient été entendus une dernière fois. Ils avaient tous sollicité la clémence du tribunal et exprimé leurs regrets.

Échec relatif à Strasbourg

par PHILIPPE LEMAITRE

Le jour même où les ministres de l'agriculture des Neuf se réunissaient à Bruxelles, l'Assemblée européenne a adopté sur les prix de campagne une position déconcertante et, au moins aux yeux de la majorité des parlementaires français, décevante. Ceux-ci attendaient qu'elle se prononce, de façon claire, contre les propositions rigoureuses de la Commission européenne — qui préconise un relèvement moyen des prix agricoles communs limité à 2,4 % — et en faveur d'une hausse suffisante pour que le revenu paysan ne soit pas cette année une nouvelle fois amputé.

Le rapport de la Commission de l'agriculture de l'Assemblée, rédigé par M. Delatte (groupe libéral, France), suggérait au reste un ajustement de 7,9 %, qui convenait à tous les Français, sauf aux communistes, qui réclamaient 13 %.

L'Assemblée a certes rejeté comme *« inacceptables »* les propositions de prix de la Commission de Bruxelles, mais n'a pas été capable de faire elle-même une proposition chiffrée. Pis : pour éviter une absence d'avis qui l'aurait assurément déconsidérée, elle s'est ralliée à propos de la fixation des prix à un amendement présenté, au nom du parti communiste italien, par Mme Barbarella. Ce texte est ambigu, car s'il est fait référence à la nécessité de garantir un revenu équitable aux producteurs, l'accent est aussi mis sur la nécessité de réaliser des économies et de rééquilibrer les marchés.

(Lire la suite page 37.)

La compétition pour les postes de cadres

Onze mille jeunes gens environ se présenteront en 1980 sur le marché du travail avec un diplôme d'ingénieur contre environ cinq mille en 1960. Mais le nombre des ingénieurs diplômés qui partiront cette année à la retraite n'est que de deux mille environ. Du fait de cet énorme écart, « le nombre d'ingénieurs diplômés en activité passera de deux cent dix mille en 1977 à plus de quatre cent mille en 2010 dans l'hypothèse très restrictive du maintien strict du flux annuel des diplômés ». Cette estimation a été établie par le Comité d'études sur les formations d'ingénieurs (CEFI) (1). Un même calcul a déjà été réalisé pour les docteurs en médecine et a abouti à la décision du gouvernement de ramener progressivement la « production annuelle » de médecins de dix mille à cinq mille environ. Il n'avait jamais encore été fait pour les ingénieurs. Si la tendance est identique dans les deux secteurs — accroissement très rapide de la population en activité, — les conséquences ne sont pas comparables.

I. — Y a-t-il trop d'ingénieurs diplômés ?

par BERTRAND GIROD DE L'AIN (*)

Les ingénieurs diplômés peuvent être recherchés et employés pour une gamme d'activité bien plus étendue que celle des médecins. Alors que les médecins ne sont en concurrence qu'avec eux-mêmes, les ingénieurs peuvent, en effet, être préférés à d'autres diplômés. La montée aussi rapide de leurs effectifs, dans une économie à croissance faible, ne va-t-elle pas déprécier d'autres diplômes moins solides et réduire la promotion interne dans les entreprises ?

Les associations médicales avaient brandi les chiffres des diplômés pour exiger du gouvernement la réduction de leur nombre afin d'éviter une dégradation du statut et des revenus, des médecins en exercice. L'étude du CEFI se contente de mettre le problème en pleine lumière.

« *L'économie française*, écrit ce comité, *qui a vécu jusqu'en 1960 avec un peu plus de cent mille ingénieurs diplômés, doit donc se préparer à en accueillir de quatre à cinq cent mille vers le début des années 2000 sans que soit prévue actuellement une croissance correspondante des entreprises à vocation industrielle ou commerciale susceptible d'offrir des débouchés à des ingénieurs (2).* »

Produire plus de scientifiques et d'ingénieurs a été, dans tous les pays développés, l'élément déterminant des politiques d'éducation pendant près de deux décennies (1955 à 1970).

(Lire la suite page 12.)

(*) Directeur du centre de recherches sur les systèmes universitaires, université Paris-Dauphine.

(1) Le CEFI a été fondé en 1976. 4, rue Cambon, 75001 Paris.

(2) CEFI. *Evolution du nombre d'ingénieurs diplômés en activité*, document ronéoté.

AU JOUR LE JOUR

Journal de bord

« Une marée noire continue de s'écouler, vague après vague, des flancs du Tanio, *goudronnant les plages du Ponant, où se baignent les familles en été, et les eaux, où les pêcheurs font leur métier d'ordinaire ; de violents combats ont provoqué plusieurs centaines de morts au cours des derniers jours, à N'Djamena, où s'affrontent des guerriers d'un autre temps armés par les féodalités modernes qui les guettent ; nous vivons l'inflation de près, et la faim dans le monde d'un peu plus loin ; de source généralement bien informée, on envisage la guerre de près dans l'avenir, et de plus loin dans l'immédiat ; le président nous invite à viser le juste milieu, et l'opposition nous invite à nous consoler d'elle ; il y aura bientôt trois mois que nous sommes en 1980 ; le temps sera dégagé demain sur toute la France au sud de la Loire ; nous vous remercions de votre attention, et vous souhaitons une bonne journée. »*

BERNARD CHAPUIS.

La mort de Roland Barthes

Roland Barthes, écrivain et professeur au Collège de France, est mort le 26 mars 1980 à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, des suites d'un accident de la circulation subi le 25 février. Il était âgé de soixante-quatre ans.

Le plaisir des sens

Ainsi donc un écrivain de premier ordre, et cher à une foule de gens peut disparaître sans rime ni raison à cause d'une automobile... La première réaction devant ce meurtre par étourderie est de colère ! Soit, l'automobile fait partie de notre mythologie, Barthes fut le premier à le dire. Elle a remplacé, parmi les armes du destin, le cheval du temps de Montaigne. Eh quoi ? quand la statistique routière bousille un éboueur malien, fait-on tant d'embarras ? Il n'empêche ! Jean Sullivan écrasé comme un hérisson le mois dernier, Follain de même il y a quelques années, Nimier et Huguenin tués à leur volant : depuis juste vingt ans que Camus a rendu l'âme dans une boîte à gants, la littérature aura payé à la déesse chromée un tribut un peu rude !...

Comment résumer l'apport d'une vie dans l'émotion de son interruption brusque ? « *Avec Barthes disparaît...* » La formule rituelle colle mal. Avec les écrivains, heureusement, rien n'est joué. La valeur profonde de leur œuvre se dégage lentement des engouements et des négligences. Parce que Barthes ne se refusait aucun néologisme et que son jeune public le singeait faute de toujours le comprendre, ses adversaires ont crié à la floriture pédante. Ils auraient eu raison si l'auteur avait prétendu bâtir une doctrine, fonder une religion, régenter le goût. Or, au plus fort de son scientisme des années 50, telle n'a jamais été son ambition.

Les universitaires du monde entier qui ont traduit sa quinzaine de livres ne s'y sont pas trompés. Si Barthes est de ceux qui, avec Bachelard, ont le plus fertilisé la critique littéraire depuis trente ans, ce n'est pas comme théoricien d'une sémiologie restée floue, mais comme champion d'un nouveau plaisir de lire, associant librement tous les sens. Contaminé, comme toute sa génération, par les sciences humaines, il n'a retenu peu à peu de ce savoir vantard que ce qui flatte la saveur des mots. Plus qu'un autre Saussure, il aura été un nouveau Gide.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

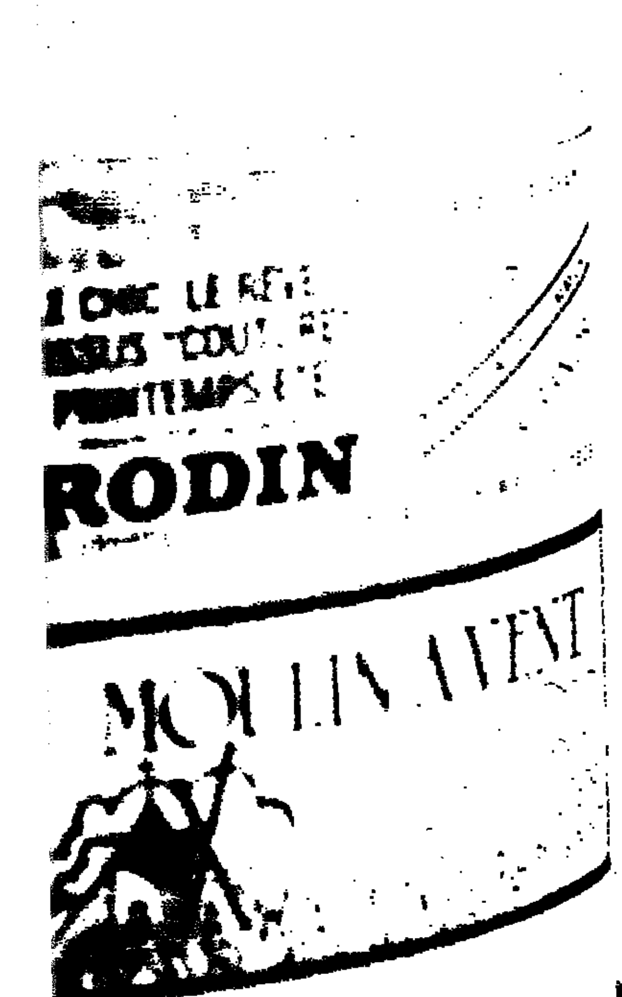
(Lire la suite page 26 et l'article de JACQUES CELLARD page 27.)

« UN SEUL MONDE »

Information et développement

« Le Monde » publie aujourd'hui, de la page 31 à la page 36, sous le titre « Un seul monde », le quatrième supplément trimestriel qu'il réalise en commun avec quinze autres journaux d'Europe, d'Amérique, d'Afrique et d'Asie, et en coopération avec les institutions du système de l'ONU sur les moyens et les possibilités d'instaurer un nouvel ordre économique international.

Selon les pays du tiers-monde, ce nouvel ordre économique international ne saurait être réalisé sans l'instauration aussi bien d'un nouvel ordre de l'information, qui leur permettrait d'échapper au quasi-monopole des moyens de grande information dont disposent aujourd'hui les pays industrialisés de l'Ouest. C'est précisément ce problème de l'information dans le monde et le nécessaire dialogue entre les journaux de l'Ouest, de l'Est et du Sud qui font l'objet de ce quatrième supplément mondial. Puissent les lecteurs s'y intéresser dans le même esprit.



Le Monde

idées

PALESTINE

DEUX PEUPLES POUR UNE TERRE

par JACQUES MADAULE

CETTE terre c'est, bien entendu, la Palestine, qui est redevenue très actuelle depuis la tournée du président de la République au pays du pétrole. Et rien n'est plus simple, mieux à la portée du premier venu que de *faire le rapprochement* : Palestine - pétrole. Ce genre de rapport satisfait immédiatement tout le monde, les plus simples et les plus doctes. A la Belle Epoque on disait : cherchez la femme ! On dit aujourd'hui avec la même assurance : cherchez le pétrole ! Il sent mauvais ? Tant mieux ! ainsi vont les affaires de ce monde !

Mais c'est pourtant un peu simple dans le cas présent, car *il y a aussi sur la même terre* deux peuples qui s'affrontent et ne veulent pas se connaître. Que le pétrole arabe soit d'un côté et les Etats-Unis de l'autre n'épuise pas la question et ne l'effleure même pas dans sa profondeur humaine. Chacun des deux peuples *affrontés soutient* que l'autre n'est pas un vrai peuple et que, par conséquent, *il n'a aucun droit sur la terre* qu'il revendique. Le Palestinien dit : les Israéliens ? connais pas ! Je connais des juifs qui, endoctrinés par les sionistes, sont venus ici sans aucun droit implanter à nos dépens un prétendu Etat... Les Israéliens, de *leur côté, disent* : les Palestiniens ? connais pas ! Je connais des Arabes qui habitent la terre d'Israël et à qui rien n'interdit d'aller se perdre dans les immensités de la nation arabe. S'ils veulent cependant demeurer ici, qu'ils acceptent d'être citoyens de l'Etat *hébreu que nous y avons* fondé.

Je ne prétends pas que tous les Israéliens tiennent ce discours, ni tous les Palestiniens le discours antithétique. Mais c'est bien ainsi, en gros, que les choses se sentent. Ce qui revient à dire que les Israéliens nient l'existence réelle d'un peuple palestinien et *les Palestiniens l'existence* réelle d'un peuple israélien. D'où l'affectation des uns à ne connaître que des juifs ou des sionistes et celle, symétrique, des autres à ne connaître que des Arabes.

Comme cependant la réalité leur oppose sans cesse de cruels démentis, ils vivent dans l'angoisse et la peur : l'Israélien a peur du Palestinien et réciproquement le Palestinien a peur de l'Israélien. Sur un plan plus vaste l'Arabe a peur du juif *et le juif* de l'Arabe.

C'est là une *situation malsaine* et qui ne peut engendrer que le perpétuel recommencement d'une guerre parfois endormie, mais jamais morte. La première condition de la paix au Proche-Orient, c'est que les Israéliens reconnaissent l'existence réelle d'un *peuple palestinien*, et qu'il faut nommer ainsi parce qu'il n'est pas et ne veut pas être israélien, ni même arabe d'Israël ; et que, réciproquement, les Palestiniens reconnaissent l'existence réelle d'un peuple israélien qui n'est pas simplement une « entité sioniste ». A partir de ce moment ils pourront se regarder en face et surmonter la peur *viscérale qu'ils ont l'un de* l'autre. Ils pourront aussi reconnaître leurs droits respectifs.

On n'a jamais réussi jusqu'à présent à résoudre le problème que pose le conflit de ces droits parce qu'on a toujours cherché à le faire par la bande et non pas à partir du centre, qui est l'affrontement sur place des deux populations d'une même terre. Certains Israéliens, de moins en moins nombreux à cause de la *fuite du temps, se* rappellent encore l'époque où juifs et Arabes avaient réussi à nouer entre eux des relations très cordiales. Ce n'est pas du tout impossible. Encore faut-il vraiment le vouloir et y croire. Si l'on pose d'un côté, d'entrée de jeu, que la création d'un Etat palestinien représenterait un danger de mort pour l'Etat d'Israël, il est *clair que l'on n'y pourra jamais* consentir que sous la contrainte. Si, de l'autre, on pose que l'Etat *juif est le mal absolu*, qu'il faut radicalement extirper du sol arabe, il n'y a de paix possible, en effet, que par sa destruction pure et simple. C'est là que nous en sommes toujours, et la visite de Sadate à Jérusalem, ni rien de ce qui a suivi, n'est parvenu *à briser ce cercle de fer*. Au geste égyptien il n'y a pas eu de réponse du côté israélien, car l'évacuation du Sinaï ne touche en rien le fond du problème qui serait, je ne saurais trop le répéter, la reconnaissance mutuelle et réciproque des Palestiniens *en tant que peuple par* Israël et d'Israël par les Palestiniens et par personne d'autre. Le défaut essentiel des accords de Camp David, c'est qu'ils ne *concernent qu'Israël et l'Egypte*, mais point du tout les Palestiniens, qui refusent d'être représentés par l'Egypte.

Là où le bât blesse

Mais c'est bien là où le bât blesse : Israël refuse, pour d'excellentes raisons, de négocier avec *l'O.L.P., la seule organisation* pourtant qui puisse prétendre représenter effectivement les Palestiniens. Alors, il faut que l'O.L.P., qui a maintenant le vent en poupe, comprenne que si elle veut la paix, si elle préfère la paix tout de suite à *l'éventuelle et terriblement* sanglante destruction d'Israël, si elle n'est pas prête à risquer une conflagration mondiale pour faire prévaloir la totalité de ses droits, elle doit tenir compte du droit qu'ont aussi les Israéliens sur cette terre. Je ne me donnerai pas le ridicule de les énumérer. Mais quand j'entends M. Arafat répéter sur tous les tons qu'il faut d'abord que les droits des Palestiniens soient reconnus, je *crains que, à son* tour, par ce « d'abord » exclusif de tous autres droits, il ne rende la paix impossible.

Car enfin le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes qu'invoque au nom de la France M. Giscard d'Estaing et qu'il déclare imprudemment universel, il a été et il est constamment violé aujourd'hui même au détriment de quantité d'autres peuples *que* le palestinien. En quoi le droit des Palestiniens devrait-il être plus respecté que celui des Kurdes, que celui des Afghans, que celui des Grecs de Chypre, que celui des Erythréens, pour ne rien dire des pays baltes ? Ce qui est arrivé aux Palestiniens n'est pas *pire que* ce qui est arrivé, en notre siècle, aux Arméniens et je crois même que ce n'est absolument pas comparable. Tous ces gens-là — et j'en passe ! — n'ont pas mis le feu à la planète pour faire valoir leur droit parce qu'ils ne l'ont pas pu. Aujourd'hui, on est fondé à demander aux Palestiniens de ne pas abuser du pouvoir plus grand que leur donnent les circonstances autant *que leurs propres mérites*. Et je demande à mes compatriotes de garder la tête froide en présence d'un conflit très dangereux, où le droit n'est pas d'un seul côté et qui ne peut être apaisé que par un maximum de bonne volonté réciproque.

JACQUES MADAULE.

LES SURDOUÉS

par GERARD ISRAËL (*)

LES accords de Camp David ont au moins un mérite : il a été prouvé qu'Israël face à une attitude de bonne foi impliquant la reconnaissance de son indépendance politique et de sa souveraineté nationale pouvait restituer *l'intégralité du territoire occupé* en 1967, démanteler les colonies civiles installées sur ledit territoire, renoncer à des positions stratégiques essentielles et, enfin, rétrocéder des richesses pétrolières considérables qu'il avait fortement contribué à faire apparaître.

Ce schéma est-il applicable au contentieux israélo-palestinien, limité *à la question de la souveraineté sur* la Cisjordanie et la bande de Gaza ? Autrement dit, Israël serait-il prêt à évacuer les territoires administrés par lui depuis 1967 sur son flanc est et à Gaza, *en* échange d'une reconnaissance impliquant, comme c'est le cas dans les relations israélo-*égyptiennes, l'échange d'ambassadeurs*, l'établissement de relations économiques, culturelles, touristiques, une coopération dans tous les domaines ?

Toute la question est de savoir quelle est l'autorité palestinienne *qui pourrait donner* à Israël une telle assurance, laquelle, répétons-le, serait de nature, comme ce fut le cas avec le traité de Washington, à conduire l'Etat hébreu à renoncer à toute revendication de souveraineté sur un territoire contesté.

Il est évident qu'à l'heure actuelle l'O.L.P. de M. Arafat n'est pas en mesure d'accomplir ce geste, pas *plus que les composantes radicales* de cette organisation qui souhaiteraient expressément (c'est-à-dire dans leur discours et par la pratique du terrorisme) (1) faire disparaître Israël par la force.

Israël et l'Egypte, prenant acte de *l'impossibilité de négocier* avec l'O.L.P., tentent actuellement de donner aux habitants de la Cisjordanie et de Gaza *la possibilité* de constituer un conseil administratif, librement élu, qui aura, pendant cinq ans, la responsabilité de gérer les affaires intérieures de la région *et devra entamer, avec les signataires* des accords de Camp David, auxquels la Jordanie pourrait s'associer, une négociation sur le statut définitif de la Cisjordanie et de Gaza. Ainsi les Palestiniens de ces régions seraient associés à la définition de leur propre avenir.

Rien ne permet d'affirmer que ces pourparlers échoueront. C'est pourtant *dans cette perspective pessimiste* que se place la diplomatie française en lançant, au cours d'un voyage officiel du président de la République dans les pays du Golfe, *l'idée que les Palestiniens sont un* peuple qui a droit à l'autodétermination.

Cette idée n'est pas innocente. Elle s'inscrit dans une volonté d'exprimer tant aux Israéliens qu'aux Egyptiens qu'ils font fausse route et surtout que leur entreprise est contraire à un principe fondamental de morale politique : le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

En effet, nul ne saurait contester à un peuple le droit de choisir son destin. Mais la question est de savoir si entre la jouissance d'un droit et son exercice, certaines *questions pratiques ne doivent pas* être annoncées et réglées dès le départ. M. Khalil, premier ministre égyptien, répond aux journalistes du *Monde* qui l'interviewent en *posant une question : « Qui, selon le président de la République, sera habilité à parler au nom des Palestiniens ? Comment obligera-t-il Israël à accepter l'interlocuteur palestinien qui sera désigné ? »* (2). Le fait est que le gouvernement israélien accepte de négocier avec des Palestiniens qui auront été élus en Cisjordanie et à Gaza.

Ce que cherche l'O.L.P.

Or l'O.L.P. est absolument persuadée que tous ceux qui se réclament de la Palestine sont ses partisans les plus ardents. Pourquoi, dès lors, s'oppose-t-elle à une élection *qui, contrôlée par une autorité supérieure*, pourrait ne présenter aucun risque d'irrégularité ? La réponse à cette question est simple et *la diplomatie* française l'ignore totalement. L'O.L.P. n'entend nullement négocier avec Israël, l'Egypte et les Etats-Unis du statut futur de la Cisjordanie et *de Gaza. L'O.L.P. voudrait d'abord* être reconnue internationalement et ensuite traiter avec les Nations unies, par exemple, *de l'ensemble de la* question palestinienne, incluant ainsi la question de l'avenir, non pas des territoires occupés, mais d'Israël lui-même.

Même si l'O.L.P. ne veut ou ne peut pas obtenir par la force la destruction d'Israël, il apparaît qu'elle souhaite aboutir à la disparition à terme de l'Etat juif.

Cette vérité n'éclaire pas nos diplomates.

On peut, certes, prétendre que l'affirmation par le gouvernement français du droit à l'autodétermina*tion des Palestiniens n'implique* pas que la France renonce à un principe de sa politique, le maintien d'Israël dans l'existence. *Mais le fait* de s'opposer ouvertement à une tentative pacifique réaliste menée par l'Egypte et Israël, le fait d'énoncer un principe sans se soucier des *conséquences, le fait de laisser prévoir* d'autres initiatives originales tendent à prouver que le gouvernement accepte de poser le problème comme le fait l'O.L.P., c'est-à-dire, à tout le moins, sans exclure l'idée qu'Israël pourrait à terme cesser d'exister. Ainsi Paris aborde *la question palestinienne sous le* plus mauvais angle possible, sous l'angle fermé.

C'est M. Chirac qui déclarait que toute initiative au Proche-Orient devait, entre autres, tenir compte de la nécessité de la reconnaissance d'Israël par les Etats arabes et par *les Palestiniens (3). Ce simple rappel* fait de façon explicite au Koweït eût suffi à éviter toute critique de la part de ceux, et ils sont légion en France, qui souhaitent qu'Israël persévère dans l'être.

En vérité, toute la difficulté vient de ce que l'O.L.P. maintient un *rideau de fumée sur ses intentions* et son programme politique. Cette ambiguïté « destructrice » *abuse le gouvernement* français (mais sûrement pas le bon sens populaire). La thèse de M. Souss selon laquelle la reconnaissance d'Israël est de la responsabilité non de l'O.L.P. mais de celle du futur Etat palestinien relève de la plaisanterie politique qui ne fait rire *que certains diplomates français*. Si l'organisation de M. Arafat, qui est si sûre de représenter le peuple palestinien, voulait annoncer que l'Etat palestinien voudra vivre en paix avec Israël, séparé de lui par des frontières sûres et reconnues, mais lié à lui par un esprit de coopération *internationale, conformément* à la charte de l'ONU, alors tout serait évidemment possible et le Quai d'Orsay n'apporterait pas la démonstration que les surdoués sont toujours des inadaptés scolaires.

(1) L'attentat contre l'ancien président de la communauté juive de Madrid date du 3 mars 1980.

(2) *Le Monde* du 5 mars.

(3) TF 1 treize heures, avec Yves Mourousi, le 4 mars.

(*) *Directeur de la revue les Nouveaux Cahiers.*

Réplique...

M. Berthold Goldman, professeur à l'université de Paris-II, président honoraire, nous écrit :

Dans *le Monde* du 18 mars 1980, M. Wladimir Rabi prévoit « *le risque... [d'] une dissidence juive à l'égard de la France* ». Je ne puis admettre qu'une telle perspective soit dessinée, sans qu'elle soit, dans le même temps, condamnée sans réserve.

Contre elle, en effet — et pour citer encore M. Rabi, — le combat n'est pas « *sur tous les fronts* ». Votre collaborateur rappelle, et il a raison, que cette dissidence, Vichy même n'était pas parvenu à la déclencher. Pourtant, la « politique » de Vichy était odieuse et honteuse ; celle de l'actuel gouvernement de la France est seulement, à mon avis, d'un réalisme aussi cynique qu'illusoire.

Il n'importe ; on peut la condamner plus sévèrement encore ; on a le droit de la combattre, par tous les moyens que la liberté d'expression et le suffrage nous laissent, quoi qu'on en dise. Mais on n'a pas droit de renier, à cause d'elle, la nation française.

Ou alors, il existe une nation juive, dont l'expression politique et souveraine est l'Etat d'Israël : si l'on veut s'écarter de la France, on a le droit de s'y intégrer, et on en a, en vérité, le devoir.

Est-il besoin d'ajouter que je suis juif ?

LA PAIX MAINTENANT ? — *Chroniques israéliennes*

par WLADIMIR RABI (*)

DANS le sillage des accords de Camp David (septembre 1978) et du traité de Washington (mars 1979), voici trois ouvrages, d'intérêt et d'orientation divers. Celui de Patrick H. Mercillon (1), qui entend traiter de « *Cent ans de guerre pour la Terre sainte* », constitue un excellent modèle de bonne vulgarisation, avec cartes et photographies abondantes (il manque cependant une table chronologique finale). Malgré l'objectivité de l'entreprise, l'auteur n'hésite pas, ici et là, à exprimer une opinion hétérodoxe. Mais pourquoi s'est-il arrêté à la guerre de 1973 ? Il s'explique ainsi : « *Ce jour-là, l'ennemi n'est déjà plus tout à fait l'ennemi.* »

L'ouvrage d'Ibrahim Ghali (2), diplomate égyptien de carrière, est d'une autre nature, et procède *d'une analyse politique, soutenue* par de nombreuses références historiques, qui ne sont pas cependant *toujours convaincantes*. Mais finalement les conclusions méritent d'être approuvées. Certes, dit-il, les textes des accords sont ambigus ; mais le président Sadate a eu raison de les signer ; peut-être ne sera-ce pas nécessairement la paix pour toujours ; mais il peut s'en dégager « vraisemblablement » une ou deux générations de paix ; encore faudrait-il qu'Israël le veuille, en renonçant à toute idée de « protectorat » en Cisjordanie et à Gaza ; et qu'il traite avec les Palestiniens directement. Et il ajoute ceci : si Begin avait compris la mentalité arabe, s'il avait accompli le geste même de Sadate se recueillant à la crypte des martyrs du nazisme, *s'il* était allé se recueillir à Deir-Yassin par exemple : « *Ci-gît... point de nom, demandez à la terre* »... ce simple geste aurait eu des répercussions considérables dans tout le monde arabe (p. 217).

Que dire du livre de Paul Giniewsky (3) ? Je connais un certain nombre de ses ouvrages précédents. Je n'ai pu lire sans malaise, puis sans une indignation grandissante, par exemple à propos du massacre de deux cent cinquante paysans palestiniens en avril 1948, le chapitre intitulé « *Deir-Yassin attaqué par les haut-parleurs* ». Une autre fois j'ai été également choqué de recevoir un autre livre, consacré à l'éloge de la politique des bantoustans, baptisée de « sionisme noir », avec les compliments de l'attaché culturel de l'ambassade sud-africaine à Paris.

Ici, *il décrit son itinéraire de* juif dans sa relation avec Israël : un Israël qui a normalisé la *condition humaine en normalisant* la condition juive, un Israël qui, parce que juif, est un Etat *juste et « un modèle pour les nations, un Israël persécuté par les nations, mais dont le seul crime réside dans son « innocence », un Israël enfin qui a réhabilité le mot d' « occupation » et qui a réhabilité le concept de « collaboration »* (p. 310).

En 485 pages de fureur, où le ton monte sans arrêt, au fur et à mesure que la colère, l'angoisse, et la douleur enflent, se nourrissant de sa propre fureur, il déploie toute la gamme de son argumentation : le monde entier est contre nous comme il a toujours été contre nous ; il a fait Auschwitz et *il recommencera Auschwitz avec la même indifférence et le même assentiment* tacite qu'il y a quarante ans : *aujourd'hui les Arabes sont son* instrument ; ils sont la violence et la barbarie exterminatrice, *mus par le rêve insensé d'une « domination mondiale de l'Islam »*. Non, il n'a jamais cru en *Sadate ; Begin est tombé dans* son piège.

Alors vient le final qui étonnera *seuls ceux qui ignorent la* tradition juive, depuis le dix-huitième siècle, de la contestation, d'égal à égal, avec ce Dieu qui est le compagnon de toutes les errances du peuple juif depuis quatre millénaires. Personne désormais ne peut plus s'interposer entre Auschwitz et l'humanité : « *Car Dieu qui a permis Auschwitz le permettra encore... Dieu a permis Auschwitz. Et je ne dois pas permettre qu'on détruise Israël. Les hommes doivent prendre la relève de Dieu. Je sais comment* » (p. 484). Dans sa démesure même, dans la vérité du témoignage, dans l'hystérie et la peur panique qu'il démontre, bien que je ne puisse adhérer à aucune de ces propo*sitions, je dis que c'est le seul* bon livre que Giniewski ait jamais écrit. La machine tourne *bien sur un rêve éveillé*. Mais elle tourne à vide, sans prise quelconque avec la réalité du monde présent.

Au moment de boucler cette chronique, je reçois le dernier numéro des *Temps modernes* (4), qui reproduit l'essentiel des entretiens tenus en France, les 14 et 15 mars 1979, au cours d'un colloque israélo-palestinien, sous la direction de Jean-Paul Sartre et de Pierre Victor. Certes les divers participants *ne représentaient* qu'eux-mêmes, n'engageant ni gouvernement ni organisation quelconque. Mais *le fait* que de telles rencontres puissent avoir lieu maintenant, à visage découvert, est révélateur d'un changement de climat qui finira bien par prévaloir dans l'opinion arabe comme dans l'opinion juive.

Intéressant, dans le texte présenté, est de suivre la démarche des interlocuteurs, tout d'abord hésitante et tâtonnante dans le méandre *foisonnant* des argumentations. Puis, soudainement, des vérités réciproques, à la suite tout se dénoue avec *l'irruption* de l'intervention de l'Israélien Ely Ben Gal (université de Tel-Aviv) et dans celle de Nazzal Nafez (université de Bir-Zeit), le premier reprenant la proposition d'Yeshayahou Leibowitz, le plus hétérodoxe des orthodoxes : « *Il faut libérer Israël des territoires occupés.* » *C'est une nécessité*, à la fois politique et morale, pour Israël même, en premier lieu et *fondamentalement*.

A partir de ce point les grandes lignes se dégagent : le principe de deux Etats contigus ; la nécessité pour les uns et les autres d'agir sur *leurs opinions* respectives ; mais le désaccord demeure quant au sens à donner aux accords de Camp David, considérés par les Israéliens comme une chance à long terme, et rejetés par les Palestiniens qui refusent d'adhérer à des textes auxquels ils n'ont pas participé.

Le texte est suivi d'opinions diverses, dont celle d'Emmanuel *Levinas. C'est d'une belle venue*, et cela plane, comme toujours très haut. « *Politique après* », *signale au surplus le titre*, ce qui sera le thème du colloque annuel d'intellectuels juifs qui doit se *tenir en novembre prochain*. Mais le numéro se conclut par l'appel de juin 1979, signé par cinquante-*neuf* intellectuels juifs américains (dont Saul Bellow), qui n'ont pas hésité à se salir les mains, contre les *implantations* en Cisjordanie. La classe intellectuelle de l'*establishment* juif en France *est toujours* en retard d'un débat. Seul, ici, Shmuel Trigano, n'hésite pas à écrire que « *la société israélienne semble être entrée dans un processus de décomposition accélérée... Je dis que nous sommes engagés dans un processus fascisant.* » Il aurait dû préciser que, malgré des *réactions* ici et là, le même phénomène se constate dans toute la Diaspora, au fur et à *mesure que* se rapproche le terme final de l'échéance inévitable.

(*) Ecrivain.

(1) Patrick H. Mercillon, Ismaël-Israël, cent ans de guerre pour la Terre sainte, E.P.A., 504 pages, 200 photographies rares.

(2) Ibrahim A. Ghali, Israël ou la paix rebelle, Baudinière, 224 pages.

(3) Paul Giniewsky, Etre Israël, Stock, 485 pages.

(4) Revue Les Temps Modernes, « La Paix maintenant ? », no 398, septembre 1979, 170 p., 20 francs.

Le Monde

étranger

LA SITUATION EN AFGHANISTAN

Cuba offre ses bons offices pour « un règlement politique »

Le président cubain Fidel Castro a offert ses bons offices pour contribuer à résoudre la crise afghane, a-t-on appris de source officielle, mercredi 26 mars, à Islamabad.

Le ministre cubain des affaires étrangères, M. Malmierca, a remis, mercredi, un message de M. Fidel Castro au président du Pakistan, le général Zia, dans lequel le dirigeant cubain « *exprime le désir de contribuer à un règlement politique* » des questions qui ont surgi dans la région à la suite de l'intervention militaire de l'U.R.S.S. en Afghanistan. Le président Zia — indique-t-on de source officielle pakistanaise — a « *apprécié le geste de Fidel Castro* » et loué « *son inquiétude pour la situation dans la région* ».

Les autorités pakistanaises n'ont en revanche pas relevé les déclarations du ministre iranien des affaires étrangères, M. Ghotbzadeh (*le Monde* du 27 mars), selon lesquelles l'U.R.S.S. avait accepté le « *principe* » de « *conversations régionales* » sur l'Afghanistan proposées par Téhéran et réunissant notamment l'Iran, le Pakistan, l'U.R.S.S., les autorités de Kaboul et les rebelles afghans, mais la presse pakistanaise en fait grand cas.

Si le gouvernement d'Islamabad se déclare toujours prêt à rechercher une solution politique, la réunion d'une telle conférence régionale n'en serait pas moins contraire à la position qu'il a toujours adoptée jusqu'ici. Le Pakistan s'est en effet engagé à la conférence islamique d'Islamabad fin janvier à n'avoir (comme le reste du monde musulman) aucun rapport avec le régime afghan de M. Karmal. Cette position a été rappelée avec force, mardi, par un porte-parole du ministère des affaires étrangères qui a souligné qu'aucun contact n'était possible tant que les troupes soviétiques se trouveraient en Afghanistan. Le président Zia a indiqué d'autre part, à plusieurs reprises, que, tout en souhaitant avoir de bons rapports avec l'Union soviétique, Islamabad ne pouvait envisager aucun « *dialogue* » avec Moscou du fait de la présence de l'armée rouge en Afghanistan.

Des soldats soviétiques musulmans auraient déserté

Le Pakistan n'en est pas moins disposé à des contacts avec les pays frontaliers de l'Afghanistan pour réduire la tension. C'est dans ce contexte que se place la visite du ministre cubain, et on n'exclut pas à Islamabad que Cuba, qui préside actuellement le mouvement des non-alignés, puisse servir d'intermédiaire entre le Pakistan et l'Union soviétique.

Un certain nombre de soldats soviétiques de confession musulmane et originaires des Républiques d'Asie centrale auraient déserté et seraient passés du côté des insurgés islamiques, a déclaré à New-Delhi un expert occidental des affaires de la région, qui a gardé l'anonymat. Cette personne affirme avoir rencontré fin février dans la province du Badakhshan trois transfuges soviétiques : il s'agissait d'étudiants ouzbeks rappelés comme réservistes. Ils lui ont déclaré qu'ils avaient déserté après avoir compris qu'on « *leur avait menti* » en leur faisant croire qu'ils allaient en Afghanistan pour combattre des Américains, Chinois ou Pakistanais ennemis de l'islam ; en fait « *nous nous battions contre nos frères musulmans* ». Rappelons qu'au début de l'invasion soviétique, le gros de l'armée rouge était composé de soldats venant d'Asie centrale, et que ceux-ci ont été remplacés rapidement par des soldats originaires de la Russie d'Europe. — *(A.F.P.)*

Des Soviétiques auraient été présents lors d'atrocités commises contre la population civile

Au cours d'une conférence de presse, mercredi 26 mars, dont *le Monde* a déjà fait état partiellement dans ses éditions du 27 mars, M. Mike Barry, envoyé de la Fédération internationale des droits de l'homme à la frontière pakistano-afghane, a affirmé que les Soviétiques interviennent en Afghanistan à tous les niveaux depuis le coup d'Etat du 27 avril 1978. Ce qui a changé depuis l'arrivée au pouvoir en décembre dernier de M. Babrak Karmal, c'est que l'effondrement de l'administration afghane a obligé les administrateurs et les militaires soviétiques à prendre directement en main les opérations à tous les échelons. Selon la centaine de réfugiés afghans qu'il a interviewés, c'est cette présence de conseillers soviétiques qui est la cause du règne de terreur depuis deux ans ; ces réfugiés voient la main des Soviétiques derrière tout ce qu'ont fait successivement MM. Taraki, Amin et Karmal.

Ainsi, M. Barry a fait état de la présence de douze officiers soviétiques lors du massacre de mille cinq cents jeunes de l'ethnie Hazara en avril 1979. Citant de nombreux témoignages concordants, il a affirmé qu'à cette époque l'armée afghane a investi la ville de Samangan et jeté dans un ravin trois cents notables et religieux ; un seul a survécu. Ensuite, elle a raflé les jeunes Hazaras, qui ont été mis dans des caisses et transportés vers le fleuve Amou Daria, qui fait la frontière entre l'Afghanistan et l'U.R.S.S., où ils ont été noyés. Un camionneur qui a participé à l'opération lui a raconté : « *Il y avait des cris qui sortaient des caisses ; ils criaient pitié, pitié !* »

Le même mois, lorsque les troupes afghanes ont pris le village de Setté-Kandao, dans la province de Paktia, proche du Pakistan, un officier soviétique a ordonné d'enterrer vivants quatre résistants blessés qui avaient été capturés. La répression au cours des opérations de pacification n'a pas cessé depuis l'arrivée au pouvoir de M. Karmal, ajoute M. Barry.

D'autres réfugiés afghans, qui vivaient dans la banlieue de Kaboul, près du champ de Pouli-Goun, lui ont confirmé que cet endroit servait de champ d'exécution pour les détenus de la prison de Pouli-Charki pendant le gouvernement de MM. Taraki et Amin. Chaque nuit, des condamnés étaient amenés par camions et enterrés vivants au bulldozer.

TAIWAN

LE PROCUREUR REQUIERT LA PEINE DE MORT CONTRE HUIT OPPOSANTS AU RÉGIME

Taipeh *(U.P.I.)*. — Le procureur a réclamé, mercredi 26 mars, la peine de mort contre les huit opposants au régime dont le procès s'était ouvert au début de la semaine dernière. Les huit accusés, qui comparaissaient devant une cour militaire, étaient inculpés de tentative de coup d'Etat par la violence en raison de leur participation à une manifestation en décembre dernier dans le port de Kaoshiung, dans le sud de l'île. Cette manifestation avait été organisée à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'homme.

Le procureur a déclaré que les accusés avaient été un « *instrument* » des communistes. « *Ce qu'ils ont fait*, a-t-il dit, *a mis en danger la sécurité nationale, a mis en échec le fonctionnement de la loi, détruit notre économie et plongé notre société dans le chaos. Actuellement, ils sont utilisés par le communisme chinois.* »

Après avoir « *admis leurs erreurs* » pendant l'instruction et déclaré qu'ils « *se repentaient* », les huit inculpés s'étaient rétractés pendant le procès en affirmant que les aveux leur avaient été extorqués par des « *moyens illégaux* ». L'un des principaux membres du groupe, le député Huang Hsin-chieh, fondateur de la revue *Formosa*, depuis lors interdite, avait déclaré que sa « confession » avait été obtenue après soixante heures d'interrogatoire.

[Dans un rapport publié à la veille de l'ouverture du procès, Amnesty International, sans se référer directement au procès des animateurs de la revue « Formosa » — auquel assistait un observateur de l'organisation, — avait indiqué que divers moyens de pression psychologique et physique sont utilisés à Taiwan contre les prisonniers politiques. Les opposants au régime de Taipeh peuvent être emprisonnés en vertu des dispositions de la loi martiale en vigueur depuis l'installation du gouvernement nationaliste, il y a plus de trente ans.]

CAMBODGE

100 millions de dollars sont nécessaires pour éviter l'arrêt du programme d'aide

Le programme d'aide au Cambodge coordonné sous l'égide des Nations unies par l'UNICEF et le Comité international de la Croix-Rouge (CIRC) est « en état de faillite », a déclaré mercredi 26 mars, à New-York, Sir Robert Jackson, coordinateur de l'ONU pour l'aide à l'Asie du Sud-Est, au cours d'une réunion des représentants de quarante-trois pays qui ont fourni une assistance au Cambodge et aux réfugiés en Thaïlande. Selon lui, il faut trouver immédiatement 100 millions de dollars pour permettre aux programmes en cours de se poursuivre pendant les trois mois qui viennent.

L'aide nécessaire pendant la période d'avril à juin se décompose comme suit : 60 000 tonnes de vivres (25 millions de dollars), 40 000 tonnes de semences de riz, d'engrais et d'outils agricoles (29 millions de dollars) ; les besoins sanitaires sont évalués à 8 millions et les transports à 30. En outre, 20 millions sont prévus pour l'aide à apporter à la population proche de la frontière thaïlandaise, qui se monte à plus de 700 000 personnes ; enfin, le programme prévoit d'accorder 4 millions de dollars à la population thaïlandaise de la région, elle-même très éprouvée.

Selon Sir Robert, la faiblesse de l'infrastructure économique du Cambodge, le manque de cadres techniques et administratifs constituent des difficultés majeures pour l'exécution du programme d'aide ; il suggère une réévaluation mensuelle de la situation pour s'assurer que les vivres peuvent effectivement être acheminés à la population.

Sept pays se sont engagés à verser plus de 20 millions de dollars pour la seconde phase de l'opération d'aide au Cambodge où la situation est, selon le représentant américain à la conférence, « la plus grave des tragédies de notre génération » : il s'agit des Etats-Unis (8 millions), de la Suède (4 millions), de l'Australie (3,3 millions), de la Suisse (2,9 millions), des Pays-Bas (2,5 millions), de la R.F.A. (5 millions de marks) et de Singapour (10 000 dollars). L'Italie a promis 2 000 tonnes de riz. Mais la majorité des gouvernements donateurs attendent de recevoir des renseignements plus précis sur la situation. — (A.F.P., U.P.I.)

Les réfugiés dans l'attente d'un accueil

De notre correspondant

Bangkok. — Une centaine de « nouveaux réfugiés cambodgiens » doivent quitter Bangkok ce jeudi 27 mars pour Paris. Ces personnes, acceptées par le gouvernement français au titre de la réunion des familles, constituent — exception faite d'une vingtaine de cas spéciaux, handicapés et mineurs non accompagnés — le premier groupe de Khmers arrivés en Thaïlande depuis l'exode massif de l'automne 1979 à partir pour la France après six mois passés dans des camps. Ces « nouveaux réfugiés » ne sont pas pris sur un nouveau quota ; ils sont inclus dans le programme spécial d'accueil de cinq mille réfugiés indochinois annoncé par le gouvernement français au début de l'année pour une période de cinq mois, jusqu'à la fin mai.

Lorsque cet engagement a été pris, il n'était pas question d'une politique d'accueil des nouveaux arrivés cambodgiens, pas plus pour la France que pour les autres pays d'asile. On peut donc considérer, comme le font ici des représentants des organisations internationales, que ces départs se font au détriment d'autres catégories de réfugiés — Laotiens, Hmongs (Méos), Vietnamiens et Khmers arrivés antérieurement — qui attendent dans les camps, parfois depuis des années, un hypothétique départ.

En effet, en dépit des sollicitations répétées du Haut-Commissariat des Nations unies aux réfugiés (H.C.R.), aucun des gouvernements occidentaux (Etats-Unis, France, Canada, Australie) qui ont fourni jusqu'à présent le plus grand effort d'accueil n'a voulu s'engager à augmenter ses quotas pour les nouveaux réfugiés. La « soustraction » effectuée actuellement suscite le mécontentement des gouvernements du Sud-Est asiatique dans la mesure où elle ne correspond pas à un accroissement des prises en charge. Ces régimes estiment aussi que pareille substitution permet aux pays occidentaux de sélectionner les meilleurs éléments de chaque nouvel exode et de leur laisser pour compte les moins qualifiés. Leur propension à l'interdiction d'entrée et au rejet des réfugiés s'en trouve renforcée. Confronté à l'impatience des autorités de la région, et faute d'une augmentation des places d'accueil à l'étranger, le H.C.R., souvent tenu pour responsable du blocage des départs, est inévitablement amené — avec l'accord tacite des gouvernements occidentaux — à envisager des solutions de rapatriement volontaire. C'est actuellement le cas en Thaïlande (*le Monde* du 27 mars).

Au regard du nombre de candidats au départ pour la France répondant aux critères de sélection, la politique du gouvernement français — qui a beaucoup fait, personne ne le conteste, — paraît insuffisante pour les absorber tous dans des délais raisonnables. Le programme de cinq mille, mille par mois pour toute la région, dont six cents pris en Thaïlande, doit prendre fin en mai. On ignore quelle sera, après cette date, la politique de Paris. Ce que l'on sait, en revanche, c'est que le nombre de demandes de départs en France avoisine les vingt-cinq mille (quelque treize mille Laotiens et onze mille Khmers). Si le rythme actuel était maintenu, il faudrait trois ans et demi pour les absorber. Il en arriverait sans doute d'autres entre-temps. Peu à peu, alors que l'opinion, sollicitée par d'autres drames, se lasse de l'interminable tragédie indochinoise, les grandes campagnes politico-humanitaires faiblissent. Les portes hier grandes ouvertes sont déjà à demi fermées. Tout cependant laisse prévoir une aggravation de la situation au Cambodge l'été prochain, pendant la saison des pluies.

R.-P. PARINGAUX.

● *Le prince Sihanouk*, en visite à Londres, a eu des entretiens avec lord Carrington, secrétaire au Foreign Office, auquel il a fait part de son plan de neutralisation du Cambodge. D'autre part, M. Heng Samrin, premier ministre du régime de Phnom-Penh, en visite en R.D.A., a remercié mardi le gouvernement est-allemand d'avoir accordé à son pays « *un large soutien pour la défense et la consolidation de son indépendance nationale* ». M. Honecker a promis à son hôte de lui fournir des armes supplémentaires destinées à la « *protection des conquêtes de la révolution cambodgienne* ». — *(Reuter.)*

CHINE

APRÈS LA VISITE DE M. PYM

Pékin hésite, pour des raisons financières à se doter de matériel militaire britannique

De notre correspondant

Pékin. — Le ministre britannique de la défense, M. Francis Pym, a clos, mercredi 26 mars, ses entretiens à Pékin par une entrevue avec le premier ministre, M. Hua Guofeng. Ses conversations avec les dirigeants chinois ont été dominées par des considérations financières. La Grande-Bretagne est prête à livrer à la Chine toute une gamme d'équipements d'intérêt militaire, qui vont de l'appareil Harrier à décollage vertical (à propos duquel les négociations se poursuivent depuis plusieurs années) aux dispositifs électroniques de toutes sortes qui peuvent améliorer les capacités ou le fonctionnement des chars, des hélicoptères, des vaisseaux, bref de tout matériel dont doit disposer une armée moderne. Parmi les fournisseurs occidentaux éventuels de Pékin, le Royaume-Uni est celui qui s'est montré jusqu'à présent le plus ouvert à ce genre de marché.

Le problème vient de ce que la Chine ne dispose que de ressources limitées pour des achats d'équipements généralement fort onéreux. Un seul bombardier Harrier vaut 6 millions de dollars (environ 27 millions de francs) et le biréacteur de combat à flèche variable Tornado — dont M. Pym assure qu'il n'a pas été question — se vend plus de 20 millions de dollars pièce (90 millions de francs). Comme de nombreuses indications l'ont laissé prévoir, la Chine n'est pas prête, en pleine politique de réajustement et d'austérité financière, à gager les dépenses que nécessiterait l'équipement de ses forces armées avec des matériels étrangers.

Les conversations du ministre britannique ont, selon ses propres explications, permis de clarifier les points suivants :

— La Chine est plus acquéreur de technologie que d'équipements fabriqués à l'étranger. Elle souhaite se doter du matériel et des licences qui lui permettront de fabriquer dans ses propres usines les appareils dont elle a besoin. Tel avait déjà été le cas pour les moteurs Rolls-Royce actuellement fabriqués dans une usine de Xian et pour lesquels un contrat a été conclu dès 1978.

— Les responsables chinois ont fait connaître à M. Pym quel était leur « ordre de priorité » en matière de fournitures militaires. Les besoins des forces armées chinoises sont très divers et des négociations sont en cours à leur sujet, y compris sur des missiles anti-chars du type Hot ou Milan, à propos desquels des projets ont été discutés de longue date avec des fabricants français.

— Enfin, des échanges de personnels doivent avoir lieu entre forces britanniques et chinoises. Des bâtiments de la Royal Navy se rendront prochainement à Shanghai et une mission de l'école d'entraînement de la R.A.F. est attendue en Chine. Il n'est pas prévu pour l'instant d'envoyer des pilotes chinois s'entraîner en Grande-Bretagne.

Sur le plan politique, la visite de M. Pym a été l'occasion de souligner une fois de plus les convergences de vue entre Londres et Pékin. Si l'U.R.S.S. n'a pas été désignée comme un « ennemi commun » — comme lors du voyage, il y a deux ans, du chef d'état-major britannique, Sir Neil Cameron, — le ministre anglais a parlé néanmoins d'une « *appréciation très similaire de la menace soviétique* » de la part des deux gouvernements. L'invasion de l'Afghanistan n'a fait que confirmer leur identité de vues.

ALAIN JACOB.

Le premier numéro d'une revue consacrée à la littérature d'U.R.S.S. est publié à Pékin

De notre correspondant

Pékin. — Les négociations sino-soviétiques peuvent être en panne, une certaine forme de normalisation n'en est pas moins en cours dans les relations entre les deux pays. Le premier numéro de la revue *Littérature soviétique* vient, en effet, de paraître à Pékin, sous le double patronage de l'université pédagogique de la capitale et de l'Académie chinoise des sciences sociales.

Dans une préface, l'écrivain Mao Dun — qui fut dans les années 50 l'un des principaux animateurs de l'Association d'amitié avec l'U.R.S.S. — justifie cette publication, en observant qu'aucun sectarisme ne saurait avoir sa place en matière de littérature et d'échanges littéraires. Le premier numéro de la revue présente des poésies de Pouchkine, des textes de Tchékhov et de Gorki, ainsi que des nouvelles de plusieurs auteurs soviétiques contemporains.

Parmi plusieurs commentaires et analyses, un article est consacré au débat sur « Le Don paisible ». Sans trancher lui-même la question, l'auteur juge peu sérieux les arguments avancés en Occident (1) pour mettre en doute la responsabilité de Cholokhov dans la rédaction du célèbre roman. — A. J.

(1) Cette thèse a été longuement développée par Soljenitsyne.

AFRIQUE

L'INCIDENT FRANCO-LIBYEN EN MÉDITERRANÉE

L'affaire est close déclare-t-on au quai d'Orsay

Après l'incident aérien qui a *opposé dimanche 23 mars en* Méditerranée un avion Breguet-Atlantic français et deux Mirage-III libyens (*le Monde* daté 27 mars), une démarche a été faite par la voie diplomatique auprès des autorités de Tripoli. Le porte-parole du Quai d'Orsay a déclaré ce jeudi 27 mars que les autorités libyennes avaient « *pris bonne note* » de la protestation française, et répondu qu' « *il s'agissait d'une méprise. Nous considérons cette affaire comme close.* »

Interrogé sur les suites de la mise à sac de l'ambassade de France après l'affaire de Gafsa, le porte-parole a déclaré que le gouvernement libyen « *s'est montré ouvert à l'idée du versement de réparations* ».

« *Une nette amélioration* » s'est produite dans les relations franco-libyennes, *a-t-il déclaré*, « *depuis les déclarations du colonel Kadhafi se félicitant des propos du président Giscard d'Estaing à la télévision* ».

Si des diplomates français avaient été rappelés, en revanche les responsables consulaires commerciaux et militaires étaient demeurés à Tripoli. De leur côté, plusieurs diplomates libyens ont discrètement regagné la France, en particulier M. Haflana, considéré comme le numéro un de l'ambassade libyenne à Paris, depuis que le poste d'ambassadeur a été supprimé.

D'autre part, à propos du navire français retenu en Libye, le *Rove*, on indique au ministère des affaires étrangères que les cinq hommes de l'équipage, tous volontaires, sont libres de circuler à terre, de contacter leur consulat et qu'ils sont relevés régulièrement, comme ce sera précisément le cas, le vendredi 28 mars.

République Sud-Africaine

Les crédits militaires ont plus que doublé en cinq ans

De notre correspondante

Johannesburg. — Le budget sud-africain de la défense nationale a plus que doublé en cinq ans, et il atteindra près du cinquième du budget national pendant l'année fiscale 1980-1981. C'est ce qui ressort de la présentation faite mercredi 26 mars *par le ministre des finances*, M. Owen Horwood, devant le Parlement.

Pour un total de 13 083 millions de rands (1) prévu pour l'exercice 1980-1981 (soit 14 % de plus qu'en *1979-1980*), *le chapitre de la défense* sera de 2 346 millions de rands (contre 1 857 millions en 1979-1980 et 948 millions en 1975-1976). Le ministre a expliqué que le budget de la défense était fixé à 2 074 millions de rands, mais qu'en cas de nécessité il pourrait s'élever à 2 346 millions. « *Une situation et des menaces qui changent continuellement nous obligent à affûter sans arrêt le fil de notre épée* », a-t-il dit.

M. Horwood a souligné que la balance des paiements avait accusé *en 1979 un excédent de 3 107 millions de rands*. Premier producteur *mondial d'or*, la République Sud-Africaine a bénéficié, l'an passé, de la montée spectaculaire du cours du métal jaune, et les recettes se sont élevées à six milliards de rands entre mars *1979 et mars 1980*, *soit 55 %* de plus que pendant les douze mois *précédents*. Autre chiffre positif, l'augmentation des réserves or-devises étrangères de la Banque centrale, qui est évaluée à 466 millions de rands.

En revanche, *le produit intérieur* brut ne s'est accru que de 3,75 %, *tandis que le taux d'inflation des prix* des produits à la consommation a été de 14 %. Si les importations ont diminué de volume, leur valeur a augmenté de 21 % pour atteindre 9 665 millions de rands, alors que *les exportations ont été de 8 856 millions*, soit seulement 19 % de plus que l'année précédente. De même, on a assisté à une fuite de capitaux à long terme (755 millions de rands) et à court terme (1 886 millions de rands).

M. Horwood a expliqué aux députés qu'il avait pris soin, pour éviter de tomber dans l'euphorie de la montée du prix de l'or, d'injecter de l'argent dans à peu près tous les secteurs, en réduisant les impôts, en augmentant les salaires des *fonctionnaires et les pensions* des retraités, ainsi qu'en diminuant les taxes à l'importation.

Chacun bénéficie donc un peu des retombées de l'or, mais plus les Blancs que les Noirs, comme le font remarquer les députés de *l'opposition* et les Africains.

En effet, M. Horwood a annoncé que *le pain allait augmenter de 5 %*, hausse à laquelle il faut ajouter celle *prévue sur le maïs*, produit alimentaire de base des Africains. L'opposition blanche et les Africains se plaignent que la taxe à la valeur ajoutée soit maintenue sur les produits de base, car elle affecte avant tout les petits revenus.

Un effort en faveur de l'éducation des Noirs

Un effort particulier a cependant été fourni en faveur de l'éducation des Noirs et des pensions des retraités, mais ces dernières sont si réduites au départ qu'elles demeurent nettement insuffisantes, e. les différences entre races continuent d'être *importantes. Alors que* les Blancs ne représentent que 14,7 % de la population totale, les fonds prévus pour l'éducation de leurs enfants s'élèveront à 407 millions de rands en 1980-1981 (contre 356,6 millions en 1979-1980). Les enfants noirs ne se partageront que 240 millions de rands (contre 182 *l'an passé*).

L'opposition parlementaire regrette, *par ailleurs, que l'enseignement* technique pour les Noirs ne reçoive que 2 millions de rands. « *Il aurait été plus efficace, pour le long terme, de mettre l'accent moins sur une croissance rapide et plus sur l'éducation et la formation pratique* », a *déclaré M. De Beer, porte-parole de* l'opposition, et un des directeurs de l'Anglo-American Corporation.

Mme Sally Motlana, présidente de la Ligue *des mères de famille noires*, a qualifié le budget d' « *immoral et décevant* » : « *Les réductions sur les impôts n'affectent pas la majorité des Noirs. Il n'y a pas de concessions aux pauvres. Au contraire, le prix du pain a augmenté. S'il y a 20 % d'augmentation des retraites, qui peut vivre avec trente-trois rands par mois ? Nous voulons un salaire égal pour un travail égal, comme cela on pourra payer les mêmes impôts* », a-t-elle expliqué.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(1) Un rand : 5,4 francs français.

Tchad

« Cela couvait depuis trop longtemps »

(Suite de la première page.)

« *A la mitrailleuse, vous vous rendez compte* », dit une femme de gendarme chargée d'enfants. Et aussi, la sécurité relative des Européens regroupés, depuis dimanche, sur la base militaire après des jours d'angoisse, le couchage improvisé, la proximité des blessés tchadiens, toutes fractions confondues, soignés par les médecins militaires. « *Nous passions nos journées à regarder les fumées des explosions, à respirer au rythme des bruits des combats* », raconte un technicien civil.

La plupart de ces Français sont des récidivistes des départs précipités du Tchad. Les combats de février 1979 entre les forces de M. Hissène Habré et l'armée de l'ex-président Félix Malloum les avaient surpris dans leurs maisons, à peu près dans les mêmes conditions. Les scènes d'une année à l'autre se superposent : « *Nous avons vécu trois jours protégés par des matelas* », raconte un père de famille. L'eau, puis l'électricité ont été coupées. Régulièrement, les FAP qui tiennent le « secteur européen » de la ville venaient leur demander de s'en aller.

Mais ce n'est que trois jours après le début des combats que l'ambassade de France a donné, par téléphone, l'ordre d'évacuation selon un plan d'îlotage déjà appliqué l'an dernier. « *Nous avons formé des convois, brandi des drapeaux blancs, avancé prudemment dans les artères de la ville.* » Tâtonnements : « *Personne ne savait, pas même nos diplomates, où étaient les forces en présence* », explique l'épouse d'un commerçant installé depuis vingt-cinq ans au Tchad : « *Le consul a pris la tête du convoi. A chaque fois que nous étions arrêtés, il allait négocier avec les hommes en armes. Ce diplomate a été extraordinaire.* »

La sympathie des Tchadiens pour les Français ne se mesure plus alors qu'à la bonne ou à la mauvaise grâce mise à laisser passer les petites colonnes d'Européens. « *C'est avec les combattants d'Hissène Habré que nous avons eu le plus de difficultés. On raconte, d'ailleurs que des Européens vivant dans le secteur musulman de la ville n'ont pas encore été autorisés à gagner la base* », dit l'un.

Dans le groupe d'arrivants qui s'éparpillent sous la lumière des projecteurs de télévision, on entend aussi quelques critiques à l'égard de la France, « *qui n'a pas laissé ses militaires se porter au secours des Européens dispersés dans la ville* ». L'an dernier, des officiers sans armes étaient allés d'une maison à l'autre chercher les familles. Mais d'autres comprennent. « *Des patrouilles françaises dans cette confusion générale, auraient mis le feu aux poudres et nous aurions pu avoir des pertes* », estime un coopérant.

Des larmes d'émotion encore, mais cette fois « *pour le Tchad* ». La plupart des cent cinquante-six Français s'étaient portés volontaires au printemps 1979 pour rester ou pour revenir à N'Djamena. Après les combats, ils avaient fait vivre, presque seuls, durant plusieurs semaines, la ville et l'économie du pays, assuré les cours au lycée, maintenu le commerce en état. « *Cette fois, nous sentons qu'il est beaucoup plus difficile pour les Français de rester* », dit un employé de banque, qui avant de partir a laissé « *l'argent dans le coffre et la clé du coffre dans son bureau* ».

Les Tchadiens veulent en finir avec leur guerre, affirment encore ces coopérants. « *C'est pourquoi, au moins provisoirement, ils veulent que les Européens civils quittent la capitale, pour vider l'abcès par des combats définitifs, sans témoins ni risques diplomatiques* », raconte un vétérinaire bronzé, sur les épaules duquel on vient de jeter un lainage chaud. « *Cela couvait depuis trop longtemps* », dit un autre rapatrié, qui évoque « *le brusque retour de la tension depuis janvier* ».

Bien sûr, la vie continuait. Les Français avaient repris l'habitude de se promener en ville, le long des berges du Chari, de côtoyer les *combattants* des multiples armées tchadiennes. « *Nous savions malgré tout que quelque chose allait se passer.* Le jeudi 20 mars, les coopérants n'étaient *pas sortis de chez eux*, les Tchadiens ayant subitement décidé de régler leurs comptes.

PHILIPPE BOGGIO.

Mali

● A la suite des informations sur des brutalités policières au Mali (*le Monde* du 27 mars), le parti socialiste a protesté, mercredi 26 mars, « *contre la vague de répression qui frappe les étudiants et les enseignants maliens* » et a demandé « *au gouvernement malien la libération immédiate des quelque trois cent vingts élèves et enseignants arrêtés* » ainsi que « *le rétablissement des libertés démocratiques* ». De son côté, la C.G.T. a réclamé que « *cesse ce déchaînement policier contre le mouvement étudiant* » et condamné « *avec la plus grande vigueur les assassinats de militants du syndicalisme étudiant* ».

FAUTE D'UN QUORUM...

Addis-Abeba (*Reuter*). — L'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) a provisoirement abandonné l'idée de rédiger une charte des *droits de l'homme* pour l'Afrique. La réunion d'*experts et de dirigeants* des pays africains, qui devait s'ouvrir cette semaine à Addis-Abeba a été ajournée, le quorum des deux tiers de participants n'ayant pas été atteint.

Les délégués au sommet de l'O.U.A., au Libéria en juillet 1979, s'étaient mis d'accord sur le principe d'une telle réunion destinée à dessiner les grandes lignes de la future charte. Les responsables de l'O.U.A. présenteront *à nouveau le dossier* en juillet, lors du prochain sommet qui aura lieu en Sierra-Leone.

DES OPPOSANTS PROTESTENT CONTRE DE NOUVELLES ARRESTATIONS A DJIBOUTI

Dans un communiqué récent, le Centre *d'information sur Djibouti*, organisme contrôlé par des opposants au régime (1), dénonce de « *nouvelles arrestations* » dans la petite République, ainsi que « *les mauvais traitements subis par une dizaine de personnes* » dans un commissariat de police. *Le communiqué poursuit* : « *Parmi les personnes arrêtées figurent de petits fonctionnaires et de jeunes militaires, détenus à la suite d'un prétendu « attentat » sur la personne d'un responsable de la sécurité militaire ; c'est le deuxième « attentat » de ce genre dans l'intervalle de quelques mois ; personne, en dehors des autorités, n'a établi jusqu'à présent l'existence réelle de tels « attentats ». Nous sommes persuadés qu'il s'agit d'une machination classique.* »

Le Centre d'information proteste « *avec véhémence contre l'escalade de la violence gratuite que tente d'instaurer le régime de Hassan Gouled, non seulement à l'égard des opposants déclarés, mais contre toute personne considérée « peu active » pour le compte du parti unique, le Rassemblement populaire pour le progrès* ». En décembre 1979, cinq avocats français avaient déjà dénoncé l'usage de la torture dans les prisons de Djibouti (*le Monde* du 6 décembre 1979).

(1) 16, rue Bas-Coquart, 92220 Bagneux.

PROCHE-ORIENT

L'INDE RECONNAIT OFFICIELLEMENT L'O.L.P.

New-Delhi (*A.F.P.*). — L'Inde a décidé d'accorder un statut diplomatique à part entière au bureau de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) ouvert à New-Delhi depuis 1975.

Le ministre indien des affaires étrangères, M. Rao, a également annoncé au Parlement, mercredi 26 mars, que Yasser Arafat, avait été invité en « *visite officielle d'amitié* » en Inde. Cette visite de deux jours débutera vendredi.

M. Rao a souligné que l'Inde avait été parmi les premiers pays du monde arabe à reconnaître l'O.L.P., et à lui permettre d'ouvrir un bureau. « *L'octroi d'un statut diplomatique à part entière à l'O.L.P. n'est qu'une étape logique* », a-t-il ajouté.

● *Le Conseil de sécurité des Nations unies* se réunira lundi 31 mars pour discuter de la Palestine. Cette réunion, annoncée mercredi 26 mars, a été convoquée à la demande du « Comité de l'ONU pour l'exercice des droits des Palestiniens ». — (*A.F.P.*)

● *Des cocktails Molotov* ont été lancés sur quatre cars israéliens près de Ramallah (Cisjordanie), a annoncé ce jeudi 27 mars la police. Un véhicule a été détruit et deux autres ont été endommagés. L'attentat a été commis à l'aube, alors que les cars venaient prendre des ouvriers arabes de villages voisins pour les conduire à leur lieu de travail en Israël. Les véhicules ont d'abord essuyé un tir d'armes automatiques. Il n'y a pas eu de victimes. C'est le premier incident visant à empêcher les Palestiniens d'aller travailler en Israël après une longue période de calme dans ce secteur. — (*A.F.P.*)

LE PRÉSIDENT ALGÉRIEN CHADLI BENDJEDID ÉTEND SA VISITE A L'ENSEMBLE DES ÉTATS DU GOLFE PERSIQUE

Le président Chadli Bendjedid était attendu, ce jeudi 27 mars, à Ryad, où il devait être accueilli par le roi Khaled d'Arabie. A l'origine, le chef de l'Etat algérien devait se rendre uniquement à Damas, à Amman et à Bagdad. A la suite des *entretiens qu'il a eus avec le président* syrien Hafez El Assad, le roi Hussein de Jordanie et le président irakien Saddam Hussein, le chef de l'Etat algérien a décidé de se rendre à Ryad, dans les émirats du golfe Persique, à l'exception d'Oman, et dans les deux Yémens.

Jusqu'ici, le président Chadli Bendjedid s'est entretenu avec ses interlocuteurs de la nécessité de « consolider le front progressiste dans le monde arabe », affaibli par les graves divisions qui ont surgi entre ses membres depuis quelques mois. Sa visite suit de près celle que le roi Hassan II a faite à Ryad et à Bagdad.

● *Création de l'association française Islam - Occident.* — M. Jean-Pierre Fourcade, ancien ministre, a présenté, mardi 25 mars, l'association française Islam-Occident, qu'il préside, et dont le siège se trouve 49, rue Taitbout à Paris. Affiliée à l'association internationale Islam et Occident, fondée à Genève en octobre 1979, que préside un Saoudien, M. *Marouf Dawalibi*, l'organisation française s'est fixée pour objectif « *le rapprochement de l'Islam et de l'Occident dans la double perspective de la fondation d'un nouvel ordre économique international et d'un approfondissement culturel* ». *Parmi* les membres du comité exécutif figurent notamment M. Eva de Vitray-Meyerovitch, professeur de philosophie musulmane ; M. Dominique Chatillon, P.-D. G. du Crédit industriel et commercial (C.I.C.) ; M. Francis Lamand, philosophe du droit, et le R.P. *Lelong*.

Egypte

La manifestation de protestation contre la présence du chah a été un quasi-échec

L'ex-chah d'Iran, hospitalisé au Caire, subira l'ablation de la rate, samedi 29 mars, a annoncé mercredi, l'agence du Moyen-*Orient*. Le docteur Michael Debakey, un des meilleurs spécialistes mondiaux de l'ablation de la rate, a quitté Houston pour La Caire mercredi. Le chirurgien américain était accompagné d'une équipe médicale.

A Téhéran, la majorité des membres du Conseil de la révolution se sont *déclarés, mercredi*, opposés à *un transfert* des otages de l'ambassade américaine. L'ayatollah Behechti, secrétaire *du Conseil*, a déclaré que l'opinion publique iranienne était favorable à un jugement des otages au cas où la personne de l'ex-chah et sa fortune ne seraient pas restituées à l'Iran. Il a ajouté que la « fuite » en Egypte de l'ex-souverain allait rendre plus difficile la solution de la crise avec les Etats-Unis.

De son côté, *le journal « Ettelaat » a annoncé, mercredi*, que l'oncle de l'ex-impératrice Dibah, M. Manoutchehr Dibah, a *été arrêté* à Tabriz.

Au Caire, la manifestation contre la présence de l'ancien chah en Egypte a été un quasi-échec.

De notre correspondant

Le Caire. — La manifestation de protestation contre la présence en Egypte de Mohamed Rezah Pahlavi, organisée à *l'université du Caire*, *mercredi* 26 mars, par le « Groupement islamique estudiantin » a été un quasi-échec. Environ un *millier* d'étudiants barbus et d'étudiantes en tahra (le moderne tchador égyptien lancé au Caire par les jeunes musulmanes fondamentalistes, *il y a environ cinq ans*) avaient répondu à l'appel des organisateurs. Ceux-ci se flattaient quelques heures encore avant le début de la manifestation d'attirer « *au moins de quinze mille à vingt mille étudiants* ».

Contrairement aux rumeurs qui avaient circulé dans les facultés au début de la journée de mercredi, les étudiants de tendance nassérienne ou communiste, également opposés à ce que la famille Pahlavi s'établisse en permanence en Egypte, ne se sont, en définitive, apparemment pas *associés* à la réunion de leurs condisciples intégristes.

Ces derniers, selon leur habitude, avaient remarquablement *bien organisé la manifestation*, avec leur propre service d'ordre, des quêteurs « *pour les insurgés musulmans d'Afghanistan* » et une claque reprenant régulièrement en rythme des slogans hostiles au « *chah criminel* » et à ses « *complices* », les « *sionistes* », le *tout entrecoupé de cris : « Allah akhbar »* (Dieu est le plus grand). Aucun incident n'a marqué la réunion, qui s'est tenue à l'intérieur de l'enceinte de l'université du Caire.

Le même jour, le parti du Rassemblement national progressiste et unioniste de M. Khaled Mohieddine (nassérien marxiste) a publié un communiqué officiel condamnant en termes relativement modéré la décision du raïs *d'accueillir l'ancien monarque* iranien dans le pays. « *Nous comprenons que le droit d'asile soit accordé au nom de la pitié. (...) Mais la maladie du chah ne peut nous faire oublier qu'il n'est pas un martyr, mais qu'il fut un tyran et l'allié d'Israël et du sionisme international, et non pas l'ami des Arabes.* »

L'accueil plutôt favorable réservé spontanément par l'opinion publique (*le Monde* daté du 27 mars) à la décision du Caire *d'offrir l'hospitalité à l'ex-empereur* paraît avoir découragé certains porte-paroles de l'opposition légale de réclamer l'expulsion du chah ou son extradition vers l'Iran. Dans les sphères officielles et dans la presse officieuse, on continue de faire valoir que c'est par « *miséricorde* » et par « *reconnaissance* » que l'ex-souverain malade et les siens ont été invités à s'installer en permanence en Egypte.

On rappelle au Caire que l'hospitalité a, dans le passé, toujours été largement offerte aux exilés par les Egyptiens. Sans remonter plus loin, sous le roi Farouk Ier, les *rois Georges II* de Grèce, Zog d'Albanie et Victor-Emmanuel III d'Italie (qui est mort à Alexandrie, où ses restes se trouvent toujours) furent accueillis en Egypte, tandis que sous Nasser se réfugia au Caire le roi Ibn Séoud, et que le président Sadate a offert l'asile et la nationalité égyptienne au roi Idriss de Libye et à son épouse la reine Fatimah, tous deux condamnés à mort par le régime du colonel Kadhafi.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

● *M. Serge Boidevaix, directeur d'Afrique du Nord et du Levant au Quai d'Orsay*, a eu, mercredi, en présence de l'ambassadeur de France, M. Andréani, un entretien de quarante-cinq minutes au Caire avec le président Sadate. M. Boidevaix était porteur d'un message de M. Giscard d'Estaing. Sa visite au Caire fait suite au voyage du président de la République au Proche-Orient. — (*A.F.P.*)

● RECTIFICATIF. — Contrairement à ce qu'une faute de composition nous a fait écrire dans *le Monde* daté du 27 mars, ce ne sont pas 6 000 mais 600 000 tonnes de pétrole que le chah d'Iran envoya d'urgence aux Egyptiens, au moment de la guerre d'octobre 1973.

Irak

La crise entre Bagdad et Aden éclate au grand jour

L'Irak a laissé éclater au grand jour le conflit qui l'oppose depuis *bientôt deux ans au régime* marxiste d'Aden, en autorisant la création, à Bagdad, d'un organe unifié de l'opposition sud-yéménite, annoncée au cours d'une conférence de presse mercredi 26 mars dans la capitale irakienne.

Deux opposants, MM. Ahmed Hussein Al Attas, secrétaire général de l'Organisation du 26 Juin-Forces du martyr Salem Robaye Ali, et Mohammed Al Sabbagh, représentant du Mouvement de la résistance sud-yéménite, s'étaient entretenus, dimanche dernier à Bagdad avec M. Kassem Salam, membre du commandement interarabe du parti baas arabe socialiste (C.I.P.B., au pouvoir en Irak), des « *moyens susceptibles d'unifier les mouvements d'opposition au Sud-Yémen* ». Ce dernier a déclaré au cours de la conférence de presse que le régime d'Aden, « *soumis au joug des forces étrangères, est terroriste et dictatorial* ». — (*A.F.P.*)

[La crise entre Bagdad et Aden avait été révélée lors de l'assassinat, l'été dernier, dans la capitale sud-yéménite, d'un cadre du parti communiste irakien, professeur de *philosophie. Des diplomates* de l'ambassade d'Irak à Aden, accusés de complicité dans l'assassinat, avaient été traduits en justice. Le gouvernement irakien procède depuis deux ans à une « mise au pas » du parti communiste irakien. La répression contre le P.C.I. a correspondu à *l'accentuation* de la pénétration soviétique en Afghanistan en 1978 et à la montée de la révolution en Iran. Depuis la chute du chah, l'Irak entend s'affirmer comme la première puissance du golfe Persique. Devant accueillir le prochain sommet des pays non alignés, le gouvernement de *M. Saddam Hussein* s'efforce de préserver le monde arabe de la lutte que se livrent les grandes puissances. Il estime, dans cette optique, que le régime installé à Aden représente un obstacle au projet de « charte interarabe » ou « charte du 8 février », que Badgdad voudrait voir *adopter par un sommet arabe*. Ce texte condamne toute présence militaire étrangère dans le monde arabe et préconise la formation d'une force interarabe susceptible de secourir tout Etat membre de la Ligue dont la sécurité serait menacée. — P. B.]

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

AMÉRIQUES

Cuba

Dans un entretien avec le vice-président du conseil des ministres

M. Stirn évoque les rapports de La Havane avec la Martinique

La Havane (A.F.P.). — La question des rapports de Cuba avec le département français de la Martinique a été évoquée mardi soir à La Havane, lors d'un tête-à-tête entre MM. Carlos Rafael Rodriguez, vice-président du conseil des ministres, et Olivier Stirn, secrétaire d'Etat français aux affaires étrangères.

Chargé de présider jusqu'à ce jeudi 27 mars, la cinquième commission mixte économique franco-cubaine, M. Stirn a eu avec M. Rodriguez un entretien qualifié d'« *échange de points de vue ample, cordial et franc sur les problèmes fondamentaux de la situation internationale et les positions de la France et de Cuba* », dans un communiqué publié mercredi par le quotidien officiel *Granma*.

Le rôle de Cuba à la Martinique avait été dénoncé récemment par le secrétaire d'Etat français aux départements et territoires d'outre-mer, M. Paul Dijoud, dans une déclaration sur « *la menace de déstabilisation par l'action castriste de la situation politique en Martinique* ». La « *franchise* » des propos échangés par MM. Stirn et Rodriguez, évoquée dans le communiqué, semble indiquer qu'aucun aspect du problème na' été éludé par les deux interlocuteurs.

Le communiqué mentionne d'autre part « *la possibilité d'une collaboration systématique* » entre les deux gouvernements sur « *les problèmes du développement, le maintien de la paix, et la collaboration bilatérale entre les deux pays* ». Aucune autre précision n'a été donnée sur le contenu de l'entretien, mais on sait de source informée que la question de l'Afghanistan a été abordée, au moment même où le ministre des affaires étrangères de Cuba, M. Malmierca, offrait au Pakistan ses bons offices dans la crise afghane. *(Voir page 3.)*

[M. Stirn est attendu vendredi matin 28 mars à Paris après une escale technique à Montréal. L'éventualité d'une rencontre, ce jeudi 27, du secrétaire d'Etat français avec M. Fidel Castro était évoquée dans les milieux informés cubains. Le séjour de M. Stirn a eu un caractère plus politique qu'économique (les échanges commerciaux entre la France et Cuba étant d'ailleurs assez limités), en raison à la fois du rôle que souhaite jouer La Havane dans la crise afghane et du contentieux franco-cubain à propos de la Martinique.]

Colombie

LES NÉGOCIATIONS ENTRE LE GOUVERNEMENT ET LE M-19 SEMBLENT PROGRESSER

Bogota (A.F.P., Reuter). — Le gouvernement colombien a remis aux guérilleros qui occupent l'ambassade dominicaine depuis le 27 février un mémorendum sur les aspects juridiques de la libération de vingt-huit des soixante-dix détenus exigée par les militants du M-19. Mais les deux parties considèrent ce point comme « non négociable ». Pour le gouvernement, il s'agit de criminels qu'il ne peut libérer sans enfreindre la Constitution et la loi colombienne. Pour les guérilleros, au contraire, la remise en liberté de ces vingt-huit personnes, dont les noms ne sont pas connus, mais qui sont vraisemblablement des dirigeants, est une question sur laquelle il n'est pas possible de revenir.

La septième session de négociations qui s'est déroulée mercredi 26 mars a duré beaucoup plus longtemps que les précédentes (trois heures), et il semble que tous les aspects juridiques du problème ont été abordés. De ce fait, un certain optimisme règne dans les milieux diplomatiques, qui constatent que le M-19 a considérablement assoupli sa position. Certains même estiment qu'il a le « dos au mur » et qu'il devrait finir par accepter la position ferme du gouvernement et libérer les vingt-neuf personnes qu'il détient encore en otages depuis le 27 février.

La commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants colombienne a demandé à Amnesty International de jouer le rôle de médiateur. La commission s'est déclarée pessimiste quant à la possibilité d'une solution pacifique à la crise. Les parlementaires estiment que toutes les négociations menées jusqu'à présent n'ont pas beaucoup fait avancer les choses en raison des positions tranchées des deux parties.

Bolivie

● LE GOUVERNEMENT BOLIVIEN a présenté sa démission mercredi 26 mars au chef de l'Etat par intérim, la présidente Lidia Gueiler. Les dix-huit membres du cabinet ont démissionné après que le Congrès, les partis politiques, les syndicats, le clergé et diverses organisations eurent réclamé un remaniement ministériel afin de garantir la neutralité du gouvernement dans les élections législatives du 29 juin prochain. — *(Reuter.)*

El Salvador

Le gouvernement demande l'aide d'experts étrangers pour mener son enquête sur l'assassinat de Mgr Romero

Le corps de Mgr Oscar Arnulfo Romero, archevêque de San-Salvador assassiné le lundi 23 mars, a été transféré le mercredi 25 de la basilique du Sacré-Cœur à la cathédrale métropolitaine de la capitale. Près de vingt mille personnes ont accompagné la dépouille mortelle. Un millier de religieux et de religieuses chantaient des hymnes en latin alors que la foule reprenait comme une incantation le cri de : « *Monseñor del pueblo !* » (Monseigneur du peuple !) Cette procession mise à part, les rues de San-Salvador sont restées calmes. La junte avait donné l'ordre aux forces armées de faire une démonstration de force en multipliant les patrouilles y compris de blindés.

Onze personnes sont mortes mercredi à Ciudad-Barrios, ville natale de Mgr Romero, lors d'un accrochage entre les forces de sécurité et des inconnus. Un policier a été tué dans la ville de Ojos-de-Agua. Les autorités ont également annoncé avoir découvert les cadavres non identifiés de personnes torturées appartenant à des organisations révolutionnaire ou syndicales.

Pour leur part, les autorités américaines ont annoncé l'évacuation en direction du Guatemala de vingt et unes personnes, femmes et enfants de diplomates. Elles devraient rester dans le pays voisin au moins jusqu'aux funérailles de Mgr Romero prévues pour dimanche.

Le colonel Adolfo Majano, membre de la junte, a déclaré lors d'une conférence de presse tenue mercredi que le gouvernement salvadorien avait demandé l'aide d'experts étrangers et celle d'Interpol pour mener l'enquête sur l'assassinat de Mgr Romero. « *Nous avons surtout demandé une aide technique*, a-t-il dit, *car nous sommes déterminés à trouver le coupable.* »

Le colonel Majano a estimé que le meurtrier pourrait être un mercenaire en précisant qu'il n'a aucune preuve que l'auteur du meurtre soit un étranger. « *La seule chose dont nous sommes sûrs est que le criminel est un spécialiste. La précision du tir semble bien l'indiquer.* » L'homme est en effet parvenu à loger à cent cinquante mètres de distance et au travers d'une porte ouverte une balle explosive en plein cœur de l'archevêque.

Le colonel Majano a d'autre part rejeté la déclaration faite mardi par des hauts fonctionnaires du département d'Etat et du Pentagone selon laquelle Cuba aiderait directement les révolutionnaires salvadoriens. « *Il n'y a aucune preuve quelle qu'elle soit* », a-t-il déclaré, tout en reconnaissant que certains guérilleros avaient été entraînés à Cuba.

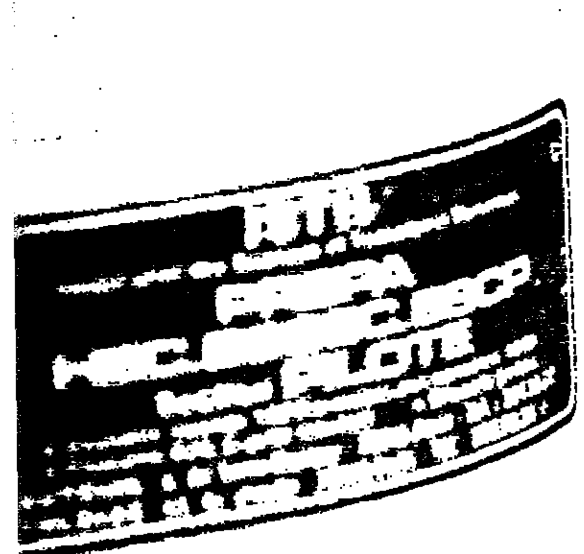
Appel à la grève générale

Alors que, dans le monde entier, des protestations s'élèvent contre l'assassinat de Mgr Romero, au Salvador même, les réactions politiques commencent à prendre de l'importance. La Coordination révolutionnaire de masses qui regroupe la plupart des organisations politiques et syndicales de gauche a lancé un appel à une grève générale de huit jours.

Pour l'ambassadeur des Etats-Unis, M. White, le « *danger tient à ce que l'extrême gauche va tenter de s'emparer de la popularité et de l'autorité morale de l'archevêque. Mais heureusement l'extrême gauche n'a pas jusqu'ici fait preuve d'un génie particulier de la manœuvre politique* ».

Un ancien assistant de Mgr Romero, qui entend conserver l'anonymat pour des raisons de sécurité, estime quant à lui que : « *L'assassinat de l'archevêque risque de radicaliser un secteur entier de la population qui croyait dans les droits de l'homme et à la non-violence.* »

Les milieux diplomatiques semblent croire que ceux qui se reconnaissaient en Mgr Romero sont trop modérés pour se joindre à la gauche de plus en plus radicale. Mais un membre du gouvernement a déclaré mercredi que cette dernière « *apparaît comme une solution de rechange à un nombre croissant de Salvadoriens* ». — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*



EUROPE

Union soviétique

Administratrice du Fonds d'aide aux prisonniers politiques
Mme Malva Landa est condamnée à cinq ans de relégation

De notre correspondant

Moscou. — Mme Malva Landa a été condamnée, le mercredi 26 mars, à cinq ans de relégation par le tribunal de Vladimir, ville située à 200 kilomètres à l'est de Moscou. Elle avait été arrêtée il y a deux semaines à Petouchki, petite localité où elle s'était fixée après le retour de son premier exil, car elle n'avait pas le droit d'habiter dans la capitale soviétique.

Depuis quelques mois, elle était l'objet d'une enquête, pour « *diffusion de fausses informations et de calomnies sur le système politique et social de l'U.R.S.S.* ». Seul son fils a été autorisé à assister à son procès, qui n'a duré qu'une *journée. Selon des sources* dissidentes, les amis de Mme Landa ont été refoulés par les forces de police en faction devant la salle du tribunal. Aucun journaliste étranger en poste à Moscou n'a pu se rendre à Vladimir, ville touristique qui est largement fréquentée par les voyageurs d'Intourist.

Mme Landa a assuré seule sa défense, refusant le secours d'un avocat. Avant de remonter dans le fourgon cellulaire qui la ramenait en prison, elle a eu le temps de crier à ses amis de « *transmettre ses amitiés à André Sakharov* ». Elle était une des militantes les plus actives du Mouvement pour les droits de l'homme, membre du Groupe de surveillance de l'application des accords d'Helsinki, et administratrice du Fonds d'aide aux prisonniers politiques et à *leurs familles*.

Elle avait été déjà condamnée au début de 1977 à deux ans de relégation pour « *tentative de destruction de biens sociaux* ». *Elle avait été accusée* d'avoir mis volontairement le feu à la pièce dont elle disposait dans un appartement communautaire de Moscou. N'étant pas une *condamnée « politique »*, elle avait bénéficié de l'amnistie décrétée à l'occasion du soixantième anniversaire de la Révolution d'octobre.

La nouvelle condamnation de Mme Malva Landa est le dernier épisode de la lutte contre le mouvement dissident.

La répression frappe tous les groupes de toutes les tendances. L'objectif est sans doute de faire « *place nette* » avant les Jeux olympiques pour que cette grande « *fête de la paix et de l'amitié des peuples* » ne soit pas gênée par des trublions.

Mais il s'agit aussi pour les autorités de couper les contestataires de tout contact avec les étrangers présents à Moscou, car ces contacts leur permettaient de transmettre des informations sur *la situation des droits* de l'homme en U.R.S.S. — D. V.

République démocratique allemande

SELON UN QUOTIDIEN SUÉDOIS
Un haut fonctionnaire est-allemand à l'UNESCO est hospitalisé de force à Berlin-Est

De notre correspondant

Stockholm. — Selon le quotidien indépendant suédois *Dagens Nyheter*, M. Percy Stulz, sociologue et anthropologue est-allemand, *fonctionnaire de l'UNESCO*, a été appréhendé par les autorités de son pays (*le Monde* du 26 mars), puis hospitalisé contre sa volonté dans un établissement de Berlin-Est. Le journal publie, ce jeudi 27 mars, les extraits d'une lettre manuscrite adressée par M. Stulz au directeur général de l'UNESCO, M. Amadou M'Bow, et datée du 10 mars.

Le sociologue y explique qu'il a quitté Paris le 7 mars pour participer à une réunion de la commission est-allemande de l'UNESCO. Peu après cette conférence, il a été arrêté par des agents du ministère de la sécurité et interrogé à plusieurs reprises les 8 et 9 mars.

Les autorités lui ont fait savoir *que son épouse était* accusée d'avoir aidé une personne à fuir de la République démocratique allemande. M. Stulz affirma ne rien savoir de cette affaire et conseilla au ministère de se mettre en contact avec sa femme par l'intermédiaire de l'ambassade de la R.D.A. à Paris. Il demanda également à pouvoir regagner la *capitale française pour reprendre* son travail. Les autorités lui retirèrent alors son passeport diplomatique des Nations unies, et l'obligèrent à signer un document selon lequel « *M. Stulz accepte volontairement d'être hospitalisé pour soins* ».

Il fut conduit au service 2-A à l'hôpital gouvernemental (Scharlnhorststrasse 36, Berlin 104) d'où il écrit le 10 mars au directeur général de l'UNESCO : « *A mon épouse et à mes beaux-parents, je suis tenu de dire que j'ai été frappé d'un infarctus et que je souffre de fatigue générale, mais je peux vous assurer que je me sens en parfaite santé. Ma tension artérielle est de 15-10. Les médicaments qui me sont administrés me rendent très affaibli et apathique. Prétextant une maladie, les autorités est-allemandes veulent probablement me forcer à quitter l'UNESCO, et obliger mon épouse et ma fille de sept ans à venir me rejoindre à Berlin. Mais je vous certifie que mon voeu le plus cher est de poursuivre mes travaux à l'UNESCO.* »

M. Percy Stulz achève sa lettre en demandant à M. M'Bow de faire tout ce qui est en son pouvoir pour qu'il puisse être réuni à sa famille à Paris.

ALAIN DEBOVE.

Italie

M. Cossiga est sur le point de constituer un gouvernement avec les socialistes et les républicains

De notre correspondant

Rome. — L'Italie aura-t-elle un gouvernement dès la semaine prochaine ? Une bonne partie de la classe politique commence à y croire. Démissionnaire le 19 mars et pressenti à peine quatre jours plus tard pour former un nouveau cabinet, M. Francesco Cossiga (démocrate-chrétien) semble désormais bien près de réussir. Son second gouvernement consécutif devrait être composé de démocrates-chrétiens, de socialistes et de représentants du petit parti républicain.

Cette trente-huitième crise politique en trente-cinq ans s'annonce déjà — sauf coup de théâtre — comme la plus brève depuis la *guerre. Ce tour de force* de M. Cossiga ne s'explique pas seulement par la volonté active du chef de l'Etat, le socialiste M. Sandro Pertini, de combler le *vide institutionnel une semaine* après que trois magistrats aient été assassinés coup sur coup par les terroristes. Il y a la nécessité pour l'Italie de rester fidèle à *ses engagements* internationaux, alors qu'elle détient depuis janvier et pour six mois la présidence du conseil des ministres de la C.E.E., et doit aussi organiser *à Venise, en juin prochain*, un sommet des pays industrialisés. La peur de nouvelles élections anticipées n'a pas peu contribué à la solution.

Depuis le passage des communistes à l'opposition, en janvier 1979, le parti socialiste, avec ses 10 % de suffrages, est devenu l'appoint indispensable de toute majorité. Il avait fait tomber le cabinet la semaine dernière, mais son secrétaire général, M. Bettino Craxi, a réussi à obtenir, samedi 22 mars, au comité central du P.S.I., une mince majorité (60 % des mandats) pour gouverner au côté de la démocratie-chrétienne.

M. Craxi s'est fait fort d'obtenir de la démocratie-chrétienne, aussi bien une partie dans le partage des portefeuilles que le principe d'une alternance à la présidence du conseil, c'est-à-dire la promesse qu'un jour, un « non-démocrate - chrétien » pourrait, pour la première *fois, former* un cabinet.

La direction de la démocratie chrétienne, consciente du « fait nouveau » que représente cette *stratégie de M. Craxi*, a donné lundi son accord à M. Cossiga et a même retrouvé son unité.

Tout n'est pourtant pas encore réglé. A la fin de cette semaine, les *républicains*, les *démocrates*-chrétiens et les socialistes devront discuter du programme et de la répartition des ministères. Reste que la « formule » de gouvernement *semble avoir été* trouvée : un cabinet tripartite dirigé par M. Francesco Cossiga. Mais les petits partis, social-démocrate et libéral, violemment hostiles au P.C.I. et à *tout ce qui* serait l'« antichambre du compromis historique », sont remplacés par les socialistes et les républicains, assez ouverts au débat *avec le parti de M. Berlinguer*.

En outre, contrairement au cabinet précédent qui ne tenait que grâce à l'abstention à la Chambre des socialistes et des *républicains, cette équipe* bénéficierait d'une véritable majorité.

(Intérim.)

Belgique

Le professeur François Perin renonce à son mandat de sénateur

De notre correspondant

Bruxelles. — Toujours considéré comme l'enfant terrible de la politique belge, le professeur François Perin, cinquante-neuf ans, a démissionné de son mandat de sénateur en expliquant, le mercredi 26 mars, qu'il ne croyait plus ni aux institutions ni à l'avenir de la Belgique.

C'est l'impasse, a dit en substance l'ancien ministre des réformes institutionnelles, dans une déclaration à la radio. « *Il n'y aura jamais d'entente possible avec les extrémistes flamands. La Belgique est trop petite, elle n'a pas les moyens de laisser, ou, de faire coexister, à la fois une nation flamande et une nation belge. C'est fini maintenant. Mon seul espoir est que la séparation qui devient inévitable se fasse pacifiquement par la négociation.* »

Le sénateur Perin a pris cette décision au moment précis où la Haute Assemblée, une fois de plus, s'embourbait dans la régionalisation. Le gouvernement n'a pas réussi à faire voter un article important de son projet concernant le statut de Bruxelles et pour lequel il fallait une majorité des deux tiers des voix.

En fait le premier ministre a été désavoué par une fraction de son propre parti, celui des sociaux-chrétiens (C.V.P.). Par réaction, les francophones ont bloqué aussitôt la discussion de *la « loi-programme » dans l'autre* Assemblée, la Chambre des représentants. Les socialistes francophones avaient en effet exigé dès le début le parallélisme : ils ne voteront l'austérité qu'en échange du vote de la régionalisation par les sociaux-chrétiens flamands.

Le professeur Perin a connu une carrière politique mouvementée. Il est passé de l'extrême gauche à l'extrême droite. En 1965, *il avait fondé le parti* wallon, ensuite le Rassemblement wallon et après un passage dans le cabinet présidé par M. Tindemans, il avait rejoint le parti libéral P.R.L.W. (Parti pour la réforme et la liberté en Wallonie).

P. de V.

Chypre

M. Denktash pose de nouvelles conditions à la reprise des pourparlers intercommunautaires

De notre correspondant

Nicosie. — *M. Callndo Pohl*, représentant spécial du secrétaire *général* de l'ONU à Chypre, a rencontré à nouveau le mercredi 26 mars à Nicosie M. Raouf Denktash, le leader chypriote turc, dans une « *tentative ultime de rompre l'impasse dans le problème de Chypre et de rétablir le dialogue entre les deux communautés de l'île* ». Selon une source des Nations unies dans la capitale chypriote, « *les perspectives de reprise des pourparlers intercommunautaires d'ici au 31 mars sont pratiquement inexistantes* ». C'est à cette date que le secrétaire général de l'ONU est tenu de présenter un rapport au Conseil de sécurité sur le progrès réalisé vers une relance de la négociation entre les deux parties. Le dirigeant chypriote turc continue d'insister sur l'acceptation préalable par la partie chypriote grecque de trois conditions avant la reprise de ces pourparlers. « *L'acceptation préalable des conditions de M. Denktash*, déclare M. Nicos Rolandis, ministre chypriote des affaires étrangères, *signifierait l'acceptation de la situation* de facto *actuelle, c'est-à-dire de la partition de Chypre.* »

M. Denktash exige l'acceptation d'une fédération bizonale, c'est-à-dire la création de deux zones totalement indépendantes séparées par une frontière ; la garantie de la sécurité de la communauté turque comme entité communautaire par la présence de troupes turques ; enfin l'abandon par la partie chypriote grecque de la dernière résolution de l'ONU sur Chypre qui reconnaît la souveraineté du gouvernement du président Kyprianou sur l'ensemble du territoire de l'île et l'acceptation du principe de l'association égale des deux communautés *dans toutes* les *affaires* d'Etat, alors que les Chypriotes turcs représentent 18 % et les Chypriotes grecs 80 % de la population de l'île. M. Denktash demande au secrétaire général de l'ONU « *d'adopter ces positions et de les mentionner dans la déclaration d'ouverture des pourparlers intercommunautaires* ».

M. Rolandis estime qu'il s'agit là d'un nouvel accord alors que le cadre et les bases du règlement du problème ont été définis par l'accord Makarios-Denktash de 1977 et celui conclu entre MM. Kyprianou et Denktash en mai 1979.

La dernière résolution de l'Assemblée générale de l'ONU prévoit que le 31 mars, en l'absence de tout progrès pour une reprise des pourparlers entre les deux communautés, le président de la session actuelle de l'Assemblée générale procédera à la constitution d'une commission de sept membres chargée d'assister le secrétaire général dans sa tâche visant à promouvoir un règlement du problème.

M. Denktash se plaît à répéter que la mise sur pied de cette commission « *retardera la solution du problème* ». Il menace de proclamer un *Etat* séparé chypriote turc. On se demande dans ces conditions si le sabotage systématique de tous les efforts de l'ONU pour une reprise des pourparlers n'entre pas dans un tel plan.

DIMITRI ANDREOU.

A travers le monde

Centrafrique

- LE PRESIDENT DACKO a été reçu, ce jeudi 27 mars, par M. Raymond Barre en présence de M. Robert Galley, ministre de la coopération. M. Dacko devait de nouveau s'entretenir avec M. Giscard d'Estaing ce jeudi avant de regagner Bangui vendredi.

Irlande

- UN MEMBRE DE L'IRA PROVISOIRE, M. Bernard McGinn, âgé de vingt-deux ans et condamné en 1979 par contumace à dix ans de prison pour détention d'explosifs, a pris en otages, mardi 25 mars, un couple et son enfant, chez lesquels *il résidait, à Dundalk, en République d'Irlande*, non loin de la frontière avec l'Eire. Il réclamait un sauf-conduit pour quitter l'Irlande. M. McGinn s'est finalement rendu aux importantes forces de police qui avaient pris place autour de la maison, après avoir parlementé avec un prêtre catholique ami de sa famille. Le siège a duré une trentaine d'heures. — *(A.F.P., Reuter.)*

Tchécoslovaquie

- L'AMBASSADE DE FRANCE et l'Institut français à Prague sont l'objet, depuis quelques jours, d'une surveillance particulière de la police. Des véhicules de la police sont stationnés devant les bâtiments et tout visiteur est invité par les agents à présenter ses papiers *d'identité*. La mission diplomatique française serait menacée d'une opération terroriste arabe, croit-on savoir à Prague. Interrogée à ce sujet, l'ambassade de France s'est refusée à tout commentaire. — *(A.F.P.)*

Zaïre

- M. OLIVIER GISCARD D'ESTAING, président du Centre européen de coopération *internationale*, a été élevé au grade de commandeur de l'ordre du Léopard zaïrois par le président Mobutu Sese Seko, a-t-on appris, mercredi 26 mars, de source officielle à Kinshasa. Cette distinction, qui sera remise au cours d'une cérémonie officielle au frère du président de la République française, est la plus élevée dans la hiérarchie des ordres zaïrois. — *(R.F.P.)*

Le Monde

politique

LES JOURNÉES PARLEMENTAIRES DU R.P.R.

Les gaullistes sont conscients des difficultés de la participation

Arrivé mercredi soir 26 mars à Saint-Raphaël, venant de Strasbourg, pour participer au traditionnel dîner de presse des Journées parlementaires du R.P.R., M. Jacques Chirac devait prononcer vendredi le discours de clôture.

Le président du mouvement gaulliste, qui se gardera de parler de la conjoncture parlementaire, entend conserver le ton serein dont il a décidé d'user depuis le début de l'année. Spontanément portés à critiquer le président de la République et M. Barre, les élus gaullistes, dans leur majorité, admettent cependant que leur leader adopte maintenant un comportement plus distant et observe une attitude plus passive. Ils n'en ont été que plus surpris d'entendre, mercredi, M. Yves Guéna affirmer qu'il se sent « plus à l'aise dans sa peau de gaulliste que l'on doit l'être dans une défroque de centriste ». En demandant que « la confiance, la circonspection et le contrôle » remplacent désormais, de la part du R.P.R., « la méfiance, le harcèlement et l'abstention », le député de la Dordogne a recueilli l'approbation de ceux — minoritaires il est vrai — qui reprochent à leurs dirigeants un certain manque de cohérence.

Ces journées parlementaires sont en réalité pour les gaullistes celles de l'attente, et il en sera ainsi tant que leur porte-drapeau dans l'élection présidentielle ne se sera pas découvert. Ils ont donc voulu marquer leur originalité et rappeler leur identité.

Refusant de traiter de la politique étrangère ou de la situation économique internationale, qui les auraient conduits à critiquer le chef de l'Etat, les parlementaires du R.P.R. se sont, en quelque sorte, rabattus sur la participation, thème vénérable et objectif toujours souhaité depuis près de quarante ans. Ils ne pouvaient naturellement pas refuser la perche tendue par le gouvernement, qui a accepté que des propositions de loi émanant de leurs élus soient discutées au Parlement. Mais ils abordent ce débat avec un certain embarras, conscients que la participation ne correspond ni totalement aux vœux des syndicats ouvriers ni à ceux du patronat. Ils savent aussi que le gouvernement, tout autant que leur alliés giscardiens, risque fort d'atténuer la portée de leurs propositions.

ANDRÉ PASSERON.

De notre envoyé spécial

Saint-Raphaël. — Après le discours prononcé dans la matinée par M. Claude Labbé *(le Monde* du 27 mars), un débat s'engage mercredi après-midi 26 mars sur la participation. M. Falala, député de la Marne, donne lecture des seize propositions de loi que le R.P.R. juge prioritaires et qui concernent notamment, outre la participation, la famille, le travail clandestin, la promotion des petites et moyennes entreprises, l'épargne, l'aide aux entreprises en difficulté, le minimum vieillesse, etc.

M. Labbé annonce la présence dans la salle de réunion de MM. Peyrefitte, garde des sceaux, Matteoli, ministre du travail, Legendre, Becam, Limouzy et Mourot, secrétaires d'Etat.

M. Jean-Pierre Delalande, député du Val-d'Oise, rapporteur de la proposition de loi du R.P.R. sur la participation, prend ensuite la parole. « *L'objectif de la participation*, déclare-t-il, *est de dépasser la révolution bourgeoise de 1789, notre texte vise notamment à élargir la participation aux bénéfices (...). Il faudra passer à une nouvelle étape où, dès lors qu'il y aura augmentation de capital — fruit commun des apporteurs de capital et des apporteurs de travail — celle-ci devra être répartie également entre eux et automatiquement.* » Le député du Val-d'Oise ajoute que la création de la société d'actionnariat salarié n'est envisagée qu'à titre facultatif et que, dans les sociétés à conseil de surveillance et à directoire, pourraient être élus deux cadres au conseil de surveillance.

M. René Caille déclare : « *Si, sur la participation, nous avons fait plus de boucan que de pas en avant, c'est parce qu'un certain nombre d'entre nous semblent être plus préoccupés d'électoralisme.* » Après que M. Pierre Lataillade, député de la Gironde, eut estimé que la participation est « *la seule chance du monde du travail* », M. Marc Lauriol, député des Yvelines, indique notamment que 16,5 milliards ont été distribués aux salariés ou « *mis en réserve* » entre 1967 et 1978, cette masse financière ayant été répartie dans onze mille cinq cents entreprises. « *Dire que c'est dérisoire revient à déformer la réalité* », ajoute-t-il.

M. Philippe Seguin, député des Vosges, estime que le R.P.R. est confronté à un défi. « *Cela fait des années que nous en parlons et brusquement on nous dit « Chiche ! ». Alors, même si on peut s'interroger à bon droit sur la sincérité des intentions et des arrière-pensées, nous sommes attendus !* » M. Seguin note que la participation « *ne figure pas au tout premier rang des préoccupations des travailleurs* » et interroge : « *Les travailleurs ne risquent-ils pas de rire aux éclats !* »

Après les interventions de MM. Jean Cherioux, sénateur de Paris, et Michel Cointat, député d'Ille-et-Vilaine, M. Jean Matteoli, ministre du travail, souligne : « *Les syndicats dits représentatifs constituent pour nous les interlocuteurs les plus valables. Nous n'avons aucun intérêt à nous retrouver face à des syndicats-« édredons ». Aux chefs d'entreprise, nous pouvons dire que l'évolution est telle que les exigences des uns et des autres, notamment des travailleurs, deviendront légitimement de plus en plus grandes et qu'il faudra bien les satisfaire, sauf de risquer une explosion. Quant aux syndicats, s'ils n'adhèrent pas à nos projets de participation, ils finiront un jour par être dépassés par les événements.* » Le ministre du travail insiste sur la nécessité d'agir avec « *prudence* » et ajoute : « *Au poste où je suis, j'ai l'ambition de pousser ces textes avec énergie, quelle que soit leur origine : ce sera ma participation, peut-être la dernière, peut-être pas, à ce grand projet de la participation qui aura été toute notre vie de gaullistes.* »

M. Yves Guéna, député de la Dordogne, ancien conseiller politique du R.P.R., traite de l'orientation du mouvement gaulliste par rapport au gouvernement. Il estime que les gaullistes n'ont pas toujours correctement analysé le résultat des élections législatives de 1978, qui a, selon lui, été marqué par une « *victoire relative du R.P.R.* » A propos des élections européennes, il indique : « *Malgré la leçon des législatives, nous allions tenter, une fois encore, de remettre en cause l'équilibre d'un dispositif politique, et cette fois de façon ouverte, avec des erreurs de tactique et de vocabulaire. Ainsi vîmes-nous se détacher de nous une partie de nos électeurs. De premier parti de France, nous devenions, au soir du 10 juin 1979, le quatrième.* »

M. Guéna observe que la session budgétaire qui suivit fut marquée par une « *nouvelle et vaine offensive du R.P.R.* » et ajoute : « *A poursuivre dans cette voie, je me demande où nous en serions réduits dans quelques mois.* » Il affirme que le mouvement gaulliste doit changer d'attitude vis-à-vis de la majorité et de l'exécutif. « *Je constate comme vous tous*, note-t-il, *que chaque fois que nous parlons un langage majoritaire nous gagnons dans l'opinion.* »

Pour M. Guéna, les gaullistes doivent durer « *en attendant d'autres occasions* » et il se déclare persuadé, d'autre part, que les institutions ont été maintenues. « *L'usage répété de l'article 49-3* (au cours de la dernière session budgétaire), ajoute-t-il, *n'est pas le signe de la dérive de nos institutions mais de la dégradation de la majorité.* » « *Je constate aussi*, assure-t-il, *que la volonté existe de maintenir pour la France une politique étrangère indépendante.* »

M. Guéna conclut sur ce point en déclarant : « *En somme, face à la politique menée par l'exécutif, je me sens plus à l'aise dans ma peau de gaulliste qu'on doit l'être, je suppose, dans une défroque de centriste.* » « *Depuis deux ans*, poursuit-il, *nous sommes allés de la méfiance au harcèlement et à l'abstention. Je propose que désormais notre démarche soit : confiance, circonspection, contrôle.* »

Enfin, évoquant le statut des ministres R.P.R., l'ancien conseiller politique de M. Chirac observe : « *Si nous continuons à rejeter — et parfois avec quelle véhémence, — comme impurs, nos compagnons membres du gouvernement, c'est que nous aurons choisi de poursuivre la stratégie inaugurée en avril 1978 et qui nous a valu tant de mécontents.* »

Répondant à M. Guéna, M. Claude Labbé déclare : « *Je n'ai pas eu l'impression que depuis sept ans il y ait eu au sein du groupe des problèmes tels que ceux évoqués par Yves Guéna !* »

Après avoir affirmé que le R.P.R. est « dans un mouvement d'ascension considérable », le président du groupe estime que le fait pour les ministres gaullistes de revenir dans les instances du R.P.R. suppose un corollaire : « *que les ministres soutiennent le candidat à l'Elysée qui sera lui-même soutenu par le R.P.R.* ».

LAURENT ZECCHINI.

M. DEBRÉ QUITTE LES JOURNÉES

M. Michel Debré a décidé, jeudi 27 mars en fin de matinée, de quitter les journées parlementaires du R.P.R. et de regagner Paris vendredi. L'ancien premier ministre a déclaré : « *Je suis tombé dans un guet-apens. En effet, je trouve déplacés les propos tenus par M. Claude Labbé lors du dîner de presse, mercredi soir, lorsqu'il a déclaré que, en tant que président du groupe et conseiller politique du R.P.R., il se considérait comme habilité à dire que M. Chirac était le seul candidat possible du mouvement. J'estime que cette déclaration n'est pas supportable pour moi.* »

Au cours du dîner de presse offert par les responsables du R.P.R. mercredi soir, les journalistes avaient posé de nombreuses questions sur l'élection présidentielle pour tenter de connaître les intentions des gaullistes M. Pons, secrétaire général du mouvement avait expliqué — assez laborieusement — que la richesse du R.P.R. en élus, en cadres, en militants, fait que le recrutement d'un candidat à l'Elysée ne lui pose pas de problèmes. Il n'avait guère convaincu. M. Chirac avait jugé que les questions directes sur sa candidature étaient décidément « *tout en finesse* » et il n'en avait pas dit plus.

M. Claude Labbé, quant à lui, n'avait pas caché que, « *à son avis personnel, Jacques Chirac est le meilleur candidat* ». M. Michel Debré, non sans vivacité, l'avait alors interrompu : « *C'est une affaire personnelle* », avait-il dit, montrant ainsi qu'entre M. Chirac et lui il y a bien une concurrence d'homme à homme.

En somme, au R.P.R., il n'y a pas, semble-t-il, de questions de principes, mais il y a peut-être des problèmes de personnes... — A. P.

[Précisons toutefois que M. Eymard-Duvernay, député, suppléant de M. Peyrefitte, garde des sceaux, arrivant, jeudi matin, par le train de Paris à Saint-Raphaël — et donc dans l'ignorance de ce qui s'était dit, la veille au soir, lors du dîner de presse —, nous a indiqué qu'il était au courant depuis plusieurs jours de l'absence prévue de M. Debré lors du meeting de vendredi soir, au cours duquel M. Chirac doit prendre la parole. La décision de M. Debré ne procéderait donc pas, apparemment, d'un mouvement d'humeur. — L. Z.]

LE PROGRAMME DE LA SESSION DE PRINTEMPS

L'hôtel Matignon ne discerne aucun motif de conflit majeur avec le R.P.R.

M. Raymond Barre, qui n'a pas été invité à Saint-Raphaël, devra se contenter de la lecture des journaux et du compte rendu qui lui sera fait par le ministre du travail et de la participation pour savoir quelles sont exactement les velléités des députés gaullistes avant l'ouverture de la session parlementaire de printemps. Pour l'instant, à l'hôtel Matignon, on tient le même langage que M. Claude Labbé, il y a quelques jours, après son entretien avec le premier ministre *(le Monde* du 21 mars), pour souligner que le programme de travail de l'Assemblée nationale ne comporte *a priori* aucun motif de conflit majeur entre le gouvernement et le R.P.R.

Les principaux débats seront consacrés, en effet, à des sujets qui figurent, depuis longtemps, parmi les préoccupations essentielles du R.P.R. : la participation, la politique familiale et les problèmes de la Sécurité sociale.

Comme prévu, le débat sur la participation, qui doit avoir lieu courant avril, s'engagera à partir du projet de loi sur la distribution gratuite d'actions aux salariés des entreprises et de la proposition de loi du R.P.R. sur « *l'intéressement des travailleurs au capital, aux fruits de l'expansion et de la gestion des entreprises* ».

Le débat de politique familiale, début mai, permettra aux députés d'examiner successivement les différents projets de la loi récemment adoptés par le conseil des ministres (regroupement en un seul versement des allocations postnatales, allongement des congés de maternité, amélioration des dispositions relatives à l'accueil dans les équipements collectifs des enfants des mères de famille nombreuse, extension aux mères se consacrant à l'éducation de leurs enfants des facilités d'accès aux universités). Les députés auront l'occasion d'intégrer éventuellement aux discussions, sous forme d'amendements, certains des éléments contenus dans les nombreuses propositions de loi déposées, en la matière, par les différents groupes.

La proposition de loi de M. Henry Berger (R.P.R.) sur la Sécurité sociale, qui préconise des réformes importantes, sera examinée à la fin de mai ou au début de juin.

Le gouvernement utilisera la procédure d'urgence pour les textes relatifs à la participation et, vraisemblablement pour l'examen, fin avril, du projet de loi sur la formation en alternance, qui vise à permettre d'allier une activité en entreprise et une formation théorique. A l'occasion de la discussion de ce dernier texte, le gouvernement pourrait également retenir le « *contrat d'emploi-insertion* » suggéré dans la proposition de loi n° 714, déposée par le R.P.R.

A l'hôtel Matignon, on estime donc qu'il n'existe pour le moment aucune raison de penser que le premier ministre pourrait être contraint, au cours de cette session, de recourir à nouveau « *aux grands moyens* », c'est-à-dire à l'article 49 alinéa 3 de la Constitution, donnant au premier ministre la possibilité d'engager la responsabilité du gouvernement devant l'Assemblée nationale.

Il reste qu'entre M. Barre et le R.P.R., le dialogue demeure difficile. Dans une interview publiée par *Paris-Match* du 4 avril, M. Labbé déclare notamment, à propos du nouvel hommage rendu le 23 mars, à Lyon, par M. Giscard d'Estaing à « *la compétence, la détermination, le courage* » du premier ministre : « *Il est possible que certains lui reconnaissent ces qualités. Il n'empêche qu'à certains moments, auprès de Raymond Barre, on a l'impression de se retrouver aux côtés du capitaine du film* Ouragan sur le Caine, *qui reste sourd à tous les conseils et à tous les avis et n'entend suivre d'autre route que la sienne. Jusqu'au jour où arrive l'ouragan...* » (1).

(1) Il s'agit d'un film d'Edward Dmytryk tourné dans les années 50, dans lequel le rôle du capitaine entêté est tenu par Humphrey Bogart.

NOMINATIONS AUX AFFAIRES ÉTRANGÈRES

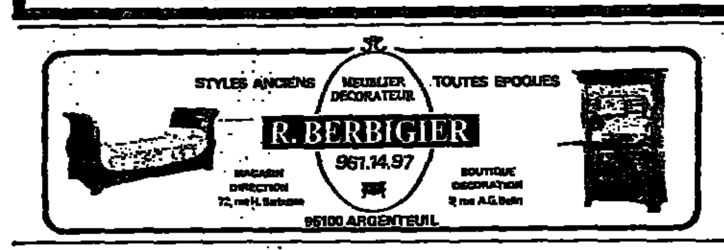
- **M. Jean-Pierre Brunet ambassadeur de France.**
- **MM. Jean Herly et Jacques Martin conseillers du gouvernement**

Sur décision du conseil des ministres de mercredi 27 mars, M. Jean-Pierre Brunet est élevé à la dignité d'ambassadeur de France ; M. Jean Herly et M. Jacques Martin sont nommés conseillers du gouvernement. M. Martin est chargé de coordonner les travaux préparatoires à la conférence prévue à Madrid pour l'automne prochain sur la sécurité et la coopération en Europe (suite des conférences d'Helsinki de 1975 et de Belgrade de 1977).

[Né en 1920, ancien élève de l'Ecole navale, engagé en septembre 1940 dans les Forces navales françaises libres, M. Brunet a été en poste à Londres, à Washington, à Bruxelles auprès des Communautés européennes et aux affaires économiques du Quai d'Orsay, qu'il a dirigées pendant neuf ans. Après avoir été ambassadeur à Tokyo (1975), il est depuis 1977 ambassadeur à Bonn.]

[M. Jean Herly, né en 1920, ancien élève de l'Ecole de la France d'outre-mer, est entré en 1958 dans les services diplomatiques. Il a été en poste à Tokyo, à Alger, à Düsseldorf et à la direction des relations culturelles, et a été ambassadeur à Bangui (1966-1969), en Israël (1973-1977) et au Maroc (1978-1979).]

[Né en 1922, M. Jacques Martin, ancien élève de l'ENA, a été en poste à l'administration centrale (relations culturelles, secrétariat général), à Varsovie et à Washington. Chargé des questions atomiques au ministère des affaires étrangères de 1957 à 1969, il a été ensuite secrétaire général adjoint de la défense nationale (1970) et ambassadeur à Belgrade (1977-1979).]



POLITIQUE

LE COMMUNIQUÉ OFFICIEL DU CONSEIL DES MINISTRES

Le conseil des ministres réuni le mercredi 26 mars 1980 au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing, a évoqué l'action en faveur des *familles*, la situation économique de la *France, le Conseil européen*, les montants compensatoires monétaires et la conférence de Madrid. Il a en outre traité les questions suivantes :

● LES DROITS SOCIAUX DES CHOMEURS

Le ministre de la santé et de la Sécurité sociale et le ministre du *travail et de la participation ont* exposé au conseil des ministres le contenu des décrets d'application de la loi du 28 décembre 1979 relative au maintien des droits sociaux, dont la publication est intervenue ce mercredi 26 mars.

Ces textes sont une partie du programme du gouvernement tendant à permettre à l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) d'exercer sa mission, qui est de trouver des emplois à ceux qui en cherchent. L'A.N.P.E. est *ainsi déchargée* de la gestion de la couverture sociale des travailleurs sans emploi, qui relève désormais exclusivement des organismes de Sécurité sociale.

Les chômeurs indemnisés par les Associations pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (ASSEDIC) continuent de bénéficier d'une couverture sociale gratuite, mais ce n'est plus l'A.N.P.E. qui effectuera les formalités administratives nécessaires vis-à-vis de la Sécurité *sociale. Les mandats de paiement*, délivrés par les ASSEDIC aux bénéficiaires des aides au chômage, serviront de justificatifs auprès des caisses d'assurance maladie. En ce qui concerne *l'assurance vieillesse*, et pour le calcul des droits à retraite, les ASSEDIC se chargeront de faire valider les périodes de chômage indemnisées comme périodes d'activité.

Pour les personnes qui ont cessé d'être indemnisées ou qui n'ont pas droit à indemnisation, le droit à la Sécurité sociale est également *indépendant de l'inscription* à l'A.N.P.E. Ce droit est automatique et gratuit pendant les douze mois suivant la fin de l'affiliation à la Sécurité sociale. En matière d'assurance-vieillesse, la validation des périodes d'inactivité est prolongée de la même durée. Toutefois, dans le cas des personnes âgées de cinquante-cinq ans, la prolongation atteint cinq ans. A l'expiration de ces délais, c'est le régime de l'assurance personnelle qui s'ap*plique*. Les *cotisations* alors dues par les assurés sociaux pourront, le cas échéant, être prises en charge par les caisses d'allocations familiales ou par l'aide sociale.

(Lire page 40.)

● LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET LE DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

Le premier ministre a présenté une communication au conseil des ministres sur la politique de la recherche *scientifique et du développement* technologique, qui sont une activité essentielle de la vie nationale : facteurs décisifs de progrès économique, d'amélioration du bien-être social et de *succès dans* la compétition internationale. Ils contribuent au rayonnement de la France.

En fonction de ces enjeux, les objectifs de la politique de la recherche ont été *définis, lors des conseils* restreints des 28 février et 3 novembre 1975 : développer la recherche fondamentale et améliorer la qualité des recherches appliquées ; adapter *les structures* des organismes publics de recherche aux nouvelles orientations ; assurer la croissance des moyens consacrés à la *recherche.*

Conformément à ces lignes directrices :

— Le nombre de postes de chercheurs a crû régulièrement au cours *des cinq dernières années,* de plus de 3 % en moyenne ;

— Les crédits d'investissement de la recherche ont crû plus rapidement au cours des cinq dernières années que ceux des autres budgets civils.

En 1977, la responsabilité de la conduite de la politique de la recherche *scientifique* et *technique* a été rattachée directement au premier ministre et confiée au secrétaire d'Etat à la recherche. Une réforme du C.N.R.S. a été engagée *en 1979. En 1980*, le *statut* des chercheurs a été rénové en vue d'accroître leur mobilité et d'améliorer leurs perspectives de carrière.

Le conseil central de planification du 26 juillet 1979 a fixé les grandes orientations de la recherche pour la prochaine décennie : développer la prospective scientifique et *technique* ; favoriser l'orientation vers la recherche des jeunes diplômés ; favoriser les applications des recherches lorsqu'elles sont arrivées à *maturité* ; *assurer* la *croissance*, au cours des prochaines années, des crédits de la recherche, afin de situer notre pays au niveau des pays industrialisés les plus actifs dans la *recherche.*

Le premier ministre a présenté au conseil des ministres les décisions prises en ce qui concerne les modalités de gestion et de financement de la recherche publique :

— Les crédits civils pour la recherche fondamentale et finalisée sont regroupés dans l'enveloppe *interministérielle de recherche* qui relève de la délégation générale à la recherche scientifique et technique, sous l'autorité du secrétaire d'Etat à la recherche ;

— Les crédits correspondant aux programmes de développement technologique sont gérés *sous la responsabilité* des ministres compétents. *C. programmes*, reposant sur des résultats de recherche déjà largement acquis, seront *définis* et suivis en liaison étroite avec le *secrétariat* d'Etat à la recherche.

La mission d'animation, de planification, de coordination et d'évaluation de la recherche du secrétaire d'Etat est étendue à l'ensemble des organismes publics de recherche et *aux entreprises publiques.*

● LA SESSION PARLEMENTAIRE

Le secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé des relations avec le Parlement a présenté *le* programme de travail de la deuxième session ordinaire de 1979-1980, qui s'ouvrira le 2 avril pour s'achever le 30 juin.

Cette session devrait être marquée par l'examen d'un certain nombre de textes qui sont en cours de discussion devant les deux assemblées. C'est ainsi que la loi d'orientation *agricole, la loi organique* relative au statut de la magistrature, la loi relative aux économies d'énergie et à l'utilisation de la chaleur et celle relative aux matières nucléaires *devraient être définitivement* votées au cours de cette session.

Le Sénat devrait dans le courant du mois d'avril avoir terminé l'examen en première lecture de la loi relative au développement des responsabilités locales.

Les textes concernant la famille et la participation *devraient être examinés* au cours de cette session, ainsi que plusieurs projets de loi relatifs à la réforme du droit des sociétés.

Enfin, le *gouvernement* entend inscrire à l'ordre du jour prioritaire un certain nombre de textes d'origine parlementaire, en particulier les propositions de loi relatives à la *participation*, à la *formation* alternée, celle relative à la protection de candidats à la construction de maisons individuelles, *ainsi* que la proposition de loi portant réforme de la sécurité sociale.

En outre, plusieurs débats seront organisés au cours de la session notamment sur la politique étrangère et sur la recherche.

(Lire page 7.)



Le P.C.F

APRÈS L'AFFAIRE FISZBIN

Le P.C.F. veut illustrer la vitalité de sa fédération parisienne

M. Georges Marchais devait prendre la parole, jeudi soir 27 mars, au cours d'un « rassemblement de lutte et de riposte » organisé porte de Pantin, à Paris. Les droits de l'homme devaient constituer le thème central de ce meeting, qui sera aussi l'occasion d'une manifestation de solidarité autour du secrétaire général du P.C.F., après la relance de la polémique dont son passé est l'objet.

Le bureau confédéral de la C.G.T. a pris position dans cette affaire, mercredi, en dénonçant une « campagne » qui, « par-delà la personne de Georges Marchais, accuse de collaboration les travailleurs français contraints de travailler en Allemagne durant la deuxième guerre mondiale ». La C.G.T. condamne « cette méprisable opération anticommuniste ».

Le rassemblement de la porte de Pantin est aussi l'occasion, pour le P.C.F., de démontrer sa vitalité dans la région parisienne, et notamment dans la capitale, après la crise ouverte au sein de la fédération communiste. Le livre publié par M. Henri Fiszbin, ancien premier secrétaire de cette fédération, n'a guère suscité de réactions de la part des dirigeants communistes, hormis une déclaration de M. Paul Laurent, membre du secrétariat (« le Monde » du 20 mars) M. André Lajoinie, membre du bureau politique, a déclaré, mercredi, sur France-Inter : « On a beau souffler sur cette affaire-là, on n'en fera pas un incendie, ni une tempête ».

Il semble cependant peu probable que la direction du parti prenne le risque, en s'abstenant de répliquer à M. Fiszbin, de paraitre admettre la démarche qui consiste, pour un ancien dirigeant demeuré membre du P.C.F. et conseiller de Paris, à faire connaitre publiquement sont point de vue sur un débat considéré comme tranché par le comité central.

La crise de la fédération communiste de Paris — l'« affaire Fiszbin » — est faite d'une série d'événements déconcertants. Le 9 février 1979, *l'Humanité* annonce que M. Henri Fiszbin, premier secrétaire de la fédération parisienne, démissionne de ses fonctions, « *contraint par son état de santé* » ; il apparaît vite, en dépit des dénégations officielles, que les véritables raisons de ce départ sont politiques. Lors de la conférence fédérale qui, les 30 avril et 1er mai, précède le vingt-troisième congrès, cinq autres secrétaires fédéraux quittent leur poste ; M. Fiszbin est pourtant réélu au comité central par le congrès.

Pendant plusieurs mois, on ne parle plus de la fédération de Paris. Le 29 octobre, le comité fédéral, réuni pour discuter, entre autres points à son ordre du jour, de la démission d'un autre membre du secrétariat, apprend qu'un grave désaccord avait opposé, au mois de janvier, la direction du parti et celle de la fédération. Plus exactement, un désaccord apparaît sur le point de savoir si le secrétariat parisien a été ou non condamné par le bureau politique. Les anciens dirigeants parisiens l'affirment, les dirigeants du parti le nient.

L'affaire est portée, le 8 novembre, devant le comité central, qui approuve l'attitude du bureau politique à l'unanimité, moins une voix contre, celle de M. Fiszbin. C'est un événement (il faut remonter loin dans l'histoire du P.C.F. pour trouver un vote du comité central qui ne soit pas unanime). En voici un autre : M. Fiszbin démissionne de l'instance dirigeante du parti. Cette fois, c'est une « première ». « *On ne démissionne pas du comité central* », avait répliqué Maurice Thorez à M. Marcel Prenant, lorsque celui-ci, en 1949, avait envisagé de se retirer (1).

Le débat s'étend au sein de la fédération et porte sur le refus de la direction de publier la lettre de démission de M. Fiszbin. Au cours des conférences d'arrondissement, réunies fin novembre et début décembre, un tiers des délégués, environ, désapprouvent cette attitude. On s'attend que M. Fiszbin publie lui-même cette lettre ; il n'en fait rien Nouveau silence, que rompt, ces jours-ci, la parution du livre que l'ancien dirigeant parisien a écrit en collaboration avec MM. Maurice Goldring et Jean-Jacques Rosat : *Les bouches s'ouvrent* (2).

Ce titre, allusion à une consigne de Maurice Thorez (« *Que les bouches s'ouvrent...* »), en août 1931, invitant les communistes à débattre après les échecs subis par leur parti, dit assez que ce livre se situe dans la continuité d'une tradition communiste.

Eviter le piège de l'isolement

Il n'est pas le récit d'une déstalinisation individuelle — genre qui appartient à une période révolue, — ni un témoignage sur la vie interne du P.C.F. au cours des dernières années. C'est l'ouvrage d'un responsable politique qui, nullement enclin à enfermer son action dans les limites d'une aventure personnelle ou à tomber dans le piège de l'isolement vindicatif, expose une politique : la sienne, c'est-à-dire celle de son parti ; on imagine mal, en effet, que le premier dirigeant d'une fédération communiste, surtout celle de Paris, puisse en mener une autre. C'est si vrai que la direction du parti affirme, précisément, ne lui avoir jamais adressé un tel reproche. Où pourrait-elle trouver à redire, d'ailleurs, dans ces lignes en lesquelles M. Fiszbin résume l'orientation de la fédération de Paris sous sa responsabilité :

« *La seule manière d'être réellement raisonnables, pensions-nous, était d'être assez « tous » pour nous battre afin que la gauche devînt majoritaire à Paris comme dans le reste du pays, et que le parti communiste conservât en son sein l'influence éminente qu'il avait toujours eue. Pour y parvenir, il était nécessaire que le parti renonçât à rêver une population parisienne selon ses vœux, et qu'il entreprît de progresser parmi la masse des Parisiens tels qu'ils sont, dans les entreprises et les quartiers, selon la diversité des catégories sociales et des sensibilités.* »

M. Fiszbin rappelle ce que furent les résultats de cette action, traduits en termes électoraux par le scrutin municipal de mars 1977 Moins de deux ans plus tard, la direction parisienne subit, place du Colonel-Fabien, la mitraille des critiques du bureau politique. Elle est accusée d'avoir mal appliqué — et même, selon M. Roland Leroy, d'avoir combattu — la politique définie en février 1976, au vingt-deuxième congrès du parti.

Les dirigeants du P.C.F. sont partis d'un constat : quatre circonscriptions sur sept ont été perdues, à Paris, aux élections législatives de mars 1978 Le comité central avait examiné, en décembre 1978, le recul du parti dans la région parisienne, mais les responsables de la capitale ont été seuls convoqués et sermonnés, le 11 janvier, par le bureau politique. Pourtant, note M. Fiszbin, le recul électoral « *était légèrement moins marqué à Paris que dans l'ensemble de la région parisienne* ». Il faut donc chercher ailleurs les motifs qui guident la direction. M. Georges Marchais n'en fait pas mystère : « *Il y a tout lieu de craindre le comportement de la fédération pendant la préparation du congrès* », dit-il au secrétariat parisien.

Après les élections législatives, la discussion avait été intense chez les communistes parisiens, dont la « *grande masse* », selon M. Fiszbin, « *était parvenue à un accord réfléchi avec les orientations fondamentales de la politique menée par le parti* ». Cependant, devant le comité central, réuni les 26 et 27 avril, M. Marchais se refuse à répondre aux questions apparues dans le débat qui a lieu au sein du parti. Il déclare la discussion « *positive* », mais il condamne les critiques, en particulier celles qu'émettent les intellectuels « *assis derrière un bureau* ». M. Fiszbin demande que le comité central tienne compte des « *acquis critiques que la discussion a révélés* ». Il estime que « *si le parti socialiste a bien pris la responsabilité de l'échec de la gauche, cela ne signifie pas pour autant que notre parti ait toujours répondu de la meilleure manière possible à tous les besoins de la bataille* ».

Or les dirigeants du parti ont choisi de combattre l'opposition à laquelle ils s'attendaient, de la part de nombreux communistes, après les décisions prises pendant la période qui avait précédé les élections législatives. Pour cela, ils rejettent toute la responsabilité de ces décisions sur le parti socialiste. En d'autres termes, à les en croire, ils se seraient bornés à tirer les conséquences de l'attitude du P.S., sans prendre aucune initiative qui justifie un examen, et, encore moins, une critique. La discussion est impossible parce qu'il n'y a rien dont on doive discuter.

« On veut savoir, comprendre, discuter »

M. Fiszbin juge ce choix inadapté à l'état du parti tel que l'ont voulu les dirigeants eux-mêmes. « *Depuis des années*, écrit-il, *le parti a proclamé sa volonté de tourner le dos aux comportements périmés. Il a fait appel à l'intelligence et à la capacité de réflexion des militants, à leur lucidité, à leur esprit critique Ses efforts n'ont pas été vains On se détermine de moins en moins à partir d'idées préconçues ou d'une confiance préétablie On veut savoir, comprendre, discuter, jauger les arguments des uns et des autres avant de décider.* » Aller à rebours de cette évolution, c'est prendre le risque de créer un clivage parmi les communistes et de casser les mécanismes qui pouvaient déterminer une expansion de l'audience du parti.

L'attitude de la direction parisienne, exprimée au comité central par M Fiszbin, est suspecte aux yeux des dirigeants du parti, qui le convoquent pour le lui dire, et lui faire comprendre que la préparation du vingt-troisième congrès, à Paris, doit être exemplaire : il ne s'agit pas d'écouter les critiques, mais de les combattre. En outre, la direction du parti souhaite probablement, en obtenant des responsables parisiens qu'ils acquiescent aux accusations portées contre eux, faire la preuve de sa force en montrant que la discipline d'appareil ramène dans le rang les plus audacieux. Ce projet butte sur le refus de M. Fiszbin. En une démarche équivoque — il démissionne, mais il accepte d'en dissimuler les raisons, — le premier secrétaire de la fédération de Paris prolonge, par d'autres moyens, la politique qu'il a été l'un des plus ardents à appliquer.

Il faudra plusieurs mois pour que cette résolution s'affirme, par le refus des responsabilités nouvelles que lui propose M. Marchais au mois de septembre, puis par la démission du comité central, enfin par la publication de ce livre.

Les dirigeants communistes proclament, ces temps-ci, leur goût de la transparence en politique ; mais les militants ne savent toujours pas, près d'un an après, quel débat politique avait décidé de l'éviction de M. Leroy du secrétariat du comité central, en mai 1979. Ils peuvent savoir, en revanche, les raisons pour lesquelles M. Fiszbin a démissionné du comité central.

PATRICK JARREAU.

(1) Marcel Prenant : *Toute une vie à gauche*, édit. Encore, p. 294.
(2) Grasset édit. (voir *le Monde* du 19 mars).

SONDAGE « PRÉSIDENTIEL »

MM. Giscard d'Estaing et Rocard à égalité

Selon un sondage publié par l'hebdomadaire *Paris-Match* et réalisé par Public S.A., les 21 et 22 mars, auprès d'un échantillon de mille personnes représentatif de la population française âgée de dix-huit ans et plus, MM. Valéry Giscard d'Estaing et Michel Rocard seraient à égalité au second tour de l'élection présidentielle si ce scrutin était organisé actuellement. Après avoir distancé son éventuel concurrent ces derniers mois (53 % - 47 % au mois de février selon le même institut), le président sortant se trouve aujourd'hui dans la situation où le plaçaient les enquêtes des mois d'octobre et novembre 1979 (50 % contre 50 %).

Le chef de l'Etat perdrait également un point s'il était opposé, au second tour à M. François Mitterrand ou à M. Georges Marchais, mais il l'emporterait aisément (56 % contre 44 % à M. Mitterrand ; 70 % contre 30 % à M. Marchais). Pour le premier tour, trois hypothèses ont été retenues :

— MM. Giscard d'Estaing, 43 % (contre 42 % en février) ; Mitterrand, 26 % (sans changement) ; Marchais, 18 % (contre 20 %) ; Chirac, 13 % (contre 12 %).

— MM. Giscard d'Estaing, 38 % (sans changement) ; Rocard, 33 % (contre 32 %) ; Marchais, 17 % (contre 16 %) ; Chirac, 12 % (contre 14 %).

— MM. Giscard d'Estaing, 47 % ; Marchais, 21 % ; Chirac, 17 % ; Joxe, 15 % (M. Pierre Joxe, trésorier du parti socialiste apparaît pour la première fois dans cette enquête).

M. Michel Rocard devance toujours M. Mitterrand parmi les candidats « souhaités » du parti socialiste. Mais il est en recul et M. Mitterrand en progrès. Avec 47 %, il perd quatre points et M. Mitterrand, avec 35 %, en gagne huit.

Au parti communiste, la situation de M. Marchais est stable. Au R.P.R., M. Chirac gagne quatre points (43 %), M. Jacques Chaban-Delmas en perd sept (23 %) et M. Michel Debré, deux (11 %), tandis que le vice-amiral d'escadre Philippe de Gaulle, qui apparaît pour la première fois dans cette enquête, se place en quatrième position avec 8 %.

● *M. Didier Bariani*, président du parti radical, a déclaré mercredi 26 mars à Rennes : « *L'idée du juste milieu est infiniment respectable mais, dans la vie politique française, en voulant être au centre, on se retrouve à droite.* » M. Bariani a d'autre part indiqué : « *M. Valéry Giscard d'Estaing est techniquement le meilleur président de la République. Mon soutien à Valéry Giscard d'Estaing n'est pas enthousiaste, il est de raison.* »

Le Monde

société

Le parti communiste dénonce les « carences » du gouvernement dans la lutte contre la drogue

Le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) a été pris à partie mercredi 26 mars par M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du comité central du parti communiste français, qui l'a accusé « de justifier et en définitive d'encourager la consommation de drogue ». Les responsables du P.C.F., inquiets de l'aggravation de la consommation de drogue, ont dénoncé « les carences et le laxisme » du gouvernement actuel.

M. Fiterman a rappelé que le comité central de son parti avait, en novembre, déjà posé le problème de la drogue. « *Certaines organisations et groupuscules politiques,* a-t-il déclaré, *mis en difficulté par notre campagne de vérité, on été amenés par une espèce de fuite en avant à justifier l'injustifiable, se découvrant ainsi un peu plus.* » Le parti communiste vise notamment la distribution à la porte de certains lycées de la région parisienne par des enseignants du SGEN de tracts qui appelaient à un dialogue entre enseignants et élèves sur le problème de la drogue. Un moyen d'action qui n'était pas « *approprié* » pour engager le débat sur le thème — devait estimer le bureau national de ce syndicat.

« *Le gouvernement giscardien porte dans cette affaire une responsabilité directe et écrasante et a été mis également en difficulté* », ajoute M. Fiterman, avant de déclarer que « *le bavardage, les faux-fuyants, l'hypocrisie et le laisser-faire ne sont plus supportables (...). Ce qui est en jeu, c'est la santé; l'équilibre, la vie de milliers de jeunes ; c'est la participation de la jeunesse aux responsabilités et aux luttes ; c'est la santé même de notre pays et son avenir.* »

Il a refusé toute distinction entre drogue dure et drogue douce : « *La réalité,* a-t-il dit, *c'est que parler de drogue douce, c'est déjà mettre le doigt dans l'engrenage.* » Mme Mireille Bertrand, membre du bureau politique, a proposé, pour lutter contre la drogue, trois types d'action : un effort d'information, une répression accrue, dont les petits trafiquants, a-t-elle précisé, ne seraient pas exclus ; enfin, une information pour les médecins généralistes et le développement des structures de soins vers lesquelles les drogués, qui sont « *d'abord des malades* », doivent être dirigés.

∴

Le parti communiste insiste sur la nécessité de privilégier dans la lutte contre la drogue tous ceux, assistantes sociales, psychologues scolaires et infirmières, qui, par leur activité, sont « en contact permanent avec la jeunesse ». *Or les moyens d'action proposés par le P.C.F. ne semblent pas confirmer ces intentions : il préconise en effet une vaste campagne nationale comme celle qui a été menée contre le tabac, il s'agit là d'un type d'information définie par quelques spécialistes et quelques fonctionnaires dont l'efficacité sous cette forme est de plus en plus souvent remise en cause. En revanche, les clubs de santé, organisés dans les lycées pour lutter entre autres contre la drogue, par ceux-là même qui sont en contact avec les élèves (le Monde Dimanche du 24 mars), sont critiqués par les responsables du parti communiste :* « Les idéologues patentés de la défonce » *risquent, disent-ils, par ce biais d'avoir* « droit de cité dans les lycées ».

Interrogé sur les dommages causés par l'alcoolisme, M. Fiterman a dénoncé tous ceux qui voulaient « noyer le poisson » *par l'évocation des problèmes de l'alcool et du tabac qui sont, a-t-il dit,* « sans commune mesure avec ceux, considérables, que pose la drogue ». *Selon le haut comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme, il y a eu dix-huit mille décès causés par l'alcool en 1979 contre cent dix-sept morts par surdose en 1979 en France.*

N. B.

UN TRAFIQUANT

New-York (A.F.P.). — Un enfant de sept ans a été appréhendé, mercredi 26 mars, à l'aéroport Kennedy de New-York, alors qu'il transportait près de 5 kilos de marijuana dans un sac de voyage. Le garçon s'est présenté à la douane, venant de Kingston (Jamaïque), avec des jouets dans une main et, dans l'autre, un sac rempli de marijuana de Colombie. La personne qui devait le prendre en charge à l'arrivée s'est éclipsée quand elle s'est aperçue que l'enfant était appréhendé.

Le porte-parole de la police a indiqué que l'utilisation d'enfants pour passer de la drogue venant des Antilles était de plus en plus fréquente.

LES ASSOCIATIONS PROTESTENT CONTRE L'ORGANISATION DE LA « SEMAINE DE LA JEUNESSE »

Les responsables du Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire (CNAJEP) (1) ont dénoncé, le mercredi 26 mars, les conditions dans lesquelles les associations avaient été sélectionnées pour participer à la Semaine de la jeunesse qui a lieu jusqu'au 2 avril porte de Versailles à Paris (*le Monde* du 25 mars) : « *Le manque de place et la capacité à présenter une animation,* a déclaré M. Alain Barrau, président du CNAJEP, *ont été utilisés pour masquer l'arbitraire d'une présélection... Le déroulement de cette semaine n'a donné lieu à aucune concertation.* »

Le CNAJEP avait appelé à ne pas participer, dans ces conditions, à cette semaine — un appel qui, semble-t-il, a été entendu : « *Moins de cinq des deux cent cinquante associations de jeunesse et d'éducation populaire agréées par le ministère ont participé à cette manifestation* », ont affirmé les responsables du CNAJEP.

M. Barrau a souhaité que soit réalisée enfin « *une véritable semaine de la jeunesse ouverte à l'ensemble des composantes éducatives et culturelles qui représentent la richesse du monde associatif de notre pays* ». Les responsables du CNAJEP ont regretté enfin qu'aucun des représentants de ces associations n'ait été invité à se rendre au Bourget, le samedi 29 mars, pour dialoguer sur les problèmes de jeunesse avec le président de la République.

(1) CNAJEP, 30, rue Cabanis, 75014 Paris. (Tél. : 336-04-41.)

● *M. Henri Caillavet,* sénateur de *Lot-et-Garonne* (Gauche démocratique), chargé par la commission nationale « informatique et libertés » d'enquêter sur l'existence d'un fichier des juifs, qui aurait été établi sous l'occupation nazie et n'aurait pas été détruit, a dû repousser à une date ultérieure la conférence de presse annoncée pour le 27 mars, son enquête n'étant pas encore achevée.

JUSTICE

LE SUICIDE DE ROBERT BOULIN

M. Philippe Alexandre est condamné pour diffamation envers M. Jacques Chirac et les dirigeants du R.P.R.

La dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris, présidée par M. Joseph Zakine, a condamné mercredi 26 mars à 1 500 francs d'amende M. Philippe Alexandre pour avoir diffamé, au cours de deux chroniques diffusées sur R.T.L. les 3 et 5 novembre 1979, M. Jacques Chirac, président du Rassemblement pour la République, agissant en son nom personnel, et Bernard Pons, en tant que secrétaire général de ce mouvement, ainsi que neuf dirigeants du parti gaulliste, MM. Alain Devaquet, Philippe Dechartre, Jacques Toubon, Jean de Lipkowski, Pierre Charpy, Jean Méo, Claude Labbé, Charles Pasqua et Mme Nicole Chouraqui. Chacune des onze parties civiles a obtenu 1 franc de dommages et intérêts (*le Monde* du 14 mars).

Au cours de ces émissions à propos du suicide de Robert Boulin, ministre du travail et de la participation, il est imputé, déclarent les juges, « ... *à M. Chirac d'avoir refusé à M. Boulin, en septembre ou en octobre, l'entretien que ce dernier aurait souhaité, alors que la presse avait déjà, selon le chroniqueur, été mise par les dirigeants du R.P.R. sur la piste. Au surplus, le choix par ce journaliste du terme* « piste » *suggère l'image d'une chasse lancée par ce parti et dont le gibier était un homme politique. Ainsi, cet éditorialiste a affirmé de manière péremptoire une volonté délibérée de ce mouvement de promouvoir contre l'un de ses membres, ministre en exercice, une campagne de presse à partir d'une affaire soumise à l'autorité judiciaire et couverte de surcroît par le secret de l'information, imputant par là même à ce parti et à son président un comportement contraire à l'honneur et à la considération* ».

M. Alexandre avait offert de prouver la réalité des faits allégués, mais « *les témoignages recueillis à l'audience à sa requête n'ont pas apporté la preuve de la vérité des faits diffamatoires* », ont indiqué les magistrats.

M. Philippe Alexandre était-il néanmoins de bonne foi ?

« *A l'appui de sa bonne foi,* poursuit le jugement, *il invoque en premier lieu l'impossibilité déontologique de divulguer le ou les noms de ses informateurs. En outre, il fait état de son désir de répondre aux attaques lancées dans le monde politique contre la presse, rendue responsable de ce suicide. Il convient d'observer que les accusations diffamatoires portées contre le R.P.R. et son président l'ont été sans ambiguïté possible, alors que M. Alexandre ne possédait pas la preuve et qu'il n'avait pas la certitude en raison même de ces règles déontologiques, d'être en mesure de le rapporter. Dans la perspective de ces règles professionnelles, on ne peut certes lui reprocher d'avoir eu le souci légitime d'une chronique politique complète, sans complaisance à l'égard de quiconque, ayant pour thème difficile la recherche des causes du suicide de M. Boulin.*

Mais il lui appartenait, s'il voulait demeurer un journaliste prudent, conscient de ses responsabilités, d'émettre éventuellement l'hypothèse d'un complot politique parmi d'autres, sans pour autant désigner les parties civiles péremptoirement comme les auteurs d'une machination et ce, alors qu'il savait n'être pas en mesure de démontrer leur responsabilité. Le prévenu se devait d'autant plus d'être réfléchi dans ses affirmations qu'il bénéficie, de par ses qualités professionnelles, d'une notoriété évidente, que son éditorial a lieu à une heure de grande écoute. Au surplus, il ne pouvait ignorer la puissance persuasive d'accusations portées au cours d'une chronique radiophonique ne laissant place à aucune contestation immédiate et perçue par un auditoire rendu attentif par ce drame. La poursuite d'un but légitime n'exclut pas la circonspection. »

AUX ASSISES DE PARIS

La prise d'otages de l'ambassade d'Irak

Il a bien fallu en parler de ce mort nommé Jacques Capela, inspecteur à la brigade criminelle, tué le 31 juillet 1978, alors que le preneur d'otages de l'ambassade d'Irak avait lui-même déposé les armes et que chacun, du moins du côté français, pensait pouvoir enfin faire ouf ! Cette ultime phase de l'affaire ne pouvait être passée sous silence au procès de Husni Haj Eid Walid, que la cour d'assises de Paris juge, depuis le 25 mars, pour ce qu'il a fait lui-même, et, en principe, pour rien d'autre (« le Monde » du 27 mars). *D'abord l'arrêt de renvoi y faisait lui-même allusion. Ensuite, pour l'accusé et ses défenseurs, Mes Hubert Jabot et Luc Ravaz, c'était une bonne façon de démontrer, en en parlant, que ces gens de l'ambassade d'Irak n'étaient assurément pas des diplomates dans la tradition du Quai d'Orsay et que, en jouant comme ils le firent alors du pistolet et de la mitraillette, ils ont, eux-mêmes, fourni la preuve de leur véritable nature. Enfin, les policiers cités comme témoins n'allaient pas manquer de livrer sur ce chapitre leur sentiment et de montrer combien demeurait grande leur amertume d'avoir dû laisser impuni, au nom de l'immunité diplomatique, le meurtre de leur collègue.*

L'amer souvenir d'un guet-apens

M. Pierre Ottavioli, alors chef de la brigade criminelle, M. Marcel Leclerc, alors chef de la brigade de recherche et d'intervention, ou M. Robert Broussard, son adjoint, ont tous, avec plus ou moins de vigueur, exprimé la même chose, même si les deux premiers ne sont pas allés jusqu'à employer le mot de M. Broussard : « *un guet-apens* ».

Ce qui ressort de leur propos est simple. Assez vite, dès le milieu de la journée, ils avaient senti que le preneur d'otages, Eid Waldi, qui était retranché au premier étage de l'ambassade depuis 10 heures du matin, allait se rendre, que c'était une affaire de patience et que les conditions qu'il avait mises à sa capitulation reçues par l'intermédiaire de M. Ahmed Abdoun, représentant en France de la Ligue arabe, n'étaient que de pure forme. A partir de l'instant où, vers 18 heures, l'homme fit savoir que l'on pouvait venir à lui sans crainte, qu'il allait remettre ses armes, renoncer à sa prise d'otages et se livrer à la police, les commissaires français et leurs équipes, ainsi que M. Abdoum lui-même, étaient en droit de penser qu'ils ne couraient plus aucun risque.

M. Ottavioli le pensait tellement que c'est « *sans même avoir revêtu du gilet pare-balle,* dit-il, *que je suis entré à ce moment dans l'ambassade* », ajoutant que l' « *ambassadeur d'Irak m'avait dit lui-même que désormais le terroriste nous appartenait et que les gens de son service de sécurité n'interviendraient pas* ».

Ces gens du service de sécurité irakien avaient inquiété depuis plusieurs heures les policiers français. En dépit de leurs ordres, ils n'avaient jamais cessé d'occuper la rue, arme au poing, ce qui avait fini par mettre malgré tout la puce à l'oreille. Eid Walid se méfiait lui aussi, qui avait fixé parmi ses conditions qu'il n'y ait dehors, lors de sa sortie, personne d'autre que des policiers français. On l'avait rassuré. Non, vraiment, il ne courait maintenant aucun risque.

Et M. Broussard, le premier, en était convaincu. Lui aussi avait eu des assurances de l'ambassadeur. Il avait rencontré le premier secrétaire, qui lui avait donné de grandes tapes dans le dos pour le féliciter, lui offrant biscuits et jus de fruit ainsi qu'à ses hommes. Alors il en a gros sur le cœur M. Broussard quand il raconte la suite.

« *Nous étions à peine sortis sur le pas de la porte qu'un coup de feu éclatait. Et là-dessus, toute une rafale. Cela partait de partout, du centre culturel, devant, derrière, des fenêtres, de la rue. Une véritable embuscade. J'ai laissé Eid Walid dans la voiture qui devait l'emmener, mais déjà blessé. J'ai couru, pour ma part, vers l'ambassade et suis tombé sur trois ou quatre personnes qui me braquaient et, parmi elles, mon premier secrétaire aux gâteaux et aux jus de fruit qui tirait à tout va, caché derrière une voiture.* »

Ce mitraillage, pour être bref, avait été efficace. L'inspecteur Jacques Capela gisait à terre, dont M. Ottavioli dit qu'il a compris tout de suite « *dans son regard absolument insoutenable* » que c'était celui d'un mourant. Deux autres policiers, MM. Jacques Antona et Pierre Cesara, restaient au sol eux aussi mais moins gravement atteints. Enfin, Eid Walid, la cible des Irakiens, était lui aussi bon pour l'hôpital. M. Broussard et les siens mirent bien la main sur trois des diplomates flingueurs. Le lendemain, on leur signifiait qu'il convenait de les relâcher sans délai, et il fallut bien s'exécuter, fût-ce la rage au cœur.

Alors, bien sûr, on peut dire comme le fait aujourd'hui le président, M. André Giresse : « *L'inspecteur Capela serait encore vivant si Eid Walid n'était pas entré dans l'ambassade ce jour-là* » et soutenir que « *c'est lui qui a engagé le processus* ». Au siège du ministère public, M. Marcel Dorwling-Carter a fait une analyse différente: « *Pour moi, il faut quand même distinguer entre une éventuelle responsabilité morale et la responsabilité matérielle de ceux qui ont pris l'initiative de l'acte extrêmement grave qui s'est déroulé après les faits que nous avons à juger.* »

Cela exprimé il parut néanmoins choqué par le mot « *embuscade* » qu'avait employé M. Broussard.

« *En avez-vous,* lui demanda-t-il, *mesuré toute la portée ?*

— *Oh ! parfaitement, et je le maintiens,* répliqua le barbu de l'antigang. *Je maintiens que cette fusillade n'a rien de fortuit mais fut quelque chose de tout à fait pensé, de tout à fait concerté, que l'on appelle cela embuscade ou guet-apens.* »

Moins passionné ou plus philosophe, M. Marcel Leclerc s'était contenté, lui, d'un autre mot : « *Une histoire absurde.* »

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

M. IVAN ZAKINE DIRECTEUR DE L'ÉDUCATION SURVEILLÉE

Sur proposition du garde des sceaux, ministre de la justice, le conseil des ministres du mercredi 26 mars a nommé M. Ivan Zakine, vice-président du tribunal de grande instance de Paris, directeur de l'éducation surveillée au ministère de la justice. M. Zakine remplace M. Martial Dazat nommé en octobre dernier conseiller à la Cour de cassation (*le Monde* daté 14-15 octobre 1979). Le maintien de M. Dazat à la direction de l'éducation surveillée avait été prolongé jusqu'à la nomination du nouveau directeur.

[Né le 12 juillet 1932 à Tunis, M. Ivan Zakine, après avoir occupé divers postes dans les tribunaux de province comme juge du siège et comme substitut, a été nommé magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice le 30 juin 1972. Le 28 juillet 1975, il est devenu conseiller technique au cabinet de M. Jean Lecanuet, alors garde des sceaux. M. Zakine était vice-président au tribunal de grande instance de Paris depuis le 10 juin 1977.]

● *Nominations à la Cour de sûreté de l'Etat.* — Le conseil des ministres du 26 mars a nommé MM. Pierre Aguiton, président de chambre à la cour d'appel de Paris, et Robert Olivier, premier substitut à Paris, respectivement président de chambre à la Cour de sûreté de l'Etat et avocat général près la Cour de sûreté de l'Etat. Il s'agit d'un renouvellement dans les fonctions que MM. Aguiton et Olivier occupaient depuis 1978 (*le Monde* du 3 mars 1978).

● *L'affaire du* « *lieu de vie* » *de l'Aude.* — Le tribunal correctionnel de Carcassonne n'a prononcé, le mercredi 26 mars, aucune sanction contre les deux animateurs du « lieu de vie » de Coumeille, à Saint-Hilaire (Aude), destiné à recevoir des jeunes inadaptés, et qui avait été ouvert sans autorisation préfectorale (*le Monde* du 4 mars). M. Dominique Guillo a été relaxé ; Mme Michèle Guillo a bénéficié d'un report d'un an d'une éventuelle sanction, qui ne serait prononcée alors que si l'autorisation préfectorale n'était toujours pas obtenue. — *(Corresp.)*

Faits et jugements

Un passant et un malfaiteur tués par des policiers à Saintes

La Rochelle. — Au cours d'une fusillade entre des policiers de Saintes (Charente-Maritime) et un malfaiteur, un homme de quarante et un ans, M. Serge Daudergnier, père de quatre enfants, a été tué mardi soir 25 mars. Le malfaiteur, Jean-Michel Lamothe, vingt-quatre ans, a été tué lui aussi de plusieurs balles de pistolet-mitrailleur. Il avait lui-même tiré plusieurs fois, mais avec un pistolet d'alarme.

Vers 20 h. 30, mardi 25 mars, les gardiens de la paix de permanence de nuit au commissariat de Saintes ont entendu un coup de feu devant la porte du commissariat. En sortant, ils ont aperçu un homme qui s'enfuyait. Peu après, le standard de l'hôtel de police recevait plusieurs coups de téléphone d'un homme qui, dans un état d'excitation manifeste, menaçait de tout faire sauter si on ne libérait pas sur-le-champ l'un de ses amis incarcéré, un certain Bardon. Cet homme avait été libéré récemment.

Les policiers ont identifié l'auteur des coups de téléphone. Il s'agissait de Jean-Michel Lamothe, qui avait déjà, le 22 novembre 1979, tiré plusieurs coups de feu dans les couloirs du palais de justice de Périgueux.

Les policiers se sont alors rendus dans un café où Jean-Michel Lamothe s'était réfugié. Après avoir fait évacuer les consommateurs, ils ont fait les sommations d'usage, mais Lamothe refusa d'obtempérer et tira un coup de feu. Après une nouvelle sommation, il tira encore. Les agents ont alors ouvert le feu avec deux revolvers et un pistolet-mitrailleur. J.-M. Lamothe put cependant s'enfuir. Les agents tirèrent alors une rafale de pistolet-mitrailleur. Lamothe s'écroula atteint de plusieurs balles. Mais les policiers découvrirent alors, derrière une voiture en stationnement à proximité, le corps de M. Serge Daudergnier, l'un des consommateurs évacués. Il avait été tué d'une balle dans la tête. — *(Corresp.)*

● *Les corps de deux hommes* tués à coups de revolver 7.65 ont été découverts, mardi 25 mars, dans un bois près de Fontaine (Isère), dans la banlieue de Grenoble. Les victimes, connues de la police, sont Jean Gonzales, vingt-huit ans, demeurant à Grenoble, et Roger Ginier-Gillet, dix-neuf ans. Avant d'être tués, ils ont été frappés à coups de couteau. Il y a quelques semaines, deux hommes du « milieu » lyonnais avaient été assassinés dans une voiture près de Grenoble.

« Auto-défense » dans le Val-de-Marne : un mort

Mandres-les-Roses. — Le nom de ce village du Val-de-Marne évoque la douceur de vivre. On s'y agresse pourtant la nuit. On s'y défend aussi à coups de fusil : lundi 24 mars, vers 22 h 15, quatre personnes, des voisins, se présentent au domicile de M. Michel Folliot, horticulteur, qui exploite quatre hectares, avec son frère Robert.

L'un des intrus est armé d'un couteau. M. Jacques Parron, âgé de quarante-six ans, son amie, Mlle Suzanne Vannet, et les deux fils de celle-ci, Gilles, âgé de dix-sept ans, et Jean-Pierre, âgé de vingt-quatre ans, insultent leur hôte. Menaces diverses. M. Folliot se saisit d'un fusil de chasse et tire deux coups en l'air. Les autres s'enfuient. Pendant ce temps, Mme Folliot est montée à l'étage supérieur réveiller son beau-frère : « *Fais quelque chose, des voleurs nous attaquent.* » Il prend un autre fusil, ouvre le fenêtre, voit des ombres courir dans le jardin. Il les vise. Trois des intrus s'effondrent : Jacques Parron et les deux jeunes gens. Jean-Pierre succombe à ses blessures.

Les quatre agresseurs seraient venus se venger d'une querelle ancienne : en 1978, Jacques Parron avait eu « *une bêtise avec les Folliot* », explique-t-on dans le quartier du drame. M. Robert Folliot a été inculpé, mercredi 26 mars, de « *meurtre et tentative de meurtre* » et écroué. Son frère a été remis en liberté. Les trois agresseurs survivants ont été placés en garde à vue. — *(Corresp.)*

Assassinat d'un directeur de cabarets parisiens

M. René Juillet, tenancier de plusieurs établissements de nuit, a été tué jeudi matin 27 mars, vers 8 heures, alors qu'il sortait de l'une de ses boîtes de nuit, « le Miroir-du-temps », rue Balzac, à Paris (8e). M. Juillet, âgé de trente-cinq ans, a été touché d'une seule balle en pleine tête. Son meurtrier a pris la fuite.

M. René Juillet avait eu des démêlés avec M. Gilbert Zemmour vers la fin de l'année 1977, qu'il accusait de « racket ». Il avait d'ailleurs porté plainte pour « menaces de mort sous condition » (le Monde du 28 juin 1978 et du 6 juillet 1978) et M. Gilbert Zemmour avait été condamné en appel, le 11 janvier 1979, à dix mois d'emprisonnement et à deux ans d'interdiction de séjour.

M. René Juillet avait grièvement blessé, le 25 novembre 1977, Claude Prétot, un repris de justice, qui l'avait menacé. Il l'accusait d'être « à la solde des Zemmour ». Resté paralysé, Claude Prétot s'était suicidé le 11 septembre 1978.

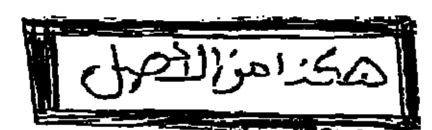
Découverte du corps d'un enfant qui avait disparu il y a un mois.

Le corps d'un jeune garçon, Ghani Habbab, âgé de sept ans et demi, a été découvert, le mardi 25 mars dans l'après-midi, dans un terrain vague situé à l'angle des rues Paul-Doumer et Jean-Moulin, à Montreuil-sous-Bois (Seine-Saint-Denis). L'enfant avait disparu le 24 février, alors qu'il jouait devant le domicile de ses parents, de nationalité algérienne, rue Claude-Tillier, dans le 12e arrondissement de Paris.

Les parents avaient aussitôt signalé à la police la disparition de leur fils, mais les recherches entreprises par la brigade de protection des mineurs n'avaient pas abouti. Les premiers éléments de l'enquête permettent d'établir que le petit Ghani a été victime d'un sadique, le corps présentant des traces de violences.

● *Car contre camion en Charente : treize blessés.* — Treize personens ont été blessées dans la collision survenue ce jeudi matin 27 mars entre un car et un camion, près de Barbezieux en Charente.

Le car transportait à Troyes des travailleurs portugais et leur famille partis la veille d'Aveiro. Le chauffeur du car ébloui par les phares d'un véhicule circulant en sens inverse est venu heurter un camion en stationnement devant le parking d'un restaurant.



JUSTICE

Le procès en diffamation des cousins du chef de l'État contre « Minute »

Après « le Canard enchaîné », « Minute ». Les cousins germains du président de la République, MM. François et Jacques Giscard d'Estaing, assignaient, mercredi 26 mars, devant la première chambre civile du tribunal de Paris, présidée par Mme Simone Rozès, M. Jean Boizeau, directeur de publication de l'hebdomadaire. La deuxième édition d'un procès en diffamation. Mais cette fois, aucun document nouveau n'a été produit. On s'est contenté de ferrailler sans beaucoup d'enthousiasme, entre avocats, comme si les débats avaient déjà eu lieu lors du procès du « Canard enchaîné » (« le Monde » du 7 mars). Il est vrai que « Minute » n'a pas eu un rôle moteur dans l' « affaire des diamants ». Et ce qui est reproché à l'hebdomadaire, ce sont surtout les termes utilisés dans un article publié le 7 novembre 1979.

« FRICOTAGES ET COMBINES »

Sous le titre « Et ils jouent les indignés ! », *Minute* écrivait qu'il « *était « indigne » de montrer que toute la famille Giscard — de François, le directeur de la Banque du commerce extérieur, à Jacques, qui tricote depuis des années entre atomes et savanes, — est mouillée jusqu'au portefeuille dans les combines centrafricaines* ». MM. François et Jacques Giscard d'Estaing estimaient que ces écrits étaient « *attentatoires à leur honneur et à leur considération* » et, après avoir réclamé 200 000 francs de dommages intérêts — somme qui aurait été versée à la Croix-Rouge, — ils ont réduit leurs exigences à un franc symbolique.

Comme pour le procès du *Canard enchaîné*, l'un des avocats de *Minute*, M[e] Jean-François Chiloux, a plaidé dans un premier temps l'incompétence du tribunal civil, estimant qu'en leur qualité de fonctionnaires les cousins du chef de l'Etat, même s'ils sont en position de détachement, auraient dû selon la loi sur la presse, saisir le tribunal correctionnel. M. François Giscard d'Estaing est, en effet, président de la Banque française du commerce extérieur, mais il est aussi inspecteur des finances hors classe. Quant à M. Jacques Giscard d'Estaing, avant d'être nommé directeur administratif et financier au Commissariat à l'énergie atomique, il était conseiller référendaire à la Cour des comptes. Ils sont investis, a dit M[e] Chiloux, d'une parcelle de l'autorité publique, donc la juridiction compétente est la dix-septième chambre correctionnelle.

M[e] Angelo Boccara, défenseur des cousins du président de la République, a évidemment contesté ces arguments en faveur de l'irrecevabilité de l'action avant de donner les définitions de « *fricoter* » : réaliser des bénéfices illicites ; « *être mouillé* » : être compromis ; « *combine* » : manœuvre malhonnête. « *Donc, on les a accusés*, a-t-il ajouté, *de s'être compromis dans des manœuvres malhonnêtes pour réaliser des profits illicites.* » M[e] Boccara a ensuite passé en revue les onze éléments de preuve avancés par les avocats de *Minute*. « *Onze pièces qui constituent le tam-tam habituel fait autour de la famille de M. Giscard d'Estaing* », a souligné M[e] Boccara. Au total, huit photos, deux articles publiés dans *Minute* les 31 octobre et 5 décembre 1979 et un arrêté ministériel de l'Empire Centrafricain portant réglementation de la chasse dans ce pays

M[e] Boccara s'est demandé quel crédit il fallait accorder aux informations publiées dans *Minute*. Quant aux photos, « *sur l'une d'entre elles, où le journal a reconnu M. Jacques Giscard d'Estaing*, a-t-il dit, *il s'agissait du président-directeur général de la SNIAS* (Société nationale industrielle aérospatiale), *M. Jacques Mitterrand* ».

M[e] Boccara s'est étonné qu'on puisse reprocher à M. François Giscard d'Estaing « *son engouement pour la chasse* », les accolades et les poignées de main à Bokassa, « *à l'époque où on ne connaissait pas encore les turpitudes de celui-ci* ». Il s'est demandé si le fait d'avoir des intérêts personnels en Afrique pouvait être taxé de « *fricotages et de combines* ».

Tous ces « *relents d'accapareurs* », a conclu l'avocat, ne sont pas justifiés et il a tiré argument du fait qu'aucun commentaire n'assortissait la mise au point de M. François Giscard d'Estaing publiée par *le Monde* le 19 octobre 1979. Pour les défenseurs des cousins du président de la République c'est à peine si les éléments avancés par *Minute* méritaient d'être réfutés, surtout quand on les tire du précédent procès en diffamation contre le *Canard enchaîné*, et le bâtonnier René Bondoux a « expédié » ses explications en cinq minutes.

M[e] Chiloux, pour l'hebdomadaire, ne s'est guère appesanti non plus, comme si tout « *était déjà établi et largement démontré* ». « *Pourquoi prouver que nous avons un tant soit peu raison quand le chef de l'Etat reconnaît lui-même que le régime de Bokassa était brutal, méprisant et néfaste* ». Le vrai débat a, le plus souvent, été escamoté, car les questions fondamentales n'ont pas été véritablement posées. Un procès faussé comme si tout, ou presque tout, avait déjà été dit avant et ailleurs. Les nombreuses références faites aux articles de presse en témoignent. Pour les avocats de l'hebdomadaire, « *les liens d'estime, pour ne pas dire d'amitié, entre la famille Giscard d'Estaing et Bokassa* » ne sont plus à prouver, comme d'ailleurs le fait que les cousins du chef de l'Etat sont « *liés depuis plusieurs décennies à des sociétés qui opèrent en Afrique et ont opéré en Indochine* ». M[e] Chiloux a rappelé que c'était la B.F.C.E. « *qui avait financé les cérémonies du sacre de Bokassa* ».

M[e] Georges Saulnier a conclu cette audience en se demandant comment les cousins du président de la République avaient pu intenter une telle action en justice pour défendre leur « *honneur, alors que le contexte même dans lequel elle a été faite n'est pas honorable* ».

Jugement le 16 avril.

MICHEL BOLE-RICHARD.

DÉFENSE

La France s'apprête à commander au Brésil trente-cinq avions d'entraînement et de transport

Une délégation brésilienne sera reçue, dans quelques jours, au ministère de la défense, à Paris, pour mettre la dernière main à la rédaction d'un contrat qui devrait porter sur l'achat, par l'armée de l'air française, de trente-cinq avions biturbopropulseur Xingu, conçus par la société Empresa Brasileira de Aeronautica (Embraer), et destinés à l'entraînement de ses pilotes de transport. Le marché est estimé à 200 millions de francs environ.

L'avion brésilien est en concurrence, notamment, avec deux appareils américains, biturbopropulseurs eux aussi : le King Air C-90 de Beechcraft et le Cessna 425. Ce dernier modèle a été développé par une société américaine, qui a concédé ses licences de fabrication dans certaines régions du monde à l'entreprise Reims Aviation. L'avantage donné au fournisseur brésilien par la direction des affaires internationales de la délégation générale à l'armement est lié au fait que la France entend conclure, en retour, avec ce pays d'autres contrats aéronautiques, en particulier l'achat d'une cinquantaine de Mirage-50 et la fabrication sur place d'hélicoptères Puma.

Il s'agit de préparer le remplacement des avions anciens, des modèles MD-315 et DC-3, qui servent depuis bien longtemps déjà à l'entraînement des navigants du transport aérien militaire et à de courtes liaisons de l'armée de l'air et de l'aéronavale. Les besoins — environ trente-cinq exemplaires — de ce marché intérieur ne justifient pas la construction d'un avion par l'industrie française.

Un programme national étant exclu pour des raisons de prix de revient, la France s'est donc tournée, il y a quelques mois déjà (*le Monde* du 31 mars 1979), vers des fournisseurs étrangers. Aujourd'hui, après une récente visite au Brésil de M. Gérard Hibon, directeur des affaires internationales à la délégation générale à l'armement, une commande est imminente. En service depuis 1952-1953, les MD-315 ne pourront être maintenus en ligne après 1982.

Comme chacun des constructeurs en compétition peut, en toute logique, invoquer les avantages techniques de ses propres matériels et décrier la production de ses rivaux, le débat a cessé de ne concerner que les seuls spécialistes pour, progressivement, se déplacer sur le terrain des considérations politiques et économiques.

Dans ses négociations avec les Brésiliens, ce qui semble avoir particulièrement retenu l'attention du gouvernement français, c'est la possibilité de créer un courant d'échanges technologiques et industriels entre les deux pays en matière aéronautique qui permette au Brésil de servir de « plaque tournante » ou de « vitrine » de la production française dans toute l'Amérique latine et centrale.

Le Brésil a déjà acquis auprès de sociétés françaises vingt avions de combat Mirage-III, des missiles surface-surface Exocet embarqués sur des frégates de lutte anti-sous-marine, ainsi qu'un système de couverture aérienne et de contrôle de la navigation depuis ses aérodromes. En 1978, la France a obtenu du Brésil un accord sur l'assemblage en dix ans, dans l'Etat du Minas-Gerais, de deux cent trente hélicoptères Lama et Ecureuil conçus, à l'origine, par la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) et destinés ensuite au continent sud-américain. A lui seul, le Brésil exploite lui-même vingt-quatre hélicoptères Alouette-III et Puma.

En donnant ses préférences à l'achat, en principe, de trente-cinq avions Xingu, la France escompte aller plus avant encore dans sa coopération aéronautique avec le Brésil.

Ainsi, la conclusion du marché des Xingu peut être l'occasion pour la France d'exiger, en contrepartie, une série d'engagements du Brésil : 1) pour l'achat de nouveaux moyen-courriers Airbus, qui s'ajouteraient aux trois exemplaires déjà commandés par la compagnie régionale Cruzeiro do Sul ; 2) pour la construction, en partie sur place, d'une cinquantaine d'avions de combat Mirage-50, un Mirage-III équipé du réacteur de l'intercepteur Mirage F-1 de défense aérienne ; 3) pour l'installation au Brésil, en association avec la SNIAS, d'une chaîne de fabrication d'hélicoptères de manœuvre Puma destinés au marché intérieur et à la clientèle latino-américaine.

La signature d'une telle succession de contrats requiert du gouvernement brésilien des décisions d'autant plus délicates à prendre que, au début de cette année, les administrations civiles et militaires ont été invitées à réduire leurs dépenses et leurs importations en devises fortes, en raison de l'inflation excessive enregistrée dans le pays, de sa dette extérieure et de la facture de son pétrole. C'est la raison pour laquelle la dernière phase des négociations en cours avec Paris est hérissée d'obstacles.

Du reste, les adversaires, en France, de cette série d'accords avec le Brésil n'ont pas renoncé, et ils s'appuient, en particulier, sur la vigueur — prévisible — des réactions aux Etats-Unis dès lors qu'un contrat définitif sera conclu en faveur du Xingu.

Le « glacis » américain

Les constructeurs américains ne manqueront pas, en effet, de relever, dans les couloirs du Congrès à Washington, que la France ne joue pas, de leur avis, le jeu de la coopération transatlantique préconisée par les instances alliées de standardisation des armements. A un moment où la France tente de placer des centaines de réacteurs C.F.M.-56 de dix tonnes de poussée, conçus en collaboration par General Electric et la SNECMA, sur les avions ravitailleurs KC-135 des forces stratégiques américaines, le rejet des candidatures de Beechcraft et de Cessna peut être mal interprété par les Etats-Unis si l'on en croit les adversaires français du Xingu.

En fait, force est d'admettre que les deux affaires mises ainsi en parallèle ne sont pas d'un volume financier comparable.

Devant les tribunaux

Le contentieux franco-américain en ce domaine de la technologie militaire avancée est, à la fois plus ancien, plus profond et plus global. A la direction des affaires internationales de la délégation générale à l'armement, on soupçonne volontiers les Etats-Unis, qui sont présents sur tous les marchés d'armes dans le monde, de vouloir isoler la France en la concurrençant partout où cela est possible et principalement en Europe où les industriels américains se constituent « *un glacis* ». « *Eliminer le seul concurrent occidental*, dit-on, *fait partie de la stratégie de capitalistes intelligents.* »

Ayant déjà peu apprécié la vente par Dassault-Breguet de quarante et un Falcon-20 de surveillance maritime aux services américains des garde-côtes, les industriels d'outre-Atlantique s'en sont pris récemment à un autre succès des constructeurs français.

Le General Accounting Office — l'équivalent de la Cour des comptes française — s'est prononcé contre les conditions d'achat de quatre-vingt-dix hélicoptères Dauphin de la SNIAS par le même service américain de garde-côtes. Un recours devant les tribunaux, pour annulation du contrat, a été présenté par le concurrent américain de la firme française, la société Bell Textron.

Refuser les offres de Beechcraft et de Cessna risque d'envenimer à nouveau les rapports, estiment encore les partisans des matériels américains. Surtout à l'heure où la France s'apprête, pour les besoins d'une surveillance militaire de son espace aérien à longue distance, à expérimenter en juin l'avion d'alerte avancée Hawkeye E 2C de Grumman dont l'armée de l'air française — si elle en est satisfaite — pourrait alors commander quatre exemplaires.

JACQUES ISNARD.

[Doté de deux turbopropulseurs Pratt and Whitney of Canada de 680 chevaux chacun, le Xingu EMB-121 a volé pour la première fois en octobre 1976. Il peut transporter neuf passagers, avec deux pilotes, en version standard. Sa vitesse de croisière économique et de 376 kilomètres à l'heure à 6 100 mètres d'altitude et sa vitesse maximum de 450 kilomètres à l'heure à 3 350 mètres d'altitude. Suivant son chargement, le rayon d'action varie entre 1 670 et 2 350 kilomètres. Le Xingu est en service dans l'armée de l'air brésilienne.]

LE MAROC ACHÈTE UNE CENTAINE DE BLINDÉS LÉGERS A LA FRANCE

Rabat *(A.F.P.)*. — Le Maroc a passé commande à la France d'une centaine de véhicules blindés légers à roues, l'AMX-10 RC (pour reconnaissance-canon), a-t-on appris de source informée, ce jeudi 27 mars, à Rabat. Ces engins de reconnaissance doivent être livrés avant 1982, et deux exemplaires, destinés à l'instruction des personnels, sont déjà en cours de livraison à Meknès.

L'armée de terre marocaine a déjà acheté à la France des véhicules de l'avant blindés (VAB) pour le transport de troupes. Trois brigades motorisées sont équipées de ce matériel à roues.

Conçu par le Groupement industriel des armements terrestres (GIAT), qui dépend de la délégation générale à l'armement, l'AMX-10 RC est armé d'un canon de 105 millimètres, tirant un obus à charge creuse à grande vitesse initiale, et d'une mitrailleuse de 7,62 millimètres jumelée au canon. L'AMX-10 RC possède, pour sa conduite de tir, une télémétrie laser et des équipements à intensificateur de lumière pour le combat de nuit.

Cinq ans après le « marché du siècle »

LE GOUVERNEMENT NÉERLANDAIS VA ACHETER CENT ONZE NOUVEAUX CHASSEURS AUX ÉTATS-UNIS.

La Haye *(A.F.P.)*. — Le gouvernement néerlandais a annoncé mercredi 26 mars qu'il achèterait prochainement aux Etats-Unis cent onze bombardiers chasseurs. Ce nouveau marché s'ajoute à la commande de cent deux appareils de type F-16 achetés à la General Dynamics en 1975, de préférence notamment aux Mirage français (ce que l'on avait appelé à l'époque le « marché du siècle »). Il représente un montant global équivalant à 3,6 milliards de francs français.

UN SOLDAT TOMBÉ EN INDOCHINE SERA INHUMÉ AU CIMETIÈRE DE NOTRE-DAME-DE-LORETTE

La présidence de la République a annoncé, jeudi matin 27 mars, que « *les autorités de la République démocratique du Vietnam ont informé les autorités françaises de leur intention de restituer la dépouille d'un soldat inconnu tombé en Indochine* ».

Cette dépouille devait être accueillie à l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle vendredi 28 mars, à 10 heures. Les honneurs militaires lui seront rendus. Elle sera ensuite transférée à Saint-Louis des Invalides à 11 heures, pour être provisoirement inhumée dans la chapelle des gouverneurs, après une cérémonie militaire et religieuse, à laquelle assistera Mme Valéry Giscard d'Estaing, et placée sous la présidence de M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants. Les cérémonies de transfert et d'inhumation au cimetière national de Notre-Dame-de-Lorette (Pas-de-Calais) seront fixées à une date ultérieure.

Le porte-parole de l'Elysée a noté : « *Les anciens d'Indochine et le monde combattant, solidaires, espéraient depuis longtemps que soient levés les obstacles qui ont retardé ce transfert.* »

Le président de la République a souligné l'« *importance de cet événement qui rappelle le sacrifice et les souffrances de nombreux militaires français, héroïquement tombés en Extrême-Orient* ». Il a souhaité « *que les cérémonies qui seront organisées à Notre-Dame-de-Lorette, où repose déjà le Soldat inconnu d'Afrique du Nord, soient l'occasion d'une manifestation d'unité du monde combattant autour des combattants d'Indochine* ».

RELIGION

Réuni à Rome

LE SYNODE UKRAINIEN UNIATE VA POURVOIR A L'ÉLECTION D'UN COADJUTEUR DU CARDINAL SLIPYJ

L'allocution d'ouverture du synode ukrainien uniate (« le Monde » du 20 mars), prononcée le 24 mars à la chapelle Sixtine par Jean-Paul II devant quatorze évêques (trois étaient absents pour maladie), a été exclusivement consacrée au thème de l'« unité collégiale ».

S'exprimant en ukrainien en présence du cardinal Joseph Slipyj, archevêque de Lvov, le pape a rendu hommage à ceux « qui ont tant souffert au nom du Christ, de leur fidélité à Jésus, à l'Eglise et à Rome ».

Une des principales préoccupations du synode — dont la durée n'a pas été délimitée — sera de dégager le nom d'un coadjuteur avec droit de succession au cardinal Slipyj, chef des catholiques ukrainiens uniates, âgé de quatre-vingt-huit ans.

Il n'est pas vraisemblable que la création d'un patriarcat réclamé de longue date par les fidèles ukrainiens soit retenue, le Saint-Siège n'ayant jamais voulu se rallier à cette solution. Déjà, en 1971, Paul VI s'exprimait ainsi à ce sujet : « Il existe des raisons d'ordre canonique, historique, spirituel et pastoral qui, dans l'état actuel des choses, ne nous permettent pas de satisfaire les demandes ukrainiennes. »

Jean-Paul II, comme son prédécesseur, a multiplié les marques d'amitié au cardinal Slipyj, tout en veillant à ce que le patriarcat de Moscou n'en tire pas ombrage.

Au synode de Rome, ce sont les évêques ukrainiens qui soumettent au pape trois noms d'évêques aptes à devenir coadjuteurs de l'archevêque de Lvov. Jean-Paul II choisira parmi eux.

Mgr DELAPORTE EST NOMMÉ ARCHEVÊQUE DE CAMBRAI

Le pape, ayant accepté la démission présentée par Mgr Henri Jenny, archevêque de Cambrai, a nommé à sa place Mgr Jacques Delaporte, jusqu'ici évêque auxiliaire à Nancy.

[Né le 11 octobre 1926 à Roye-sur-Matz (Oise), Mgr Jacques Delaporte, diplômé de l'école H.E.C. et licencié en droit, obtient la licence de théologie à l'université grégorienne de Rome. Ordonné en 1955, il est aumônier diocésain d'action catholique dans le diocèse de Beauvais, puis, de 1962 à 1969, aumônier national.

A partir de 1969, il est curé à Beauvais, puis à Compiègne. Il est nommé évêque auxiliaire de Nancy en 1976. Membre de la commission épiscopale des migrations — particulièrement chargé des liens avec le Maghreb, — Mgr Delaporte est, d'autre part, responsable du service Incroyance-Foi. A plusieurs reprises, il s'est rendu en Asie. L'année dernière, il a représenté l'épiscopat français à la réunion des évêques d'Asie qui se tenait aux Philippines.]





ÉDUCATION

LES PROTESTATIONS CONTRE LES FERMETURES DE CLASSES

Tandis que le conseil départemental de l'enseignement primaire de Paris se réunit pour décider des ouvertures et fermetures de classes à la rentrée prochaine, les instituteurs de la capitale sont appelés à faire grève, ce jeudi 27 mars, par la section parisienne de leur syndicat national (SNI-P.E.G.C.). La section de l'Essonne appelle aussi à une grève ce même jour, soulignant notamment que « subsistent à l'heure actuelle cent quarante-cinq propositions de fermetures que ne compensent pas, et de loin, les soixante-trois propositions d'ouvertures nouvelles ». La section de Seine-Saint-Denis du SNI devait organiser ce jeudi matin une manifestation de la piscine à la préfecture de Bobigny.

Des grèves et occupations spontanées continuent dans divers *établissements en région parisienne comme en province* pour protester contre les fermetures de classes. C'est le cas, par exemple, au collège Poincaré à La Courneuve (Seine-Saint-Denis) et dans le département de la Côte-d'Or où le mouvement s'est étendu au cours de la semaine à plusieurs communes.

Les parlementaires socialistes réunis à Marseille ont décidé d'écrire au président de la République, demandant *qu'un collectif* budgétaire pour l'éducation soit proposé au Parlement dès l'ouverture de la session de printemps.

La FEN et la Fédération Cornec, de leur côté, ont, à l'issue d'une rencontre, annoncé qu'elles « s'apprêtent à décider des actions largement convergentes ».

Le mouvement se durcit en Côte-d'Or

De notre correspondant

Dijon. — Le conseil syndical du Syndicat des instituteurs et professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.) Côte-d'Or a décidé, mercredi 26 mars, de réunir un comité technique paritaire public de témoignage et de lutte le mercredi 2 avril à la Bourse du travail de Dijon. L'inspecteur d'académie avait suspendu, le mercredi 12 mars, les travaux du comité portant notamment sur des propositions de fermeture de soixante-quatre classes et d'ouverture de quarante-quatre dans l'enseignement préscolaire et élémentaire, à la suite de l'interruption de la réunion par des délégations de parents d'élèves et d'élus venus manifester leur mécontentement. Cet incident avait suivi l'envoi de pétitions et des rassemblements de protestation devant *l'inspection académique*.

Entre-temps, les occupations de classes ont continué dans le département. Depuis le lundi 24 mars, *une classe primaire et* une classe maternelle de Meursault sont occupées alternativement pendant une heure chaque jour. Pourtant, le groupe scolaire neuf de cette commune de mille huit cents habitants avait été inauguré en grande pompe voici quelques mois... Les parents de Meursault *sont d'autant plus* inquiets que l'école libre voisine fonctionne plutôt bien. Depuis le 17 mars, les parents du groupement pédagogique d'Esbarres, Charrey-en-Plaine, Magny-lès-Aubigny n'envoient plus leurs enfants à l'école. Là aussi, une fermeture est envisagée. L'école Jules-Ferry à Chenove dans la banlieue dijonnaise est occupée chaque samedi matin pour les mêmes motifs. Le conseil municipal de Dijon devrait se prononcer vendredi 28 mars, quoique de façon modérée, *contre les* fermetures proposées dans la ville.

Les protestations se multiplient, les parents estimant qu'il faut continuer à exercer leur pression jusqu'à la réunion du conseil départemental de l'enseignement. Le conseil syndical du SNI les a appelés « *à durcir le mouvement* » par des manifestations et des occupations *à compter du 3 avril*. Contrairement à ce qui s'est passé jusqu'à présent, les instituteurs ont pris l'initiative d'arrêter le travail. Dans de nombreuses écoles, menacées de fermeture ou pas, les maîtres se sont mis en grève pour *vingt-quatre heures*. Lors de la journée nationale du 20 mars, dans le second degré, le SNI avait appelé ses adhérents à suivre le mouvement, qui a connu une très grande ampleur dans le département.

Si la mobilisation reste importante dans le premier degré, on observe aussi depuis le 7 mars plusieurs mouvements dans les *collèges et les lycées où sept suppressions et onze transferts de* poste ont été envisagés.

Au recteur d'académie, qui accuse les enseignants de « *fabriquer un mythe, celui de la dégradation du service public* », les syndicats répondent que « *face à l'agression Beullac contre l'école, il faut exiger une rallonge budgétaire importante* ».

CHARLES MARQUÈS.

Une rencontre entre la FEN et la Fédération Cornec

« Ras le bol de cette politique de détérioration »

La Fédération de l'éducation nationale (FEN) et la Fédération des conseils de parents d'élèves (F.C.P.E. présidée par M. Jean Cornec) ont annoncé en commun, mercredi 26 mars, qu'elles s'apprêtent à durcir leur action contre la politique éducative. « *Ras le bol de cette politique de détérioration* », s'est exclamé M. André Henry, secrétaire général de la FEN, en soulignant que M. Beullac « *semble avoir pris son parti d'un budget de résignation* », et qu'il apporte son appui à ceux « *qui refusent de saisir l'occasion de la baisse démographique pour mettre en œuvre une politique d'amélioration qualitative du service public* ».

M. André Henry a confirmé les propos qu'il avait tenus mardi à Lille (*le Monde* du 27 mars). La FEN vient d'adresser une lettre au premier ministre et au ministre de l'éducation leur demandant que des moyens supplémentaires soient accordés pour la rentrée scolaire de 1980. « *Si des réponses correctes, et par conséquent nouvelles, ne sont pas apportées* » a prévenu M. Henry, un bureau fédéral extraordinaire de la FEN, après une réunion de ses syndicats nationaux, examinera le 4 avril « *l'élargissement, voire la généralisation, d'une action syndicale nationale avant la fin du mois d'avril* ».

La Fédération Cornec, pour sa part, a décidé de faire du samedi 26 avril une journée « *écoles désertes* » ; elle demandera aux parents de ne pas envoyer leurs enfants à l'école ce jour-là. Les centrales ouvrières ont été invitées à soutenir ce mouvement. Auparavant, les présidents départementaux de la F.C.P.E. auront rencontré longuement M. Christian Beullac le 19 avril. Ce sera, selon les mots de M. Jean Cornec, « *l'épreuve de vérité* ». « *Ou bien le ministre de l'éducation reviendra sur sa politique, et nous lèverons le mot d'ordre de grève scolaire, ou bien il s'obstinera dans ses ornières actuelles et nous serons d'autant plus forts pour appeler à la journée « écoles désertes* ».

Avant d'exposer les actions qu'elles comptent conduire dans les prochaines semaines, les deux organisations, FEN et Fédération Cornec, avaient présenté le texte d'une déclaration de « *coopération active parents - personnels d'éducation* » qu'elles viennent d'adopter en commun. Ce texte, fondé sur l'affirmation que « *la coopération active des parents et des enseignants représente l'un des enjeux sociaux les plus importants des prochaines années* », rappelle que, chacune sur son terrain, la FEN et la F.C.P.E. « *entendent bien agir ensemble pour améliorer jour après jour, les conditions de vie et de travail des enfants et des adolescents* ». On y lit aussi que « *l'éducation doit mettre les jeunes en mesure de se prendre progressivement en charge, d'apprendre à assumer des responsabilités, d'être des participants actifs à leur propre formation* »

Les responsables des deux organisations ne cachent pas qu'il existe des difficultés à la base, entre enseignants et parents. Ce texte, ont-ils conclu, veut aider les uns et les autres à travailler et à *imaginer ensemble*.

APRÈS SON CONGRÈS

Le Syndicat national des collèges n'exclut pas une grève générale au troisième trimestre

Le Syndicat national des collèges (S.N.C., indépendant) estime que « *toutes les conditions semblent remplies pour que le troisième trimestre de l'année scolaire connaisse une conjonction que le pays n'a pas vue depuis longtemps, et qui pourrait aboutir à une grève générale dans l'éducation* ». M. André Zilber, secrétaire général du S.N.C., a commenté en ces termes la situation scolaire après, *notamment*, les grèves et manifestations du 20 *mars*, dont son syndicat était l'un des cinq organisateurs (*le Monde* du 18 mars).

Pour le S.N.C., qui vient de réunir son congrès annuel du 20 au 23 mars à Arles, ce sont « *le reniement des promesses officielles et le refus de négociation* » qui imposent de telles actions aux personnels des collèges. Comme les écoles, les établissements du second degré sentent les effets du « redéploiement », sans même que ce niveau d'enseignement connaisse la pause démographique. Le S.N.C. cite le cas de l'académie du Nord, où *cinquante-sept* postes d'instituteurs spécialisés *exerçant en collège* et cent quatre-vingt-huit postes et demi de professeurs d'enseignement général des collèges (P.E.G.C.) seraient supprimés à la rentrée. Cent vingt et un étant créés dans cette dernière catégorie, le déficit serait de soixante-sept postes.

Mais le S.N.C. affiche aussi des revendications moins circonstancielles. Ainsi les deux cent quatre-vingts délégués à Arles, représentant les trente-cinq mille adhérents que revendique le syndicat parmi les P.E.G.C., ont-ils réclamé la création d'un corps « *unifié et spécifique* », regroupant, « *sans léser aucune d'elles* », la dizaine de catégories d'enseignants qui exercent actuellement dans les collèges.

Ce nouveau corps recevrait une formation théorique sanctionnée par la licence. Le S.N.C. remet en cause « la bivalence » (enseignement dans deux disciplines) des *P.E.G.C.*, et demande que la monovalence soit possible à ceux qui la souhaitent. Les horaires hebdomadaires devraient être ramenés de vingt et une à dix-huit heures de service et la durée globale des congés et particulièrement des vacances d'été, respectée. Le S.N.C., enfin, veut *obtenir pour les principaux* et principaux-adjoints qui dirigent les collèges une égalisation des rémunérations et des conditions de travail, quel que soit leur corps d'origine.

Le S.N.C., qui, à deux reprises depuis le début de l'année scolaire, le 11 décembre 1979 et le 20 mars, a participé à des actions nationales aux côtés des deux *syndicats* de la FEN, et de deux autres affiliés l'un à la C.F.D.T., l'autre à la C.G.T., est décidé à poursuivre, et à « *étendre le front syndical dans le second degré* ». Le congrès d'Arles a rejeté « *sur le ministère de l'éducation et le gouvernement la lourde responsabilité d'un conflit social qui, si leur intransigeance se maintient, va détériorer de plus en plus gravement le climat dans les collèges et l'ensemble du second degré* ».

● *Manifestation d'étudiants à Grenoble.* — Plus de sept mille étudiants et des enseignants universitaires ont manifesté, mercredi 26 mars, à Grenoble, pour la défense des étudiants étrangers dont ils demandent la libre inscription dans l'université de leur choix. *Les manifestants ont* réclamé la suppression de l'examen de français institué récemment pour les jeunes étrangers avant leur inscription à l'université. Sur les deux cent vingt convoqués, à Grenoble, lundi 24 mars, pour passer cet examen, dix-huit seulement s'étaient présentés.

M. EDOUARD BRIDOUX DIRECTEUR DE CABINET DU MINISTRE DES UNIVERSITÉS

M. Edouard Bridoux, chargé de mission au cabinet de Mme Alice Saunier-Seïté, doit être nommé directeur de cabinet du ministre *des universités, en remplacement* de M. Pierre Tabatoni, nommé *recteur* de l'académie de Paris au conseil des ministres du 26 mars.

[Né le 19 août 1945 à Reumont (Nord), M. Bridoux avait été le plus jeune président d'établissement universitaire de 1975 à 1980 à Valenciennes. Entre ces deux dates, le centre universitaire de Valenciennes *a été transformé en* « université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis » dans des conditions précipitées. Mme Alice Saunier-Seïté avait, en effet, inauguré officiellement la « *nouvelle* » université le 30 mai 1978, alors que le premier ministre n'en approuvait pas la création. Le décret transformant le centre universitaire en université n'est paru que le 28 décembre 1978.]

La compétition pour les postes de cadres

(Suite de la première page.)

Pour l'atteindre, il fallait multiplier le nombre des bacheliers en ouvrant l'enseignement secondaire à tous les enfants. Cette pénurie en scientifiques et en ingénieurs, bien oubliée aujourd'hui, fit l'objet en Occident de présentations dramatiques à partir du retour à la guerre froide — conflit de Corée de 1950 et de l'explosion, en 1953, de la première bombe H soviétique.

A partir de 1954, se multiplièrent les rapports alarmistes sur la production forcenée d'ingénieurs par les Soviétiques : deux fois plus de diplômés par an que les Etats-Unis et trois fois plus en 1960. L'« Office for Defense Mobilisation » écrivait en 1955, dans un rapport au président des Etats-Unis : « *Nous courons un grand danger si le « leadership » dans les domaines de la technologie fondamentale et appliquée passait entre les mains de nos ennemis potentiels...* »

En Europe *occidentale*, le triplement des promotions d'ingénieurs diplômés fut réclamé par différents organismes officiels aussi bien en Allemagne qu'en Grande-Bretagne ou en France. Les accroissements restant lents, et dans ce climat de grande peur, un professeur de physique à l'université de Londres, le Dr Manders demanda fort sérieusement, dans un rapport de 1958, au comité scientifique de l'OTAN :

« *Si on ne peut mettre au point continuellement des méthodes supérieures à celles de l'U.R.S.S.* [pour former plus de jeunes à la science et à la technologie], *il faut alors se préoccuper sérieusement d'adopter et d'adapter les méthodes soviétiques.* »

L'arrêt du quantitativisme

En France, la production d'ingénieurs diplômés était passée d'environ deux mille en 1940 à plus de cinq mille en 1960. Les besoins annuels étaient alors estimés à douze mille. Au cours de la décennie (1960-1970), le nombre de nouveaux diplômés allait *croître* régulièrement mais sans jamais rattraper celui des *estimations officielles de besoins* toujours en hausse. Le sommet fut atteint en *1971* où pour le VIe Plan, les besoins furent estimés de quinze à vingt mille ingénieurs par an.

Dans la plupart des pays développés — capitalistes et communistes, — et malgré l'augmentation des diplômes, planificateurs et prévisionnistes annonçaient une aggravation croissante de la pénurie en ingénieurs menaçante pour le développement et la puissance économiques.

Les Soviétiques, qui s'étaient lancés les premiers et le plus à fond dans cette production en masse d'ingénieurs, furent également les premiers à renoncer à ce quantitativisme à outrance.

« *Je pense*, écrit V. Terechtenko dans la *Komsomolskaïa Pravda*, du 2 mars 1973, *que notre pays compte beaucoup trop d'ingénieurs. De 1950 à 1972, le nombre d'ingénieurs diplômés actifs a été multiplié par 6,6. Il est passé de 400 000 à 2 millions 650 000. Or, pendant le même temps, le personnel d'exécution n'a augmenté que d'une manière infime.* »

Des tâches subalternes

Après avoir indiqué que, faute de techniciens et même de secrétaires qualifiées, les ingénieurs sont de plus en plus employés à des tâches subalternes, « *ce qui multiplie le coût du travail par deux ou trois* », l'auteur donne les Etats-Unis en exemple pour la qualité de leurs secrétaires. « *Au cours de cette même période 1950-1972, le nombre des ingénieurs américains, a été multiplié* grosso modo, *par trois (de 310 000 à 950 000). Par contre, voyez le taux de croissance de leur personnel d'exécution (3).* »

Quel singulier retournement de perspectives et du modèle à imiter ! Visant désormais la qualité, les pays communistes européens ont stoppé, voire réduit le débit d'ingénieurs et plus particulièrement celui des formations par correspondance ou par cours du soir. Celles-ci, qui avaient permis une expansion aussi rapide, étaient vivement critiquées par les dirigeants d'entreprises. Ils se plaignaient de la médiocre compétence de la plupart des ingénieurs ainsi formés et à qui on « donnait » souvent le diplôme. Le cas le plus extrême est peut-être celui de la République démocratique allemande dont le nombre d'ingénieurs diplômés, après une période de « production forcée », a été *considérablement* réduit : 1960, 2 662 ; 1970, 5 060 ; 1975, 11 489 ; *1978*, 7 997 (4).

En France, les promotions d'ingénieurs sont montées de 5 200 en 1960 à 10 300 en 1971, et à 10 900 en 1978. Quant au nombre d'écoles autorisées à délivrer le titre d'ingénieur, il est passé de 82 en 1945 à 151 en 1978. Il faut y ajouter l'Université de technologie de Compiègne et les rares universités qui ont été autorisées à disposer d'une cinquième année post-maîtrise en sciences et techniques et à délivrer un titre d'ingénieur : Clermont-Ferrand, Lille, Montpellier et Paris-XIII. Cette entrée des universités sur le territoire des écoles a réclamé de longues négociations. La commission du titre d'ingénieur ayant manifesté, écrit prudemment le CEFI, « *une certaine hésitation à voir cette formule s'étendre à l'excès (5).* »

Quelle va être l'évolution des *promotions d'ingénieurs* ? Personne n'avance plus de chiffres. A l'époque du délire « prévisionnaire » a succédé celle du mutisme *des experts, en France et dans* d'autres pays. C'est ainsi que, *dans un rapport pour le VIIe plan* publié en 1976, il est seulement indiqué (6) : « *Il apparaît difficile de mesurer exactement les besoins potentiels d'emplois d'ingénieurs pour les prochaines années... Il convient donc de ne pas exclure* a priori *la création de nouveaux diplômes.* » Ces difficultés sont réelles : incertitudes sur les taux de croissance ou de décroissance de l'économie en général et du secteur industriel en particulier, incertitudes sur les types d'emplois pour lesquels — dans une période d'abondance en diplômés — les ingénieurs seront préférés ou non à d'autres diplômés, par exemple leurs concurrents directs, ceux des écoles de commerce.

Deux hypothèses

Le CEFI, comme d'autres organismes, malgré la mission dont il avait été chargé à ce sujet, a renoncé à se lancer dans une prévision globale des besoins. Tout en menant des études de besoins par secteurs, il s'est contenté au niveau global de travailler sur deux hypothèses :

« *— Arrêt total de la croissance à 10 300 diplômés par an.*

» *— Maintien du rythme constaté ces dernières années et stabilisation à 20 000 diplômés par an.* »

« *Dans la seconde hypothèse*, prévoit-il, *le total de 600 000 ingénieurs actifs est atteint avant 2010.* » Soit trois fois le chiffre actuel.

Mais, même dans la première hypothèse, une forte augmentation des ingénieurs diplômés en activité va se produire. Elle va être particulièrement rapide au cours des prochaines années, du fait que ne partent à la retraite, et jusqu'en 1987, que les maigres générations nées pendant la guerre de 1914. Selon le CEFI, le chiffre de trois cent mille ingénieurs sera atteint dès 1987. Ensuite — toujours dans l'hypothèse d'un gel des promotions de diplômés, — la croissance se ralentira, les quatre cent mille étant atteints vers 2010.

En ne raisonnant plus seulement en termes de flux, mais de « stocks », le CEFI fait apparaître une donnée « explosive ». « *Les effectifs disponibles d'ingénieurs diplômés*, écrit-il, *vont croître rapidement, quelle que soit la politique menée pour les formations d'ingénieurs.* » Et même un avancement de l'âge de la retraite modifierait peu cette croissance pour les prochaines années, compte tenu du petit nombre de personnes concernées.

« *L'accroissement du nombre d'ingénieurs diplômés actifs*, écrit le CEFI, *aura des incidences certaines sur leurs statuts. Mais n'y en aura-t-il pas d'autres, et plus fortes, sur les statuts des diplômés d'autres formations et sur les possibilités pour les techniciens et les cadres moyens d'accéder, en cours de carrière, à des fonctions d'ingénieurs ?* »

BERTRAND GIROD DE L'AIN.

Prochain article :

PLUS OU MOINS DE PROMOTION INTERNE ?

(3) La Documentation française. *Problèmes politiques et sociaux.* Série U.R.S.S., n° 248. Paris, 27 décembre 1974.

(4) *Annuaire statistique de la République démocratique allemande.* Edition de 1979. Berlin. Dans les Etats communistes, il existe *une correspondance stricte* entre la hiérarchie des diplômes et celle des fonctions dans les entreprises. Il n'y a donc pas de promotion au grade d'ingénieur sans acquisition du *diplôme* correspondant. Pour être comparés avec ceux de la R.D.A., les chiffres français devraient donc être augmentés de 30 à 40 % pour tenir compte des ingénieurs promus chaque année sans avoir obtenu le titre d'ingénieur.

(5) CEFI. *Les formation d'ingénieurs en France*, 1979.

(6) Rapport de la commission Education et Formation, la Documentation française, Paris 1976.





Le Monde

régions

marée noire en Bretagne

VIVE INQUIÉTUDE POUR LA SAISON TOURISTIQUE

Au-delà des problèmes proprement techniques que pose le naufrage du *Tanio*, on commence, en Bretagne, à mesurer les effets que la marée noire ne manquera pas d'avoir sur la saison touristique.

L'Office de tourisme de Trégastel, directement touché par la catastrophe, a enregistré une baisse de 50 % des demandes de renseignement et 10 % d'annulations de location. « *Pourtant*, souligne l'un des responsables, *les douze plages de Trégastel seront propres dans un mois et demi. Nous serons prêts pour les vacances.* »

Mais c'est en fait toute la Bretagne qui a été touchée par le phénomène. « *Nous avons constaté un ralentissement pour les réservations de tous les départements mais surtout un arrêt brutal dans les demandes de renseignement*, affirme-t-on à la délégation régionale du tourisme. *Les autres années, les vacanciers inventaient des prétextes. Aujourd'hui, ils disent franchement : « C'est à cause de la marée noire.* »

La Bretagne intérieure est également atteinte par le phénomène : de nombreux touristes qui se proposaient de remonter en bateau les canaux de la région ont renoncé à leur projet. La clientèle étrangère, allemande et anglaise notamment, paraît hésiter à prendre une décision.

TOURISME

● *Grève à Nouvelles Frontières.* — Le bureau lyonnais de l'agence de voyages Nouvelles Frontières est en grève illimitée, depuis le 24 mars, pour obtenir une augmentation uniforme de salaires de 500 F. Les quatre salariés concernés dénoncent la faiblesse de leur rémunération mensuelle (moins de 3 000 F, en général), les journées de dix heures de travail sans paiement d'heures supplémentaires, la semaine de travail de six jours pendant l'été, sans récupération, et le refus de négociations de M. Jacques Maillot, directeur général. L'arrêt de travail du bureau lyonnais est la première grève officielle touchant l'agence Nouvelles Frontières. Créée en 1967, celle-ci compte dix-huit bureaux en France et huit à l'étranger. *(Corresp.)*

M. d'Ornano : la pollution atmosphérique a diminué en France

« La pollution atmosphérique a diminué en France », a constaté M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, en présentant à la presse le futur réseau de surveillance de la pollution atmosphérique, qui sera installé à Paris et dans les trois départements limitrophes (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne) (« le Monde » du 31 janvier).

Depuis de nombreuses années, les laboratoires d'hygiène mesurent la présence dans l'air des villes des diverses pollutions. En 1972, le comité interministériel d'action pour la nature et l'environnement a décidé d'installer dans les principaux centres industriels et urbains de véritables réseaux de mesures modernes. L'Etat à lui seul a consacré 66 millions de francs à cette opération. Ainsi, au 1er janvier 1980, il existait deux mille capteurs mis en place dans plus de cinq cents communes appartenant à une quarantaine d'agglomérations. Paris, Marseille, les villes du Nord, sont en train de finir de s'équiper. « *L'ensemble des zones sensibles du territoire (...) est déjà actuellement couvert par un dispositif moderne de surveillance ou en passe de l'être dans les deux années à venir* », constate M. d'Ornano.

Constater le mal ne suffit pas, il faut aussi intervenir pour tenter de l'atténuer. Certains de ces réseaux le permettent ou le permettront. Ainsi au Havre et à Rouen lorsque les prévisions météorologiques sont « mauvaises », et que le taux de soufre commence à monter, les responsables du secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles interviennent auprès des gros consommateurs de fuel pour qu'ils « baissent les feux », utilisent un carburant moins chargé en soufre, voire passent au gaz. Résultat : les pointes de pollution ont diminué de 60 % depuis deux ans. Dans les mois à venir, les réseaux de Fos-Berre et de Calais-Dunkerque vont eux aussi passer au stade de réseau d'alerte. Plus tard ce sera le cas, entre autres, de Paris.

La réglementation tant nationale qu'européenne a, en outre, permis de réduire sensiblement la quantité de polluants contenue dans les combustibles. Ainsi la teneur en soufre du fuel-oil domestique a diminué de 57 % en six ans. La teneur en plomb de l'essence a été réduite de 25 % environ en moins de trois ans ; le contrôle des chaufferies urbaines et des installations industrielles a été renforcé. De plus, des zones de protection spéciale, dans lesquelles le fuel utilisé doit être moins soufré, ont été créées à Lille, Lyon, Paris (dont la petite couronne). Il devrait en être de même cette année, à Marseille, ce qui permettait, dit M. d'Ornano, « *de faire disparaître l'un des derniers points noirs de pollution urbaine existant en France* ».

Les résultats paraissent à la mesure de l'effort financier demandé aux industriels et E.D.F. La pollution par l'anhydride sulfureux a diminué de 23 % entre 1971 et 1975 et de 14 % entre 1985 et 1978. Celle par les fumées noires (les poussières) a baissé de 18 % entre 1975 et 1979. En revanche, si la présence de monoxyde de carbone (produit par les gaz d'échappement, a été réduite de 46 % entre 1973 et 1976, elle est stationnaire depuis. Pour le plomb, la situation est sensiblement identique.

Le ministre de l'environnement entend continuer l'action qu'il a entreprise. En 1980 devrait être créée l'agence de la qualité de l'air. Déjà, 23 millions de francs ont été prévus pour son fonctionnement mais son statut doit toujours être discuté par le Parlement.

● *La conférence des droits de l'animal.* — La troisième conférence de la Ligue internationale des droits de l'animal s'est réunie à Luxembourg les 22 et 23 mars. La Ligue a fixé ses prochains objectifs : soutien à l'association Green Peace dans sa lutte pour la sauvegarde des cétacés ; enquête sur la destruction des éléphants et boycottage de l'utilisation de l'ivoire; lutte contre l'élevage en batterie ; développement de l'action éducatrice par une diffusion de la déclaration des droits de l'animal dans les écoles et dans les manuels scolaires.

Une carrière dans le site de Saint-Benoît-sur-Loire ?

De notre correspondant

Orléans. — *En cette année du patrimoine, qui devrait inciter les pouvoirs publics à faire preuve de plus de vigilance, un des sites les plus célèbres du val de Loire, Saint-Benoît-sur-Loire, dans le Loiret, se trouve menacé. Une entreprise d'extraction de matériaux projette d'ouvrir une carrière dans la courbe du fleuve, à l'intérieur du site protégé, à quelques centaines de mètres du bourg serré autour de sa basilique romane.*

La municipalité de Saint-Benoît a l'intention, par la suite, d'aménager sur les lieux une base de loisirs avec un plan d'eau d'une vingtaine d'hectares.

En 1975, une demande d'extraction, qui avait soulevé une certaine émotion, était restée sans suite ; mieux, elle avait entraîné un extension du site protégé jusque sur la rive gauche du fleuve, incluant l'île des Mahys, objet des convoitises des sabliers. La municipalité de l'époque, qui souhaitait déjà aménager une base de loisirs, dut abandonner son projet.

Une nouvelle entreprise revient à la charge en plein site protégé, et la municipalité repense à un plan d'eau : « Nous ne pouvions nous opposer à cette demande, *explique le maire de Saint-Benoît, M. Souesme (majorité)*, toutes les précautions pour l'environnement ont été prises. Il n'y aura pas de déboisement. Nous avons opposé le maximum de contraintes à l'entreprise. L'opération est bénéfique pour la commune où le tourisme peut encore se développer. »

Face à ces projets, les admirateurs de Saint-Benoît, où plusieurs manifestations sont organisées, cette année, dans le cadre du quinzième centenaire de la naissance du fondateur de l'ordre, commencent à se mobiliser. Le bouleversement du site leur paraît inévitable, malgré les assurances données par la municipalité. Si des aménagements légers sur les bords de la Loire s'imposent, on se méfie du projet présenté. Les écologistes, qui ont observé que l'île des Mahys, boisée et encore sauvage, servait à plus de deux mille mouettes rieuses venues des pays de l'Est et à d'autres espèces, manifestent leur inquiétude.

La décision incombe maintenant à l'administration qui délivre les autorisations d'exploitation des sablières et pourra difficilement ignorer les recommandations du rapport Chapon, qui préconise une limitation sévère des extractions du fleuve (le Monde *du 13 mars).*

Dernier des poètes qui ont célébré le site de Saint-Benoît, Maurice Genevoix écrivait, voici plus de dix ans : « Le beau malheur si la Loire obéit, elle aussi, au progrès, servante des surhommes qui s'annoncent, réserve d'énergie productive (et lucrative), guirlande de plans d'eau pour les hors-bords et les skis nautiques, en annexe aux paradis-casernes ! » *Les poètes ont toujours raison...*

RÉGIS GUYOTAT.

ENVIRONNEMENT

LES COMMUNISTES FONT LEUR PROPOSITION POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA LOIRE

(De notre correspondant.)

Tours. — M. Claude Poperen, membre du bureau politique du P.C., a présenté, il y a quelques jours à Tours, la proposition de loi déposée par son parti pour l'aménagement de la Loire.

Le choix de Tours pour cette présentation n'est pas dû au hasard. C'est M. Jean Royer, son maire, qui, depuis qu'il a créé l'association pour l'aménagement de la Loire (LIGER), a pris en main l'ensemble du dossier Loire.

Pour M. Poperen, « *la création de la LIGER est une opération politique de M. Royer avec les forces de droite et les maires socialistes* » et, de plus, « *c'est un plan d'aménagement au rabais car l'objectif est de faire payer l'essentiel des dépenses par les collectivités locales qui n'en ont pas les moyens* ».

Pour trouver les moyens de lutter contre les crues et de soutenir les niveaux d'étiage du fleuve, le P.C. propose que « *l'aménagement de la Loire ait une place prioritaire au VIIIe Plan et fasse l'objet d'un engagement financier de l'Etat* ». Les responsabilités seraient assumées par des syndicats mixtes, associant les communes et départements, ainsi que par une institution interrégionale représentant les huit régions concernées.

CHRISTIAN ROSSIGNOL.

LES ASSOCIATIONS LANCENT UNE CAMPAGNE ANTI-BRUIT

Si l'abandon du projet de loi-cadre contre le bruit initialement présenté par le gouvernement (*le Monde* des 30 janvier et 29 février) donne satisfaction aux associations qui se sont réunies, à Paris, le 15 mars dernier, pour le premier congrès anti-bruit, ces associations S.O.S.-Environnement, la Ligue française contre le bruit, Bruit et environnement et de nombreuses associations locales ont néanmoins décidé, selon un communiqué commun, de lancer une « *campagne nationale et permanente* » afin de mobiliser « *les 50 % de Français qui souffrent de nuisances sonores* (1) ».

Ce « *fléau national, qui transforme des adolescents en vieillards et dégrade la santé* », a été vigoureusement dénoncé. La « *tolérance inadmissible des autorités, la multiplication des nuisances sonores par les technocrates qui persistent à construire des autoroutes et des aéroports dans les agglomérations* », ont été critiquées.

Les associations demandent au Parlement de rejeter le projet de loi qui prévoit d'exonérer les compagnies aériennes de toute responsabilité et souhaitent qu'on utilise une partie des crédits autoroutiers pour réparer les dommages causés aux riverains des voies existantes.

M. Jean-Claude Delarue, président de S.O.S.-Environnement, a rappelé les objectifs de la campagne anti-bruit : application réelle des textes existants ; reconnaissance du droit des Français au repos nocturne, réexamen des projets de routes et d'aéroports, établissement du principe « bruiteur-payeur ».

(1) 31, rue d'Enghien, Paris (10e).

CONSTRUCTION NAVALE

LA FRANCE AU TROISIÈME RANG

Londres *(A.F.P.)*. — La France est passée, l'an dernier, du onzième au troisième rang des pays constructeurs de navires marchands, indiquent les statistiques du « Lloyds Register of shipping ».

Les chantiers français ont accru leurs livraisons de 63 % avec un total de 719 000 tonnes de jauge brute. Ces résultats sont dus pour partie à l'achèvement et à la sortie en 1979 du super-pétrolier *Prairial* (555 000 tonnes de port en lourd).

Cette performance de la France — qui la place avant la Grande-Bretagne — contraste avec celle de la plupart des autres pays, car la production mondiale de navires a été, en 1979, la plus faible depuis treize ans. Le Japon reste de loin le premier constructeur mondial mais ses livraisons ont diminué de 30 %. Les Etats-Unis ont progressé de la quatrième à la deuxième place grâce à un accroissement de 30 %.

Malgré la récession pétrolière, les pétroliers ont représenté 28,9 % du tonnage livré au lieu de 26,6 % en 1978 (37,1 % en 1977).

URBANISME

Il reste au moins 1000 hectares de terrain à bâtir en région parisienne

estiment les responsables de la Caisse des dépôts

Les logements se vendent bien, trop bien. « *La période est particulièrement brillante pour les ventes de logements, mais les raisons de ce succès sont malsaines et la tendance peut se retourner du jour au lendemain* », a déclaré M. Jean-Etienne Sriber, inspecteur des finances, soixante-deux ans, ancien directeur du cabinet de M. Robert Galley et nouveau président de la Société centrale immobilière de la Caisse des dépôts (S.C.I.C.). Les responsables de la S.C.I.C. présentaient à la presse, le mercredi 26 mars, les résultats de cette société pour 1979. Le stock commercial est de onze mille logements (soit quatorze mois de ventes) ; l'objectif des ventes a été fixé à neuf mille ventes en 1980, mais trois mille ont déjà été conclues à la fin de mars.

L'année 1979 a connu une « commercialisation record » avec douze mille cent soixante-dix-neuf appartements vendus alors que le chiffre le plus élevé dans le passé avait été de dix mille sept cent quinze en 1974. Le prix moyen des logements est de 3 300 F à 4 500 F le mètre carré en province et de 4 000 à 5 500 F en région parisienne.

D'autre part, 15 800 logements ont été lancés en 1979 (dont plus de la moitié seront mis en location) au lieu de 13 400 en 1978. La région parisienne accueillera 28 % des mises en chantier. Cette proportion confirme le « *ralentissement constant des lancements d'opérations en région parisienne* ».

La S.C.I.C. possède environ 3 000 hectares de terrain en région parisienne, a précisé son directeur général, M. Michel Saillard. « *Quand nous les avons achetés, tous étaient constructibles. Aujourd'hui, aucun ne l'est immédiatement. Mais environ 1 000 hectares pourraient être urbanisés. Il suffit que les élus locaux et l'administration le veuillent, en même temps.* »

Enfin, la S.C.I.C. envisage de rénover, en six ans, environ 60 000 de ses logements les plus anciens (sur un parc locatif de 160 000). L'accent sera mis sur l'isolation thermique et les économies d'énergie en essayant, de même que dans les nouveaux logements, de donner aux locataires les moyens de contrôler leur consommation d'énergie et leur chauffage. L'augmentation des loyers sera compensée pour les familles à revenus modestes par l'aide personnalisée au logement, ce qui aboutira, dans certains cas, à une charge diminuée.

PÊCHE

LE PORT DE HENDAYE BLOQUÉ PAR DES PÊCHEURS ESPAGNOLS

(De notre correspondante.)

Biarritz. — Une soixantaine de bateaux de pêche du Guipuzcoa (port du Pays basque espagnol) bloquent depuis le mardi 25 mars en fin d'après-midi le port de pêche d'Hendaye pour demander que les autorités maritimes françaises rendent au merlutier espagnol *Santa-Goma-III* le rôle — livre de bord — qu'elles lui ont confisqué alors que le bateau était en train de pêcher dans la zone interdite de la fosse de Capbreton.

Dans la soirée de mardi, les autorités maritimes espagnoles avaient essayé en vain d'obtenir que les merlutiers lèvent leur siège qui interdit tout trafic à l'embouchure de la Bidassoa. Mais les pêcheurs n'ont rien voulu entendre et le blocus se poursuivait ce jeudi matin.

Du côté français, les autorités maritimes conservaient un ton très ferme et annonçaient leur intention de faire suivre le dossier à Bruxelles pour suite à donner, ainsi que les procès-verbaux dressés contre dix-sept autres merlutiers espagnols pris en train de pêcher dans la zone qui leur est interdite.

FRANCINE MOREAU.

TRANSPORTS

Air Inter accepte de nourrir ses passagers

Du canard à l'orange dans les avions d'Air Inter... La compagnie intérieure proposera des coffrets-repas à ses passagers, à compter du lundi 8 avril, au départ de Nice et de Paris-Orly-Ouest. Le prix de vente de cet en-cas a été fixé à 50 francs, vin compris.

Air Inter s'était, jusqu'alors, toujours refusé à offrir des prestations à bord de ses avions, faisant valoir la brièveté des vols qui, en moyenne, ne dépassent pas quarante-cinq minutes. « *Notre vocation est de transporter des passagers, pas de les nourrir* », affirmait M. Robert Vergnaud, son président. Mais celui-ci convient aujourd'hui qu'il faut répondre à la demande des hommes d'affaires — ils composent les trois quarts de la clientèle de la compagnie intérieure — qui souhaitent parfois gagner à bord le temps du repas.

Aussi, Air Inter vient-elle de concevoir un coffret-repas à consommer froid, que ses responsables ont voulu « *d'une très grande simplicité, mais d'une très haute qualité* ». Ainsi, la société périgourdine Rougié, spécialisée dans le traitement des foies gras, se chargera des plats cuisinés, tandis que le boulanger parisien Poilane — toujours lui — fournira le pain. Le repas sera arrosé de vin de Cahors, de vieux bordeaux ou de vin corse. Au total, six menus dont deux au choix sur chaque vol.

Le passager achètera son coffret-repas en salle d'embarquement et pourra le régler en chèque ou en espèces. Si cette expérience est concluante, elle pourrait être étendue, d'ici à la fin de l'année, à d'autres aéroports : Marseille, Ajaccio, Bastia, Calvi notamment.

« *Nous n'avons pas les moyens d'offrir ce service à notre clientèle*, précise M. Vergnaud. *De toute façon, c'est une opération sur laquelle nous ne ferons aucun bénéfice.* » Air France, quant à elle, avait imaginé, sur la ligne Paris-Nice, qu'elle exploite en commun avec Air Inter, de ne pas faire payer le coffret-repas à ses passagers. Finalement, elle a consenti à le vendre 40 francs. Histoire de ne pas déclencher une guerre autour d'un « casse-croûte ». L'affaire ne le mérite pas. — J.-J. B.



INFORMATIONS « SERVICES »

VIE QUOTIDIENNE

Comment est réparti le fuel domestique

La répartition du fuel domestique est soumise à répartition et à contrôle depuis le 1er juillet 1979. La façon dont est calculé le contingent attribué à chaque consommateur a donné lieu à des contestations diverses. M. Jacques Lavédrine, député P.S. du Puy-de-Dôme s'en était ouvert dans une question écrite au ministre de l'industrie. Celui-ci lui a longuement répondu dans le « Journal officiel » du 17 mars. Il explique ceci :

« L'arrêté du 28 juin 1979 reconnaît à chaque consommateur des droits d'approvisionnement trimestriels — voire mensuels pour les consommateurs les plus importants — proportionnels aux livraisons reçues entre le 1er janvier 1978 et le 31 décembre 1978, compte tenu d'un taux d'encadrement de 90 % pour les usages ordinaires et de 100 % pour les usages de production.

» Par ailleurs, le choix de l'année 1978 comme période de référence ne devrait pas nuire aux consommateurs de fuel-oil domestique, puisque, en raison d'un hiver long, d'enlèvements anticipés en mai-juin et en décembre 1978, les ventes de 1978 ont été les plus importantes depuis 1973.

» Cependant, l'utilisation d'un système d'encadrement de la consommation fondée sur les livraisons reçues au cours d'une période de référence peut présenter, par définition, un risque pour les consommateurs qui ont commandé avant le début ou après la fin de cette période. Pour cette raison, le dispositif d'encadrement contient de nombreuses souplesses qui devraient permettre aux consommateurs d'obtenir le produit nécessaire.

» En effet, rien n'empêche certains consommateurs et certains revendeurs de se voir attribuer des quantités supplémentaires si le reste de la clientèle n'enlève pas l'intégralité de ses droits. C'est ainsi que tout consommateur qui aurait des besoins excédant ses références peut, dans un premier temps, demander à son fournisseur de lui livrer les quantités supplémentaires qui lui sont nécessaires. En effet, ce distributeur peut conserver des disponibilités en raison de la disparition dans la clientèle qui a ses références auprès de lui, de certains consommateurs de fuel-oil domestique (cessation d'activité, conversion vers d'autres sources d'énergie...) ou du fait de la réduction des enlèvements d'une partie de ses autres clients.

» Dans une deuxième étape, ce consommateur peut s'adresser à un autre distributeur pour qu'il lui apporte un complément de livraison. En effet, si un distributeur sait qu'une partie de sa clientèle ne lui réclamera pas ses droits, il dispose alors de ressources qu'il a intérêt à vendre à des consommateurs qui en ont besoin.

» Enfin, si ces démarches s'avèrent insuffisantes, il appartient au consommateur de saisir la préfecture, en l'occurrence la cellule fuel-oil domestique, pour y exposer sa situation. Ce service examine le bien-fondé de la demande et peut, le cas échéant, déterminer de nouvelles références en tenant compte de la consommation des dernières années. Lorsque la demande est acceptée, le préfet peut alors indiquer au consommateur les fournisseurs locaux ayant des disponibilités. A défaut de l'existence de disponibilités, il délivre au consommateur un bon pour une allocation de fuel-oil domestique qu'il peut faire honorer par le fournisseur de son choix.

» Cette procédure peut sembler complexe, mais elle ne devrait intéresser, en raison du choix de la période de référence, qu'un nombre limité de consommateurs. Elle est également rendue nécessaire par le souci de chaque préfet de ne pas délivrer de bons indûment sans s'être assuré, au préalable, de l'absence de disponibilités locales. En effet, l'émission de ces bons autorise le titulaire d'autorisation spéciale de mettre à la consommation des quantités supplémentaires équivalentes, ce qui a pour effet d'atténuer certains effets de l'arrêté. »

CIRCULATION

LES ROUTES DE PAQUES SERONT TRÈS ENCOMBRÉES

Plus de 2 500 000 personnes vont quitter la région parisienne, à bord de 830 000 automobiles, pendant les deux week-ends des fêtes pascales.

Le samedi 29 mars, le vendredi 4 et le lundi 7 avril seront les trois journées les plus difficiles. Dans une déclaration à la presse, M. Michel Fève, directeur des routes et de la circulation routière, conseille aux 330 000 automobilistes qui quitteront la région parisienne le samedi 29 mars d'éviter de partir entre 5 et 12 heures, et même entre 5 et 15 heures.

Les principales difficultés se manifesteront sur l'autoroute du Soleil. Pour éviter les bouchons habituels, « Bison futé » conseille aux automobilistes de quitter Paris par la porte de Bercy pour rejoindre l'autoroute à Auxerre.

D'un autre côté, les responsables de la gendarmerie viennent de présenter les statistiques définitives concernant les accidents de la route pour 1979.

Depuis dix ans, ils notent une diminution de 20,1 % du nombre des accidents corporels, et de 25,5 % du nombre des accidents mortels. La situation s'est dégradée en 1979, avec une augmentation de 2,4 % du nombre des accidents corporels et de 2,9 % des accidents mortels ; cela par rapport à 1978. Les causes de ces augmentations sont le plus souvent l'inobservation des règles élémentaires de la circulation, notamment de la limitation de vitesse, en particulier sur les autoroutes.

★ Inter Service Routes donne des renseignements généraux au 858-33-33.

Pour des renseignements plus précis, on peut s'adresser aux centres régionaux d'information routière : Bordeaux (56) 96-33-33 ; Lille (20) 91-92-33 ; Lyon (78) 54-33-33 ; Marseille (91) 78-78-78 ; Metz (87) 62-11-22 ; Rennes (99) 50-73-93.

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DES JONQUILLES

TIRAGE DU 26 MARS 1980

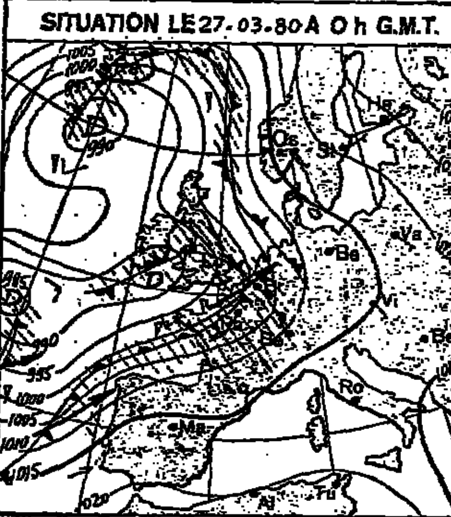
TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER F.	TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER F.
1	691	500	6	826	570
	3 161	5 000		0 606	1 070
2	62	150		9 376	1 070
				9 096	10 070
3	2 403	1 000	7	5 727	1 000
	7 183	1 000		7 227	1 000
				9 337	1 000
4	4	70	8	698	500
	5 264	5 070		758	500
5	65	150		9 178	1 000
	515	500		1 568	5 000
	0 005	1 000	9	39	150
	5 335	5 000		079	500
	6 075	5 000		60 069	50 000
	8 355	10 000	0	4 780	1 000
	232 475	500 000		9 200	5 000
	180 015	3 000 000		66 340	100 000
6	6	70			
	46	220			

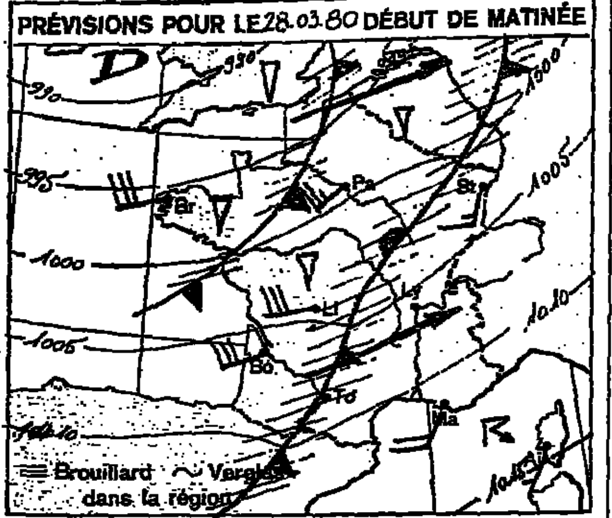
PROCHAIN TIRAGE : TRANCHE DU PRIX DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE LE SAMEDI 29 MARS 1980 à CACHAN (Val-de-Marne)

LOTO TIRAGE N° 13 : 4 10 18 35 41 46 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 27

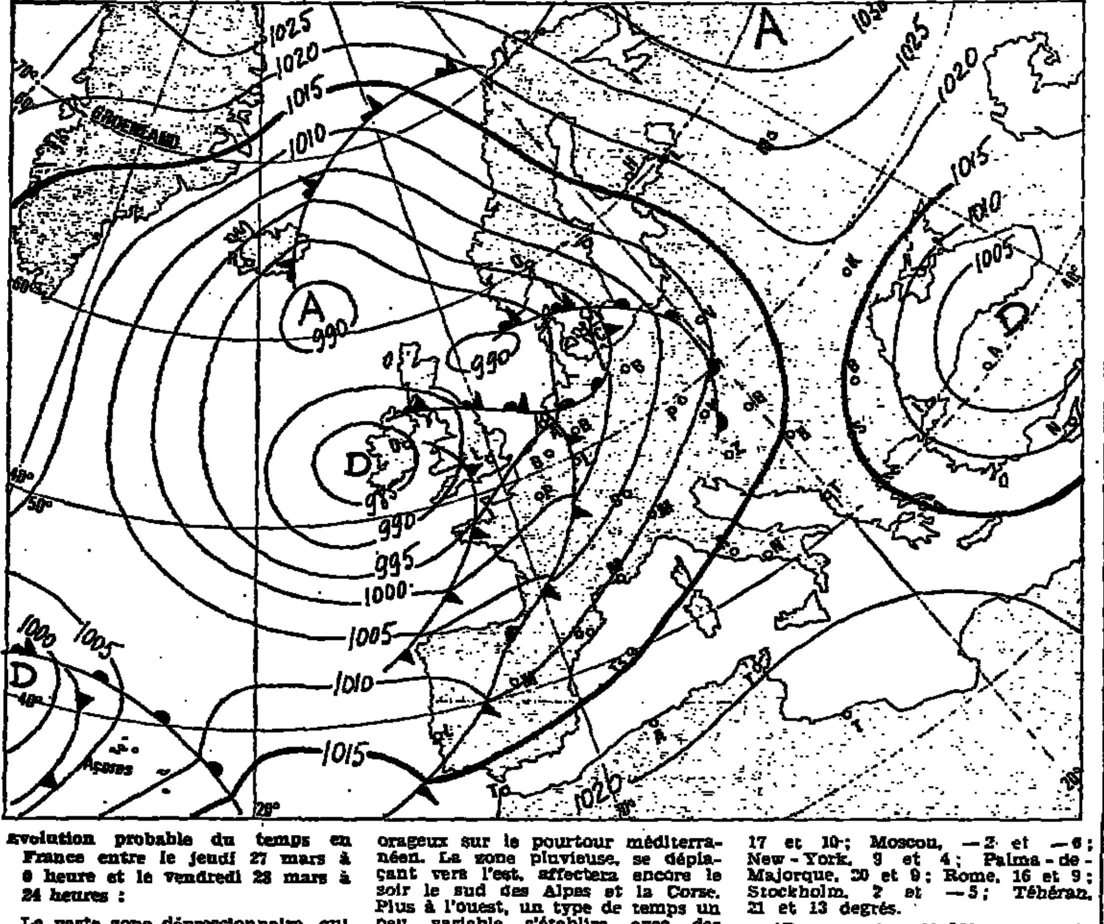
PROCHAIN TIRAGE LE 2 AVRIL 1980 VALIDATION JUSQU'AU 1er AVRIL APRES-MIDI

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 28 MARS A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 27 mars à 0 heure et le vendredi 28 mars à 24 heures :

La vaste zone dépressionnaire, qui persistera sur l'Europe occidentale et le proche Océan, maintiendra sur la France un courant maritime de sud-ouest à ouest, qui deviendra plus instable après le passage de la perturbation qui nous affectait jeudi.

Vendredi matin, le temps sera couvert avec des pluies sur les régions s'étendant des Vosges et du nord des Alpes aux Pyrénées centrales, tandis que le temps deviendra localement orageux sur le pourtour méditerranéen. La zone pluvieuse, se déplaçant vers l'est, affectera encore le soir le sud des Alpes et la Corse. Plus à l'ouest, un type de temps un peu variable s'établira avec des nuages encore abondants.

Le jeudi 27 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 000 millibars, soit 750,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 26 mars ; le second, le minimum de la nuit du 26 au 27) : Ajaccio, 16 et 7 degrés ; Biarritz, 21 et 16 ; Bordeaux, 17 et 11 ; Bourges, 11 et 11 ; Brest, 12 et 11 ; Caen, 8 et 8 ; Cherbourg, 7 et 7 ; Clermont-Ferrand, 13 et 11 ; Dijon, 13 et 8 ; Grenoble, 15 et 7 ; Lille, 12 et 7 ; Lyon, 14 et 9 ; Marseille, 17 et 11 ; Nancy, 13 et 7 ; Nantes, 13 et 11 ; Nice, 16 et 10 ; Paris - Le Bourget, 10 et 7 ; Pau, 21 et 14 ; Perpignan, 15 et 8 ; Rennes, 12 et 11 ; Strasbourg, 14 et 7 ; Tours, 12 et 11 ; Toulouse, 16 et 10 ; Point-à-Pitre, 30 et 23 degrés.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 7 degrés ; Amsterdam, 11 et 6 ; Athènes, 17 et 11 ; Berlin, 8 et 0 ; Bonn, 11 et 5 ; Bruxelles, 11 et 6 ; Le Caire, 34 et 25 ; îles Canaries, 22 et 16 ; Copenhague, 2 et 0 ; Genève, 13 et 7 ; Lisbonne, 18 et 13 ; Londres, 11 et 5 ; Madrid, 17 et 10 ; Moscou, —2 et —6 ; New-York, 9 et 4 ; Palma-de-Majorque, 20 et 9 ; Rome, 16 et 9 ; Stockholm, 2 et —5 ; Téhéran, 21 et 13 degrés.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2638

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II									
III									
IV					■			■	
V			■						
VI	■				■				
VII							■		
VIII		■							
IX					■			■	
X				■					■
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Exigé quand le père est inconnu. — II. Qualifie des précautions qu'on prend parfois avant de s'étendre. — III. Est toujours très cordial. — IV. On est soigné dans son hôtel ; On peut traiter de mollusque celui qui n'en a pas. — V. Pronom ; Traiter comme une alouette. — VI. Vient avant lui ; Fonda plusieurs évêchés. — VII. On en fait des joints ; Pronom. — VIII. Qui ne semble pas très solide. — IX. Peut se porter sur le côté ; Note. — X. Nom d'un chien ; Met en quatre par exemple. — XI. Patrie de philosophes ; Fruit.

VERTICALEMENT

1. Doit être solide pour les danseurs ; Peut se vendre à la pièce. — 2. Qui devrait donc s'arrêter ; Dans sa tête, il y a beaucoup de pointes. — 3. Qui semble cousu d'or ; On y faisait des ragots. — 4. Mettait le feu aux poudres. — 5. Comme un chrétien qui est une vraie poire ; Conjonction. — 6. Peut revenir à tout bout de chant. — 7. Humaniste hollandais ; Fait réfléchir. — 8. Dix, à l'étranger ; Fit circuler ; Pour lier. — 9. Qui n'auront donc aucune portée.

Solution du problème n° 2637

Horizontalement

I. Consigne. — II. Oléate ; Mi. — III. Nègre ; Non. — IV. La ; Soin. — V. Aligoté. — VI. Mégare ; Pi. — VII. Et ; Bât. — VIII. Nia ; Perte. — IX. Embellie. — X. Rallument. — XI. Meute ; Eu.

Verticalement

1. Contaminer. — 2. Olé ; Lé ; Imam. — 3. Négligeable. — 4. Saragat ; Elu. — 5. Ite ; Or ; Plut. — 6. Gé ; Ste ; Elme. — 7. Noé ; Brie. — 8. Emoi ; Patène. — 9. Innéité ; Tu.

GUY BROUTY.

BREF

LES STAGES DE LA « VIE CRÉATRICE »

L'édition 1980 des cahiers de « la Vie créatrice » présente des fiches, entièrement remises à jour, sur les stages d'initiation artisanale et artistique.

Les stages de province sont classés par départements dans deux premiers cahiers, et en supplément dans un troisième cahier avec les ateliers de Paris et de la région parisienne.

Ces fiches donnent les informations indispensables : prix, activités enseignées, dates, durée, hébergement, stages agréés, formation permanente... Sont mentionnés aussi les objectifs du stage et l'esprit dans lequel il est pratiqué, ce qui devient de plus en plus déterminant pour bien choisir un atelier.

Une plus grande place est réservée, cette année, à l'exposé de la nouvelle pédagogie des stages que veulent développer les animateurs de « la Vie créatrice ».

★ « La Vie créatrice », 9, place Saint-Liphard, 45130 Meung-sur-Loire ; le cahier, 14 F + frais d'envoi ; 4 F pour un ou deux cahiers ; 6 F pour les trois cahiers.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 28 MARS

« Manufactures des Gobelins, de Beauvais et de la Savonnerie », 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Hulot.

« Exposition Monet », 15 h., Grand Palais, Mme Chapuis.

« Hôtel des Notaires de Paris et histoire du vieux Châtelet », 15 h., devant le Théâtre du Châtelet, Mme Legrégeois.

« Rénovation de Paris : le Marais autour des jardins Saint-Paul », 15 h., métro Saint-Paul, Mme Oswald.

« Arts et artistes de la Renaissance au dix-neuvième siècle », 15 h., entrée du Petit Palais, Mme Pennec.

« La Rome de l'humanisme et de la contre-réforme », 15 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibaut (Caisse nationale des monuments historiques).

« Monet », 16 h., entrée avenue de Selves, Grand Palais, Mme Angot.

« Chez un grand restaurateur d'orfèvrerie », 15 h., métro Arts-et-Métiers (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Exposition Dali », 15 h., 125, rue Saint-Martin, Mme Hager.

« Trésors d'art du dix-huitième siècle ; la vie à la cour de Louis XV », 15 h., 25, boulevard des Capucines, M. de La Roche.

« La place des Vosges, hôtel du Marais », 15 h., 2, rue de Sévigné, M. Teurnier.

CONFÉRENCES

14 h. 30, Grand Palais, dans le hall : « Exposition Monet » (Arcus).

19 h. 30, 1, rue Victor-Cousin, Sorbonne, amphi Bachelard : « La répartition des fruits de la productivité : les « trois parts » et le quatrième secteur », professeur P. Vinot.

20 h. 15, 11 bis, rue Keppler : « La Bhagavad Gita et le moment de la mort » (Loge unie des théosophes).

20 h. 30, 19-21, boulevard Jourdan : « Etudes sinologiques au Japon ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 27 mars 1980 :

UN DECRET

● Portant statut du personnel de ménagerie du Muséum national d'histoire naturelle.

DES ARRETES

● Autorisant l'ouverture en 1980 de concours de recrutement des personnels du cadre des professeurs agrégés et fixant la répartition, par discipline, des candidats qui pourront être admis à ces concours.

● Relatif à la formation spécifique du brevet d'Etat de ski (option ski alpin, 1er, 2e et 3e degré).

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
174 F	298 F	422 F	545 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
300 F	560 F	800 F	1 050 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
203 F	355 F	508 F	660 F
II. — SUISSE - TUNISIE			
250 F	450 F	650 F	850 F

Par voie aérienne. Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

culture

LE JOUR DU THÉATRE

Le Plus Bel Age de la vie.

A l'occasion de la biennale Théâtres, voix et musiques d'aujourd'hui, *vient d'être donnée à Nanterre une série de représentations du* Gripsteater de Berlin, *l'un des plus célèbres théâtres pour enfants du monde. Dix ans d'expérience, un théâtre en propre, exemplaire, en plein Berlin, vingt-deux pièces, la plupart de Volker Ludwig, l'auteur permanent du Grips, traduit en dix-neuf langues.* Le Plus Bel Age de la vie, *présenté à Nanterre, a été joué plus de quatre cents fois en Allemagne. Invité partout, du Brésil au Japon, le Grips préfère organiser des séminaires sur son style et ses conceptions, afin de garder le plus étroit contact possible avec son public. Le Grips (« comprendre vite, avec plaisir », nous dit-on) procède du cabaret brechtien, les comédiens chantent, dansent et jouent avec l'assurance de sportifs surentraînés.*

Le Plus Bel Age de la vie *reprend fidèlement les recettes éprouvées du Grips : une série de sketches sur un thème donné (ici le chômage des jeunes et la délinquance juvénile) alliant la caricature et le réalisme social : des caves de H.L.M. comme si vous y étiez, des loubards à déhanchements plus vrais que nature, le tout en trois heures et demie, établissant un décompte minutieux des responsabilités, avec un orchestre rock carré à souhait pour occuper les intermèdes et des chansons-résumés à la fin de chaque séquence. Travail efficace, plaisir sérieux un peu accablant, surtout si on ne comprend pas l'allemand et que, malgré tout, la leçon est évidente après deux minutes de spectacle.*

★ Dernière représentation du Grips à la Maison de la culture de Nanterre, ce jeudi 27 mars, à 20 h. 30.

Calendrier des spectacles.

Le Prince heureux, *d'Oscar Wilde, par l'Atelier du Chaudron. Musique, ombres, comédiens et marionnettes, pour une histoire, sur plusieurs espaces et plusieurs temps, d'une hirondelle en route pour l'Egypte et retardée par l'amour d'un roseau ; d'une statue de prince, de pluie et de larmes. Le côté lumineux et le côté d'ombre d'un jardin. Pour ceux « qui trouvent à la simplicité une étrangeté subtile ». (Jusqu'au 27 avril à la Cartoucherie. Sam. 16 h. et 20 h. 30, dim. 16 h. Tél. : 328-97-04.)*

Deuxième Festival de clowns, *d'Arcades, Noisy-le-Grand. Une vingtaine de spectacles, parmi lesquels le Trio Fratellini, les Zavatta fils, les Chicos, etc. (Jusqu'au 29 mars ; rens. : 201-12-50.)*

Chansons, *François Imbert et Françoise Moreau chantent jusqu'au 11 avril à la Gaîté-Montparnasse tous les jours à 18 h. 30 pendant les vacances de Pâques (26, rue de la Gaîté. Tél. : 322-16-19.) Et, du 2 au 20 avril, à la Tanière, Claude Fonfrède chante aussi pour les enfants. (45 bis, rue de la Glacière. Tél. : 749-03-13.)*

Un grand sac de contes d'ivoire. *Manfei Obin et Adépo Yapo font revivre la magie des veillées africaines. Une épopée animale sur le cycle de la tortue, de l'araignée, du lièvre, avec chants et instruments traditionnels. (Rens. : Centre culturel noir, 23, rue des Cendriers. Tél. : 797-85-14/15/16.)*

La Belle et la Bête : *de fort belles marionnettes à fil, une adaptation contestable de Marie Perrien, qui transpose l'histoire et en fait une pièce sur le racisme. Par la Compagnie de Madeleine et Lucien Morisse. (Théâtre Oblique, jusqu'au 12 avril, à 20 h. 30. 76, rue de la Roquette. Tél. : 355-02-94.)*

B. R.

■ A l'occasion de la Journée mondiale du théâtre, organisée par l'Institut international du théâtre, un message d'Edwige Feuillère est lu dans les salles de spectacle et diffusé sur les chaînes de radio ce jeudi 27 mars.

■ Théâtre ouvert organise, au Centre Georges-Pompidou, deux rencontres publiques enregistrées par France-Culture le 28 mars, à 15 heures : « Théâtre et Radio », avec Yves Jaigu, directeur, et Francis Antoine, responsable des émissions dramatiques de France-Culture. Le 29 mars, à 10 h. 30 et à 15 heures : conditions et perspectives de la création théâtrale, avec les délégués des organisations professionnelles. Entrée gratuite.

« LE CONTE D'HIVER » à la Cartoucherie de Vincennes

Le Conte d'hiver (1611) est, avec *le Marchand de Venise, Cymbeline*, et *la Tempête*, l'une des quatre pièces par lesquelles Shakespeare s'engage dans une lutte d'idées qui agita profondément les milieux intellectuels de Londres de 1580 à 1640 environ — lutte qui fut marquée par des publications, pièces de théâtre, discussions privées et publiques, et qui pouvait prendre un tour tragique puisqu'elle semble avoir déterminé, par exemple, l'assassinat de Christopher Marlowe.

L'amplitude de ce mouvement est un peu difficile à concevoir ici, aujourd'hui, à quatre siècles de distance, car la France fut bien moins atteinte par lui que l'Angleterre et l'Allemagne : il s'agit d'ésotérisme. Mais, si l'on veut jouer *le Conte d'hiver*, on est bien obligé de jouer ce qui en est le cœur, la vie, sinon la pièce n'existe plus.

Cette lutte d'idées opposait les théologiens disciplinés aux illuministes à propos d'une doctrine ésotérique qui se situait si l'on veut au confluent d'un gnosticisme chrétien, d'un hermétisme platonicien et de la cabale juive. Les partisans de cette doctrine avaient le sentiment de sauver les âmes, de promouvoir un humanisme nouveau.

Lorsque Shakespeare est l'un des hommes en vue de la vie intellectuelle de Londres, les discussions s'orientent autour d'œuvres comme *la Reine des fées*, d'Edmund Spencer, *l'Ombre de la nuit*, de Chapman, *la Femme dans la lune*, de John Lily. Et *le Conte d'hiver* est l'adaptation fort fidèle d'un roman de cette famille, *l'Histoire de Dorastus et Fawnia*, de Robert Greene, à ceci près que Shakespeare tire certains détails de cette fable vers un illuminisme plus résolument militant.

En deux mots, une première partie de la pièce présente « l'hiver », l'humanité prisonnière de ses passions, dénuée de foi et de raison, un monde de faux vivants, ou de « corps-tombeaux » comme dit Platon (mais là, c'est simplifier peut-être trop). Tout cela pour conduire à une allégorie du printemps, du retour de l'âme à son état édénique : la pièce s'achèvera dans la résurrection, la rédemption, la bénédiction des élus.

Les figures de Proserpine (l'âme avant la chute), de Psyché, de Cérès, soutiennent tacitement cette allégorie qui oppose la chair, la volupté, la couleur rouge à l'innocence, à la chasteté, à la couleur blanche. Entre le moment, au début de la pièce, où un petit garçon annonce à sa maman qu'il va lui dire un « conte d'hiver », l'« *histoire d'un homme qui habitait près d'un cimetière* », et la « *résurrection* » de cette maman qui boucle en apothéose le dernier acte, la pièce n'est qu'un hymne à la « *seconde naissance* » des illuminés.

Les idées de Spencer, Chapman, Lily, Greene, sont à présent si étrangères au « gros » du public français que *le Conte d'hiver* n'est pas une œuvre facile à lui faire partager, mais ce n'est pas du tout impossible, parce que la pièce de Shakespeare est très forte et très précisément construite. La montée d'un « souffle pur » dans les deux derniers actes du *Conte d'hiver* est l'une des plus belles créations de Shakespeare, et, justement, cette animation progressive d'un mystère spirituel, et de la célébration de ce mystère, reste l'une des missions de l'art du théâtre, trop peu exercée.

Jean-Claude Fall présente aujourd'hui à la Cartoucherie de Vincennes une mise en scène du *Conte d'hiver* assez fragmentaire, car l'adaptation qu'il en a faite avec Jean Jourdheuil évacue presque entièrement la raison d'être et l'aliment de la pièce : la position illuministe de Shakespeare.

Fall a apporté tous ses soins à la première partie de la pièce, celle des « morts-vivants ». La mise en scène opère une analyse surtout psychanalytique de cette première partie, plutôt en porte à faux. Cela dit, tels qu'ils sont conçus, ces premiers actes sont joués avec intelligence et soin, notamment par Jean-Pol Dubois, Marie Gascon, François Michaux et Louis Mérino.

Mais, dès que le « printemps » arrive, dès que le projet ésotérique de Shakespeare « donne » à plein, la mise en scène et l'adaptation hésitent entre l'annulation pure et simple de la pièce et sa dérision, sa contestation radicale.

Il n'est pas possible d'entrer ici dans les détails, mais par exemple l'un des points forts de l'allégorie de Shakespeare repose sur une très belle mise en théâtre du « langage » des fleurs, l'héroïne principale se faisant la militante des fleurs de la pureté. Et c'est un contresens énorme, sûrement voulu, que de n'avoir mis dans les bras de cette jeune vierge que des fleurs rouges, alors que dans le texte elle récuse violemment ces fleurs et la couleur rouge dans sa totalité (couleur du meurtre et des passions). Mais Jourdheuil et Fall ont, aussi, plus d'une fois supprimé les phrases-clés du texte.

Le Conte d'hiver n'étant pas assumé par la mise en scène et le jeu, mais plutôt « moqué », toute cette seconde partie ésotérique se défait en fragments obscurs, quand des intentions de jeu comiques ne prennent pas Shakespeare à rebrousse-poil. Les comédiens Rebecca Pauly, Chantal Bronner, Marie-Paule André, Michel Ouimet, mettent leurs dons au service d'une cause arbitraire.

Reste, dans les limites de son interprétation analytique, la présentation de la première partie, jouée avec délicatesse, mise en scène avec cette alliance de rigueur et de poésie propre à Jean-Claude Fall, accompagnée p. quelques pages de musique de Lucien Rosengart.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de la Tempête, Cartoucherie de Vincennes. 2? h. 30.

P.S. — Pour bien saisir les images et les allégories du *Conte d'hiver*, il est recommandé de lire le livre de Paul Arnold paru en 1955, *Esotérisme de Shakespeare*.

DES COMÉDIENS « DIFFÉRENTS »

Un monde vivant

Le décor est une montagne de boîtes en carton kaki, un escabeau, une vieille T.S.F. sur une table. Les comédiens viennent prendre la pose. Ils représentent des pantins. Ils portent des collants de mimes et des masques joufflus roses ou blancs, aux fronts bombés, déchirés en deux par des traits obliques, barrés de bouches sanglantes ou de lèvres proéminentes ouvertes en rond.

Une grand-mère toute courbée les époussette, en tire d'autres des coulisses pour les présenter à un jeune couple. La radio diffuse des chansons d'Aristide Bruant. Ensuite, dans la nuit, les pantins se mettent à vivre pour eux-mêmes, miment un jeu ambigu mi-tendre, mi-sadique avec la grand-mère. La musique pop remplace Bruant, ils dansent en groupe, imprégnés de rythme, dans un mouvement intense, qui vient de leurs fibres, de leurs muscles, quelque chose de simple, d'une puissance insolite. Et puis, ils se dévoilent.

Ils l'ont voulu ainsi. Ils ont d'abord dessiné les faces roses ou blanches, les dessins ont été réalisés. Chacun a choisi le masque qui lui convenait. Ils ont voulu cette approche progressive de leurs différences : ce sont des handicapés mentaux. Ils travaillent depuis deux ans avec Hervez-Luc, qui les a cherchés ou plutôt s'est laissé choisir par eux. « *J'ai eu la chance*, dit-il, *de passer mon enfance avec une petite fille handicapée.* » Il a voulu retrouver le bonheur de ces jeux sans paroles. Il est devenu mime professionnel.

Dans la région de Lille, où il habite, il a parcouru les établissements spécialisés et a rassemblé ces garçons et ces filles. Il a dû vaincre les réserves des parents et des éducateurs, et affirme avec force : « *Je ne fais pas de thérapie mais du théâtre.* » Il a obtenu une aide du FIC (Fonds d'intervention culturelle) et veut aujourd'hui tourner le spectacle, le vendre, transformer son groupe en « compagnie théâtrale des handicapés mentaux adultes » pour que les comédiens entrent dans une existence professionnelle, salariée, responsable, pour qu'ils participent à la vie sociale, autant que faire se peut.

C'est une entreprise gigantesque que monter un spectacle avec des mongoliens sans les donner en spectacle, sans jouer sur une fascination malsaine, sans essayer de les pousser à croire qu'ils sont « comme les autres ».

Hervez-Luc espère les voir inventer les gestes d'une commedia dell'arte qui leur permettrait d'appréhender ce qui se passe en dehors de leur enfermement, et peut-être de communiquer ce qu'ils ressentent.

Forcer les portes, effacer la gêne, la peur et cette sorte de racisme honteux... La tâche est immense, il n'existe pas en France de circuit pour ce genre d'expérience, l'occasion est offerte de le créer. L'occasion est offerte, peut-être, de nous faire entendre et voir un monde vivant que nous ne savons pas reconnaître.

COLETTE GODARD.

★ *Pantins à vendre*, dimanche 30 mars, 17 h., à Hellemmes-Lille, salle Léo-Lagrange (135, rue Roger-Salengro), à l'occasion du deuxième Festival du mime.

EXPOSITION

Eugène Carrière à la Bibliothèque nationale

La donation de M. Ivan Loiseau, gendre d'Eugène Carrière, est l'occasion propice de faire le point sur la « situation » d'un artiste indépendant, détaché de tous les courants artistiques de son temps. Si l'on résume d'un mot cette « situation », on peut dire d'Eugène Carrière, décédé à cinquante-sept ans en 1906, qu'il est l'exemple même d'un créateur œuvrant à contre-courant.

Notons d'abord que, si cette exposition se présente à nous de manière assez sommaire — à supposer que notre regard mental puisse reconstitue: la course d'un labeur s'étendant sur environ trente ans, — elle demeure cependant suffisamment développée dans un parcours minime pour donner une idée de la puissance de l'artiste, de sa technique très spécifique et de son isolement au moment même où s'éteignait la grande vague naturaliste du XIX° et où s'allumait la révolution impressionniste.

Eugène Carrière n'a pas été seulement un peintre de sa propre manière, mais aussi un admirable lithographe qui savait faire valoir sur la pierre toutes les valeurs du lavis de son pinceau. Sa technique, opposée à celle d'un Lautrec contemporain, est par essence recherche d'ombres et de lumière. Les fronts y sont des sources lumineuses et les mains, toujours si travaillées, se modèlent dans la pénombre. La pénombre n'est pas celle où l'homme vit dans la crainte d'un jour trop éclatant. Elle est celle qui enveloppe les êtres, éliminant du même coup toutes taches colorées, quand ils apparaissent au grand jour. L'être est alors façonné par une brosse à la tonalité sépia, plus ou moins dorée ou bistre. Et cette abstraction de toute couleur donne au modèle, dont le peintre saisit l'être intérieur, une existence faite plus de volume sculptural que de l'éblouissement du spectre solaire.

Cependant, Carrière n'a pas quitté le colorisme dès ses débuts. Dans une première période, il sut faire luire parmi les terres le rougeoiement atténué d'une fleur ou encore les lèvres palpitantes d'une jeune femme. Les Ménines de Vélasquez s'évoquent-elles, comme on l'a dit, à la vue de cette première maturité du peintre ? On répondra volontiers affirmativement, plus en raison de son attachement à faire revivre une existence spirituelle des êtres qu'en raison de l'emploi d'une palette plus colorée qu'il abandonnera ensuite. S'il y a un artiste contemporain dont on peut le rapprocher plastiquement et gestuellement, c'est bien Auguste Rodin. Dans une semblable recherche de courbes et d'enlacements, Carrière se fait sculpteur en peinture.

Ainsi voici Carrière seul hors de cet éclatement de la couleur dont les impressionnistes s'abreuvaient en plein air, après que les Millet et les Théodore Rousseau eurent fiévreusement fait vivre le clair-obscur et le mystère de la forêt. Quoi de plus étonnant que cette position de Carrière à l'écart, alors que, suivant les Monet, Renoir et autres adeptes du mouvement, les Van Gogh et Gauguin vont faire surgir dans le même temps où Carrière s'en abstenait la richesse d'une palette jamais vue et qui permettra aux « fauves » de rugir à leur gré ! Cela n'empêche pas Gauguin d'exécuter au pastel vibrant de couleurs un portrait de Carrière, à lui dédicacé en guise d'admiration.

Revenons aux lithographies, qui forment le fond de l'exposition, petite par le nombre et qui n'en garde pas moins un poids considérable d'humain. Même sur deux affiches, le Mineur *et* le Fondeur, *dont l'intention sociale n'échappe pas, la plastique visuelle est une réussite. L'essentiel demeure toujours la figure humaine, qu'elle soit celle du père ou de la mère, de l'enfant ou de l'adolescente, celle de l'écrivain (Verlaine, Daudet, Edmond de Goncourt, Jean Dolent, Rochefort), et constitue le centre de son inspiration. Ce n'est pas que Carrière n'ait peint des paysages, des vergers aux pommiers tordus ou encore des nus féminins dont les courbes baignent dans une lumière au-delà de la lumière. Toutefois la gravité de l'art d'Eugène Carrière se trouve concentrée sur ses proches, sur ses figures amies, sur les témoins d'un temps dont les prunelles brûlent intensément le regard. Ainsi, le faune Verlaine se reconnaît en son « image », à tel point qu'un précieux document de l'exposition nous révèle un poème de Verlaine écrivant son autoportrait d'après le portrait qu'en avait fait Carrière.*

Pas plus que le symbolisme auquel on avait associé confusément Carrière à l'exposition du centenaire de l'artiste à l'Orangerie des Tuileries en 1949, un sentimentalisme facile n'est attribuable au peintre. Car celui-là élève le sentiment de la tendresse enfantine au plus haut degré — il élève le sentiment de l'amour conjugal et maternel comme l'expression la plus haute de la pureté, il élève le sentiment de noblesse qu'il y a dans tout destin humain — on le perçoit dans son Théâtre de Belleville *— (Musée Rodin). La pensée, tout comme chez Rodin, s'échappe d'une attitude, d'un regard inoubliable et enfin d'un sourire esquissé que seul Leonardo avait su nous transmettre.*

PIERRE GRANVILLE.

★ Bibliothèque nationale, salle Mortreuil. Jusqu'au 13 avril.

JAZZ

Les cinq jours de Grenoble

Derek Bailey et sa « Company »

Ateliers, expositions, films, concerts et animations : les cinq jours de Grenoble ont fait encore le pari de la diversité. Musique improvisée à l'européenne, jazz, Brésil, musique contemporaine ou « grande musique noire », ils ont présenté du 17 au 23 mars toutes les tendances actuelles, et, pour la première fois en France, Company, le groupe rassemblé par le guitariste anglais Derek Bailey.

Par un juste retour des choses, les archets du groupe finissent le concert en queue de cheval ; et pourtant il n'y a pas d'hystérie, pas de culte du paroxysme dans Company. Ils pourraient à loisir pousser leur sens de l'improvisation collective vers toutes les outrances sonores. Or l'on est surpris de leur discrétion et de leur retenue.

Il n'y a aucun avant-gardisme dans la démarche de Company : c'est même par son attitude que l'on a pu commencer de penser que la notion d'avant-garde avait fait long feu. Aucune provocation non plus : qui accuser d'ailleurs, dans une manifestation que ne fréquentent ni bourgeois ni mondains ? Pas de canular, à bon marché encore : Company ne vous entraîne pas dans la connivence ni dans la dérision systématique.

Company, groupe aux dimensions et notes variables, réuni par Derek Bailey, propose son idée hétéroclite de la musique. Imperturbablement. Et cette idée n'est pas une idée de demain, une idée qu' comprendront les chères générations futures, c'est très benoîtement l'idée d'aujourd'hui à laquelle Derek Bailey s'emploie depuis une quinzaine d'années, regroupant les plus libres des improvisateurs venus du jazz ou du classique, et rencontrant un public fidèle, attentif, amusé.

Inutile de voir dans l'entreprise aux cordes désaccordées l'envers de la musique, son « reste » bizarre ou sa dérision aiguë qui percerait jusque dans l'instrumentation très classique : basson, violoncelles, violons, alto, etc. Il faut écouter Company sans références. Positivement. Ne pas les prendre pour la doublure cocasse des autres musiques. Et ce qui frappe alors, c'est à quel point le jeu de l'improvisation qu'ils développent avec Derek Bailey est une incitation, une propédeutique au plaisir. Un concert de Company vous apprend mille fois mieux que d'autres démonstrations à écouter les musiques, à regarder les gestes et à deviner les relations personnelles qui se jouent en scène. Pour toutes les musiques qui imposent leur loi et leur volume, à prendre ou à laisser, c'est une chance incomparable.

Alors on comprend qu'il n'y ait jamais avec Company de repli dans la facilité. Ici, jamais une mélodie, un petit rythme, qui vienne, bien à l'abri de la moquerie au second degré, rassurer malgré tout. Company évite le Charybde du stéréotype et le Scylla du contre-stéréotype à tout prix. Bonhomme de chemin, imperturbable.

Il y a encore une démonstration vive de démocratie musicale. Combien de haines souvent se cachent sous les accords harmonieux des musiques accordées ? Autour de la guitare trafiquée de Derek Bailey, aussi calmement impassible que Freddie Greene chez Count Basie, quand tous les guitaristes affichent ordinairement les signes de la souffrance, personne ne se met en avant. Personne ne couvre personne. Et personne n'est là pour tirer la couverture à soi. Personne ne joue « contre » personne. C'est tour à tour un trio de cordes, de bois, et des claquements à faire rendre l'âme aux violons (Maurice Horsthuis) ; d'imperceptibles échanges, la voix, le cri, la plainte, les bruits de gorge de Christine Jeffrey et le basson de Lindsay Cooper ; une merveille de drôlerie et d'entente entre Tristan Honsinger (violoncelle) et Maarten van Regteren Altena (basse) ; et une improvisation libre, sans butée, pour tous les participants. Quelque chose d'intimement féminin anime ce groupe mixte, que signale la présence de deux membres du Feminist improvising group (Lindsay Cooper et Georgie Brown). Quelque chose d'égalitaire et d'enjoué. Sans vedettes. Sans guerres.

Trois grincheux effarouchés sortaient en grommelant, histoire de ne pas laisser si vite tomber le rôle du bourgeois sûr de ses valeurs : « Ce n'est pas de la musique c'est du bruit. » Diable, quelle musique n'en est pas ? Faut-il qu'on ait à ce point les oreilles engluées (comme un fou de Bassan par marée noire) par les nappes de musiques dominantes, par les rythmiques militarisées des modes, pour qu'on soit à ce point sourd à l'entente de la Derek Bailey Company ? Pour qu'on soit aveugle à leur délicieuse pantomime (si peu que rien), pour qu'on bétonne à ce point nos inconscients qu'ils ne se laissent même plus caresser par les ébauches et les débauches de musique de Company ?

FRANCIS MARMANDE.

« SAX PARTY » avec Dexter Gordon

Dexter Gordon vient d'être désigné, par deux fois, comme le tout premier saxophone ténor du monde : l'« International critics poll », puis l'« Annual readers poll » de la revue américaine *Down Beat* l'ont placé, en effet, en position de meneur du peloton de tête, où se côtoient aussi Zoot Sims, Stan Getz et Johnny Griffin. Il se trouve, en son royaume, en une situation semblable à celle de Dizzy chez les trompettistes, et de la même manière plébiscité. On peut se méfier de ce genre de consultation, comme de divers autres systèmes d'élection. Il est cependant impossible, à moins de se considérer comme nombril de la terre, de n'en tenir aucun compte.

L'aspect savoureux de l'affaire vient de ceci que Dexter Gordon n'aura pas bénéficié de moins de trois découvertes de lui-même par un public inconstant. En 1947, il enregistre *The Chase* (un de ces duels — avec Wardell Gray — dont il avait inventé la formule, trois ans plus tôt, chez Billy Eckstine, en compagnie de Gene Ammons). Il monte au pinacle, puis on l'oublie. En 1962, il crie « *Go !* ». On se souvient qu'il existe, son disque a du succès, on le porte aux nues. Mais il décide de vivre au Danemark. Il y restera près de quinze ans. Gordon est revenu au pays natal maintenant. On l'y accueille en fils prodigue.

Dex avait douze ans de moins que Lester Young, trois ans de moins que Charlie Parker à ses débuts. Il a imité le premier, et le second par la suite, avant de jouer comme personne d'autre et d'être reconnu par Coltrane au nombre de ses inspirateurs. Ainsi va l'histoire, où chacun reçoit et donne. Dex est de retour cette semaine en cette Europe qu'il aime toujours autant, et qui le lui rend bien.

LUCIEN MALSON.

★ Espace Cardin, jeudi 27 mars, 20 h. 30, « Sax Party », avec le Unit Five de Jean-Pierre Desbarbat et le Dexter Gordon Quartet.

■ M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, en remettant, mercredi soir 26 mars, la plaque d'argent du ministère à l'Orchestre du Capitole de Toulouse et la croix de chevalier de la Légion d'honneur à son chef, M. Michel Plasson, a annoncé que cet orchestre figurera prochainement dans le « petit groupe d'élite » des orchestres régionaux promus à la dignité d'orchestres nationaux.

■ Le groupe de musique reggae Culture se produira, le vendredi 28 mars à 20 h. 30, au Bataclan, 50, boulevard Voltaire à Paris-11e.

■ Concert de musique « gro'ka », le vendredi 28 et le samedi 29 mars à 20 h. 30, avec le chanteur, batteur, compositeur guadeloupéen Guy Conquête et le groupe Ka, au 28, rue Dunois, Paris-13e.

SPECTACLES

théâtres

Les salles municipales

Opéra (742-57-50), 19 h. 30 : Spectacle de ballets.
Comédie - Française (296-10-20), 20 h. 30 : les Femmes savantes.
Chaillot, Gémier (727-81-15), 20 h. 30 : la Passion selon Pier Paolo Pasolini.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : la Folle de Chaillot.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : A cinquante ans elle découvrait la mer.
T. E. P. (797-96-06), 20 h. 30 : A cordes et à cris.
Petit T. E. P. (797-96-06), *20 h. 30 :* Dialogue d'une prostituée avec son client.
Théâtre de la Ville (887-54-42), 18 h. 30 : Academy of Saint Martin in the Fields ; 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain.
Centre Pompidou (277-12-23), débats, 18 h. : Pour un portrait de l'artiste ; 18 h. 30 : La musique contemporaine ; 20 h. 30 : La grande peur de l'an 2000. — Musique, 20 h. 30 : Casta Diva.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h. : Moïse.
Centre culturel du Marais (278-66-65), *21 h. : les Totos-Logiques.*

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 18 h 30 : Do ré mi pas folle ; 20 h. 30 : Amélia.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Une drôle de vie.
Artistic - Athévains (272-26-77, 20 h. 30 : Un silence à soi.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 45 : l'Ours ; Ardèle ou la marguerite.
Atelier (606-49-24), 21 h. : Audience ; Vernissage.
Bouffes - Parisiens *(296-60-24)*, 20 h. 45 : Silence, on aime.
Carrefour de l'Esprit (633-48-65), *20 h. 30 : les Dilemmes de la balance.*
Cartoucherie, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : *Flaubert. — Théâtre de la Tempête* (328-36-36), 20 h. : Contes d'hiver.
Centre d'art celtique (254-97-62), 20 h. 30 : Barzaz Breiz.
Centre culturel de Belgique (271-26-16), 20 h. 45 : Une soirée comme une autre.
Chapelle Saint - Roch (296-46-55), 20 h. 30 : Douceur.
Cité internationale (589-67-57), Galerie, 20 h. 30 : le Songe d'une nuit d'été. — Resserre, 20 h. 30 : *Cotillard et Grugru.*
Comédie des Champs - Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : J' suis bien.
Daunou *(261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.*
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : *le Piège.*
Espace, Marais (271-10-19), 20 h. 30 : Jacoby, mime.
Forum des Halles, 20 h. 30 : Négropéen-Express. — Chapiteau bleu (297-53-47), 20 h. 30 : la Vie rêvée de Wolfgang Borchert.
Gaîté - Montparnasse (322-16-18), 20 h. 30 : Michèle Bernard ; 22 h. : Le Père Noël est une ordure.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 30 : l'Atelier.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : l'Epouse prudente.
La Bruyère *(874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.*
Lucernaire (544-57-34), 21 h. : Alain *Aurenche; 22 h. 30 : J.-L. Debattice.* — Théâtre noir, 20 h. 15 : Albert ; 22 h. : Archéologie. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : *les Visages de Lilith* ; 20 h. 30 : Mort d'un oiseau de proie ; 22 h. 15 : Idée fixe.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 30 : Tovaritch.
Marigny, salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : l'Azalée.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Coup de chapeau.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : la Cage aux folles
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Oblique (355-02-94), 20 h. 30 : la Belle *et la Bête*

Jeudi 27 mars

Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un *habit pour l'hiver.*
Orsay (548-38-53), I, 20 h. 30 : Elle est là. — II, 20 h. 30 : Harold et *Maude.*
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Lili Calamboula.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h 30 : Joyeuses Pâques.
Plaine (842-32-25), 20 h. 30 : le Cavalier seul.
Plaisance (320-00-06), 22 h. 30 : Rose, les épines de la passion.
Poche - Montparnasse (548-92-97), 21 h. : Une place au soleil.
Potinière (261-44-16), 20 h. 45 : Contes et exercices.
Présent *(203-02-55), 20 h. 30 : l'Asile.* — Amphi, 20 h. 30 : la Mémoire.
Studio des Champs - Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : Les orties, ça s'arrache mieux quand c'est mouillé.
Studio-Théâtre 14 (527-13-88), 21 h. : le Grand Ecart.
T. A. I. - Théâtre d'Essai (274-11-51), 20 h. 45 : Artaud roi.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : L'arche du pont n'est plus solitaire.
Théâtre - en - Rond (387-75-38) 20 h. 30 : Sacrée famille.
Théâtre du Marais (278-03-53), *20 h. 30 : les Amours de Don Perlimplin* ; 22 h. 15 : Dracula-Waltz.
Théâtre Marie-Stuart *(508-17-80)*, 20 h 30 : Pourquoi m'avez-vous appelé ? ; 22 h. 15 : Mythes et termites.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : les Enfants de Zombi.
Théâtre Saint-Médard (331-44-84), 20 h. 30 : Amour pour amour.
Théâtre 18 (229-09-37), 21 h. : les Trois Femmes-Lumières. — II, 19 h. : la Senorita (en espagnol).
Théâtre 347 (526-29-08), 21 h. : la Poube.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Une chambre pour enfant sage.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Je veux voir *Mioussov.*
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : *F. Brunold* ; 21 h. 15 : le Président.
La Grange - au - Soleil (727-43-41), 21 h. : Pinatel
Le Marche-Pied (636-72-45), 21 h. : Muche.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd ; 23 h. 30 : Chansonges. — II, 21 h. : *Ça s'attrape par les pieds* ; 22 h : Suzanne, ouvre-moi.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : *Offenbach. Bagatelle ; 21 h. 30 :* G. Langoureau
Sélénite (354-53-14), I, 21 h. : *Il faudrait essayer d'être heureux.* — II, 21 h. : Sornettes d'alarme.
Splendid, 20 h. 45 : Elle voit des nains partout.
Sonpap (278-27-54), 21 h. 30 : la Plus Forte ; le Défunt.
La Tanière (337-74-39), 20 h. 30 : N. Pereira, A. Tome, G. Meschin, D. Masshin.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), *20 h. 30 : P. et M. Jolivet* ; 21 h 30 : les Jumelles ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
Théâtre des *Quatre - Cents - Coups* (329-39-69), 20 h. 30 : le Plus Beau Métier du monde ; 21 h. 30 : Magnifique, magnigique ; *22 h. 30 :* Didier Kaminka.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin *(296-29-35)*, 19 h. 45 : le Bel Indifférent ; le Menteur ; 21 h. : Pinter and Co. ; 22 h. 15 : la Revanche de Nana.
Bistrot des Halles (233-33-20), 23 h. : Bernard Dimey.
Blancs-Manteaux (887-16-76), 20 h. 15 : Areub = MC 2 ; 21 h. 30 : Raoul, je t'aime ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est malade ; 23 h. 45 : P. Triboulet.
Caf' Conc' (372-71-15), 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : Si être heureuse était conté.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Charlotte ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : *Couple-moi le souffle.* — II, 22 h. 30 : Tailla.
Cafessaion (278-46-42), 20 h. 30 : *Joker Lady ; 22 h. : Mollien chante* Aragon.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : *L'avenir est pour demain* ; 22 h. 30 : Quand reviendra le vent du nord.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : Home ; 22 h. : Six points de suspension ; 23 h. 30 : J.-P Rambal.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h 30 : R. Bohringer ; 21 h. 30 : H. Christiani ; 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.
Croq-Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : Claude Astier ; 21 h. 45 : Dominique Mac Avoy.
L'Echaudoir (240-58-27), 21 h. 30 : Bobok ; 22 h. 30 : M. Fanon.
L'Ecume (542-71-16), 20 h 30 : J.-P. Réginal ; 22 h. : Michèle *Lebo.*

Les music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Renaud.
Fontaine (874-74-40), 21 h. : Jacques Doual.
Forum des Halles (297-53-47), 18 h. 30 : Bernard Haillant ; 20 h. 30 : Négropéen-Express.
Gaîté - Montparnasse (322-16-18), 20 h. 30 : Michèle Bernard.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Thierry Le Luron.
Montparnasse *(320-89-90), 20 h. 30 :* Michel Hermon.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Enrico *Macias.*
Palais des sports (828-40-90), 21 h. : Holiday on ice.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Théâtre du Ranelagh (288-64-44), 20 h. 30 : J.-C. Vannier.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : A. Asselin *(Scarlatti, Beethoven, Pépin...).*
Salle Gaveau, 20 h. 30 : Orchestre du Conservatoire de Paris, dir. H. Yasaki, sol. Y. Toyoda (Beethoven, Toyoda).
Salle Cortot, 21 h. : C. Joly (Prokofiev, Liszt, Chopin, Bach).
Salle Asca, 6e, 20 h. : Hélène Bellanger, P. Bouyer (Mozart, Schumann, Ravel).
Salle Pleyel, 21 h. : Orchestre de Paris, dir. K. Kondrachine (Moussorski, Saint-Saëns, Tchaïkovski).
Centre culturel canadien, 20 h. 30 : J. Hendrickson (Haydn, Beethoven, Copland...).
Notre-Dame, *20 h. 30 : Orchestre* national de France, dir. L. Maazel (Brahms).
Salle Pleyel-Debussy, *21 h. : O. Volo*khine (Chopin, Schumann, Prokofiev...).
Radio-France, studio 106, 18 h. 15 : Ensemble J.-C. Veilhan (Aubert, Mondonville, Campra).
Eglise Saint-Roch, 21 h. : Ensemble d'archets français, dir. S. Bardot, Maîtrise de la Résurrection (Mozart, Haendel).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : J. Bream (Dowland, Britten, Villa-Lobos, Henze).
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : Ensemble de Regionmusiken de Stockholm, dir. P. Lyng (Bo Nilsson).
American Center, 21 h. : D. Starovin, R. Prisch (Bland, Machover, Kolb, Wuorinen).

La danse

Cité internationale universitaire (589-38-69), 20 h. 30 : Free Dance Song.
Théâtre Oblique (805-58-51), 22 h. : Martine Harmel.
La Forge *(371-71-89)*, 20 h. : Micheline Lelièvre et Noël Claude.
Théâtre de Plaisance (320-00-06), *18 h. 30 :* S. Fléchet, J. Siriez, M. Vossen, S. Kassap (danses-créations).

Les chansonniers

Caveau de la République *(278-44-45)*, 21 h. : Sans le mot con, monsieur, le dialogue n'est plus possible.
Deux - Anes *(606-10-26)*, 21 h. : Pétrole... Ane.

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Olivier Franc Quintet.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : Eddie Boyd ; 22 h. 30 : Azuquita y su Melao.
Club Saint - Germain (222-51-09), 22 h. : L. Konitz, R. Utreger, A. *Cullaz.*
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : Noah Howard Quintet.
Discophage *(326-31-41)*, 21 h. 30 : Manoel da Rosa.
Dunois (584-72-00), 20 h. 30 : Lumière Big Band.
Espace Cardin (266-17-30), 20 h. 30 : Unit Five de J.-P Debarbat, Quartet Dexter Gordon.
Hauts - de -Belleville (636-68-13), 20 h. 30 : J.-Y. Lacombe, J.-C. Asselin.
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 20 h. 30 : Trio Bruno Tocanne.
Petit-Opportun (236-01-36), 22 h. : Nazare Pereira.
Riverbop, 21 h. 30 : Yochkoseffer Group.
Slow-Club (233-84-30), 21 h. 30 : Dixie Francis Jazz Group.

Dans la région parisienne

Boulogne - Billancourt, T. B. B. (603-60-44), 20 h. 30 : les Hauts *de Hurlevent.*
Chelles, Théâtre, 20 h. 30 : Art Ensemble of Chicago.
Clichy, *Théâtre Rutebeuf (264-51-44)*, 20 h. 30 : Pinocchio.
Créteil, M. A. C. André - Malraux *(899-94-50)*, 20 h. 30 : Marguerite et Boniface.
Joinville, Centre Jacques - Prévert (883-22-36), 21 h. : Compagnie Susan Buirge.
Ivry, Théâtre (672-37-43), 20 h. 30 : le Revizor. — Studio, 20 h. 30 : Le deuil sied à Electre.
Malakoff, Théâtre 71 (635-53-45), 21 h. : L'échelle des valeurs a perdu ses barreaux.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), 20 h. 30 : Attention au travail.
Suresnes, Théâtre Jean - Vilar *(772-38-80)*, 21 h. : le Malade imaginaire.
Villepreux, Théâtre (462-49-97), 20 h. 30 : les Percussions de Strasbourg *(Kabelac, Varèse, Malec).*
Vincennes, Théâtre Daniel - Sorano (374-73-74), 21 h. : Henri IV.

هكذا من الأصل

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 16 h., Cinéma italien : les Jeunes Filles de San-Frediano, de V. Zurlini ; 18 h., Hommage à D. Zanuck : Western Union, de F. Lang ; 20 h. et 22 h., Films inédits d'U. Ottinger, en sa présence : Laookon und Sohne ; Die Betorung der Blauen Matrosen ; Madame X, une souveraine absolue.

Beaubourg (278-35-57), 15 h., Premier Festival du cinéma italien : Rotale, de M. Caerini ; 17 h., Hommage à A. Lamothe : le Passage des tentes aux maisons ; 19 h., Cinéma soviétique : le Nouveau Gulliver, d'A. Ptouchko ; 21 h., Premier Festival du cinéma italien : I Compagni, de M. Monicelli.

Les exclusivités

ALEXANDRIE POURQUOI ? (Egyp., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Studio Logos, 5e (334-26-42).
ALIEN (A., v.o.) (**) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
AMITYVILLE, LA MAISON DU DIABLE (A., v.o.) (*) U.G.C.-Marbeuf 8e (225-18-45) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Mistral, 14e (539-52-43).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Balzac, 8e (561-10-60).
L'AVARE (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (527-84-50) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Cambronne, 15e (734-42-96), jusqu'au 31 ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96), jusqu'au 31.
BLACK JACK (Ang., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Athéna, 12e (343-07-48), jusqu'au 31 ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
BUFFET FROID (Fr.) : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
CERTAINES NOUVELLES (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Broadway, 16e (527-41-16).
C'EST PAS MOI, C'EST LUI (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), jusqu'au 31 ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gau- [illegible]

[illegible] (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LES EUROPEENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — (V.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA FEMME FLIC (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82), jusqu'au 31.
FILMING OTHELLO (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
FOG (A., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — (V.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
GEEL (Fr.-Belg.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91), jours impairs.
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
I COMME ICARE (Fr.) : Balzac, 8e (561-10-60).
IMAGES D'UN DOUX ETHNOCIDE (Can.) : La Clef, 5e (337-90-90).
JOSEPH ET MARIE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18). H. Sp.
JUBILEE (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
JUSTICE POUR TOUS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) jusqu'au 31 ; V.f. : Caméo, 9e (246-66-44).
KWAIDAN (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; v.f. : Le Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LA MALADIE DE HAMBOURG (All., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44).
MA CHERIE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45), 14-Juillet-Baugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
1941 (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Le Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; U.G.C.-Gobelins, [illegible]

[illegible] (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
RHAPSODIE HONGROISE (Hong., v.o.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74), Racine, 6e (633-43-71).
RAS LE CŒUR (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Marignan, 8e (359-92-82), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
REGARDE, ELLE A LES YEUX GRANDS OUVERTS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
RETOUR EN FORCE (Fr.) : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27), Colisée, 8e (359-29-46), Ternes, 17e (380-10-41).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (344-14-27), Colisée, 8e (359-29-46), Lumière, 9e (246-49-07).
LE ROLE EFFACE DE MARIE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), H. Sp.
SCUM (Ang., v.o.) : Quartier latin, 5e (326-84-65), Marignan, 8e (359-92-82). — V. f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Fauvette, 13e (331-56-86), jusqu'au 31, Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LES SEIGNEURS (A., v.o.) : Mercury, 8e (562-75-90). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
SIBERIADE (Sov., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
SIMONE BARBES OU LA VERTU (Fr.) : Forum cinéma, 1er (297-53-74), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.), Studio Cujas, 5e (354-89-22) H. Sp.
STAR TREK (A.), v.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; U.G.C. Gobelins, 13e (326-23-44) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-34-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE TAMBOUR (All.), v.o. : Boul'-Mich, 5e (354-48-29).
TESS (Fr.-Brit.), v. angl. : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98). V.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
THE PATRIOT GAME (A.), v.o. : Action Christine, 6e (335-85-78).
LES TURLUPINS (Fr.), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
VIOLENCES SUR LA VILLE (A.), v.o. : Quintette, 5e (354-35-40). V.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-3.-88) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) jusqu'au 31.
LE VOYAGE EN DOUCE (Fr.), Capri, 2e (508-11-69).
WOYZECK (All.), v.o. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27), jusqu'au 31 ; la Pagode, 7e (705-12-15).

Les séances spéciales

LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Boul'Mich, 5e (354-48-29), 12 h.
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
BOB MARLEY LIVE (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), V. S., 24 h. 15.
LE DERNIER ROUND (A.) : Marais, 4e (278-47-86), 14 h.
LES DESARROIS DE L'ELEVE TOERLESS (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
EN QUATRIEME VITESSE (A., v.o.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.
LA FLUTE ENCHANTEE (Suéd., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), J., 21 h.
GENESE D'UN REPAS (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), 14 h.
LA GRANDE BOUFFE (Fr.-It.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93). Mar., 23 h. 30.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
HEUREUX COMME UN BEBE DANS L'EAU (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), 14 h.
IL ETAIT UNE FOIS LES ANNEES SOIXANTE (A., v.o.) : Interclub 17, 17e (227-68-81), le 27, à 20 h. 30.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 15 (sf D.).
JAZZ IN NEWPORT (A., v.o.) : [illegible] 22 h. 45.
[illegible] **PETRA VON KANT** (All., v.o.) : Olympic, [illegible] (sf. S., D.).
[illegible] v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., [illegible]
LA MAISON DU Dr EDWARDES (A.), [illegible] (636-51-98).
LES NAINS AUSSI ONT COMMENCE PETITS (All.), v.o. : Olympic, Saint-Germain, 6e (222-87-23), [illegible]
[illegible] Studio de l'Etoile, [illegible] 23 h. 30.
[illegible] v.o. : [illegible] 22 h. 30.
[illegible] (It.-All.), [illegible] (542-67-42), [illegible]
[illegible] v.o. : Acacias, [illegible] S. 24 h.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang.), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
YAKUSA (A.), v.o. : Calypso, 17e (380-30-11), V., S. 24 h.

Les grandes reprises

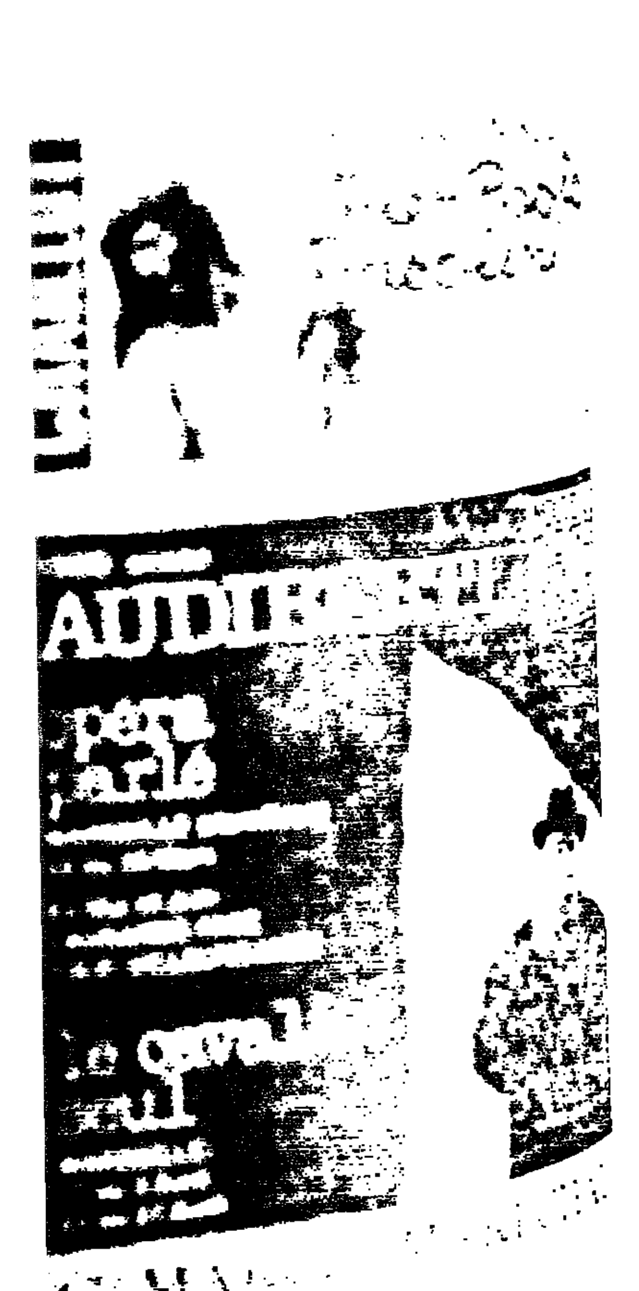
AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
L'ATALANTE (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LES AVENTURES DE PINOCCHIO (It., v.o.) : 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA CONQUETE DE L'OUEST (A., v.f.) : Eldorado, 10e (208-18-76).
LE CRIMINEL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
CRIS ET CHUCHOTEMENTS (Suède, v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : George-V, 8e (562-41-46).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (325-85-78).
DUMBO (A., v.f.) : U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; La Royale, 8e (265-62-66) ; Rex, 2 (236-83-93) ; Ermitage, 6e (359-15-71).
FLESH GORDON (A., v.o.) (**) Opéra Night, 2e (296-62-56).
FLOCON D'OR (All., v.o.) : Olympic, Saint-Germain, 6e (222-87-23).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
L'INTENDANT SANSHO (Jap., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 5e (326-80-25), mer., jeu., ven.
JE T'AIME, MOI NON PLUS (*) (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (544-46-85) · Napoléon, 17e (380-41-46).
LOULOU (All.) : 1928-Olympic, 14e (542-67-43), h. sp. ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-12) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LA MORT DE MARIA MALIBRAN (All., v.o) : Olympic Saint-Germain, 6e (223-87-23).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83).
LE PETIT JUGE (It., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
PROFESSION REPORTER (It., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83).
QUE VIVA MEXICO (Sov., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
SA MAJESTE DES MOUCHES (Ang., v.o.) (*) : Styx, 5e (633-08-40).
SIGNE DE VIE (All., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).
UN AMOUR DE COCCINELLE (A.) : Haussmann, 9e (770-47-55), Napoléon, 17e (380-41-46), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Balzac, 8e (561-10-60).

Les films nouveaux

OLD BOYFRIENDS, film américain de Joan Tewkesbury. V.O. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
NOCES DE SANG, film marocain de Souhel Ben Barka. Lucernaire, 6e (544-57-34).
CINQ SOIREES, film soviétique [illegible]
[illegible]
[illegible] 16e (727-49-75) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

A partir du 1er avril

LES MUPPETS, film anglais de James Frawley. V.O./V.F. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.F. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (523-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).



SPORTS

FOOTBALL

La France tenue en échec (0 à 0) par les Pays-Bas

Maudit printemps !

Sale printemps ! ont dû maugréer les cinquante mille spectateurs en gagnant le Parc des Princes sous une pluie diluvienne. Maudit printemps ! pourrait renchérir Michel Hidalgo, le directeur des équipes de France, dont les sélections n'ont encore jamais pu gagner un match au mois de mars. Si au score vierge du 26 mars entre la France et les Pays-Bas on ajoute les résultats des quarts de finale des Coupes d'Europe des clubs où Strasbourg, Nantes et Saint-Etienne ont dû se contenter d'une victoire et d'un résultat nul en six rencontres, force est de constater que le printemps ne réussit guère aux footballeurs français.

Parmi les spectateurs du Parc des Princes, nul sans doute n'avait oublié cette légion du Royaume d'Orange, emmenée par Johan Cruijff, qui avait embrasé les stades allemands et survolé la Coupe du monde 1974 jusqu'à la finale, en troquant ses sabots pour des bottes de 7 lieues. Après des années vouées en Europe au culte du réalisme et du « béton » italien, c'était la consécration d'un football aéré, rapide, brillant, fait d'un savant dosage de discipline et de liberté, permettant à chacun de s'exprimer à fond dans un contexte collectif.

Pour l'équipe de France, résolument engagée depuis quelques saisons sur le chemin du renouveau, il était certes « essentiel », comme en convenait Michel Hidalgo, de se mesurer enfin à cette sélection, qui aura marqué le football des années 70, malgré ses deux échecs en finales des coupes du monde 1974 et 1978. Dommage même d'avoir tant attendu...

S'ils étaient encore huit de cette première légion orange, mais déjà sans leur chef, quatre ans plus tard en Argentine, il ne restait plus que deux rescapés à Paris : le capitaine, Ruud Krol, et Johnny Rep. Tout l'héritage accumulé en une décennie n'a certes pas été dilapidé. Aujourd'hui encore, les successeurs de Johan Cruijff sont redoutables par leurs qualités athlétiques, leur rudesse — vingt et un coups francs sifflés contre eux, et dix contre les Français, — leur absence de complexes et certains automatismes.

Mais les spectateurs du Parc des Princes ont eu la confirmation que le « football total » d'Ajax d'Amsterdam et des Néerlandais de 1974, comme les autres systèmes de jeu, valait essentiellement par la qualité de ses exécutants : Johan Cruijff avec ses accélérations, sa vision du jeu et ses talent de finisseur, Piet Keiser et son pied gauche ensorceleur, Arie Haan et Jahan Neeskens avec leur souffle inépuisable et leur puissance de tir, etc. Désormais privé de ses inspirateurs, le jeu de la légion orange était devenu trop mécanique pour surprendre aussi souvent la défense adverse.

Quel contraste, surtout en première mi-temps, avec le jeu de cette équipe de France bâtie pour Michel Platini et autour de lui ! Dégagé de toute contrainte défensive par la présence à ses côtés de Dominique Bathenay et de Didier Christophe, laissé libre de ses mouvements par la défense de zone des Néerlandais, le Stéphanois a donné un nouveau récital de ses talents de peloteur et de créateur, hélas ! bien mal exploités.

Les maladresses accumulées par les Français dans la finition et leur effondrement en fin de match amènent d'ailleurs à s'interroger sur leur fléchissement chronique du printemps. Depuis la prise de fonction de Michel Hidalgo, le 1er janvier 1976, l'équipe de France n'a jamais été battue en automne (une victoire et deux nuls en septembre ; deux victoires et deux nuls en octobre ; quatre victoires en novembre). Par contre, en dehors de la Coupe du monde 1978, elle a connu toutes ses déconvenues au début du printemps (défaites par 1 à 0 le 30 mars 1977, à Dublin, contre l'Irlande ; par 2 à 0 le 8 mars 1978, à Colombes, devant le Portugal et par 2 à 0 le 4 avril 1979, à Bratislava, contre la Tchécoslovaquie). Le mois de mars est même le seul dans sa période d'activité pendant lequel elle n'a jamais pu gagner (deux nuls et deux défaites).

A l'évidence, les footballeurs français supportent moins bien l'arrivée du printemps que la plupart de leurs rivaux européens. Par manque de préparation foncière qui entrainerait un fléchissement après quelques mois de compétition ? A cause de l'incohérence du calendrier qui les oblige à jouer deux fois par semaine au mois de mars sur des terrains le plus souvent très gras ? En raison de la morphologie et de la spécificité du jeu des Français, qui s'accommodent moins des terrains lourds que les Anglo-Saxons ? A cause des blessures plus nombreuses à cette saison ? Peut-être convient-il d'additionner ces hypothèses pour expliquer le phénomène.

Le match nul de l'équipe de France relèverait donc de la péripétie sans conséquences si cette rencontre amicale ne prenait pas une tout autre importance dans l'optique de la qualification à la Coupe du monde 1982. Pour participer au « mundial » espagnol, la France devra terminer à l'une des deux premières places d'un groupe composé de Chypre, de la République d'Irlande (1), de la Belgique et des Pays-Bas. Cet insuccès n'est-il pas *a priori* inquiétant lorsqu'on sait que l'équipe de France disputera l'un de ses matches les plus importants aux Pays-Bas le 25... mars 1981, au printemps prochain.

GÉRARD ALBOUY.

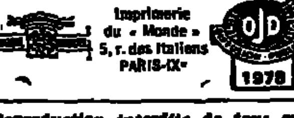
(1) Pour le premier match de qualification, la République d'Irlande a battu Chypre par 3 à 2, le 26 mars, à Nicosie.

D'UN SPORT A L'AUTRE

TENNIS. — *La deuxième journée du tournoi de Nice, mercredi 26 mars, n'a, dans l'ensemble, guère été favorable aux joueurs français. Ainsi, Pascal Portes a été battu par l'Espagnol Manuel Orantès, 2-6, 6-3, 6-3 ; Patrick Proisy, par l'Américain Peter Mac Namara, 6-3, 3-6, 6-3 ; Dominique Bedel, par le Colombien Jairo Velasco, 6-7, 6-3, 7-5 ; Georges Goven, par l'Italien Corrado Barazzutti, 6-2, 6-2, et Christophe Freyss, par l'Allemand de l'Ouest Peter Elter, 6-4, 5-7, 6-4. Seul Bernard Fritz s'est imposé face au Tchécoslovaque Stanislas Birner, 7-6, 6-1.*

ALPINISME. — *Une équipe de vingt-cinq alpinistes de l'armée française qui sera commandée par le général Pierre d'Astorg, commandant la 27e division alpine, a été autorisée par la Chine à tenter, pendant le premier semestre de 1981, l'ascension du mont Everest, a annoncé jeudi 27 mars l'agence Chine nouvelle. C'est la première fois qu'une équipe d'alpinistes militaires étrangers est autorisée à se rendre en Chine.*

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.




Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire n° 57 437.

CARNET

Réceptions

— A l'occasion du séjour en France de la délégation yougoslave aux négociations en vue du programme de coopération et d'échanges culturels, scientifiques et techniques, *l'ambassadeur de la République* socialiste fédérative de Yougoslavie et Mme Dusan Popovski ont offert une réception mercredi 26 mars.

Naissances

— Pascal et Sylvie ASSATHIANY, Darédjane et Karine, sont heureux de faire part de *la naissance de*

Cyrille,

le 14 mars 1980.
4063 Marcil.
Montréal (Canada).

— Jean et Yahne COSCAS ont la joie de faire part de la naissance du petit frère de Valérie et de Bruno,

Nicolas,

Paris, le 13 mars 1980.
53, *rue* d'Auteuil, 75016 Paris.

— Michel JARRY, Elizabeth, née Tardy, et Bénédicte, ont la joie d'*annoncer* la *naissance de*

Emeric, Pascal.

Tour 3 Estramadure,
Résidence du Roy-d'Espagne,
13008 Marseille.

Décès

— La baronne Jacques d'Arcy,
M. et Mme Xavier Bary et leurs enfants,
M. et Mme Michel Camdessus et leurs enfants,
M. et Mme Gérard d'Arcy et leurs enfants,
M. François d'Arcy,
M. et Mme Lister Vickery et leurs *fils*,
ont la douleur de faire part du retour à Dieu, à l'âge de soixante-dix-huit ans, du

baron Jacques d'ARCY,

décédé le 25 mars 1980, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 29 mars, à 10 heures, en l'église Saint-Louis de Fontainebleau.

La Marjolaine, 6, rue Lautara,
77300 Fontainebleau.

— Le docteur René Cartier,
Marie-Laure Cartier-Madelin,
Isabelle et Anne Cartier,
Marie Madelin,
Gabriel Madelin,
Johannes Maguer,
Mme Marcel Cartier,
Les familles Cartier, Caumont, Clavaldini, Pasqualini, Rosette, Wegmuller,
ont la douleur de faire part de la mort de

Marie-Françoise CARTIER,
née Pasqualini,

survenu à Paris, le 24 mars 1980.

La cérémonie religieuse sera célébrée à Olmo (Corse), le samedi 29 mars 1980.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être faits à l'Institut Pasteur de Paris ou à l'hôpital de Bastia.

19, rue Censier, 75005 Paris.
U Furcione Torra,
20215 Vescovato.

— Mme Jacques Cerf a la grande douleur de faire part du décès de

M. Jacques CERF,

son époux, survenu le mardi 25 mars après une *longue* et *pénible maladie*.
De la part de :
Mme André Mayer,
M. et Mme Edgar Spira,
Mme Pierre Meyer,
M. Henri Meyer,
Mme Roger Dreyfus,
ses neveux et nièces.
Les obsèques ont eu lieu le 27 mars dans la plus stricte intimité.
Mme Cerf s'excuse de ne pas *recevoir.*

— Le conseil d'administration,
La direction,
Et le personnel de la société des Cartonnages et Imprimeries de l'Ile-de-France, 11, rue Benoît-Malon, à Suresnes,
ont le vif regret de faire part du décès de leur administrateur,

M. Jacques CERF.

Les obsèques ont eu lieu le 27 mars dans la plus stricte intimité.

— Nous apprenons le décès de
M. Marcel CHAUZY,
conseiller général de Bondy (Seine-Saint-Denis).

[Né le 19 octobre 1928 dans l'Aveyron, Marcel Chauzy était contrôleur des P.T.T. Elu conseiller municipal socialiste de Bondy (Seine-Saint-Denis) en mars 1971, *il devint premier adjoint au maire* après les élections de 1977. Il avait été élu conseiller général (P.S.) du canton de Bondy-Sud-Est en mars 1976.]

— Nous apprenons le décès de
M. Georges DREUX,
survenu à Laval (Mayenne), mardi 25 mars, à l'âge de quarante-sept ans.

[Né en 1933, Georges Dreux, aîné d'une famille qui s'était tout entière consacrée *au trot, avait été élu président de* l'Association des propriétaires-éleveurs, où il avait été l'un des premiers à encourager les femmes-jockeys. Sa casaque marron avait notamment triomphé dans les championnats du monde de trot monté en 1967 (Querido II), 1977 (Fanacques), 1978 (Guéridia) et 1979 (Fanacques).]

— Mme Roger Hamelin, son épouse,
M. et Mme Paul Decludt,
M. et Mme Jacques Derkenne,
M. et Mme Alain Hibon,
M. et Mme Robert Hamelin,
M. et Mme Bernard Desoutter,
M. et Mme François Hamelin,
M. et Mme Vincent Hamelin,
M. et Mme Jean-Marie Hamelin,
M. et Mme Benoît Hamelin,
M. et Mme Bernard Buliier,
ses enfants,

Ses cinquante et un petits-enfants,
ses vingt arrière-petits-enfants,

ont *la douleur de faire part du* décès de

M. Roger HAMELIN,
officier de la Légion d'honneur,

rappelé à Dieu le 26 mars 1980, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 29 mars, à 9 heures, en l'église Saint-Martin de Meudon (rue de la République).

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, *avenue de* Trivaux,
92190 Meudon.

— *M. et Mme Jacques Lhoste, ses* enfants,
Le général et Mme Henri Navarre, son beau-père et sa belle-sœur,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Nathalie NAVARRE,
née Ivanof,
veuve du général Jacques Navarre,

survenu à Paris, le 25 mars 1980, dans sa soixante-quatrième année.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Pierre de Montmartre, *le vendredi 28 mars, à 8 h. 30.*

Cet avis tient lieu de faire-part.
20, villa Emile-Loubet, 75019 Paris.

— M. et Mme Jean Machet,
Vincent Machet,
M. et Mme Yves Thiplouse,
Pascal et Béatrice Thiplouse,
ses enfants et petits-enfants,
M. Edmond Sintot, son beau-père,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme William SINTOT,
née Yvonne Aubert,

survenu le 20 mars 1980, au Rouret, à l'âge de soixante-six ans, des suites d'une longue et pénible maladie.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 22 mars 1980, à Peymeinade (Alpes-Maritimes).

70, avenue Cantini,
13008 Marseille.
4, avenue A.-France,
92700 Colombes.

— Mme Paul Toutain,
M. et Mme François Toutain et leurs enfants,
Mme veuve Jacques Caillot et ses *enfants*,
M. et Mme André Muguet,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul TOUTAIN,

survenu le 20 mars 1980, dans sa quatre-vingt-quatrième année, à Paris.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

63, avenue Cambacérès,
91370 Verrières-le-Buisson.

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire du décès du

docteur Antoine LAPORTE,
médecin honoraire
des hôpitaux de Paris,

une pensée affectueuse est demandée à ceux qui l'ont admiré et aimé, et sont fidèles à sa mémoire.
5, rue Dangeau, Paris (16e).

— Il y a dix ans mourait
Grégoire SCHLUMBERGER,
à vingt-deux ans. Ceux qui l'ont connu et aimé penseront à *lui* aujourd'hui.
Paris, le 27 mars 1980.

Communications diverses

— Les amis, les collègues, les élèves de H.-G. Pflaum se réuniront pour honorer sa mémoire le lundi 14 avril 1980, à 18 h. 30, au Centre de recherches historiques et juridiques de l'université de Paris-I, 9, rue Malher, 75004 Paris.

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 27 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 40 L'île aux enfants.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Le château maudit.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Clubs scientifiques : la technique à la portée des rêves de jeunes.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les assemblées parlementaires.
Le Sénat.
20 h Journal.
20 h 30 Série : La fortune des Rougon. (N° 5).
Réalisation Y.-A. Hubert avec J.-P. Bogot, C. Barbier, P. Barge.
Avec l'aide de Félicité, Pierre Rougon organise l'évasion de son demi-frère. En échange Antoine organise un guet-apens.
21 h 25 L'enjeu.
Magazine économique et social de F. de Closets, E. de la Taille et A. Weiller.
La forêt française et son exploitation économique ; les relations économiques avec le Cameroun ; Robert Leroy, constructeur de maisons individuelles ; l'industrie des poids lourds ; la lutte contre le vol ; le redéploiement industriel.
22 h 40 Les musiciens du soir.
L'Ensemble chorus de Flandres.
Cantate de J.-S. Bach ; Poèmes de J. Prévert mis en musique par Kosma et negro spirituals.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Le Grand Echiquier.
De Jacques Chancel.
Autour de Gilles Vigneault, Diane Dufresne, Fabienne Thibeault, Annabel Buffet, Jacques Douai.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Molécules : en exploitant la surface du cerveau; A l'écoute de la terre : l'océanographie.
18 h 55 Tribune libre.
Le MODEF.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 Trois questions sur la 3.
20 h 35 Cinéma (cycle A. Delon) : « Plein Soleil ».
Film français de R. Clément (1959), avec A. Delon, M. Ronet, M. Laforêt, B. Kearns, E. Crisa, E. Popesco, F. Latimore, A. Ninchi (rediffusion).
Un jeune Américain, humilié par un ami très riche, dont il est devenu le parasite pendant des vacances en Italie, se débarrasse de lui par un crime qu'il croit parfait et prend son identité.
Tiré d'un roman de Patricia Highsmith. Les ambiguïtés psychologiques d'un transfert de personnalité. Une admirable mise en scène et l'univers de René Clément. Alain Delon est superbe.
22 h 20 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « *la Poupée modèle* », de P. Fournel, lu par F. Maistre.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Les anémies.
20 h., Nouveau répertoire dramatique : « Amsterdam hôtel », de J. Osborne, adapt. N. Taleb, avec C. Nicot, M. Biraud, D. Paturel, etc.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Concert (en direct de Radio-France) : « Concert de Sinfonies » (Aubert), « Pièces pour soprano, violon et basse » (Mondonville), « Sonate en trio » (Mondonville), « la Colère d'Achille », cantate (Campra), par l'Ensemble Jean-Claude Veilhan ; 19 h. 30, France et musique.
20 h., Les chants de la terre : Magazine des musiques traditionnelles.
20 h. 30, Concert (en direct de Notre-Dame de Paris) : « Ein Deutsches Requiem », opus 45 (Brahms), par l'Orchestre national de France et les Chœurs de Radio-France, dir. *Lorin Maazel*, avec Edda Moser (soprano), Tom Krause (baryton).
23 h., Ouvert la nuit : La musique de chambre, « les Quatuors de Beethoven », opus 59, par le Wiener *Konzerthaus Quartet* ; 1 h., Jazz forum : Le cabaret du jazz, avec le guitariste Bill Connors.

Vendredi 28 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
14 h Interruption des émissions.
18 h TF 4.
18 h 30 L'île aux enfants.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
La voleuse.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Ne subissez pas le tapage de vos voisins.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 30 Au théâtre ce soir : « la Gueule du loup ».
De M.-G. Sauvajon et S. Wend, réalisation P. Sabbagh, avec C. Coster, A. Sterling, M. Ceolin.
Les amours d'une duchesse et d'un responsable syndical.
22 h 25 Pleins feux.
Magazine culturel de J. Arthur.
23 h 15 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La vie des autres (n° 5).
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
15 h Série : Mission impossible.
Voyances (dernier épisode).
16 h Quatre saisons.
16 h 55 La télévision des téléspectateurs.
17 h 20 Fenêtre sur...
17 h 50 Récré A 2.
Mia-Mia O ; Sophie et la sorcière ; Candy.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Médecins de nuit.
Henri Gillot, retraité.
21 h 35 Apostrophes : L'art de la biographie.
Emission littéraire de B. Pivot.
François Mauriac, *de Jean Lacouture ;* Dagobert, *de M. Bouvier-Ajam ;* Colbert, *de Ines Murat ;* Joseph Caillaux, *de J. Denis-Bredin.*
22 h 55 Journal.
23 h 2 Ciné-club (cycle Raimu) : « l'Homme au chapeau rond ».
Film français de P. Billon (1946), avec Raimu, A. Clariond, G. Casadesus, A. Mery, L. Valnor, L. Seigner, J. Marken (N., rediffusion).
Un veuf, ancien magistrat, poursuit d'une haine sournoise un homme qui a été autrefois l'amant de sa femme. Il le croit le vrai père de sa petite fille, qu'il laisse s'étioler loin de lui.
Le dernier grand rôle de Raimu (remarquable) dans une adaptation d'un roman de Dostoïevski. Un drame psychologique solide.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Douze pour l'aventure; Le raid moto Caracas-Rio ; Des livres pour nous : « le Fauteuil hanté » ; Bricolopédie : le camion.
18 h 55 Tribune libre.
La Fédération Lagarde des parents d'élèves.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 V3 - Le nouveau vendredi : Les trafiquants d'épaves.
Emission de J.-M. Cavada et M. Thoulouzé, réalisation C. Druhot.
Le 17 janvier, un pétrolier, le « Salem », après avoir lancé un S.O.S. au large de Dakar, coule. Les armateurs demandent le remboursement de la cargaison, mais le navire était chargé d'eau de mer, et les assureurs accusent l'équipage de l'avoir coulé. Depuis le début de l'année 1979, environ trois navires par mois disparaissent dans des conditions mystérieuses. L'équipe de « V 3 » a enquêté sur ces nouveaux trafiquants d'épaves.
21 h 30 Maurice Henry... ou la vie rêvée.
Une émission de J.-D. Verhaeghe, réalisation P. Villechaize ; avec la participation de C. Piéplu.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.
Fernande à New-York.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : La science au verseau (transcender les pouvoirs) ; à 8 h. 32, Transmission orale des connaissances ancestrales : la parole de l'homme, la parole de Dieu.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h. 45, Le texte et la marge : « la Clairière des eaux mortes », avec R. de Warren.
11 h. 2, Musique et agrégation.
12 h. 5, Agora : « Roman historique et connaissance de l'histoire », avec J. Laurent.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Jeu-thème et variations.
14 h., Sons : Afrique... blanche et noire (le travail du pisé).
14 h. 5, *Un livre, des voix* : « les Sacrilèges », de M. Bataille.
14 h. 47, Un homme, une ville : Igor Stravinski à Venise.
15 h. 50, *Contact.*
16 h., Pouvoirs de la musique.
18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « l'Horizon », d'A. Dhotel, lu par F. Maistre.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science *moderne* : Le bon usage des neutrons.
20 h., « Pa-kin ou les oppressions de la vertu ».
21 h. 30, Black and blue : Bud Freeman, un précurseur.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : Robert Schumann, œuvres de Schumann, Weber, *Liszt*, H. Wolf, Mahler et Berg.
12 h., Musique de table : Musique de charme, œuvres de Tarrega et J. Strauss ; 12 h. 35, Jazz classique : Count Basie ; 13 h., Les métiers de la musique : les musées d'instruments ; 13 h. 30, France et musique.
14 h., Musiques : Les chants de la terre (quatre saisons au Japon) ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h., Cours et monastères d'Espagne : le Léon ; 15 h. 45, Les claviers *diversifiés de la famille Bach* : « Claviers bien tempérés », extraits du deuxième livre (J.-S. Bach), avec S. Richter, piano, et H. Walcha, clavecin ; 16 h. 30, Musiques symphoniques.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30) ; 19 h. 30, France et musique ; 20 h., Concours international de guitare.
20 h. 20, Concert (émis de Sarrebrück) : « Métamorphoses symphoniques », d'après des thèmes de Weber (Hindemith), « Concerto *pour piano et orchestre n° 1* » *(Bartok)*, « Symphonie n° 3 en mi bémol majeur dite héroïque » (Beethoven), par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. Marek Janowski, avec Jean-Bernard Pommier, piano.
22 h. 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches : Beethoven, « Sonate en sol majeur n° 1 », opus 31 ; 23 h. 5, Vieilles cires : Cycle Pierre Monteux, « Concerto pour deux violons » (J.-S. Bach), avec Y. Menuhin et G. Enesco, *violons* ; « *la Mer* » *(Debussy)*, version complète, avec les sopranos du Berkshire Festival Chorus ; 0 h. 5, Les musiques du spectacle : Les grands émigrants.

— *A VOIR* —

Les trafiquants d'épaves

Ce que les choses ont pu changer depuis le temps des boucaniers ! Tout se modernise, tout se planifie, y compris la piraterie. Plus de corsaires à la jambe de bois, plus de têtes de mort, plus de trois mâts. Mais les tankers, des pétroliers, qui lancent des messages de détresse et se sabordent après avoir prié l'équipage de faire ses valises et de prendre la poudre d'escampette sur des vedettes qui croisent là comme par hasard, et puis disparaissent comme par enchantement.

Les armateurs se retournent alors vers les assureurs et réclament le remboursement de la cargaison, en l'occurrence la bagatelle de quatre-vingt millions de dollars. La cargaison. Quelle cargaison ? Elle a été déchargée et vendue clandestinement pour être remplacée, devinez par quoi ? Par de l'eau de mer.

C'est à cette flibuste nouvelle manière, surnommée la « baraterie », qu'est consacré le prochain numéro du Nouveau Vendredi. Ce trafic, qui prospère, est si bien organisé, particulièrement en Méditerranée, que d'aucuns y reconnaissent la main de la Maffia. Il n'est pas rare, en effet, de voir un cargo changer de nom et de pavillon des cinq ou six fois au cours du même voyage. Les plaques tournantes de cet écumage des mers ? Beyrouth, Tripoli, Malte, Athènes et, naturellement, Genève, avec ses banques, ses compagnies d'assurances, ses sociétés d'export-import et sa providentielle absence de contrôle des changes.

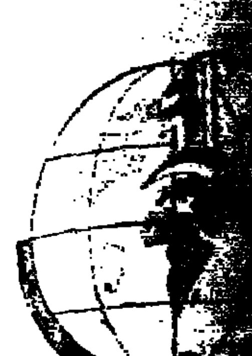
Autre exemple de filouterie : un bateau chargé de tuyaux de pipe-lines et de roues de chemin de fer quitte Hambourg pour le Nigéria. Arrêt surprise à Tripoli du Liban. Tout ce qui est à bord est mis à terre, empilé sur un terrain vague, gardé par des gangsters armés. Et avis est envoyé à l'expéditeur d'avoir à payer tant pour racheter ce qu'il croyait avoir vendu.

Il y a aussi un bon reportage sur les cimetières de bateaux où s'entassent de vieilles carcasses rouillées, repeintes et bricolées, sur les ports et les arrière-ports clandestins, où se déversent des tonnes de produits de toutes provenances et, pour finir, à Naples, où la contrebande tourne à la régate avec courses quasi quotidiennes entre les canots à moteur des gendarmes et ceux des voleurs.

CLAUDE SARRAUTE.

★ Vendredi 28 mars, à 20 h. 30, sur FR 3.





Le Monde des LIVRES

Les ambiguïtés de Christopher Isherwood

● *Sage, Anglais et dandy...*

LES spectateurs du film de Bob Fosse, *Cabaret*, qu'interprétaient Lisa Minnelli et Michael York, connaissent Christopher Isherwood sans le savoir. C'est que ce film baroque, tendre, violent, est inspiré d'un des ouvrages les plus insolites de l'auteur anglais : *Adieu à Berlin*, qui nous est donné enfin dans une bonne traduction française.

Christopher Isherwood n'était pas un inconnu ; et nombreux, j'imagine, sont les lecteurs qui se souviennent de *l'Ami de passage* ou de *Mr. Norris change de train*. Il s'agit d'un univers inconfortable, traversé de marginaux, mais qui semble cependant témoigner pour la vraie vie. Ces héros un peu minables ont le courage, par éclairs, d'être eux-mêmes. Ils dansent sur un volcan — ainsi les personnages imprévisibles de *Adieu à Berlin* — ou bien s'enchantent avec désespoir d'une civilisation qui glisse vers sa ruine — comme le héros de *Un homme au singulier*. On jurerait d'un Tchékhov qui aurait lu Kafka...

Un autre titre de lui définit bien cette vision douce-amère : *le Monde au crépuscule*. Le narrateur de *Adieu à Berlin* complète cela d'un mot : « *Cette soirée est la répétition générale d'un désastre. Ou bien la dernière représentation d'une époque.* » Un trait de ce genre a manifestement requis Bob Fosse lorsqu'il tourna son film : il en est le fil conducteur.

Anglais, Christopher Isherwood est né en 1904. Il publie son premier roman, *Tous les conspirateurs*, puis il s'en va en Allemagne donner des cours privés d'anglais. Nous sommes en 1929. Et ce que raconte *Adieu à Berlin*, c'est ce qui va se passer de 1930 à 1933 : l'effondrement de la démocratie, la montée du nazisme, la prise du pouvoir, l'érosion d'un mode de vie. Il ne s'agit aucunement d'une fresque : notre professeur d'anglais ressemble au prête-nom de Stendhal lors de la bataille de Waterloo : il contemple tout de biais, par l'autre bout de la lorgnette, au ras des êtres singuliers parmi lesquels il vit. Sous-locataire d'appartements pauvres, il est marginal parmi les marginaux : un garçon de café, une prostituée, une petite actrice mythomane, une riche famille juive... C'est une galerie d'humains ; ils sont emportés — sans le percevoir ni le comprendre — dans une tourmente qui les dépasse ; ils appartiennent à la classe des victimes.

Ceux-là, Christopher Isherwood les fixe sur son papier, les rend inoubliables. Il a pour eux un regard un peu brouillé de larmes. Il va quitter Berlin au moment où Berlin va changer pour tout de bon. Il a croisé des nazis un peu tièdes, et des communistes sans doctrine. Un jeune garçon, Rudi, joue au bolchevik, mais c'est un jeu : « *Le jeu pour faire semblant, le jeu romanesque de Rudi est désormais quelque chose de sérieux. Les nazis vont se mettre à y jouer avec lui. Les nazis ne riront pas de lui ; ils le prendront pour ce qu'il imaginait être...* »

Oui ! les personnages à vau-l'eau qui peuplent les livres de Christopher Isherwood témoignent pour cette seule chose normale et agréable : le romanesque. Ce qui conduira l'auteur de ce roman-promenade, de ce roman-miroir, à conclure ses souvenirs berlinois par ce mot : « *Même à présent, je ne parviens pas à croire que rien de tout cela ait vraiment existé !* »



★ *Dessin de Berenice CLEEVE.*

Paraissant en français, en même temps que *Adieu à Berlin*, *Un homme au singulier* reprend le même thème, mais autrement, et ailleurs. Personne ne peut s'y tromper : le narrateur, ici et là, est le même. Jeune professeur d'anglais à Berlin, le voici, vieillissant, professeur d'anglais dans une université de San-Francisco. Toujours séparé, toujours singulier, toujours éloigné du pays natal, et — de surcroît — homosexuel. La coupure est totale. Le regard, toujours aigu et critique.

George, l'homme singulier, vient de perdre son ami Jim, victime d'un accident d'automobile. Il vit seul, dans une maison isolée, et parmi une civilisation de l'anonymat et de la mécanique. Il observe les êtres, autour de lui, qui obéissent à des règles qui n'ont pas de sens, qui admettent l'ère atomique, qui se consument dans des besognes inutiles, qui ont exclu le « romanesque » une fois pour toutes. Dès lors, George se dédouble : il y a lui, l'homme singulier ; et il y a cet autre homme qu'il devient sous le regard des autres, mimant les gestes et les sentiments communs. Un visage ensanglanté, et un masque !

Quel est le refuge de George ? La mémoire, d'abord. Dans un bar aussi mal fréquenté que le Tribord venaient jadis se « défouler » des marins : « *Aujourd'hui, les soldats auto-stoppeurs sont rares, et domestiqués pour la plupart ; ils font la navette entre la base de fusées et la demeure où règne leur épouse.* » L'ordre règne, dit George. Les choses sont moches. Le romanesque s'évade et disparaît. Il reste Charlotte, une Anglaise, elle aussi, et marginale en diable. Il reste la saveur du passé, l'inconfort du présent et la détresse de l'avenir. Mais Christopher Isherwood n'est pas un écrivain apocalyptique : c'est un sage. Il sait deux ou trois choses, apprises depuis Londres, depuis Berlin, et depuis San-Francisco — et il s'y tient. Ce n'est pas un secret, mais une idée d'*être* soi. Christopher Isherwood n'est pas un loup, c'est un dandy à la fois mauve et noir — et qui écrit, à mi-voix, des merveilles.

HUBERT JUIN.

★ **ADIEU A BERLIN, par Christopher Isherwood, traduit par Ludmila Savitsky, « Bibliothèque anglaise », P.O.L., Hachette, 301 p., env. 51 F.**

★ **UN HOMME AU SINGULIER, par Christopher Isherwood, traduit par Léo Dilé, « Bibliothèque anglaise », P.O.L., Hachette, 165 p., env. 38 F.**

La prouesse de Christian Charrière

● *Pérégrination sur l'autoroute initiatique.*

CHRISTIAN CHARRIERE donne cette année son cinquième roman, *la Forêt d'Iscambe*, qui est certainement le plus original, le plus riche, le plus achevé de son œuvre. Le lecteur est ici convié à un dépaysement radical bien que son voyage fantastique ne lui fasse pas quitter la France, ni l'autoroute A 6, et que les noms de lieux soient bien connus de tous. Mais qui peut s'attendre à trouver Vézelay enfoui sous terre, ses rues et ses maisons soigneusement entretenues par des termites de proportions gigantesques ?

C'est que le cataclysme s'est produit il y a longtemps déjà. Les bombes ont fait leur ouvrage, et Paris n'est plus qu'une ville morte, où aucun homme n'a plus mis le pied. Les vestiges de notre civilisation, carcasses rouillées, ruines incompréhensibles, gisent dans un paysage totalement renouvelé : le climat est devenu tropical, une flore, une faune sont apparues, qui ne ressemblent à rien de ce qui existait. Le midi de la France, relativement épargné, est le lieu où les descendants des survivants travaillent aux rizières, sous la direction du bureau politique, dont le siège est à Marseille, et pour qui l'économique est roi. Une police sournoise et cruelle, la « blagoulette », traque tous les écarts, et punit impitoyablement quiconque s'interroge sur ses fins dernières ou sur ses lointaines origines.

Rien ne peut faire pourtant que certains ne se sentent appelés à la connaissance suprême Ce sont les « laineux », dont l'esprit cherche la lumière. La légende d'une ville antique, Paris, enfouie dans la forêt d'Iscambe, leur promet, au-delà de tous les dangers à traverser, et des monstres à affronter, la rencontre de l'unité intérieure, après quoi le pèlerin sera digne d'accéder aux radieux archipels.

Un vieux laineux et son disciple, échappant à la surveillance de la blagoulette, prennent la route et montent vers le nord, traversent la vallée d'Emeraude, où les champs sont encore soigneusement entretenus, et pénètrent dans l'énorme forêt interdite, suivis de loin par un jeune homme, It'van l'archer, qui s'efforce de les rejoindre, et rencontre seul les épreuves qu'ils affrontent à deux.

Il n'y a plus de chevaux ni de bœufs pour porter les bagages, mais des « choupins », gros animaux mollasses à figures lunaires, qui sont hermaphrodites et gémissants. On rencontre des mouches grandes comme des veaux, qui se nourrissent d'une herbe bleue à odeur de caoutchouc brûlé. On entend se lamenter les sinistres « clapattes », créatures mi-humaines mi-végétales, spongieuses, huileuses, mousseuses, qui dorment debout, les pieds enfoncés dans le « noiroir », humus profond et nourricier.

It'van chevauchera un termite de 5 mètres de long et ira guerroyer contre les fourmis géantes — un marmouset perché sur son épaule. Ce marmouset, de la taille d'une bouteille, n'est autre que le docteur Kho-Kho, unique survivant de son espèce, que l'effondrement de la tour Montparnasse a fait disparaître entièrement.

JOSANE DURANTEAU.

(Lire la suite page 21.)

BARDÈCHE, FERNANDEZ, SAINT-PAULIEN

Balzac, mine à théories

IL y a des périodes où, sans aucun motif apparent d'anniversaire ou d'adaptations télévisées, les éditeurs semblent s'être donné le mot pour remettre un classique au centre de l'actualité. C'est le cas, ce mois-ci, avec Balzac.

La nouvelle collection « Bouquins » de chez Laffont réussit le tour de force de rassembler en un seul volume de 1 240 pages les trois monuments par lesquels devrait commencer toute lecture de Balzac, *le Père Goriot, Illusions perdues, Splendeurs et Misères des courtisanes*. Balzac, c'est vrai, ne classait pas ces titres à la suite. Mais on a appris à ne pas trop tenir compte de ses classements après coup. Félicien Marceau, qui préface l'ouvrage, n'a pas de peine à justifier ce regroupement, par la succession chronologique et les réapparitions de personnages.

De son côté, Gallimard ajoute aux quelque vingt-cinq titres de Balzac déjà parus dans « Folio » *Louis Lambert, les Proscrits* et *Jésus-Christ en Flandre*, avec une introduction de Raymond Abellio. Comme on pouvait le prévoir, le préfacier avance une explication nocturne, ésotérique, à la schizophrénie de Louis Lambert.

Sauf Marceau, que sa vaste érudition laisse naïf et docile devant l'œuvre, il faut bien constater que les balzaciens ont une forte propension, où entre probablement une part de mimétisme, à proposer « leur » théorie de *la Comédie humaine*. On devrait presque dire : leur « dada ».

Les essais qui accompagnent ces rééditions confirment le phénomène.

COMME son titre l'indique — *Napoléon Balzac ou l'Empire de la Comédie humaine*, — l'idée fixe de Saint-Paulien, auteur de plusieurs romans et d'une étude sur le mythe de Don Juan, est que Balzac, non content d'admirer Napoléon, se « prendrait » littéralement pour lui, ainsi qu'il arrive aux fous.

Sur l'admiration portée par l'écrivain à l'Empereur, il n'y a plus grand-chose à découvrir. Sans occuper le centre d'aucun roman, sauf peut-être *le Médecin de campagne*, le per-

par Bertrand Poirot-Delpech

sonnage historique apparaît dans une vingtaine de titres et les hante tous, comme il hante l'auteur. Rue Cassini, ce dernier a écrit sous un buste du Corse, faisant allusion à la phrase célèbre sur l'infériorité du sabre face à l'esprit, qu'il accomplirait par la plume ce que l'« autre » n'a pu achever par l'épée. A Mme Hanska, il livre son ambition d'égaler les trois plus grands hommes, à ses yeux : Cuvier, O'Connel et l'Empereur.

Quand il tombe malade, Balzac soupire (le 28 mars 1848) : « *Je suis un Napoléon sans troupes.* » Hugo, l'apercevant sur son lit de mort, en août 1850 rue Fortunée, notera : « *Il ressemblait à l'Empereur !* »

LA fascination, encore une fois, n'est ni contestée ni surprenante, malgré la conversion de Balzac à la monarchie. Entre 1810 et 1850, tous les jeunes Européens subissent le mythe impérial.

Ce qui a été moins aperçu, ou fouillé, c'est la véritable identification de l'écrivain à l'homme d'Etat, et plus précisément au chef militaire. Seul quelqu'un comme Jean Dutourd l'a bien senti, en fervent des deux hommes et en connaisseur du champ de bataille à quoi ressemble toute création romanesque.

Pour Balzac, c'est plus qu'une ressemblance. Il le dit nettement, dans le *Traité des excitants modernes* : « *Les idées s'élancent comme les bataillons de la Grande Armée.* » Les deux mille cinq cents personnages répertoriés que l'écrivain porte « dans sa tête » s'y déploient comme une troupe en marche. La société entière qu'ils figurent s'avance en formation de combat.

Aura-t-il la force de commander à toute cette troupe ? Telle est l'angoisse qui le porte, et le mine. Pour triompher, il lui faudrait ce que Stendhal admirait aussi chez Napoléon, et que haïra tant Tolstoï : l'énergie, cette boule magique...

POUR Ramon Fernandez, l'essayiste de la N.R.F. disparu en 1944 et dont on réédite l'ultime essai (1943), toute la stratégie balzacienne se ramène à un processus déductif.

L'expression ne doit pas effaroucher. Elle ne fait que traduire en concept une observation que n'ont pas manqué de faire tous les lecteurs de *la Comédie humaine*. Qu'on s'en divertisse ou qu'on s'en agace, il est bien connu que Balzac est incapable de présenter directement une scène ou un personnage de son invention. Non seulement il s'impose des détours descriptifs aux longueurs mémorables, mais il encadre ses décors dans un ensemble de références philosophiques, politiques et sociologiques sans lesquelles les personnages ne sauraient entrer en scène. Ils ne lui paraîtraient pas plausibles, ou mieux : légitimés.

Prenez l'apparition de Rosalie dans *Albert Savarus*. Elle ne lève pas les yeux sur Albert. Elle le regarde « nécessairement », l'adverbe est là en toutes lettres, *parce que* les sentiments d'alors, c'est bien connu, sont réprimés par l'éducation et surgissent avec d'autant plus de violence. Ailleurs, un jardin annonce *forcément* une vieille fille, ou des yeux bleus : l'innocence. L'immagination ne va pas de soi : elle doit se chercher une justification dans un réseau de syllogismes et d'idées sur le monde.

(Lire la suite page 22.)

Une invention française : la démographie historique

● *Des chiffres passionnants qui permettent de mieux connaître les populations du passé.*

LA *démographie historique* est l'étude quantitative des populations qui ont vécu dans le passé ; cette invention française est l'une des plus remarquables parmi celles qu'ont données au monde nos compatriotes pendant le vingtième siècle... Au premier rang des pionniers de cette histoire démographique bien de chez nous, on trouve Jacques Dupaquier, Louis Henry, Pierre Goubert et quelques autres. Dupaquier a publié une bonne grosse thèse sur le peuplement du Bassin parisien et, tout récemment, un excellent petit livre de vulgarisation qui, bien souvent, est de première main.

L'époque préférée de notre homme correspond aux dix-septième et dix-huitième siècles, quand les Français naissaient en foule comme des Indonésiens d'aujourd'hui et mouraient comme des mouches, hélas ! à la manière des habitants du Bangladesh contemporain.

Les documents utilisés se composent de registres paroissiaux (baptêmes, mariages, sépultures), de recensements d'Ancien Régime, de rôles de contribuables, etc.

Les hécatombes du dix-septième siècle

Essayons d'abord avec Dupaquier de chiffrer la population française de jadis en ses frontières actuelles : il y a plus de 50 millions de Français en notre temps ; il y en avait 19 millions vers 1600, et 22 millions au début du dix-huitième siècle.

Comme on le voit, le dix-septième siècle n'est pas entièrement de crise ou de stagnation. Mais cette croissance s'opère à travers une série de catastrophes. Elles n'arrêtent pas de casser l'essor qui réussit quand même à se faire jour.

L'« apocalypse » (modérée) du dix-septième siècle coïncide avec la peste de 1628-1632. Deux millions de morts environ (10 % de la population « française » de l'époque). Une minuscule armée française, pestiférée, se chargera de disséminer partout les microbes ! Richelieu ne songeait, en bougeant ce pion militaire et mortifièrent sur son échiquier, qu'à humilier le protestantisme et les ennemis de la France. Les autres grandes pestes du dix-septième siècle, en deux ou trois vagues, font chacune deux cent mille à quatre cent mille victimes sur notre territoire : puis la terrible maladie disparaît de France après 1670, avec l'exception fulgurante de Marseille : des dizaines de milliers de pestiférés y décéderont encore en 1720. On pense en général que les rideaux de soldats qui, sous Louis XIV encerclaient délibérément les zones pesteuses furent responsables de cette atténuation du fléau : ils s'allongeaient sur des centaines de kilomètres...

Les œuvres de Dupaquier sont littéralement bourrées de chiffres qui sont passionnants pour le spécialiste, et même, à la réflexion, pour l'honnête homme. Les protestants noteront avec intérêt que leurs ancêtres étaient chez nous au nombre de 860 000 vers 1670, et que 173 000 d'entre eux, soit un sur cinq, prirent le chemin de l'exil à cause de la révocation de l'édit de Nantes (1685). Sur cent « Français » au début du dix-huitième siècle, on compte dix-huit « citadins » qui habitent des bourgs ou des villes d'au moins 2 000 habitants. La localité française typique, un village en général, dénombre en moyenne, vers 1700, cent feux, soit 450 habitants.

E. [illegible] ROY LADURIE.

(Lire la suite page 25.)

La vie littéraire

Quatre années dans les prisons argentines

Arrêté en mars 1975, Michel Benasayag n'a été libéré et expulsé d'Argentine — du fait de sa double nationalité et à la suite d'une campagne internationale — qu'aux derniers jours de l'année 1978. Voici son témoignage sur les quatre années passées dans les geôles d'une des dictatures latino-américaines les plus sanguinaires d'aujourd'hui (*Malgré tout*, chez Maspero).

Vingt-cinq récits pour décrire le quotidien de la prison, les cellules de 2 mètres sur 2,50 mètres, la pourriture, la peur, la torture, la mort. Vingt-cinq récits lourds de larmes et de fureur contenue, tout de pudeur et d'amertume pour que l'on sache, pour ne pas oublier, pour que jamais le cri ne se termine.

Des titres courts et précis — « Blessure », « L'ombre », « Fouilles » — cernent admirablement le propos : *dénoncer et dire. Dire le* gâteau d'anniversaire mis en pièces par les gardes, la dernière accolade pour que le froid de la mort entre dans le corps sans trop de mal, Susanna violée par cinq tortionnaires et qui décide de garder son enfant, le bout de pain conservé pour être mangé en dehors des heures « normales », et la résistance possible, et les souvenirs dangereux lorsqu'on ne les contrôle plus, et la nuit, et...

Le remarquable d'un tel document, c'est l'extrême chaleur qui soudain s'en dégage, comme si l'amour et la liberté y reprenaient vie et sens. Et tout est là, dans la fulgurance de la présence du corps et des mots — G. de C.

« A l'écart »

A l'écart, revue trimestrielle, vient de publier son numéro un. Un avant-propos y présente le dessein de ses animateurs : *« Elle se tiendra à l'écart de la mêlée, de la mode, des snobismes, de l'esbroufe, des vedettes frelatées, soufflées par la fallacieuse publicité « odio » visuelle ou imprimée, de leurs brigues, de leurs intrigues. »*

Le premier sommaire, où l'on retrouve les grands redresseurs de torts, Auriant et Pascal Pia, explore donc des sentiers peu battus. Il redonne un peu d'éclat à des écrivains qui ont souffert des anicroches de la postérité, Henri Meilhac ou Théodore de Banville. *Il apporte aussi des faits* nouveaux sur des auteurs déjà sauvés, comme Darien et Nerval.

On remarquera que cette jeune revue se replie en bon ordre sur le dix-neuvième siècle, comme si tout ce qui s'est passé après *la fameuse année charnière, 1913, lui faisait* horreur. Sinon, qui parlerait encore de Léon Deubel ? (*A l'écart*, 9, rue Nationale, Gouy, 02420 Bellicourt.) — R. S.

Flaubert à suivre

Un bel album nous invite à *Trois Promenades en Basse-Normandie avec un guide nommé Flaubert*. La première (Caen-Trouville-Honfleur) *correspond à la fin du grand* voyage dans l'Ouest avec Maxime du Camp, en 1847 : la deuxième est le très bref pèlerinage d'avril 1876, autour de Pont-l'Evêque, qui lui permet entre autres lieux de revoir *celui de la « grande crise » de janvier 1844*, et d'y replacer l'accident de Félicité dans *Un cœur simple*. La troisième enfin, de l'année suivante (septembre 1877), est fort différente. Il a repris alors la rédaction de *Bouvard et Pécuchet* et veut les sentir vivre dans le Calvados : d'où des notes bien savoureuses prises entre Caen, Bayeux et Falaise.

Le montage de Gilles Henry sur ce thème est habile et sympathique. Nombreux documents, d'un intérêt un peu inégal ; ainsi les doubles pages occupées par des actes *de vente passés ou rédigés par les ancêtres* de Flaubert. Mais l'ensemble est attrayant et très flaubertien. (215 p. format album 21 × 27, Ch. Corlet éditeur, 14110 Condé-sur-Noireau.)

Signalons également l'utile publication en *« poche » de la première version de l'Education sentimentale* (1845). Flaubert a vingt ans quand il l'entreprend, et n'y reviendra que vingt ans plus tard. Dans le même volume, une nouvelle de la toute jeunesse (Gustave *Flaubert a seize ans !), à partir d'une affaire* criminelle qui peut (soyons prudents) lui avoir inspiré *Madame Bovary* quinze ans plus tard. C'est *Passion et vertu, conte philosophique*.

Introduction et notes d'Antonia Fonyi pour la première œuvre, de Jacques Suffel pour la seconde, également sensibles et intelligentes. La dernière édition isolée de la première *Education sentimentale* était celle de Fr.-R. Bastide (Le Seuil, 1963) ; pour *Passion et vertu*, n'était disponible que le texte des *Œuvres complètes* de 1974, en « Club ». Ces rééditions étaient donc parfaitement justifiées et sont les bienvenues *(Garnier-Flammarion*, 377 p., poche). — J. C.

Histoires de mouches.

Après les escargots (*Aimez-vous les escargots ?*), André Bay agrandit son bestiaire littéraire avec cette fois *Des mouches et des hommes* (Editions Denoël, environ 52 francs).

En une série de chapitres dédiés à quelques hommes de plume (Le Clézio, Cioran, Caillois, Carroll et d'autres encore) possédant, nous n'en doutons pas, bonne patte, l'auteur s'ingénie à évoquer l'animal que Flaubert dans *l'Education sentimentale* entendait susurrer.

Naturaliste passionné, André Bay décrit le mode de vie, les habitudes, d'un insecte beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît à l'observateur non averti. Saviez-vous par exemple que les mouches s'amusent à faire des galipettes au plafond ? Où encore ceci : que certaines d'entre elles se « déguisent » en guêpes ?

Homme de lettres tout aussi passionné, André Bay cite quelques remarquables passages de mouche chez Giono (il les aimait beaucoup), Maupassant, Queneau, Martinson, Lu Yin. A Michel Tournier, il rapporte les conversations de Malraux (*« Souvent, je me place du point de vue des mouches »*) avec de Gaulle, à Pierre Gascar les somptueuses obsèques qu'offrit Virgile, pour la modique somme de 800 000 sesterces, à une *Musca domestica*.

En fin de volume figurent quelques notes d'auteurs précités *ainsi qu'un petit récit*, de mouches bien sûr, signé Isaac Bashevis Singer.

Petit livre charmant, plein d'humour et de sensibilité, *Des mouches et des hommes* s'adresse également aux bipèdes inventeurs du D.D.T., qui feraient bien de méditer cette phrase d'André Bay : *« Entre la mouche et l'homme, il n'y a que la distance d'un orgueil démesuré, sacrilège, finalement illusoire, et sans doute catastrophique. »* — B. G.

Vient de paraître

Romans

CATHERINE RIHOIT : *les Abîmes du cœur*. — Le parcours initiatique d'une jeune femme, à l'aube du vingtième siècle, d'un couvent au Nouveau-Monde. Par l'auteur du *Bal des débutantes*. (Gallimard, 328 p.)

PIERRE KAST : *le Bonheur ou le Pouvoir*. — A la fin du dix-huitième siècle, un prince et une jeune femme partent à la recherche du cardinal de Bernis qui aurait réussi à concilier le pouvoir et le bonheur. Erudition et raffinement. (J.-C. Lattès, 292 p.)

Nouvelles

PIERRE DE BOISDEFFRE : *les Nuits*. — Six nouvelles, six nuits durant lesquelles les personnages remettent leur vie en question. Par l'auteur de *l'Amour et l'Ennui*. (Plon, 218 p.)

Lettres étrangères

YORAM KANIUK : *Tante Shlomzion la grande*. — Voici le roman le plus récent (1978) de l'écrivain israélien dont Stock publie actuellement *Adam ressuscité*, datant de 1971. Traduit de l'anglais par Hélène Pasquier (Fayard, 246 p.)

JERANE CHARYN : *le Marin blanc du président*. — Par un écrivain new-yorkais, né en 1937, auteur notamment de *le Ver et le Solitaire*, publié récemment chez Balland. Traduit de l'anglais par Birgitta Hessel. (Ramsay, 274 p.)

WALTER F. MURPHY : *le Vicaire du Christ*. — Un gros et grand roman sur le Vatican et les arcanes de la Curie qui va faire l'objet aux Etats-Unis d'une série télévisée. Traduit de l'anglais par Maud Sissung. (Editions Alta, 500 p.)

Poésie

PAUL NEUHUYS : *le Pot-au-feu mongol*. — Un choix de poèmes du poète belge, aux vers nostalgiques et fantaisistes. Préface d'Alain Bosquet. (Belfond, 174 p.)

PIERRE-VALENTIN BERTHIER : *la Passion de l'Olympe* — Romancier et poète, ancien correcteur au *Monde*, P.-V. Berthier entreprend la publication d'une œuvre poétique classique et libertaire, en grande partie inédite. (Editions Eole, 95 p., environ 24 F.)

LEO FERRE : *Testament phonographe*. — Une somme poétique de Léo Ferré, précédée d'une réflexion de l'auteur sur son art. (Plasma, 448 p.)

KLAUS RIFBJERG : *Poèmes*. — Par l'un des poètes danois actuels les plus représentatifs. Traduit par Régis Boyer. (Seghers, « Autour du monde », 122 p.)

Journal

LOUIS CALAFERTE : *le Chemin de Sion*. — Dans ses carnets, de 1956 à 1967, l'auteur des *Episodes de la vie des mantes religieuses*, a confié ses réflexions intimes et ses remarques sur la création. (Denoël, 320 p.)

Souvenirs

SOLOMON VOLKOV : *les Mémoires de Dimitri Chostakovitch*. — Les souvenirs du grand musicien soviétique rapportés, dans un langage spontané, par un jeune musicologue. Traduit du russe par André Lischke. (Albin Michel, 336 p. et 38 illustrations).

JEAN GUITTON : *le Temps d'une vie*. — Au cours d'une série d'entretiens avec Michèle Reboul, Jean et Janine Feller, l'académicien se livre à une réflexion sur son œuvre, évoque sa vie et les grands personnages qui l'ont marqué. (Retz/Centurion, 158 p.)

Entretiens

PHILIPPE SOUPAULT : *Vingt mille et un jours*. — Philippe Soupault, un des fondateurs du mouvement surréaliste, évoque les écrivains et les artistes qu'il a connus dans une série d'entretiens avec Serge Fauchereau. (Belfond, 287 p.)

Documents

ROBERT LINHART : *le Sucre et la Faim*. — Une enquête réalisée en 1979 par l'auteur de *l'Etabli* dans les régions sucrières du Nord-Est brésilien. (Editions de Minuit, 96 p.)

FRANÇOIS MISSEN : *le Syndrome de Kaboul*. — Le témoignage sur le régime pro-soviétique d'un ex-haut fonctionnaire afghan qui devint l'un des chefs de la rébellion, rapporté par un journaliste, prix Albert-Londres 1974. (Seize illustrations, 200 p., éditions Edisud, La Calade, 13090 Aix-en-Provence, tél. (42) 21-61-44.)

Essai

COLLECTIF, sous la direction de Henri Mendras : *la Sagesse et le Désordre, France 1980*. — Une équipe de sociologues formule un diagnostic global de la France d'aujourd'hui et envisage l'avènement d'un nouveau contrat social. (Gallimard, 420 p.)

Psychanalyse

C.-G. JUNG : *Psychologie du transfert*. — S'appuyant sur les figures d'un traité publié en 1550, *le Rosaire des philosophes*, Jung interroge images alchimiques et symboles hermétiques. Trad. de l'allemand par Etienne Perrot. (Ed. Albin-Michel, 224 p.) On lira également *l'Introduction à la psychologie de Jung*, de Frieda Fordham. (Ed. Imago, « Petite Bibliothèque Payot », 178 p.)

En poche

« La Côte sauvage », de J.-R. Huguenin

UNE aura romantique baigne le souvenir de Jean-René Huguenin. Le jeune homme très doué de vingt-six ans, mort en 1962, à « 160 à l'heure », comme un Roger Nimier ou un James Dean, a quitté la vie en un ultime défi, en adressant aux générations en proie au spleen un tragique signe de connivence. Il est l'auteur d'un Journal posthume et d'un unique roman, *la Côte sauvage*, qu'il publia à l'âge de vingt-quatre ans et que la critique salua comme l'œuvre d'un futur grand écrivain.

Au centre de cette *Côte sauvage*, Olivier, qui, après son service militaire, rejoint la résidence familiale en Bretagne. Il apprend que sa sœur cadette, Anne, doit épouser Pierre, son meilleur ami. Olivier, beau ténébreux qui confond la méchanceté avec la lucidité, réserve ses flèches à sa sœur aînée, laide et solitaire, et à sa mère, pleureuse réfugiée dans la maladie. *Mais il porte à sa jeune sœur* une trouble tendresse et, durant tout l'été, il va tenter de ruiner le projet de Pierre et d'Anne avant de les réunir, *deux ex machina*, au terme d'affrontements feutrés et lourds de passions. Olivier se jettera, peut-être, du haut de la côte sauvage...

Il manque aux protagonistes la chaleur et l'authenticité qui engagent le lecteur à leurs côtés. Anne existe peu, Pierre encore moins. Tous les personnages figurent sur la scène, cela se voit, pour valoriser le mal de vivre d'Olivier. Mais ce fat orgueilleux qui balance entre la consommation de l'inceste et une souffrance obscure agace et ennuie ensuite. De judicieuses observations (*« cette bonté qui révélerait peu à peu sa source secrète : l'absence absolue de toute conviction »*), entachées d'évidences sentencieuses (*« tu n'aimes que ceux qui te plaisent »*) ne convaincraient pas des qualités exceptionnelles de ce roman d'apprentissage s'il n'y avait aussi une peinture sensuelle et vibrante de l'été breton, un subtil adieu à l'enfance, une écriture retenue et déjà maîtrisée.

Quant aux passions des petits-enfants mauriaciens, elles ont perdu, vingt ans après, bien de leur vénéneux parfum.

BERNARD ALLIOT.

★ LA COTE SAUVAGE, de Jean-René Huguenin, « Points/Roman », 176 pages, environ 7,40 F.

● PARMI LES REEDITIONS : *Mes amis*, roman d'Emmanuel Bove (Livre de poche) ; *l'Abeille et l'Architecte*, chroniques de François Mitterrand ; *la Reine Victoria*, de Lytton Strachey (Petite Bibliothèque Payot) ; *l'Invincible Armada*, de Michaël Lewis (Petite Bibliothèque Payot) ; *Saint-Just*, de D. Centore-Bineau (Petite Bibliothèque Payot) ; *Bayard*, de Paul Ballaguy (Petite Bibliothèque Payot).

En bref

● *LA POETESSE BELGE RENEE* **BROCK** vient de mourir. Née à Liège en 1939, menant une vie familiale discrète à la campagne, Renée Brock avait publié, dans les années 50, des recueils de poèmes (« Poèmes du sang », « Solaires », « l'Amande amère ») qui avaient été remarqués par des auteurs tels que Cendrars, Michaux, Thiry. En 1970, le prix Victor-Rossel lui avait été attribué pour un recueil de nouvelles intitulé « l'Etranger intime ».

● *L'EDITEUR PAUL ROBERT*, « père » du dictionnaire qui porte son nom, a reçu le prix Balzac, décerné par la Société des amis de Balzac et le Jury des treize, composé notamment d'académiciens.

● **LE PRIX DRAKKAR**, d'un montant de 10 000 F et qui couronne une œuvre où la mer joue un rôle important, a été décerné à Jacques Sternberg pour son ouvrage « Rêver la mer » (Gallimard).

● **LE CENTRE CULTUREL INTERNATIONAL DE CERISY-LA-SALLE** organise, comme chaque année, une série de rencontres et de colloques pendant l'été. En voici les thèmes : « Regards sur la théorie des graphes » (du 12 au 19 juin) : « Gertrude Stein » (du 21 au 28 juin) ; « Balzac, l'invention du roman » (du 30 juin au 10 juillet) ; « Psychanalyse des arts de l'image » (du 11 au 21 juillet) ; « Les fins de l'homme, à partir du travail de Jacques Derrida » (du 23 juillet au 2 août) ; « Littérature québécoise d'aujourd'hui » (du 4 au 14 août) ; « Bousquet, Jouve, Reverdy » (du 16 au 26 août) ; « Pour une théorie matérialiste du texte » (du 16 au 26 août) ; « Quelle avant-gardes ? » (du 28 août au 7 septembre) ; « La décision : ses disciplines, ses acteurs » (du 20 au 27 septembre). Pour tous renseignements, écrire au C.C.I.C., 27, rue de Boulainvilliers, 75016 Paris. Tél. (le vendredi) : 520-42-83.

littérature fantastique

Les contes merveilleux de Frédérick Tristan

● *Sérieux et malice se mêlent dans cet inventaire des fables sacrées.*

FREDERICK TRISTAN est-il un de nos derniers alchimistes ? La revue qu'il dirige, dont le titre suffirait à le donner pour tel : *les Cahiers de l'hermétisme*, cinq romans étranges depuis le *Dieu des mouches* (Grasset, 1959) jusqu'à *la Geste serpentine* (Ed. de la Différence, 1978), la connaissance qu'il manifeste dans toutes ses œuvres, fiction ou essai, des diverses mythologies occidentales et orientales (cabales juive et chrétienne, traditions islamique et hindoue), qu'il appelle d'ailleurs des métaphysiques, les échos et les correspondances qu'il se plaît à faire surgir entre elles, son aisance à manier et à déchiffrer les symboles, lui assignent une place très particulière dans notre littérature.

Cette place, son dernier livre ne fait que la confirmer. S'offrant comme un roman, il prétend rapporter l'« *histoire sérieuse et drolatique de l'homme sans nom* », qui est aussi un homme sans âge traversant les siècles et les pays, renaissant de ses morts diverses, surnaturel héros s'il en fut, qui se paie le lustre d'être l'intime des frères Schlegel, fondateurs du romantisme allemand. Mais ce personnage a moins d'existence encore que la Shéhérazade des *Mille et Une Nuits*. Comme elle, il sert de support à une cascade de contes où miroitent les feux de l'imaginaire que le sacré hante.

Ainsi verrons-nous l'« homme sans nom » subir les savants artifices d'un magicien irlandais du dix-huitième siècle, visiter, autour de l'an 1600, les collections d'œuvres d'art prodigieuses réunies par l'empereur d'Allemagne Rodolphe de Habsbourg, se promener dans la bibliothèque d'un alchimiste célèbre du dix-septième siècle, Gobineau de Montluisant, assister au meurtrier théâtre d'eaux monté par un prince de la Renaissance italienne, encourir la mort pour une émule de Béatrice dans la Pise du Quattrocento, risquer la folie pour avoir, à Damas en 1340, souhaité contempler le visage d'une princesse où s'était imprimé l'attrait irrésistible de l'ange de la mort et devenir enfin le confident de Christine de Suède, dont le règne tumultueux nous est livré comme la plus belle des légendes initiatiques.

Frédérick Tristan conte fort joliment, dans une écriture sobre qui emprunte à l'érudition, vraie ou fausse, une patine ancienne, mais il sait provoquer l'enchantement. Ecoutez le silence qui s'abat sur une ville allemande de la fin du quinzième siècle, dont le prince a juré d'assister à ses propres funérailles tant il les a préparées avec minutie et somptuosité : « *Tout devient feutré, rigoureux et précis, le moindre glapissement d'un oiseau sur le fleuve prend un sens, et chacun en son recueillement écoute le murmure de l'infini...* »

Il y a plusieurs attitudes possibles en face de ce livre. Et Frédérick Tristan — c'est là sa suprême malice — les autorise également. Ou bien nous voyons en lui un amateur gourmand « *de ces raretés spirituelles* » qui compose à partir d'elles un bric-à-brac étonnant. Ou bien nous le prenons pour un maître en sagesse ancienne qui tente de redonner un sens au chaos que nous vivons. Dans cette seconde hypothèse, la leçon conduit au plus extrême dépouillement, celui dont Christine de Suède, à moitié folle, à moitié sainte, et dernière « station » du livre, nous donne l'exemple. Ces contes seraient alors à déchiffrer comme un parcours initiatique dont les obstacles sont franchis les uns après les autres.

La difficulté, avec Frédérick Tristan, c'est qu'il n'a pas assez d'innocence. Trop de culture et trop d'esprit l'en préviennent. Il sait parfaitement à quels abus peut conduire cette prétention à enseigner la vérité. Et il en joue ironiquement, faisant de ses interlocuteurs d'anges d'épais buveurs de bière ou mangeurs de saucisses, quand il ne les transforme pas en escrocs. A cet égard, ces contes sont pleins d'avertissements et remplis de modèles qu'il faut fuir.

Sur cette voie de la sagesse, on le soupçonne néanmoins de complaisances très justifiées envers la littérature, qui vont jusqu'à nous donner une perception profonde de ce que celle-ci peut être : une quête, une recherche, qui aboutissent à une apothéose. Les prophètes, les poètes, les conteurs, les écrivains, qui bâtissent des théâtres d'ombres seraient, selon Frédérick Tristan, les seuls à recueillir le souffle de l'esprit que les religions, trop mêlées de pouvoir et d'administration, auraient laissé fuir...

JACQUELINE PIATIER.

★ HISTOIRE SERIEUSE ET DROLATIQUE DE L'HOMME SANS NOM, de Frédérick Tristan. Balland, 258 pages, environ 59 F.

UNE BEAUTÉ VÉNÉNEUSE

ANNE HÉBERT est avant tout l'auteur de poèmes au lyrisme dépouillé et puissant, « *comme tracés dans l'os par la pointe d'un poignard* » (pour reprendre la formule de Pierre Emmanuel). Son univers romanesque est hanté par le vertige du mal, par le bouillonnement de forces obscures : la violence intérieure, le monde terrible d'un sourd dans *le Torrent*, la sauvagerie des passions dans l'anse gelée de *Kamouraska* (prix des Libraires 1971), la sorcellerie dans *les Enfants du sabbat*. Dans son dernier roman, Anne Hébert quitte les paysages d'eau, de forêts et de neige du Québec : l'aventure fantastique d'*Héloïse* a pour principal décor le métro parisien.

La glace et le feu

Tout paraît simple, trop simple au début. Christine est danseuse à l'Opéra, Bernard étudiant. Ils vont se marier, habiter un studio vaste et clair. Un jour, dans le métro, Bernard aperçoit Héloïse, une femme à la beauté singulière, à la « maigreur souveraine », qui semble porter la mort au creux de ses os polis. Bernard, certes, est rêveur, prédisposé à l'absence. Mais il lui suffit d'un court instant, d'un regard, pour passer sur « l'autre versant du monde ». Tout ce qui l'entoure lui paraît soudain trop bruyant, trop coloré, absurde et débraillé. Un unique désir, revoir Héloïse, le plonge dans un état de tension épuisante et de prostration.

A partir de là, les événements semblent obéir à un déroulement « grave et nécessaire ». Un enchaînement mystérieux conduit Bernard et Christine dans un appartement suranné, dont les meubles tarabiscotés provoquent un vague malaise. Tandis que Christine tente vaillamment de marquer son « territoire », Bernard se laisse imprégner, absorber, séquestrer par le charme délétère de l'appartement, dont il ne sort que pour parcourir un Paris nocturne et insolite. Pour Christine et pour Héloïse, Bernard est l'enjeu d'une lutte entre les forces de vie et de mort, entre ce bord-ci du monde et « la glace et le feu » souterrains.

En exergue à *Héloïse*, Anne Hébert a placé une phrase qui revient comme un refrain dans presque tous ses livres : « *Le monde est en ordre, les morts dessous, les vivants dessus.* » Que s'inverse cet ordre, et une beauté vénéneuse peut naître de l'insoutenable — un jeune daim égorgé la nuit dans le jardin des Plantes, ou la douceur terrifiante d'Héloïse, son odeur de vase et de varech qu'elle mêle à la « *promiscuité odorante et forte* » d'un métro fantasmagorique. Ce court récit, magistralement mené jusqu'à son noir dénouement, trouble moins par son côté vampirique et sulfureux que par la fascination révulsée des ténèbres.

MONIQUE PETILLON.

★ HELOISE, d'Anne Hébert. Le Seuil, 124 p. Environ 35 F.

Les hantises de Marcel Schneider

● *L'envers des choses.*

TOUT ce qui porte les couleurs de la nuit et du mystère ressortit pour Marcel Schneider au fantastique. « *Tout ce qui nous angoisse, nous bouleverse, nous pétrifie, porte ce nom* », écrit-il dans *le Discours du fantastique*. C'est un levier de rêves pour soulever ce qui nous écrase, une façon de sentir et de désirer qui, nous reliant aux sources obscures de la vie, aide à composer avec le « mal d'être homme ». C'est, moins par nostalgie que par sens de la transgression, la recherche d'un « second monde », de l'envers des choses, du côté ténébreux du soleil. Ainsi, issu de l'inquiétude, le fantastique, « liturgie de l'éphémère comme de l'indicible », se manifeste avant tout comme une déchirure.

Deux livres de Marcel Schneider, paraissant en même temps, répondent dans des tonalités différentes à cette définition large du fantastique. *Le Prince de la terre* oscille entre l'angoisse et le sourire, entre le mystère essentiel et l'« attrape-nigaud », entre la parabole et le conte à dormir debout. La veille de Noël, Augustin Delaccour, fils prodigue, revient au bercail. « *On a couru le monde, fait le coup de feu à Zanzibar, vendu de la poudre de perlimpinpin à Vancouver...* » Ces aventures exemplaires d'Augustin dans les contrées du faux-semblant, peut-être n'était-ce, au creux d'un repli du temps, qu'une escapade buissonnière, étoilée par l'« imagination noire » d'un enfant.

Le retour à la maison paternelle est aussi décevant que dérisoire, car le père, parodiant la fugue d'Augustin, a pris lui aussi la poudre d'escampette, se faisant passer pour mort. Tandis que le fils échoue dans sa recherche tumultueuse et douloureuse, le père, lui, réussit dans l'irrationnel, la mystification, la désinvolture. Plus joueur, il accepte le désordre d'un monde où règne le mal, la « cruauté à gogo ». Quant à Augustin, il ne lui reste qu'à accepter ses chimères et déchirements, en chantant sa « petite chanson, insignifiante, infinie ». Mais lorsqu'il cultive sagement son jardin, n'est-il pas encore en quête d'un de ces « pertuis » qui communiquent avec un autre monde ?

Une admirable légende

Chimère, allégories, apparitions, talismans, obscurité bue comme un vin de lumière, tels sont les « signes », les brèches dans le rationnel que l'on retrouve d'un livre à l'autre. Mais si *le Prince de la terre* intrigue et déroute par le « dévergondage de l'imagination », tout concourt à faire de *l'Apparition de la rose*, qui est aussi un conte de Noël, un admirable récit légendaire et symbolique où les hantises familières à l'auteur sont encloses dans un réseau serré d'échos et de correspondances. Une fleur « *imaginaire comme nos amours... comme tout ce qui nous meurtrit* », la rose de Wasserbourg, sert d'emblème à ce récit qui reprend et modifie totalement une anecdote évoquée dans *Sur une étoile* (Grasset 1976).

Cela se passe en 1945 dans un village d'Alsace dominé par une tour en ruine, la Strohburg, que le narrateur, promeneur solitaire en proie au désarroi, prendra « à fief et à destin ». L'apparition d'un ami mort pendant la guerre semble lui désigner cette tour, « vigie de l'au-delà ». Rose, c'est le nom de l'aubergiste qui conte au narrateur ses amours perdues et la légende de l'introuvable rose de Wasserbourg, églantine au cœur ensanglanté. Rose à demi surgie d'un rêve et d'un souvenir d'enfance, rose trouvée un soir de Noël dans les pierrailles de la Strohburg : ici commence une secrète ronde, échange de talismans, substitutions de désirs et de nostalgies, autour d'un brasier où brûle un ruban mordoré.

M. P.

★ LE PRINCE DE LA TERRE, de Marcel Schneider, Grasset, 217 p. Environ 40 F.

★ L'APPARITION DE LA ROSE, Balland, « L'instant romanesque », 93 p. Environ 43 F.

La prouesse de Christian Charrière

(Suite de la page 19.)

Guidés par ce qui reste de l'autoroute A 6, et tenant en main le précieux fragment d'une très ancienne carte routière, le laineux et son disciple cheminent péniblement et couchent dans les anciens temples qui jalonnent la voie mangée par les lianes. Ils saluent le dieu Total, et méditent sur l'« esper », union de l'essence et du super. Ils dissertent sur l'essentialisme ainsi découvert de la civilisation disparue ; le dieu Antar, la déesse Shell les inspirent, et les encouragent à continuer en dépit des horreurs du voyage. Ne sont-ils pas presque noyés et tout à fait englués par les flots de bave d'une limace rouge plus grande qu'une maison, qui se traîne dans une des rares clairières de la forêt ? Mais, à mesure qu'ils avancent, leur fièvre et leur joie les exhaussent loin de ces misères. Ils découvrent en eux l'*homme vertical*, celui qui ne craint pas de descendre au plus bas de ses plus noirs mystères, noirs comme le noirnoir, et de monter au plus haut de l'« esper », espérance indéracinable des radieux archipels. L'autoroute A 6, dit autoroute du Soleil, conduit, bien sûr, au soleil intérieur, à travers la forêt d'Iscambe. A Marseille, et dans la vallée d'Emeraude, l'homme du travail soumis au bureau populaire commet le péché capital : l'horizontalité. Car il est coupé à la fois de ses racines animales, cosmiques, et de l'« esper » qui porte en avant les laineux.

Les péripéties du voyage sont si diverses et tellement inattendues, les personnages si étonnants (comment oublier la reine Blancheboudine, termite pondeuse grosse comme une colline, et pleine de vague à l'âme ?) qu'on suit comme un merveilleux roman d'aventures la quête des pèlerins. Mais aussi, avec une truculence et une gaieté de langage qui évoquent souvent Rabelais, Christian Charrière sait mettre en évidence, à travers le foisonnement poétique des images et des couleurs, une pensée claire et profonde. Le cataclysme, qui a tout détruit autrefois, n'était-il pas provoqué par le péché d'horizontalité, — celui-là même qui renaît chez les hommes de Marseille soumis aux lois de la biagoulette ? Pourtant, rien de l'humain ne sera vraiment perdu, tant qu'il y aura un laineux quelque part, et donc, c'est un message d'espoir que l'auteur nous envoie.

Son langage est contagieux. On sort ébloui du long voyage à travers la forêt d'Iscambe, comme on est toujours ébloui au sortir d'un grand livre. Et celui-là en est un.

JOSANE DURANTEAU.

★ LA FORET D'ISCAMBE, de Christian Charrière, J.-C. Lattès, 355 pages, environ 55 F.

BALZAC, MINE A THÉORIES

(Suite de la page 19.)

Ramon Fernandez rappelle les grandes lignes de cette vision : obsession prénietzschéenne de la volonté de puissance, confins bizarres de la science et de la magie à la Swedenborg ou à la Boehme — voir *Louis Lambert*, justement, ou *Gambara*, — utopisme du passé en politique, avec idées toutes faites sur le bonheur du peuple et les traits de caractère liés aux catégories sociales...

Cet inventaire idéologique a été beaucoup fait. L'apport de Ramon Fernandez concerne plutôt la façon dont Balzac déduit sa création d'abstractions péremptoires n'ayant force de loi qu'à ses yeux, et finit pourtant par imposer sa vision comme la réalité même.

CETTE illusion contagieuse qui nourrit son énergie phénoménale, et dont il mourra, fait de Balzac un des héros les plus pathétiques de... Balzac. C'est du moins la conviction de Maurice Bardèche, et il la fait largement partager en ne séparant pas, dans son nouveau *Balzac* de la collection « Les vivants », l'analyse des œuvres de la biographie proprement dite. Rarement la circulation entre la vie vécue et la vie rêvée d'un créateur a été si bien montrée, dans les deux sens.

Ce qui n'empêche pas de regretter le premier texte de Maurice Bardèche sur Balzac — *Balzac romancier*, — auquel Fernandez fait référence, et qui semble épuisé. Publié en 1940,

par Bertrand Poirot-Delpech

puis en 1943, chez Plon, il servait de bible, avec « le Clouard », aux khâgneux d'après guerre.

Peut-être à cause du jeune âge, qui porte à théoriser davantage, Bardèche sacrifiait la minutie biographique qu'il déploie aujourd'hui au démon de la thèse, dont j'ai dit en commençant qu'il était le péché mignon des grands balzaciens.

CELUI qui allait devenir le spécialiste des romanciers du dix-neuvième siècle partait de l'observation commune que, dans un premier temps, celui de *Jean-Louis, la Fille trouvée* et *l'Héritier de Birague*, où il jouait à l'écrivain avec Le Poitevin et signait R'Hoone, Balzac n'avait d'autre propos que parodique.

Il imitait ouvertement les stéréotypes sociaux et les conversations sinueuses de Walter Scott, comme le recommandera D'Arthy à Rubempré dans *Illusions perdues* (j'espère ne pas me tromper, car je n'ai pas retrouvé la citation ; avec Balzac, c'est l'ennui — et tout le plaisir, d'habitude, — on ne tombe jamais sur le même passage !). Mais il pastichait également Mme de Staël, Mme de Genlis, tous les romans de « style Empire » noirs ou gais (Pigault-Lebrun), avec leurs situations énormes, leurs révélations différées, leur édification bébête.

Bardèche suggérait que ces emprunts ne relevaient pas uniquement de la virtuosité amusée. Il y voyait une manière, pour Balzac, d'éprouver les avantages et les inconvénients des diverses techniques reproduites ; en somme, d'apprendre son métier, d'acquérir sa facture personnelle, sa propre musique.

Quantité d'écrivains, si on y réfléchit, entament leur œuvre par une telle imitation, en particulier, aujourd'hui, par un clin d'œil à... Balzac. Si l'auteur a le coffre voulu, il n'y paraît plus par la suite. C'est le cas de Proust, qui voulait, à l'origine, écrire une nouvelle comédie humaine, et qui a construit, de là, son univers à lui.

Il y aurait toute une généalogie à écrire, des parodies fécondes !

★ LE PERE GORIOT, LES ILLUSIONS PERDUES, SPLENDEURS ET MISERES DES COURTISANES, de Balzac, préface de F. Marceau, Laffont, Collection « Bouquins », 1 240 pages, environ 49 F.

★ LOUIS LAMBERT, LES PROSCRITS ET JESUS-CHRIST EN FLANDRE, de Balzac, préface de R. Abellio, Gallimard, Collection « Folio », 306 pages, environ 10 F.

★ NAPOLEON BALZAC ET L'EMPIRE DE LA COMEDIE HUMAINE, de Saint-Paulien, préface d'A. Lanoux, Albin Michel, 504 pages, environ 69 F.

★ BALZAC OU L'ENVERS DE LA CREATION ROMANESQUE, de Ramon Fernandez, Grasset, 236 pages, environ 48 F.

★ BALZAC, de Maurice Bardèche, Julliard, 698 pages, environ 84 F.

histoire littéraire

Sous l'œil de la marquise...

● ***Les « petits faits vrais » de la Révolution et de l'Empire.***

HENRIETTE-LUCY DE LA TOUR DU PIN a juste un demi-siècle quand elle commence la rédaction de ses souvenirs à l'usage de son fils, d'où le titre *Journal d'une femme de cinquante ans*, sous lequel ils furent publiés en 1909.

« Je n'écris pas l'histoire », répète-t-elle à l'envi. On ne peut, en effet, lui demander ni vues profondes sur la politique du temps ni fresque d'ensemble. Actrice, son champ visuel est restreint à la scène où elle joue. Par chance, les scènes se sont multipliées et son appartenance à la haute aristocratie l'a placée aux bons endroits. Elle sait, en outre, regarder et peindre, un peu satisfaite d'elle-même, mais on le lui pardonne : elle a tant de qualités, une vive intelligence et une psychologie aiguë. Avec ce témoin-là, on ne s'ennuie jamais.

Ses mots pincent sec : c'est la reine, *« douée d'un grand courage elle avait fort peu d'esprit, aucune adresse, et surtout une défiance, toujours mal placée, envers ceux qui étaient le plus disposés à la servir »* ; M. de La Fayette *« se pavanait sur son cheval blanc et ne se doutait pas, dans sa niaiserie, que le duc d'Orléans conspirait »* ; de *« Mme Bonaparte : la bonne femme était essentiellement menteuse. Lors même que la simple vérité aurait été plus intéressante et plus piquante que le mensonge, elle eût préféré mentir »* ; *« M. de Talleyrand restait éminemment grand seigneur, tout en servant un gouvernement composé du rebut de la canaille »*.

Des qualités, et singulièrement de la force d'âme (*« C'est une des femmes les plus courageuses de l'émigration »*, disait Sismondi), il lui en faudra pour le destin mouvementé qui l'attend. *« Je n'ai pas eu d'enfance »*, confie-t-elle à son fils, déchirée entre sa mère et sa grand-mère qui se haïssaient dans une société où les grands « donnaient l'exemple de tous les vices ». Avant sa mort, en 1853, combien de régimes, de révolutions, de pays aura-t-elle traversés, trouvant le moyen, dans les pires circonstances, de fuir avec son mari et son enfant vers l'Amérique, grâce à la protection de Mme de Fontenay, alias Thérésa Cabarrus, et pas encore Mme Tallien.

Quarante jours de traversée, et la voilà en terre promise. Fermière, elle marque ses mottes de beurre à ses armes, fait amitié avec les « sauvages », — des Mohawks, — libère ses esclaves noirs lorsque le retour vers l'Europe est possible. L'Espagne, Paris, Richmond, l'Allemagne, la Hollande, la Belgique, où ne va-t-elle pas essayer de se fixer, tandis que tourne la roue de l'histoire, introduite à la cour impériale (sa demi-sœur, Fanny, est la maréchale Bertrand), obtenant des faveurs puis, à la fin du récit, après les Cent Jours où, comme tant d'autres, elle a eu une fameuse peur, recommençant à vivre, sous Louis XVIII, avec la même énergie, le même appétit qu'elle avait toujours eu.

Le Journal, malheureusement, s'arrête en 1815, complété par la Correspondance d'Henriette-Lucy avec une toute jeune fille, Félicie de La Rochejaquelein, fille de la duchesse de Duras, l'amie de Chateaubriand. A cette date, Mme de La Tour du Pin a cinquante et un ans. Il lui reste quarante-deux ans de vie, mais elle n'écrit plus, hélas, et la fin du témoignage nous manque, un témoignage où les historiens ne se sont pas fait faute d'aller chercher les couleurs du temps.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ MEMOIRES DE LA MARQUISE DE LA TOUR DU PIN (1778-1815) SUIVIS D'EXTRAITS INEDITS DE SA CORRESPONDANCE, 490 p., Mercure de France, coll. « Le temps retrouvé ». Environ 72 F.

Chateaubriand moraliste

CHATEAUBRIAND avait soixante ans lorsqu'il publia, en 1828, ses *Pensées, réflexions et maximes*. Elles sont dominées par l'évocation de la mort. *« La Mort, selon les Sauvages, est une grande femme fort belle, à laquelle il ne manque que le cœur »*, écrit-il superbement. La réédition de ce recueil permet de redécouvrir un Chateaubriand moraliste, qui vaut le meilleur Chamfort. Il montre, dans le genre de la maxime, une rigueur souveraine, très éloignée de la complaisance romantique. Son intelligence de la nature humaine et des mœurs de son temps procure un plaisir très vif

« Aussitôt qu'une pensée vraie est entrée dans notre esprit, dit l'auteur, *elle jette une lumière qui nous fait voir une foule d'autres objets que nous n'apercevions pas auparavant. »* La lecture de Chateaubriand donne cette sorte de lumière. Soit qu'il traite du pouvoir : *« On s'étonne du succès de la médiocrité ; on a tort... Plus l'homme au pouvoir est petit, plus il convient à toutes les petitesses. »* Soit qu'il médite sur l'infortune de notre condition : *« Les peines sont dans l'ordre des destinées : ceux qui, cherchant à les oublier, s'occupent de l'avenir, ne songent pas qu'ils ne verront point cet avenir. Chacun en mourant remet le poids de la vie à un autre ; à chaque sépulture, il y a un homme qui reçoit le fardeau de la main de l'homme qui va se reposer : le nouveau messager porte à son tour ce fardeau jusqu'à la tombe prochaine. »*

Quelle vérité et quelle profondeur, aussi, dans ce jugement sur l'amour inavoué que chacun ressent pour lui-même : *« Les autres nous semblent toujours plus heureux que nous*, dit Chateaubriand, *et pourtant ce qu'il y a d'étrange c'est que l'homme qui changerait volontiers sa position ne consentirait presque jamais à changer sa personne... Nous nous habituons à nous-mêmes, et nous tenons à notre vieille société. »* C'est pourquoi on hésiterait sans doute à retrouver sa jeunesse, si le diable — ou la médecine — en donnait la possibilité. Quand on s'est fait à son visage, et qu'on a payé les avantages de cette accoutumance, en traversant de misérables journées, on ne voudrait pas recommencer l'entreprise. Il est trop coûteux de réussir à se tolérer pour désirer revivre l'expérience. Nous nous plaignons du temps qui a passé, mais nous ne souhaitons pas en perdre les bénéfices.

Chateaubriand note, enfin, que *« la conversation des esprits supérieurs est inintelligible aux esprits médiocres, parce qu'il y a une grande partie du sujet sous-entendu et deviné »*. Il devait détester qu'on le fît s'expliquer, ou qu'on fît suivre ses propos de commentaires intempestifs. On se gardera donc de le commenter davantage.

FRANÇOIS BOTT.

★ L'éditeur a rassemblé dans le même volume les « Pensées, Réflexions et maximes », de Chateaubriand, et ses « Premières Poésies », intitulées « Tableaux de la nature ». Le Temps Singulier (passage Pommeraye, Galerie des Statues, Nantes). Présentation d'Alain Coelho, 140 pages, environ 40 F.

écrits intimes

Un prince de nulle part

● *Georges Henein à travers ses carnets.*

QUAND tous se cherchent des racines voici le prince du déracinement. Mort depuis près de sept ans (il en avait cinquante-huit) le poète Georges Henein revit dans *l'Esprit frappeur*, ses carnets de 1940 à 1973.

Né au Caire d'un père copte, il a humé les civilisations d'Europe au gré des postes diplomatiques paternels. Il s'est fait musulman pour épouser une musulmane, la petite-fille de Chawki, sorte de Victor Hugo égyptien. « *Où cesserons-nous d'être de passage ? Trois fois nulle part, je le crains* », dit-il. Pour devenir poète, il avait le choix des langues d'accueil : l'arabe, l'italien, l'anglais... Ce fut le français qu'il honora, s'insérant ainsi dans cette « légion étrangère » où figuraient, selon lui, non seulement les illustres, d'Apollinaire à Picasso, mais aussi les « pieds noirs » et « *les milliers de transfuges et d'émigrés qui viennent déposer leur fardeau de nostalgie à la consigne de la gare de Lyon* ».

Grand écrivain que nul ne voyait écrire, il se lia aux surréalistes au temps des études, à Paris. Au Caire, il demeura surréaliste, et trotskyste, comme Breton. Plus tard, il intitula sa revue : *la Part du sable* et se prétendit « *le plus futile des hommes* », lui qui consentait si mal au « *langage à la chaîne* » et dont chaque phrase pèse son poids de papillon moiré.


★ *Dessin de JULEM.*

L'amitié avec André Breton n'empêcha pas celle de son adversaire en poésie, Henri Michaux, ni de son contraire, Malraux. Tous, venant s'initier à l'Egypte choisissaient pour guides corrosifs Georges et son épouse Boula.

Vint le temps de l'exil, de la « *résignation subversive* ». « *Les tyrannies abstraites de l'âge moderne* », de Saint-Just à Lénine, et les philosophies, de Hegel à Nietzsche, ont subi l'ironie décapante de son examen : « *Il existe des guerres justes. Mais le propre des guerres justes est de ne pas le demeurer longtemps.* »

Alors, que reste-t-il ? Contre les religions du ciel et de la terre Henein dresse son esprit fort favori : Julien l'Apostat, « contre-prophète » qui prend à rebrousse-poil le cours de l'histoire et auquel il consacre un portrait aérien et profond. La littérature ? Fort de sa longue passion pour la langue française, il y a cru. A celle du moins qui corrode la bonne conscience, à Céline, « *le Bossuet de la* voirie *contemporaine* ». A mesure que se révèle la trop intime association des mots « mort » et « liberté », le poète se déprend des œuvres : « *Je ne crois ni aux livres ni à la sainteté.* » Pourtant, il a besoin d'écrire « *des phrases décousues... comme de l'herbe mal broutée* », et dont chacune atteint en nous sa cible, accord ou désaccord. Il prône « *la vie non calculée, sans report et sans caution* ».

Ce poète de l'indicible sans pitié rend hommage à celle dont la vitalité l'a fait vivre : Boula, sa femme, à laquelle nous devons que son œuvre soit publiée : *Notes sur un pays inutile*, *le Signe le plus obscur*, *la Force de saluer* et aujourd'hui cet *Esprit frappeur* : « *La visière des brumes s'est rabattue sur nous. On n'y voit plus derrière soi. Une amnésie romancée prend la place des occasions perdues.* »

DOMINIQUE DESANTI.

★ **L'ESPRIT FRAPPEUR. CARNET DE NOTES 1940-1973, de Georges Henein. Editions Encre, 223 p. Environ 49 F.**

La chronique d'un amour

● *Les « choses simples » de Bourbon-Busset.*

LE Journal de Jacques de Bourbon-Busset n'a guère d'équivalent. Prenons garde à son titre général : *le Livre de Laurence*. Tout journal intime est un livre du moi ; celui-là est le livre de l'autre. L'autre unique, mais qui s'est fait aussitôt l'introducteur et l'intercesseur de tous les autres, y compris Dieu et la Création.

Autre titre, apparu avec le troisième fragment et qui donne son sens au journal entier, comme au reste de l'œuvre : *l'Amour durable*. C'est-à-dire, de l'aveu même de l'écrivain, ce qui le justifie d'écrire.

L'Amour durable demeure la substance de ces *Choses simples*, huitième cahier du journal : « *Je ne rougis pas d'être le chroniqueur d'un amour chronique.* » Et unique : « *S'il n'est exclusif, l'amour n'est rien.* » Non moins rien, sans l'amour, la vie intérieure, matière de tout journal. Or « *ma vie intérieure consiste à sortir de moi* ». Puisque pour lui l'éternité est de nouveau une idée nouvelle, en Europe et ailleurs, il va de soi qu'il « *rêve d'une éternité à deux* ». Aussi, son livre, qui toujours recommence, a pour épigraphe en filigrane le dernier vers de *Jocelyn* qui réunit, comme par hasard, les mots « *amour, éternité* » au nom de *Laurence*. Bon, encore Lamartine, le plus démodé des romantiques !

Est-il encore besoin de préciser que ce livre d'amour d'un « païen mal christianisé » est un livre de foi : celle qui est nourrie du doute ? Aussi je ne trouve pas très juste cette remarque, d'ailleurs pleine de sel, sur Malraux : « *De Gaulle le désirait comme successeur, mais il ne pouvait se faire à l'idée d'un roi de France incroyant.* » Regardez bien les livres de la fin. Le croyant n'est pas souvent celui qui défile son petit credo, mais celui que hantent et tourmentent l'interrogation, l'inquiétude et sa propre incrédulité.

On parlait d'épigraphe. C'en est presque une que la citation de Freud au début : « *Il n'y a plus place dans notre vie civilisée pour l'amour simple et naturel de deux êtres humains.* » Je ne sais pas le contexte, mais, eu égard à la théorie freudienne des « perversions », où tient justement l'amour civilisé, on peut craindre qu'il ne s'agisse là que de l'acte sexuel réduit à sa plus « simple », « naturelle » et expéditive expression. Or il y a tout dans les « choses simples » de Bourbon-Busset, excepté celle-là. Excepté ce qui ne nous regarde pas.

Je songeais au *Journal* de Gide, où, comme chacun sait, l'introspection le dispute au militantisme sexuel ; où le divorce de l'amour et du désir accompagne la réflexion philosophique et critique. Dans ce déroulement de sincérité contrôlée et sélective, soudain, cet arrêt imprévu d'un Gide troublé devant ses urines troubles, puis courant noter un fait certes capital. Je ne jurerais pas que dans cette notation ainsi piquée il n'y ait un effet esthétique de surprise et de contraste, quelque chose comme la minuscule touche rouge dans un paysage de Corot. Aujourd'hui, le journal intime, et pas seulement lui, est devenu l'urinal intime. Ce récipient transparent ne compte pas non plus au nombre des choses simples de Bourbon-Busset.

Simple ou non, l'esthétique : oui ; et, bien sûr, la littérature. Racine, Baudelaire : « *Le grand art, c'est toujours de l'érotisme camouflé.* » Camouflé ? J'aimerais peut-être mieux quelque chose comme : l'érotisme qui ose ne pas crier son nom. Il y est orfèvre : « *Le corps de la femme sait rêver.* »

La politique n'est pas absente. D'autant moins que Bourbon-Busset croit que la politique (au sens plein) se vit dans le couple. Voulez-vous sa doctrine, à propos de « *la politique n'est pas une érotique* » de Maurras ? « *Eh bien, justement, elle en est une. Quand la politique n'est pas une érotique, elle est tout simplement une saloperie.* »

Or la politique, fût-ce la plus inconsistante, se fait histoire. Le « journalier » saisit une date pour s'arrêter longuement à un anniversaire : celui du 7 mars 1936, jour de la réoccupation par l'armée allemande de la Rhénanie démilitarisée. Il charge Albert Sarraut, qui voulait agir, de la responsabilité écrasante de l'inaction : « *On décide seul...* » (Il ajoute : « *Comme on meurt seul.* ») Hélas, non ! Arrêtons-nous aussi à cette histoire mal connue (il se trouve que je dispose d'un témoignage direct), elle en vaut la peine. Un président du conseil de la IIIe République avait seulement le « pouvoir personnel » de remettre la démission de son gouvernement ; non pas de décider, contre ses ministres. En mars 1936, l'opposition au sein du cabinet était galvanisée par l'état-major dont l'inconscient préparait déjà Sedan. De plus, on était à la veille d'élections dont on attendait un changement profond (Hitler avait choisi son temps). Le gouvernement était pratiquement réduit aux « affaires courantes ». Et cette affaire-là ne courait que vers la catastrophe. La règle — par un lâche abus de démocratie — était de voter au conseil sur la décision à prendre (le scénario devait se reproduire à Bordeaux en juin 1940). Il y eut *une* voix de majorité pour le rien-faire.

Les nouvelles générations ne comprennent guère qu'après si longtemps ce 7 mars obsède encore. C'est qu'il reste dans la mémoire collective comme l'instant ultime où le destin se décide. Même un enfant d'alors doit pouvoir éprouver encore que, ce jour-là, l'histoire était à prendre ou à laisser. Pour qu'elle ne bascule pas, il suffisait de presque rien : pas même la présence d'un homme de volonté et de courage, mais la simple absence statistique, en un point donné, d'une individualité anonyme, sans caractère ni lucidité. Moins encore : d'une boule noire ; pas même : d'un bras levé, ou plutôt baissé. Jacques de Bourbon-Busset, très sensible à l'histoire, croit, on sait, que, contrairement à ce que certains nous racontent, l'histoire n'est pas faite d'avance : elle est à faire — ou à laisser faire.

YVES FLORENNE.

★ **LES CHOSES SIMPLES. Journal VIII de Bourbon-Busset. Gallimard, 272 p. Environ 45 F.**

Une sagesse provocante

UNE bonne idée : on demande à un auteur connu de rassembler les grands textes qui ont inspiré sa vie. Cela donne de surprenants morceaux choisis : ainsi se présente la collection « Enracinements ». Les textes qu'a retenus Jacques de Bourbon-Busset ne forment pas, comme on pouvait le craindre, un banal florilège de l'amour fidèle : on trouve, dans son recueil, des auteurs peu connus, des poèmes comme ceux de Robert et Elizabeth Browning, de beaux extraits de philosophes, et même un passage inattendu, admirable, de Georges Bataille. Une brève introduction ouvre le volume : l'auteur y a concentré l'essentiel de son expérience, celle d'un amour « inclusif », c'est-à-dire qui inclut toute l'existence en la colorant de sa chaleur.

La libération moderne de la sexualité fait peser par contraste un tabou sur la vraie tendresse. Parler désormais de l'amour généreux et durable dérange les idées reçues. Bourbon-Busset a osé lever le tabou. Il a redécouvert un type de relation qui est dans le droit-fil du désir humain. Il ne prêche pas, il témoigne : pris au piège de l'instabilité, il a trouvé dans l'amour le seul fondement solide. Sa vie, dès lors, est devenue « *un cheminement éclairé par un visage* ». Nul lyrisme, mais une conviction qui se coule en formules de bronze, une sagesse provocante, un bonheur qui donne à réfléchir.

JEAN ONIMUS.

★ **LA DIFFERENCE CREATRICE, de Jacques de Bourbon-Busset, Ed. du Cerf, 144 p., env. 33 F.**





LA PENSEE UNIVERSELLE

essais

Karoly MATÉS
« MANIFESTE COMMUNISTE »
suivi de « LOGIQUE BOLCHEVIQUE » et de
« LA DISSIDENCE EST-EUROPÉENNE »
Vers une civilisation européenne unie dans la liberté
320 pages, 48,20 F T.T.C.

Antone DE NOBILI
« NOUS LES JUGES »
suivi de « SAMPIERO CORSO »
et de « ENFANTS DE CORSE »
La rigueur du juriste et la sensibilité de l'homme
256 pages, 42,80 F T.T.C.

Alexandre EMBIRICOS
« INTERPRÉTATION
DE LECONTE DE LISLE »
Préface d'Edmond Haraucourt
L'œuvre et le caractère du grand poète méconnu
192 pages, 32,10 F T.T.C.

Renée BOVIATSIS
« L'HUMANISME DE SAN-ANTONIO »
Etude d'un monument de la littérature contemporaine
160 pages, 27,80 F T.T.C.

Henri LAVERRIERE
« REPENSER CE BRUIT
DANS LEQUEL NOUS BAIGNONS »
Un essai de synthèse claire d'utilité quotidienne
224 pages, 34,30 F T.T.C.

Pierre ATTARD
« L'ÈRE COMMUNALE »
réforme des responsabilités des collectivités locales
112 pages, 26,80 F T.T.C.

Henri MOET
« L'ENTREPRISE
AU SERVICE DE L'HOMME »
Pour l'avènement d'une plus grande justice sociale
256 pages, 48,20 F T.T.C.

Alain SOURNIA
« DIX MILLIARDS DE NEURONES »
Encore un essai sur l'Homme !
Rêverie biologique originale sur la condition humaine
192 pages, 32,10 F T.T.C.

Habib KASSIDI
« HISTOIRE D'UN PAUMÉ
OU LE THÉORÈME DE DIEU »
Hypothèse sur l'origine et la finalité de l'univers
192 pages, 30 F T.T.C.

JORY
« UN JOUR QUELQU'UN M'A DIT »
Réflexion sur notre époque d'un ancien mineur de fond
160 pages, 27,80 F T.T.C.

romans

Ginette GONTIER
« ANGOISSE AU LONG DES JOURS »
Des images qui témoignent de l'étouffement de la femme
240 pages, 34,30 F T.T.C.

Arlette MAUGÉ
« BRIC-A-BRAC »
Les merveilles du monde réel dans lequel nous vivons
128 pages, 25,70 F T.T.C.

Chris DE BELDER
« DIS M'MAN,
QUAND EST-CE QU'ON MANGE ? »
Une réflexion pudique sur la vie du couple
224 pages, 34,30 F T.T.C.

Jean-Jacques GIRARD
« LE SIMPLE PASSÉ »
Le charme attachant des confidences chuchotées
304 pages, 42,80 F T.T.C.

Victor SAINT-LOUIS
« LE VILLAGE AUX LAURIERS ROSES »
Un jeune pied-noir dans l'Algérie d'avant la tourmente
160 pages, 27,80 F T.T.C.

Alain-Maurice GARROUSTE
« LA MUSIQUE ADOUCIT LES MŒURS »
Les ironies de la vie quotidienne britannique
132 pages, 25,70 F T.T.C.

Marie-Claire CHOLEY
« LA LOI DE LA JUNGLE »
Douze adolescents à la recherche de leur authenticité
160 pages, 27,80 F T.T.C.

Jean-Marc RICHARD
« LES ROSIERS SECS DE L'HIVER »
Les angoisses d'un homme simple aux prises avec son destin
160 pages, 27,80 F T.T.C.

Geneviève BEAUDOIN-FONSON
« LES SENTIERS FLEURIS DU PÉVÈLE » suivi
de « TROIS VŒUX DE VIOLONE »
Faire de sa vie un chant d'amour et d'amitié
128 pages, 25,70 F T.T.C.

Eva PIERREHUMBERT
« EMMA ET SON ÉTOILE »
La victoire sur la vie d'une femme tyrannisée
288 pages, 59,90 F T.T.C.

Esther VIEU-LARGUIER
« L'HOMME AUX RUBANS VERTS »
Une quête de la vérité, de l'apaisement, de la sagesse
92 pages, 30 F T.T.C.

ODETTE
« LE CHATEAU DE LA PROVIDENCE »
Le combat d'une femme pour que justice soit rendue
152 pages, 30 F T.T.C.

Huguette BERGER
« PRENDS GARDE VÉRONIQUE ! »
Une femme passionnée face aux dangers de l'existence
320 pages, 48,20 F T.T.C.

Eric DUFOUR
« L'ALBATROS »
Le refus de la normalité et ses tragiques conséquences
192 pages, 30 F T.T.C.

Marie-Claude BUISSEL
« LE RETOUR AUX SOURCES »
Le choc des cultures au cœur de l'Afrique
288 pages, 48,20 F T.T.C.

Maurice MERCIER
« LE PAROISSIEN »
Une histoire drôle, sensible, naïve et poétique
192 pages, 30 F T.T.C.

Jean-Claude ROLINAT
« PRONUNCIAMENTO
SOUS LES TROPIQUES »
Amour, violence et politique en Amérique latine
192 pages, 30 F T.T.C.

Max FROMIOT
« LA MAIN DE MA SŒUR »
Des folles aventures aussi imprévues que cocasses
192 pages, 30 F T.T.C.

Philippe PICARELLE
« SÉQUENCE »
Le remembrement d'un homme filmé à la loupe
224 pages, 34,30 F T.T.C.

Philippe ZÉVACO
« LE VALLON DES SORCIÈRES »
Deux êtres emmurés dans un univers diaboliquement sordide
224 pages, 34,30 F T.T.C.

Henri CANNEVELLE
« LA MAISON DE L'OMBRE BLEUE »
Une merveilleuse histoire d'amour au sein du Vimeu
128 pages, 25,70 F T.T.C.

Gérard VILLAT
« POUR QUE CESSENT LES HAINES »
Une dramatique prise d'otages et ses douloureuses conséquences
208 pages, 21 F T.T.C.

Gilbert BONNET
« LA VILLE DE LA PLUIE »
Un homme en quête de joie, d'amour et de paix
256 pages, 42,80 F T.T.C.

récits

Denise GUITTON
« LES ÉMERAUDES DE JUAN COLÉDON »
Du rêve, du mystère et de l'aventure exotique
96 pages, 23,60 F T.T.C.

Yannick RAOULX
« DÉLIRE »
Souvenirs personnels détachés du monde présent
80 pages, 23,60 F T.T.C.

Françoise HEMMERLING
« ADÉLAIDE LA PORTUGAISE »
Le récit fidèle des péripéties d'une existence passionnée
160 pages, 27,80 F T.T.C.

Maurice BOUQUANT
« VIVRE MON QUATRIÈME AGE »
Quatre fois vingt ans d'une vie bien remplie
292 pages, 42,80 F T.T.C. - Nombreuses illustrations

Bertin ANTOINE
« TEMPS FORTS »
suivi de « ÉLÉPHANTAISIES »
Joies et drames de quarante années de navigation
160 pages, 27,80 F T.T.C.

Reza HOSSEIN-ZADEH
« COUPS DE PIED AUX FESSES »
L'enfer quotidien en Iran, il y a vingt ans
304 pages, 48,20 F T.T.C.

André MORNAND
« JEUNESSE CONFISQUÉE »
Un témoignage amer sur l'armée dite d'armistice
208 pages, 37,50 F T.T.C.

Jean-Marie Charles MONTIBUS
« PÉRIPLE EN AFRIQUE NOIRE
ÉQUATORIALE «
Une passionnante invitation au voyage et à l'aventure
128 pages, 27,80 F T.T.C.

Marcel MALAVAL
« IL NE FAUT PAS ASSASSINER LES ROSES »
Une philosophie de la fraternité et de l'amour universels
64 pages, 21,40 F T.T.C.

Poètes du temps présent

Gérard LAMBERT
« LE GOUT DE LA PAIX »
32 pages, 19,30 F T.T.C.

Maryse REVOL
« L'ENFANT BLEU COULE DE SOURCE »
48 pages, 19,30 F T.T.C.

Christian SULFOURT
« SOUVENIRS »
192 pages, 32,10 F T.T.C.

Joëlle DI SANGRO
« COMME UN TRÈFLE
A QUATRE FEUILLES »
64 pages, 22,50 F T.T.C.

Bernard BERTHO
« QUAI DES MUSARAIGNES »
160 pages, 32,10 F T.T.C.

Nelly NICOLAS
« LA RONDE DES SONGES »
48 pages, 21,40 F T.T.C.

Benoît MARTIN
« BANLIEUE DE L'AMOUR »
80 pages, 23,60 F T.T.C.

Jean-Marie DESNOS
« LES YEUX GREFFÉS »
48 pages, 19,30 F T.T.C.

Marc SPACCESI
« LES DANGEREUX VOYAGES »
80 pages, 23,60 F T.T.C.

Gildas CADIC
« LES DÉRIVES DU CIEL »
96 pages, 23,60 F T.T.C.

Denis-Blaise HORTH
« AGHONE »
112 pages, 26,80 F T.T.C.

Jean-Baptiste COTTINEAU
« NOUVELLES ÉBAUCHES »
80 pages, 23,60 F T.T.C.

Robert TILLIER
« PASTORELLES »
32 pages, 19,30 F T.T.C.

Dominique LORENTZ
« BROUILLARDS ET ÉCLAIRCIES »
208 pages, 32,10 F T.T.C.

Jean-Pierre MINAR
« FAIBLES APPELS »
80 pages, 23,60 F T.T.C.

Paolo TRUFFA BACHI
« MES ENTRACTES »
suivi de « LA LIMITE DE MA JOIE »
64 pages, 21,40 F T.T.C.

Gérard DESFONTAINES
« TRANSPARENCES ET FERVEURS »
144 pages, 26,80 F T.T.C.

Mourad HADADE
« CHEMINS DE CŒUR »
80 pages, 26,80 F T.T.C.

Guy MONLON
« POÉSIE DE LA VIE »
176 pages, 32,10 F T.T.C.

Renée MARIE
« L'ŒIL DU CŒUR »
48 pages, 19,30 F T.T.C.

Daniel THONNELIER
« QUESTIONS ?... »
64 pages, 21,40 F T.T.C.

Jacques RIOU
« J'AI ENVIE DES AILES EN TOI »
48 pages, 21,40 F T.T.C.

Philippe ALEXANDRE
« CHIMÈRES AU CŒUR DORMANT »
112 pages, 26,80 F T.T.C.

Patrick DAMIANI
« AU ROYAUME DE DIEU »
176 pages, 27,80 F T.T.C.

Hélène HUET
« ATTITUDE »
80 pages, 23,60 F T.T.C.

Antoine RICHARD
« JE VISE AU CŒUR »
112 pages, 24,60 F T.T.C.

Thierry BOUQUET
« LES NUITS DE PLEINE LUNE »
80 pages, 23,60 F T.T.C.

Géry GÉRARD
« LE LONG DU CHEMIN »
32 pages, 19,30 F T.T.C.

Jean-Michel DELANEAU, Stéphane VICTOR
« ATTEINTE »
128 pages, 26,80 F T.T.C.

Roger BALSIER
« L'ÉTOILE DU POÈTE »
64 pages, 21,30 F T.T.C.

Jean-Claude CHEDAL-BORNU
« DÉLIRES D'ÉCLIPSE »
64 pages, 21,40 F T.T.C.

Jeannine COMINU
« LES ANNÉES MORTES »
96 pages, 23,60 F T.T.C.

Maurice VINCENS
« TERRES VIVES »
56 pages, 21,40 F T.T.C.

NOUVELLE ADRESSE : 4, RUE CHARLEMAGNE • PARIS-4e • TÉL. : 887-08-21

Les prix indiqués sont ceux pratiqués en notre propre librairie
DIFFUSION, LIBRAIRIE, VENTE : 4, rue Charlemagne - PARIS (4e) - Tél. : 887-08-21 ou aux 17 C.R.D.L. Hachette

histoire

COLBERT ET LOUIS XIV

● ***De la vérité au mythe.***

TOUT au long de leur entreprise, les hommes d'Etat changent, évoluent, se façonnent. Philippe Erlanger a montré naguère dans son *Richelieu* (1) que le cardinal qui prend le pouvoir fait une politique très différente de celle qu'il préconisait quand il s'impatientait de le prendre : l'ultramontain de la veille devient assez vite l'artisan de la grande politique capétienne que Louis XIV va pousser au paroxysme.

De même, dans le très remarquable ouvrage que la princesse Inès Murat lui consacre, Colbert se forge, avec sa politique, sous nos yeux. Du jeune intrigant cupide, modèle éternel du technocrate qui se pousse (et sa famille avec), au ministre comblé, las, austère, qui achève sa carrière dans l'amertume à soixante-quatre ans, en 1683, il y a une continuité, une logique, que l'auteur fait apparaître sans la moindre insistance, parce qu'elle a une intelligence naturelle de l'histoire qu'elle explore avec nous à partir d'archives de famille, de documents exceptionnels et inédits (Inès Murat, par sa famille, les Luynes, descend de Colbert dont une fille avait épousé le duc de Chevreuse).

Je ne ferai pas les mêmes compliments au prince Michel de Grèce qui se livre à une agression à l'encontre de son aïeul Louis XIV (dont il descend, quant à lui, par sa mère, Françoise d'Orléans). Pour Michel de Grèce, Louis XIV n'est qu'un prince de théâtre, on dirait aujourd'hui de cinéma, formé par la jalousie et l'envie, ignorant de tout (sans doute sait-on par ailleurs si les savants font de grands hommes d'Etat ?), qui se voit curieusement reprocher d'avoir plus de caractère que de personnalité, et qui — pour faire mode — est décrété misogyne et phallocrate.

Mégalomane ?

C'est-à-dire que Louis XIV est un mégalomane qui se prenait pour Louis XIV mais qu'on n'a pu boucler parce que, par un de ces hasards comme il en existe peu, il se trouvait en même temps être réellement Louis XIV. Un cuistre dont le siècle a été grand malgré lui, il va de soi, et qui n'aimait Racine et Molière que par snobisme, même s'il leur a tout de même permis, en les aidant — heureux snobisme ! — d'écrire et de jouer. C'est un point de vue. Je le donne pour ce qu'il paraît. Il satisfera tous les maniaques de la démystification, ce qui ne manque pas.

A travers son analyse approfondie de Colbert et de sa politique, Inès Murat montre beaucoup mieux les véritables défauts, les limites de Louis XIV. Car l'originalité de Louis XIV fut d'être à la fois un prince éclairé, sachant s'en remettre aux autres plus qu'on le croit, mais aussi un homme d'Etat. Le prince éclairé, qui donne sa confiance, est celui qui écrit un jour à son ministre : « *Je vous ordonne de faire ce que vous voudrez.* » L'homme d'Etat, c'est le roi tiraillé comme son siècle entre les structures encore féodales de la France, qu'il va choisir de paralyser sans les détruire, et cet Etat moderne qui va naître de sa volonté tenace, mais dont il n'accepte pas encore toutes les conséquences à l'égard de sa fonction, à l'égard de sa personne sacrée.

Colbert, lui, a compris la naissance de l'Etat national, ses exigences. Là où Michel de Grèce dépeint la lutte de Colbert contre Fouquet comme une mesquine et abjecte querelle personnelle, Inès Murat va au fond des choses et écrit : « *L'étude des papiers personnels de Colbert sur cette affaire montre que le futur ministre du roi a préparé en même temps l'arrestation de Fouquet et la véritable prise de pouvoir du roi dans le domaine des finances publiques* », où il était jusqu'alors considéré comme un simple particulier empruntant sur la place publique à des taux usuraires.

Les hommes de lettres ont toujours adoré Fouquet. Mais sa gestion est insoutenable et, beaucoup plus que Louis XIV imbu de sa mission et son sacre, le mégalomane, c'est lui, Fouquet. Seulement, comme cette mégalomanie ne couvrait ni ne servait aucun grand dessein, elle ne gênait personne : elle fut donc admirée et le demeure, gagée par la respectable fidélité de La Fontaine.

Colbert, plus modeste sinon moins âpre, n'a pourtant pas fait moins que lui pour les arts et les lettres. La liste est impressionnante de ses entreprises et de ses actions. Il sera à l'origine de l'Académie des inscriptions et belles lettres, il fondera l'Académie des sciences et protégera le *Journal des savants*, il installera la Bibliothèque royale rue Vivienne et l'enrichira inlassablement, il prendra l'initiative du Cabinet des médailles, il constituera pour lui-même une fabuleuse bibliothèque qui sera plus tard acquise par le roi, il protégera les plus grands écrivains de son temps. Le tout, il est vrai, pour la plus grande gloire de son maître, c'est-à-dire en fin de compte de la France : on ne peut rien faire pour changer l'esprit des gens aux yeux de qui un tel dessein ne saurait que diminuer l'intention et le mérite.

Les contradictions de Colbert sont celles de son temps, où le dogme ne le cède pas encore au progrès dont les idées s'impatientent. « *Et pourtant*, écrit Inès Murat, *Colbert croit de toutes ses forces au progrès scientifique, comme au progrès de la justice et à celui de la condition matérielle du plus grand nombre. Son volontarisme coléreux est aussi une forme d'optimisme. Cette dualité de sentiments se retrouve très précisément dans son action économique. Il croit au progrès du machinisme, des techniques industrielles imaginées par les scientifiques. Mais ses théories économiques portent la marque d'un pessimisme fondamental qui conduit nécessairement à la guerre économique.* »

Cette guerre, c'est la guerre avec la Hollande. Mais Louis XIV ne gagnera pas contre les Provinces-Unies la guerre de Colbert, il gagnera celle de Louvois, une guerre territoriale qui recouvre une autre politique.

Quant à ce qu'il est convenu d'appeler le *colbertisme*, rien de plus mal nommé si l'on entend par là une doctrine économique : Colbert avait les idées de l'Europe de son temps et, en les accommodant aux structures de la France, il faisait d'abord preuve de pragmatisme. Il n'avait certes pas inventé le « mercantilisme ». Ce qu'on appelait le « bullionisme », c'est-à-dire la croyance en la valeur intrinsèque des espèces monétaires, était pratiqué par tous les Etats, sauf précisément la Hollande, qui gênait tout le monde, mais qui s'est aussi trouvée, lorsqu'elle fut attaquée, sans armée pour la défendre, car la médaille avait son revers.

Le clan Louvois

On sait, enfin, la passion qu'eut Colbert, là encore suivi de mauvais gré par le roi, de doter la France d'une marine à la mesure de la politique. On sait sa volonté d'unifier le droit et la justice aux dépens des « mille tyrans » qui mettaient le royaume en coupe réglée, volonté qui l'a porté à un excès de réglementations. On sait moins à quel point il fut opposé à Versailles. On sait moins qu'il lui arrivait d'écrire au roi : « *A l'égard de la dépense, quoique cela ne me regarde en rien, je supplie seulement Votre Majesté de me permettre de lui dire qu'en guerre et en paix, elle n'a jamais consulté ses finances pour résoudre ses dépenses, ce qui est si extraordinaire qu'assurément il n'y en a point d'exemple.* »

S'il est vrai que, à la fin de sa vie, Colbert voit le clan Louvois supplanter le sien dans l'esprit du roi, c'est sans doute de la part de Louis XIV l'effet d'un choix politique et non d'une désaffection personnelle. Inès Murat fait justice, lettres inédites à l'appui, de la prétendue disgrâce du ministre. Au contraire, la très sincère amitié personnelle du roi enveloppe Colbert jusqu'à ses derniers instants, et sa famille au-delà de sa mort.

Ce portrait d'un homme de courage, Colbert, porte nécessairement témoignage des qualités du prince qu'il a servi puisque ce n'était pas un prince faible ou subjugué. Louis XIV, à travers le prisme de son ministre, résiste donc à la peinture que, pour nous amuser en s'amusant, nous en donne Michel de Grèce.

PHILIPPE DE SAINT-ROBERT.

★ COLBERT, par Inès Murat, 416 pages, Fayard éd., environ 69 F.
★ LOUIS XIV, par Michel de Grèce, 495 pages, Olivier Orban éd., environ 75 F.

(1) Librairie académique Perrin, 3 vol.

Un statisticien ivre de Dieu

● ***De la démographie historique à l'histoire de la démographie.***

LES historiens ont contracté envers l'Institut national d'études démographiques (INED) une double dette. L'Institut, mené en ce domaine par Louis Henry, leur a d'abord donné cet extraordinaire instrument d'analyse des équilibres économiques et des mentalités d'Ancien Régime qu'est la démographie historique. Dans un deuxième temps, l'INED a commencé de publier les ouvrages classiques, inconnus et souvent étrangers des « primitifs » de la démographie.

Il y a deux ans paraissaient les *Observations naturelles et politiques sur les bulletins de mortalité*, de John Graunt, ouvrage remontant au dix-septième siècle. Nous arrive aujourd'hui, traduit pour la première fois en français, l'œuvre d'un personnage encore plus exceptionnel, Johann Peter Süssmilch, pasteur luthérien, prussien, statisticien ivre de Dieu, selon l'expression qui lui est habituellement appliquée. *L'Ordre divin*, écrit par cet ecclésiastique en 1741, dépasse en intérêt les *Observations* de Graunt, rédigées par un marchand drapier : au-delà de l'histoire de la démographie, il introduit à une réflexion sur les rapports de la science et de la religion que l'on résume trop souvent par un antagonisme de principe.

Comme tous les démographes de son temps, Süssmilch est d'abord fasciné par la régularité des taux de mortalité et des indices de fécondité. Il écrit au chapitre Ier de son grand œuvre : « *Comme il sera prouvé ici que sur un nombre déterminé de personnes il en meurt chaque année un pourcentage égal, qu'à différentes périodes le nombre d'enfants, de jeunes gens, d'adultes et de vieillards qui meurent est identique, que les maladies communes qui sévissent toujours causent à peu près toujours les mêmes méfaits, que les deux sexes restent dans une proportion constante, etc., il faut avouer que dans toutes ces choses, non seulement l'ordre règne, mais que c'est un ordre particulièrement grand, harmonieux et parfait.* »

La mort et la naissance perdent leur caractère individuel et semblent soumises à des lois statistiques. Les existences particulières sont pulvérisées par la loi des grands nombres. Mais Süssmilch ne voit pas, dans ces régularités, la preuve d'une non-intervention du Seigneur dans les affaires des hommes. Au contraire : l'ordre divin, c'est cet ensemble de lois qui dominent l'humanité et qui assurent la réalisation sur terre du programme biblique : « Croissez et multipliez. » « *L'expérience confirmera ce que proclament les révélations divines : la multiplication des habitants sur la terre est le résultat de ces ordonnances.* »

Dieu ne s'intéresse plus à chaque homme, pris individuellement. Véritable ordinateur métaphysique, il règle les destinées de masses statistiques.

L'interprétation scientifico-religieuse de Süssmilch s'intègre bien dans le schéma wébérien d'une rationalisation et d'une simplification progressives de la religion, du polythéisme gréco-romain jusqu'au protestantisme, religion abstraite, hostile aux saints et à la magie. La régularité statistique de la mort peut à la rigueur gêner un catholique, adepte du rachat par les œuvres ; elle peut, au contraire, enchanter un protestant, qui croit dur comme fer à la prédestination. L'Eternel de Süssmilch est une étape entre le Dieu aveugle et sourd de Luther et le Grand Horloger de Voltaire.

Dans ce schéma, la science ne naît pas contre la religion. Elle n'est que l'ultime étape d'une ascension de la religion vers l'abstraction. Elle naît des interrogations religieuses.

EMMANUEL TODD.

★ L'ORDRE DIVIN, AUX ORIGINES DE LA DEMOGRAPHIE, de Johann Peter Süssmilch, traduction originale, avec des études et commentaires rassemblés par Jacqueline Hecht. Volume I, études critiques, biographie, correspondance. Bibliographie, 280 p. Volume II : L'œuvre de J.-P. Süssmilch : « l'Ordre divin », 320 p.
Institut national d'études démographiques, 27, rue du Commandeur, 75014 Paris. Environ 100 F.

Une invention française

(Suite de la page 19.)

Sous Louis XIII, la peste est le personnage le plus redoutable. Sous Louis XIV, c'est la famine. En 1693-1694, la pluie et le froid détruisent ou paralysent les semailles : *2 000 000 de morts*, une fois de plus ! Les gens ne meurent pas tellement de faim, mais d'infection contagieuse, causée par la misère et par les migrations des affamés, porteurs d'épidémies. D'une façon générale, sous l'Ancien Régime, on meurt, en hiver, de maladies broncho-pulmonaires, comme aujourd'hui, en été ou en automne, on décède surtout de gravissimes infections intestinales.

Autorégulation

Dupaquier n'a pas que la mort en tête. Il s'intéresse au mariage, à l'amour, à la naissance : la démographie historique lui révèle des détails intimes : en mars-avril, sous Louis XIV, beaucoup de couples ralentissent ou interrompent leur vie sexuelle ; le carême abolit celle-ci à cause des interdits religieux qu'il promulgue, ou par suite des fatigues qu'occasionne le jeûne. D'une façon générale, on se marie tard sous l'Ancien Régime. Motif : éviter d'avoir les trop nombreux enfants qu'engendrerait inévitablement, dans un régime sans contraception, le mariage « pubertaire » à l'âge de seize ans (comme en Inde en 1980). La statistique relative aux naissances illégitimes et aux « conceptions prénuptiales », peu nombreuses les unes et les autres, démontre dans la plupart des cas l'admirable vertu de nos arrière-grand-mères avant leur mariage. (L'Angleterre du dix-septième siècle, j'ai le regret de le dire, n'était pas toujours aussi prude.) Dans l'ensemble la France de Louis XIV et même de Louis XV vivait dans un système cruel d'autorégulation démographique.

Contraception et révolution

Au dix-huitième siècle, un nouveau régime démographique émerge progressivement : des statisticiens comme l'abbé Expilly en observèrent les effets par leurs propres yeux. La population française de 1700 à 1800 augmente beaucoup plus vite qu'elle ne faisait au dix-septième siècle. Elle passe de 22 millions en 1700 à 29,1 millions en 1800, soit un essor de 32,3 %... Cette croissance est substantielle, certes, mais inférieure à celle qu'on enregistre simultanément en Irlande (+ 110 %), en Russie d'Europe (+ 80 %), ou même en Angleterre (+ 61 %).

Les pertes militaires de la Révolution et de l'Empire (1 390 000 hommes de 1792 à 1815, dont 465 000 pour les années révolutionnaires et 925 000 pour l'époque de Bonaparte puis de Napoléon) assombriront sur le tard l'expansion fraîche et joyeuse de notre peuplement. Avant ces hécatombes guerrières, le dix-huitième siècle avait vu s'espacer les grandes mortalités, provoquées par la faim et par les microbes. L'agriculture française de 1750-1789 nourrit son monde un peu moins mal que par le passé. Les couples, après 1770, commencent à s'initier aux « funestes secrets » de la contraception. On vit légèrement plus vieux ; les barbes blanches prolifèrent.

La Révolution a des effets contrastés. D'une part, elle fait régresser l'urbanisation, elle entrave momentanément l'essor d'une économie moderne, elle constitue pour notre industrie et notre commerce extérieur une véritable « catastrophe nationale ». Mais, en même temps, elle prépare un monde différent, plus heureux. Les couples y calculent davantage que par le passé l'effectif de leur progéniture. Moins prolifiques, ils peuvent désormais s'offrir le luxe de se marier plus jeunes et de jouir davantage de l'existence. Ils s'accordent même quelques privautés avant le mariage ou hors de celui-ci.

Devons-nous pour autant battre notre coulpe, parce que la France a limité, après 1800, le nombre de ses citoyens ?... Il n'est pas question bien sûr de prononcer l'éloge du malthusianisme ultra-systématique des années 1970, qui fait aujourd'hui quelques ravages en Occident. Mais n'ayons pas trop honte : si la planète entière imitait aujourd'hui les prudences contraceptives du petit bourgeois français des décennies 1800-1880, elle s'épargnerait pour le vingt et unième siècle quelques milliards d'habitants supplémentaires. Décidément, les petits bourgeois, ces êtres lucides, sont les grands calomniés de notre histoire.

EMMANUEL LE ROY LADURIE.

★ LA POPULATION FRANÇAISE AUX XVIIe ET XVIIIe SIECLES, de Jacques Dupaquier, Presses universitaires de France, 128 p. Environ 11 F.

★ LA POPULATION RURALE DU BASSIN PARISIEN A L'EPOQUE DE LOUIS XIV, de Jacques Dupaquier. Publications de l'université de Lille et Editions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, 428 p. Environ 280 F.

La mort de

Le plaisir des sens

(Suite de la première page)

Ce *culte physique de l'écriture* découle de deux fatalités biographiques.

D'abord, la mort de son père, en 1916, quand Barthes n'a qu'un an. *Cette disparition le privera de surmoi* à braver et de milieu à haïr. Il se contentera de tourner autour de sa langue comme l'enfant autour de sa mère, sur la plage de Biarritz. La *gêne matérielle liée à sa situation* donnera à ce tendre manège le caractère d'une compensation secrète.

Le deuxième coup du sort, c'est la maladie. Comme Gide, encore lui, et avec Camus, Barthes aura été une des dernières victimes de la *tuberculose, rendue « rétro » par* les progrès de la médecine vers 1950. La longue récidive des années de guerre lui coûte l'agrégation. Elle exaspère le manque de sociabilité *et l'attention à soi* héritées de l'enfance. Barthes aura beau jeter par la fenêtre, pour solde de tout compte, le morceau de côte qu'on lui a extrait, il gardera de sa phtisie et du sanatorium une certaine économie « orientale » du désir, et le goût des groupes clos, tels les *séminaires d'étudiants ou les bandes* de noctambules.

Le choc Brecht

Né vingt ans plus tôt, et avec *moins de pudeur, il aurait mis cette* vie recluse en roman, au moins en journal intime. Ce n'est pas un hasard si ses premiers textes publiés traitent de Gide, sa « langue originelle ». Les souvenirs éparpillés dans *Barthes par lui-même* se lisent comme les têtes de chapitre d'une *Recherche du temps perdu* que Barthes ne se serait pas interdite, semble-t-il, si les années 1950 n'avaient étouffé l'instinct littéraire sous la philosophie, l'idéologie et la *rhétorique*.

Pour beaucoup d'écrivains, l'intimidation venait de Sartre. Chez Barthes, il l'a clamé, le choc fut Brecht. Avant la venue à Paris du Berliner Ensemble (1954), qui l'éblouit comme une synthèse indépassable d'intelligence dialectique et de raffinement artistique, il a trouvé chez Marx et Brecht une théorie et une pratique politiques de l'art qu'il rêve d'appliquer à la littérature.

Le Degré zéro de l'écriture (1953) *répond à ce projet. Barthes ne se* borne pas, tel Lucien Goldmann, à débusquer la réalité économique et sociale sous l'œuvre littéraire. Il professe que toute écriture est politique, issue d'une histoire propre, porteuse d'idéologie. La forme n'est pas le contenant innocent d'un fond immobile, mais participe au leurre mouvant qu'est toute production de sens. Flaubert, le premier, a compris que le style avait valeur périlleuse de conduite, et non de simple ornement. Si la littérature est dans l'impasse, c'est que la société elle-même, à laquelle elle sert d'alibi, y est aussi... *Donnez-nous une bonne société*, nous vous donnerons une bonne littérature : tous les artistes des années 50 ressassent plus ou moins ce préalable chimérique.

Mythologies (1957) étend la logique marxisante du *Degré zéro* à des manifestations culturelles plus frivoles : *les jouets, le catch, l'astrologie*. Relues après la mort que l'on sait, les réflexions sur la déesse. automobile prennent un tour macabre. Elles ne perdent rien du brio journalistique et de l'*humour* qui ont commencé d'ouvrir Barthes aux non-universitaires.

Dix ans plus tard, Système de la mode (1967) élargira cette audience en appliquant le même principe de démystification amusante à la façon dont les journaux féminins parlent de *la haute couture. L'auteur met en* pratique ce qui deviendra sa conception de la sémiologie, en scrutant le halo de significations qui entoure la prose apparemment vide de ces magazines, en particulier les idéologies de classe qui y circulent en contrebande et s'y donnent pour des faits *de nature irréfutables*.

A l'époque, Freud est *généralement* associé à Marx dans l'explication du fait artistique. Barthes n'échappe pas à un de ces effets de mode *qu'il a pourtant si bien* démontés. Son *Michelet par lui-même* (1954) équivalait à une psychanalyse bachelardienne du « mangeur d'histoire ». *Sur Racine* (1963) arrache au *poète réputé le plus transparent de* la langue française l'aveu d'obsessions insoupçonnées. Avec une assurance et un triomphalisme qui lui sont peu familiers, l'auteur conclut *ses révélations captivantes sur* Racine, puis un recueil d'articles — « Essais critiques » (1964) — en proclamant la supériorité de ses interprétations sur la méthode universitaire, coupable à ses yeux d'ignorer les « approches » nouvelles, d'en rester aux sources biographiques, au sens *commun, au positivisme de Lanson*...

La réaction ne se fait pas attendre. Dans un article au *Monde* (1964) et un pamphlet de la collection « Libertés » chez Pauvert (1965), le professeur Raymond Picard dénonce ce qu'il appelle l' « imposture » de la « nouvelle critique ». Il lui reproche notamment de subir des idéologies dont elle conteste elle-même la fécondité, de retourner à la biographie par le biais de l'inconscient freudien, de céder au conformisme d'avant-garde en diffamant l'Université sans preuve, en cultivant le pire jargon et l'esprit de chapelle

> **L'ÉQUIVALENT DES CATHÉDRALES...**
>
> *«...Je crois que l'automobile est un équivalent assez exact des cathédrales gothiques. Je veux dire : une grande création d'époque conçue par des artistes inconnus, consommée dans son image, sinon dans son usage, par un peuple entier, qui s'approprie en elle un objet parfaitement magique.»*
>
> (*Mythologies*, 1957.)

Les intellectuels français ne manquant jamais une occasion de ranimer leur chamaillerie endémique entre anciens et modernes, la querelle se prolonge quelques mois et s'achève, comme c'est désormais l'usage, par... un colloque.

Fin 1978, le professeur René Pommier a tenté de rouvrir les hostilités en *reprochant à Barthes d'ébahir les* « jobards » par son « sabir », ses « fariboles » et ses lectures au « *marc de café* » *(Assez décodé !)*. De leur côté, les plaisantins d'*Actuel*, Burnier et Rambaud, ont pastiché assez drôlement celui qui était devenu entre-temps professeur au Collège de France, et la *coqueluche*, il faut bien le dire, de toute une génération d'étudiants *(Barthes sans peine)*. Mais ces attaques tardives visaient davantage les épigones, et *un snobisme imputable* à *l'époque* plus qu'à son bénéficiaire.

Dès le lendemain de 1968, Barthes prend ses distances d'avec les sciences humaines et leur jeune manie de *légiférer. Il leur préfère sa fantaisie*. Sous l'appellation ronflante de « lecture plurielle », le découpage en séquences de la nouvelle de Balzac *Sarrazine* (*S/Z*, 1970) cache une revendication de l'arbitraire subjectif. A chacun la liberté de faire affleurer comme il lui plaît les sens cachés des œuvres ! *L'Empire des signes*, paru la même année, vante le Japon de n'avoir jamais naturalisé ni rationalisé ce par quoi on y communique.

A propos de *Sade, Fourier et Loyola*, rapprochés l'année suivante, Barthes pose en principe que le texte n'est pas un objet intellectuel d'analyse ou de réflexion, mais une occasion de plaisir impliquant les corps de l'auteur et du lecteur, autant que leurs esprits.

Le Plaisir du texte (1973) consacre ce passage hédoniste du terrain de la connaissance à celui de l'érotique. Barthes ne manie plus la terreur des *concepts : il donne des recettes de kamasutra* littéraire. Peu importe comment se produisent les sens, pourvu qu'on y dérive à l'aise, qu'on savoure le feuilleté et le grain des mots.

Barthes par lui-même (1973), *Fragments d'un discours amoureux* (1975) *et la Chambre claire* (1980) *achèvent* ce glissement vers une autobiographie indirecte, détournée. Tout ce qui compose le secret d'une vie, c'est-à-dire les rencontres, les amours, les jouissances, les peurs, les indignations, ce que Barthes appelle les « retentissements », ne *figure pas expressément dans ces* trois dernières œuvres, mais dans leur nuée de notules, de digressions, d'*incidentes*. Ici un souvenir de tramway dans Bayonne, là des sensations *de migraine et des rêves d'anesthésie* douce, auxquels le coma des jours passés donne après coup un poids tragique. Ici, quelques lignes sur l'attente amoureuse, dont Stendhal ou Proust auraient tiré des centaines de pages ; là, le scintillement mat des photographies, avec leurs *sourires écœurants de « jamais plus »*, leur grisaille de mort...

Saveur contre savoir

L'entrée *au Collège de France*, en 1977, peut passer pour un retour à la *rigueur* savante. La chaire ne porte-t-elle pas le titre précis de « sémiologie littéraire » ? Mais l'en*seignement qui y sera dispensé* durant trois ans ne sera qu'une longue leçon de méfiance à l'égard du savoir, comme annoncé dans le cours inaugural.

C'est Saussure, le *premier*, qui a parlé de sémiologie, en 1916. La linguistique, la logique, la philosophie, *la sociologie, ne devaient constituer* que des parties de cette nouvelle « science des signes », applicable à tous les objets culturels maniés par les hommes. Il s'agirait de repérer *les lois de ces systèmes généraux* de communications, donc de significations, et l'idéologie qu'ils maquillent en traits de nature. La critique sociale devait bénéficier de *cette chasse à la mauvaise foi*.

Telle fut du moins la première « lecture » de Saussure par Barthes vers 1956, sous *le* coup de Sartre et de Brecht. Sa sémiologie a perdu bientôt ce caractère scientifique et politique, pour n'être plus qu'une attitude globale de « déniaisement », *opposable* aux sciences humaines elles-mêmes, et manifestée dans sa *propre* écriture. L'écrivain n'est plus le dépositaire sacré de valeurs réputées supérieures. Son engagement de *citoyen importe peu. La force libératrice* de son œuvre se mesure à la façon dont il casse le pouvoir oppressif, et proprement « fasciste », de toute langue. La consigne de l'enseignement oral de Barthes était formelle : « *Nul pouvoir, un peu de savoir, un peu de sagesse, et le plus de saveur possible !* »

Lorsqu'il prend la plume, Barthes traduit ce programme par un refus de tout discours articulé et didactique. La liberté de l'auteur et du lecteur *exigent, selon lui, des séquences* brèves et évasives. Comme Nietzsche, il érige la fragmentation en *morale*. Contrairement aux essais du début, ses textes des dernières années se découpent en digressions d'au maximum quelques pages, qu'il appelle des « excursions ». Les nota*tions quotidiennes y alternent avec* les étymologies rares, dans un dédale de tirets et d'artifices typographiques. Pas de sujet centré ni de conclusion ferme : des larcins, des chipotages graciles, de la bribe de message, du frisson de sens...

Le procédé menace, et le maniérisme. Les parodieurs n'ont pas grand mérite à faire ressemblant. La postérité s'étonnera sans doute de l'emphase avec laquelle les *admirateurs trop zélés ont salué* cette esthétique du détour jouisseur, et masqué son humour. Car l'idole se prend bien moins au sérieux que ne le voudraient ses « fans ». Il est conscient de la préciosité vaine où le ramène son envie : « *Tout ce que j'écris*, note-t-il, en 1973, dans *le Plaisir du texte, n'est peut-être qu'un effort clandestin et opiniâtre pour faire réapparaître un jour le thème du journal gidien.* » Nous y revoilà !

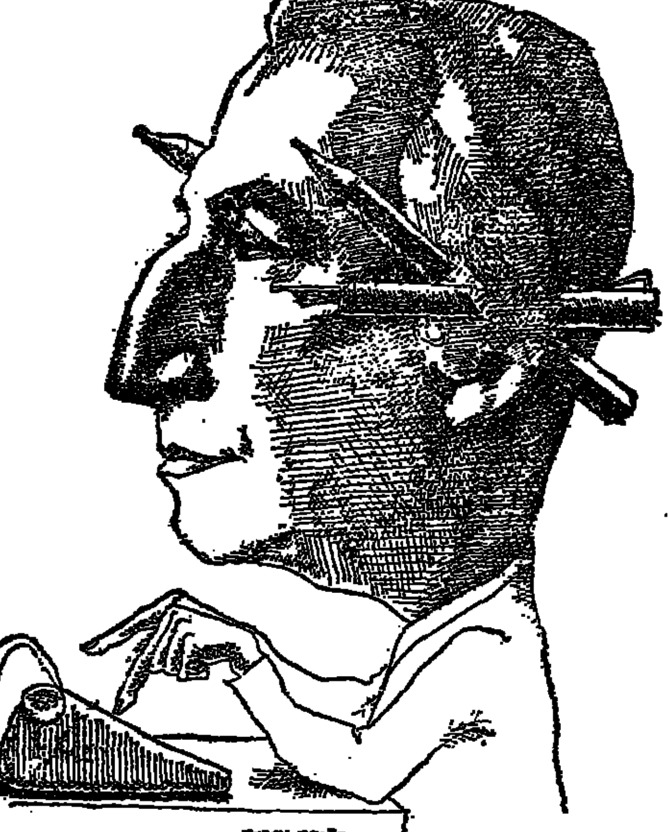
Au fond, ce n'est pas à la critique professionnelle que ce sensualisme érudit aura apporté le plus, mais à la lecture tout court, ce mystère suprême. A une époque où les besoins de réel et de rêve sont satisfaits par d'autres voies, images et sons, Barthes rappelle à point nommé le mérite spécifique et irremplaçable de la communication écrite : *un contact inépuisable avec les* sources les plus indicibles de l'être et de la création.

C'est le seul plaisir, de surcroît, qui s'accommode de tous les niveaux *de culture, sécrète de la liberté à* l'infini, et défie le temps. Dans mille ans, un enfant sachant tout juste lire pourra encore découvrir chez Homère ou Proust quelque chose qui y était *forcément à l'état de limbe, et que* personne n'y avait vu, pas même Homère et Proust ; surtout pas eux.

En préface à *Sade-Fourier-Loyola*, Barthes envisageait cette éventualité pour lui-même, avec le mélange de modestie et d'orgueil sans quoi on n'écrirait pas : « *Si j'étais écrivain et mort, disait-il, comme j'aimerais que ma vie se réduisît, par les soins d'un biographe amical et désinvolte, à quelques détails, à quelques goûts, à quelques inflexions, dont la distinction et la mobilité pourraient voyager hors de tout destin et venir toucher, à la façon des atomes épicuriens, quelque corps futur, promis à la même dispersion...* »

Ce vœu-là, aucun automobiliste n'empêchera qu'il soit un jour exaucé.

B. P.-D.



* Dessin de ZORAN ORLIC.

LA VIE

191? (12 nov.) : naissance à Cherbourg ; père, officier de marine, meurt l'année suivante à la guerre.

1916-1924 : enfance à Bayonne.

1924-1934 : lycées Montaigne et Louis-le-Grand, à Paris.

1934-1935 : tuberculose pulmonaire ; cure dans les Pyrénées.

1935-1941 : Sorbonne, licence de lettres classiques, professeur de lycée à Biarritz, puis à Paris.

1941-1947 : rechutes de tuberculose, séjours en sanatoriums.

1948-1950 : lecteur de français à Bucarest et Alexandrie.

1950-1952 : détaché à la direction des relations culturelles.

1952-1954 : stagiaire au C.N.R.S. (lexicologie).

1954-1955 : conseiller littéraire aux Editions de l'Arche.

1960-1962 : chef de travaux, puis directeur d'études (sociologie des signes) à l'Ecole pratique des hautes études.

1964-1965 : controverse sur la « Nouvelle Critique ».

1966 : « visiting professor » aux Etats-Unis.

1970 : cours à l'université de Rabat.

1977 : professeur au Collège de France (sémiologie littéraire).

LES ŒUVRES

1953 : **Le Degré zéro de l'écriture.**

1954 : **Michelet par lui-même.**

19[illegible] : [illegible]

1963 : **Sur Racine.**

[illegible] : [illegible] sémiologie.

1966 : **Critique et Vérité.**

1967 : **Système de la mode.**

1970 : **S/Z .. L'Empire des signes** (Skira).

1971 : **Sade, Fourier, Loyola.**

1973 : **Le Plaisir du texte.**

1975 : **Barthes par lui-même.**

1977 : **Fragments d'un discours amoureux.**

1980 : **La Chambre claire.**

Sauf mention contraire, tous ces titres ont été publiés au Seuil dans les collections « Pierres vives », « Tel Quel » ou « Points ».

Essais sur Barthes :

M. Eberbach et G. de Mallac (Ed. Universitaires) ; L.-J. Calvet (Payot) ; S. Heath (Fayard).

Numéros spéciaux des revues Tel Quel (automne 1971) et l'Arc (1974), Colloque de Cerisy (10-18, 1978).



هكذا من الأصل

Roland Barthes

L'émerveilleur

LA trace que laisse un homme dans l'histoire des émotions est apparemment en raison inverse de celle qu'il laisse dans l'histoire des théories. Les fins également tragiques, stupides et injustes de Lavoisier et d'Evariste Galois n'ont jamais eu de retentissement qu'anecdotique ou politique pour des raisons contingentes : elles nous laissent à vrai dire sans ressentiment rétrospectif.

Mais celle de Roland Barthes touche en nous une fibre plus profonde que celle de la théorie, plus même que celle des idées. Elle insulte et meurtrit la qualité exceptionnelle d'émotion qu'il avait fait naître et qu'il a nourrie durant près de trente ans, sans artifice, sans abus et presque sans usage d'un vouloir ; et non sans quelque distance nonchalante à son œuvre même.

Il faut rendre à cette émotion son sens le plus fort : elle a été une mise en mouvement des intelligences et des cœurs. Pour quelques milliers d'entre nous, et de proche en proche pour des millions, Roland Barthes a été d'abord l'émerveilleur. Chacun des coups de filet qu'il lance régulièrement, à partir de 1954, sur le spectacle de l'actualité française (et qui deviendront, au début de 1957, les cinquante-trois *Mythologies*) remonte des profondeurs, en même temps qu'un mollusque sournois, bête et méchant, son lot de complicités désormais acquises.

Emerveilleur, éveilleur ; si la contiguïté des deux mots n'est qu'un hasard du vocabulaire, il n'est pas indifférent que le premier soit gros du second. L'émerveillement naissait dès les premières lignes, des retrouvailles pour les moins jeunes, de la découverte pour les autres, d'une écriture accomplie : sobre, mais non sèche ; maintenu, mais non resserrée ; savante et incisive, acérée, rigoureuse et chaleureuse.

Le temps ni l'évanouissement dans l'histoire de ce qu'il tirait alors de l'actuel n'ont en rien altéré l'émotion d'une première lecture. La dixième et d'autres encore la restituent intacte. Il n'est pas certain qu'il en aille de même pour l'œuvre théorique de Roland Barthes ; et il est certain qu'elle n'est pas également lisible par beaucoup. Mais la jubilation féroce qui emporte et soutient chaque ligne des *Mythologies* est trop contagieuse pour n'être pas perdurable.

Un journaliste inspiré

Jubilation, certes. En écrivant de Voltaire qu'il fut *« un écrivain heureux, mais* (que) *ce fut sans doute le dernier »*, quel démenti attendait ou entendait se donner Roland Barthes ? Vingt ans après la première des *Mythologies* et le premier des « Essais critiques », *le Plaisir du texte* redira formellement et avec un peu de lassitude que comprendre et s'épendre ne sont sans cesse que l'une et l'autre marche d'un même escalier. Et, pour autant que nous sachions ce qu'est le bonheur, comment celui d'écrire un texte serait-il inférieur à celui de le lire ?

Au demeurant, si la pudeur et le goût du jeu (de jouer, et et aussi comme on dit bizarrement et significativement qu'une pièce doit « avoir du jeu » pour ne pas s'immobiliser) lui interdisent de s'attarder au sien plaisir d'écrire, ce plaisir se lit indirectement et clairement dans telle page sur Proust (1) : *« Le renversement des apparences (...) procure toujours au narrateur un étonnement délicieux : essence de surprise, et non essence de vérité, véritable jubilation, si entière, si pure, si triomphante (...) que ce monde d'inversion ne peut visiblement relever que d'une érotique (du discours), comme si le tracé du renversement est le moment même où Proust jouit d'écrire. »*

Ce qui ajoute sans doute encore à la jubilation partagée des *Mythologies*, c'est qu'elles furent et demeurent (aussi ?, d'abord ?) une œuvre de journaliste. Inspiré, cela va sans dire ; mais c'est à ceux-là que les contraintes du métier sont le plus pesantes et le plus profitables. Le « mois après mois » auquel accepta de se soumettre le journaliste Barthes, et qui fut plutôt dans la pratique un « quinzaine après quinzaine », n'a pas été pour peu dans la formation (et au moins la confirmation) de son écriture, et dans le regard qu'il portait sur d'autres.

Prémonition ? Hasard des calendriers et des tâches ? Instinct des priorités et des urgences ? Le fait est que le moment des *Mythologies* est aussi important que ce qu'elles disent. Sorties tant soit peu cabossées de cinq ans d'une épopée incertaine, les certitudes nationales (c'est-à-dire petites bourgeoises) se réinstallent à marches forcées dans les casemates du confort intellectuel. On efface tout et on recommence !

Le cabotin du Boulevard retourne se faire tirer en portrait par d'Harcourt, on interviewe l'écrivain en vacances, le sang bleu croise en Méditerranée, Omo lave plus blanc, la France a son François d'Assise en canadienne, ses romancières-mamans, son Jean Chrysostome, d'ailleurs américain, sa mystérieuse enfant-prodige et son Tour (de France). Et, surcroît de certitudes, la publicité travaille activement à la débarrasser de ces préjugés ridicules et qui nous coûtaient si cher. Celui, en premier lieu, d'une imprescriptible liberté de l'esprit.

Le journalisme se fait Histoire. S'ils sont évidemment mieux connus après Barthes qu'avant lui, Racine, Michelet, Balzac et Sade ne lui doivent pas l'existence. Mais de l'abbé Pierre, de Minou Drouet, de Billy Graham, de Pierre Poujade, de la nouvelle Citroën et de la margarine qui lave le linge en profondeur, ne demeureront certainement que les pages vengeresses de Barthes journaliste.

Ce n'est pas le diminuer que le revendiquer pour un des nôtres. C'est l'aimer autrement.

L'émerveilleur est un éveilleur. Il (c'est encore de Voltaire vu par Barthes qu'il est question, mais comment s'y tromper ?) *« sut avoir ce regard malin et tendre (...) dont le pouvoir de rupture a été de porter simplement la vie au milieu de ces grands masques aveugles qui régentaient encore la société. »*

Moyen privilégié de cet éveil en effet, la « malignité » du regard (ni voyeur ni voyant ; mais « viseur » à tout coup) saisit dès les premières lignes des premiers « Essais ». Il n'est sans doute ni innocent ni insignifiant que celles des *Mythologies* se portent sur un degré pléthorique du spectacle, le catch : *« Attrape comme tu peux »*, et frappe ! Et celles des « Essais critiques » sur le degré zéro de la peinture : Saenredam peingnant inlassablement *« l'intérieur d'églises vides, réduites au velouté beige et inoffensif d'une glace à la noisette »*. Ici l'absence d'indices ; là leur surabondance ; de l'une à l'autre, le va-et-vient du même regard.

Ce mouvement polémique, rageur, drôle, à la fois (mais le vocabulaire ici nous trahit) pleinement pertinent et suprêmement impertinent, n'a pas été celui d'Alain, ni de Valéry. Il est celui de Voltaire, plus encore de Diderot, rêvant tout seul, assis sur le banc d'Argenson, aux renversements comiques ou sérieux des situations du « Grand Echiquier. » Barthes a, de Diderot, la force picaresque, la lucidité, la vertu d'indignation. Il les a eues à l'extrême de ses forces, en une époque où (il le laisse deviner *a contrario* à propos de Voltaire), les masques que le profit plaque sur l'histoire pour la travestir en nature se font à la fois plus grossiers et terriblement plus efficaces.

Mais l'éveilleur reste un veilleur. Il fallait demeurer près de nous, car le soir tombe.

JACQUES CELLARD.

(1) *Sur Proust : une idée de recherche*, in *Paragone*, octobre 1971. Les autres textes sont tirés des *Mythologie* et des « Essais critiques ».

PHRASES

Le bifteck saignant

« Manger le bifteck saignant représente donc à la fois une nature et une morale. Tous les tempéraments sont censés y trouver leur compte, les sanguins par identité, les nerveux et les lymphatiques par complément. Et de même que le vin devient pour bon nombre d'intellectuels une substance médiumnique qui les conduit vers la force originelle de la nature, de même le bifteck est pour eux un aliment de rachat, grâce auquel ils prosaïsent leur cérébralité et conjurent par le sang et la pulpe molle la sécheresse stérile dont sans cesse on les accuse. »

(Mythologies, 1957.)

L'ennui serait-il mon hystérie ?

« Enfant, je m'ennuyais souvent et beaucoup. Cela a commencé visiblement très tôt, cela s'est continué toute ma vie, par bouffées (de plus en plus rares, il est vrai, grâce au travail et aux amis), et cela s'est toujours vu. C'est un ennui panique, allant jusqu'à la détresse : tel celui que j'éprouve dans les colloques, les conférences, les soirées étrangères, les amusements de groupe ; partout où l'ennui peut se voir. L'ennui serait-il donc mon hystérie ? »

(Barthes par lui-même, 1975.)

La langue est fasciste

« Parler, et à plus forte raison discourir, ce n'est pas communiquer, comme on le répète trop souvent, c'est assujettir : toute la langue est une rection généralisée (...). La langue, comme performance de tout langage, n'est ni réactionnaire ni progressiste ; elle est tout simplement fasciste ; car le fascisme, ce n'est pas d'empêcher de dire, c'est d'obliger à dire (...). »

(Extrait du discours au Collège de France.)

15 H. 45 RUE DES ÉCOLES

L'accident dont a été victime Roland Barthes s'est produit le 25 février, vers 15 h. 45, à la hauteur du 44, rue des Ecoles, à Paris (5e). Selon les enquêteurs, Roland Barthes a été renversé, alors qu'il traversait à un passage clouté, par une camionnette des blanchisseries Sedaine, dont le chauffeur, M. Yves Delahaye, s'est aussitôt arrêté. Démuni de pièces d'identité et inconscient, ce qui a retardé son identification, Roland Barthes a été conduit par la SAMU à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière.

Une enquête a été ouverte à la suite de cet accident, qui n'a pas eu de témoins, par la police judiciaire. Les conclusions des enquêteurs doivent être transmises au parquet de Paris (première section) vendredi 28 ou samedi 29 mars.

Au moment de cet accident, Roland Barthes sortait d'un déjeuner qui avait réuni, autour de MM. François Mitterrand et Jack Lang, responsable du secteur culturel du parti socialiste, un certain nombre d'artistes et d'intellectuels, dont Jacques Berque, Danielle Delorme, le compositeur Pierre Henry, Rolf Lieberman et M. Louis Néel, prix Nobel.

● Un hommage à Roland Barthes, réalisé par Jean Montalbatti, est diffusé, ce jeudi 27 mars, sur France-Culture, de 16 h. 50 à 17 h. 30.

● *France-Inter* rediffuse, jeudi 27 mars, à 17 heures, la « Radioscopie » de J. Chancel consacrée, il y a quelques mois, à Roland Barthes.

DES RÉACTIONS

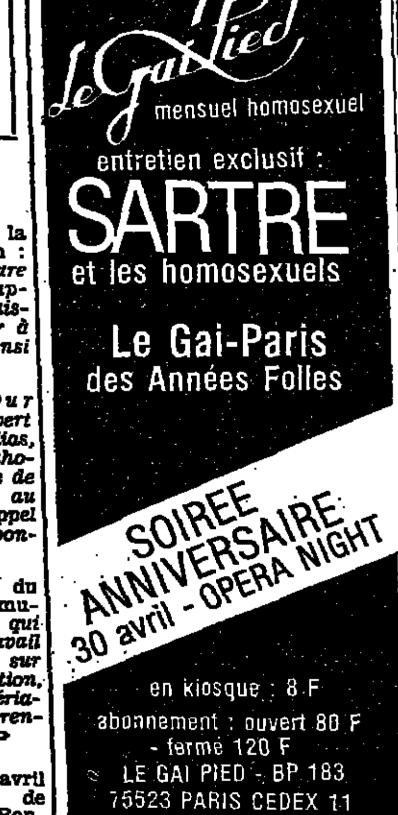
J.-Ph. LECAT, ministre de la culture et de la communication : « *Toutes ses recherches d'écriture et de pensée tendaient vers l'approfondissement de la connaissance de l'homme pour l'aider à mieux se connaître et vivre ainsi mieux en société.* »

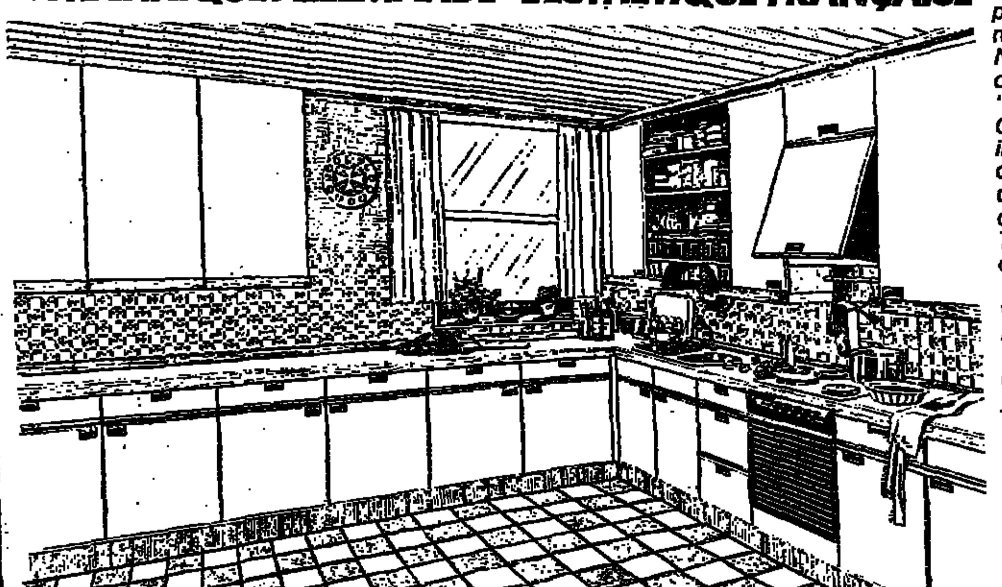
M. MITTERRAND : « *Pour toute une génération, il a ouvert un champ à l'analyse des médias, de la communication, des mythologies et des langages. L'œuvre de Roland Barthes demeurera au cœur de chacun comme un appel vibrant à la liberté et au bonheur.* »

Guy HERMIER, membre du bureau politique du parti communiste : « *C'est à l'intellectuel qui consacra l'essentiel de son travail à une réflexion nouvelle sur l'imaginaire et la communication, le plaisir du texte et la matérialité de l'écriture, que nous rendons aujourd'hui hommage.* »

● Le magazine *Lire* d'avril publie un long entretien de Roland Barthes avec Pierre Boncenne.









ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

INGENIEURS ELECTRONICIENS

option informatique
débutants ou confirmés

NOUS OFFRONS :
après formation, emplois d'études et de recherche dans un domaine de pointe.
Déplacements à l'étranger.
Écrire avec c.v. sous référence 10807,
PUBLICITÉ ROGER BLEY
101, rue Réaumur, 75002 PARIS.

P.R.B.

Pour développer ses activités en matière de
CRÉDITS A L'EXPORTATION

UNE IMPORTANTE BANQUE PRIVÉE
recherche un

CADRE CONFIRMÉ NÉGOCIATEUR de CRÉDITS ACHETEUR

Il assistera les clients fournisseurs, assurera les relations avec l'administration et les autres banques et négociera avec les acheteurs étrangers.

PROFIL RECHERCHÉ :
— formation supérieure,
— expérience bancaire de plusieurs années comportant notamment une pratique des crédits export.
— anglais indispensable.

Env. C.V. man. et photo à N° 51.915, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er, qui trans.

IMPORTANTE SOCIETE
DE TRAVAUX PUBLICS
proche de La Défense

recherche pour région parisienne avec éventuellement affectation future sur un chantier, dans une agence ou filiale à l'étranger,

jeune contrôleur de gestion

Ecole Commerciale ou Ingénieur

ayant de bonnes connaissances de la gestion, de la comptabilité et intéressé par l'audit interne. Anglais indispensable.

Adresser CV, photo et prétentions, sous référence 7839 à Média System, 104 rue Réaumur, 72002 Paris, qui transmettra.

média-system

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
DE GESTION IMMOBILIÈRE
Quartier Opéra, C.A. 300 millions de francs
recherche

CADRE(S) DE GESTION LOCATIVE

Après une période de formation, ils assumeront progressivement des responsabilités globales de gérance d'un domaine locatif diversifié.

Les candidats retenus devront avoir :
— Une formation supérieure (de type maîtrise en droit/sciences éco.) ou une formation bac avec plusieurs années d'expérience de l'activité de gérance d'immeubles ;
— Une personnalité dynamique avec d'excellentes aptitudes à l'encadrement et à la négociation et de réelles qualités de « gestionnaire ».

Adresser curriculum vitae détaillé + prétentions sous le numéro 7.843, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris - Cedex 09

RÉGION PARISIENNE
entreprise moyenne fabriquant des produits de grande consommation filiale d'un important groupe français, leader sur son marché C.A. 75 millions, recherche

Directeur administratif et financier

diplômé grande école de commerce, sciences Po ou équivalent et ayant au moins 10 ans d'expérience en P.M.E. à un niveau similaire.

Env. dossier de candidature sous réf. 328 à BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche 75008 PARIS

Emplois et Entreprises

PARIS

SOCIETE de MANUTENTION, GARDIENNAGE, NETTOYAGE,
employant 1000 personnes
cherche

DIRECTEUR DE L'EXPLOITATION
destiné dans un délai de 1 à 3 ans à devenir

directeur général

NOUS CHERCHONS :
Un meneur d'hommes, organisé, réaliste en matière de rentabilité : CONTROLE et AMELIORATION DES COUTS, décidé à apporter à un nouvel employeur ses compétences et ses relations commerciales pour le suivi et la rentabilité de la clientèle existante et la création d'une clientèle nouvelle.

NOUS OFFRONS :
à un candidat ayant l'expérience d'une profession liée au bâtiment ou aux prestations de services la possibilité d'un poste autonome et évolutif.

Ecrire avec dossier détaillé et motivation à
Mme D'ORNANT — FIDAL PARIS
18 bis r. de Villiers 92300 LEVALLOIS PERRET

IMPORTANT GROUPE ALIMENTAIRE MULTINATIONAL
recherche

ASSISTANT-MARKETING
DEBUTANT, DIPLOME I.U.T.

Option : Technique de commercialisation, pour lui confier, au sein d'un groupe de produits, une fonction d'analyse des opérations marketing et des ventes, et la mise à jour permanente des dossiers Produits.

Cette offre s'adresse à un jeune Homme libéré des obligations militaires, ayant le sens de l'organisation et le goût des chiffres.

Lieu de travail : PLESSIS-ROBINSON (92).

Adr. lettre et C.V. dét. man. + photo, à SIPEP, réf. 244, 3, rue de Choiseul, 75002 Paris, qui tr.

DEUX JEUNES SOCIÉTÉS (AUDIOS - STANDS - PUBS)
Déj. b. intr. mil. aff.
RECH. P. PROSPECT. VRP 30/A. MIN.
Rém. à la com. - essai 3/6 mois.
Collab. ev + étroite si bs. résult.
Chôm. accept. si trs. dynam.
ECRIRE JOURNAL N° 7900
LE MONDE : 5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09

---

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 — de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

IMPORTANT LABORATOIRE
PHARMACEUTIQUE
recherche
pour son Unité de Production
située Banlieue Est de Paris

Pharmacien

pour le poste de DIRECTEUR ADJOINT ASSURANCE QUALITE.
Le candidat devra posséder :
- *10 années d'expérience pharmaceutique*
- *un excellent contact humain*
- *des qualités de dynamisme et d'initiatives*
- *la pratique de la langue Anglaise (indispensable).*

Adresser CV détaillé et prétentions sous référence 9753 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 - qui transmettra

---

RECHERCHE d'URGENCE
PROFESSEUR ANGLAIS
accompagnateur Grande-Bretagne, vacances scolaires Pâques, zone A et période été.
Conditions intéressantes.
Tél. Urgent, O.S.S.L., 953-64-00

Pour rédaction
revues techniques et professionnelles
emballage/embouteillage
et conn. des matières plastiques,
recherchons collaborateur
à temps complet ou à la pige.
Lang. angl. indisp. et allemand souh. Ecr. av. C.V. et prétent., IFP, 142, rue d'Aguesseau, 92100 Boulogne, qui transmettra.

Rech. pour couple, Paris et 2/3 mois Côte d'Azur
CUISINIERE CONFIRMEE
Logée, nourrie, sér. réf. exigées.
BON SALAIRE
Ecr. n° 7798, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09

Important groupe multinational recrute
ANALYSTE PROGRAMMEUR
COBOL ASSEMBLEUR
Allemand souhaité.
Téléph. : 293-62-41 (P. 5)

Rech. pour Paris et province
INGÉNIEURS AGRONOMES
ou ASSIMILES
Expérience professionnelle de 1 à 2 ans en milieu agricole pour délégation régionale, activités syndicales avicoles, bonnes connaissances économiques, goût des contacts.
Adr. C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo, à Mme VILLA, 33, rue Lénine - 94200 IVRY, qui transmettra.

Groupe International pour démarrage de systèmes en Afrique francophone.
Durée de l'intervention : 2 ans.
CHEF DE PROJET
6 à 8 ans d'expérience.
A. PROGRAMMEUR
COBOL sur HB 61/62.
Postes promotionnels et bien rémunérés pour éléments de valeur.
INFORMATIS SELECTION
26, rue Daubenton - Paris (5e).
M. Weiss au 337-99-22.

SOCIETE D'ETUDES
cherche à étoffer son portefeuille de
CONSULTANTS
Pour missions de courtes durées *(2 à 4 mois) dans* les pays du tiers-monde.
Env. C.V. lettre manuscrite, domaine de compétence, photo et *prétentions, s/référ. DUTOT (mentionnée sur l'enveloppe)*
EMPLOIS ET CARRIERES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

URGENT
pour CLAMART
Rédacteurs
en *MECANIQUE*
EXPERIMENTES
pour notices et manuels techniques, susceptibles de diriger un groupe de travail.
Téléph., pour R.-V. : 644-63-22, *M. PAPIN.*

Société de Documentation recherche pour CLAMART
AGENTS TECHNIQUES
ELECTRONICIENS
EXPERIMENTES
pour rédaction de notices techniques.
Téléph., pour rend.-vs : 644-63-22 (poste 216).

SOCIETE D'EDITION
(Maisons-Alfort) cherche
JEUNE DIPLOMÉ (E) DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (BIOLOGIE)
pour poste secrétariat d'édition (revues et livres techniq.), conn. de l'anglais souh.
Tél. 207-59-41, de 8 h 30 à 10 h.

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS INFORMATICIENS
3 à 5 ans d'expérience en SOFT et HARD. Ecrire : SOPRAS, 100, bd Voltaire, 11e.

IMPORTANT GROUPE ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE
recherche
Jeunes INGÉNIEURS
DEBUTANTS
Libérés du Service National
Diplômés Grande Ecole
Exclusiv. ENST - ESE - ECP
pour
Etudes et développement
Physique électronique hyperfréquence.
Adr. C.V., photo (retournée), No 51.719, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

INGÉNIEURS
ELECTRONICIENS
expérience en télécommunication spatiale et maintenance. UHF-VHF.
INFORMATICIENS
SOPRAS, 100, bd Voltaire, 11e.

IMPORTANTE SOCIETE
SECTEUR DEFENSE recherche
STANDARDISTE
Bilingue anglais
TÉLÉXISTE
Bilingue anglais
HOTESSE
Bilingue anglais
BONNE PRESENTATION
Tél. 775-17-93, Mme MACHERE.

SOCIETE D'ETUDES
cherche à étoffer son portefeuille de
CONSULTANTS
Pour missions de courtes durées (2 à 4 mois) dans les pays du tiers-monde.
Env. C.V. lettre manuscrite, domaine de compétence, photo et prétentions, s/référ. DUTOT (mentionnée sur l'enveloppe)
EMPLOIS ET CARRIERES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

RÉGIONALES

Conseil juridique GRENOBLE rech. COLLABORAT. FISCAL ayant une bonne connaissance du droit des sociétés.
Expér. confirmée de cabinet. Progression salaire rapide si apte à développer portefeuille.
Env. C.V. manuscr. + photo sous n° 844722 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002, qui tr.

La Préfecture de Loire-Atlantique recrute
UN CHEF DE SERVICE INFORMATIQUE
Ingénieur grande école ou équivalent (MIAGE...)
Minim. 35 ans, solide expér. informatique. Sens des responsabilités et des contacts avec les utilisateurs.
Adress. lettre manuscr. avec C.V. et *prétent.* avant le 31 mars 1980 au Secrétariat général de la Préfecture.
44035 NANTES CEDEX
Renseignements : 47-39-80
Poste 30-60 ou PARIS : 260-35-35 poste 37-74

secrétaires

SECRETAIRE STENO-DACTYLO
Assistante SYNDIC
Poste à responsabilité, très bon salaire. LIBRE immédiatement, se prés. Etude GOUTCHAL, *27, rue Vauvenargues, 18e*

IMPORTANT GROUPE DE PUBLICITE
Quartier CHAMPS-ELYSEES
recrute
UNE SECRÉTAIRE COMMERCIALE
Excellente sténodactylo
Sérieuses références.
Tél. pour rendez-vous : *233-44-21 poste 314*

enseignem.

APPRENDRE L'AMERICAIN à
L'AMERICAN CENTER
261, bd RASPAIL, PARIS (14e)
Tél. : 633-67-28
Cours de conversation
dans la journée et le soir,
Lycéens à partir de 15 ans,
INSCRIPTIONS IMMEDIATES
DEBUT : 21 AVRIL
COURS PRIVES
PREPARATION AU TOEFL
COURS POUR ENFANTS
Forfait : cours + séjour U.S.A.

représentation offres

GROUPE PHOTOGRAPHIQUE INTERNATIONAL
recherche
REPRÉSENTANT « VENTES MÉDICALES »

Il sera affecté :
- au Secteur Paris et région parisienne (91 et 92),
- à la prospection et à la vente de la gamme aux établissements hospitaliers et cabinets radiologiques.

Il devra :
- être âgé de 28 ans minimum de préférence
- avoir le niveau baccalauréat, au minimum,
- cumuler des qualités de vendeur éprouvées et des connaissances techniques radiologiques et photographiques, de préférence confirmées par une sérieuse expérience,
- manifester une aptitude au travail autonome sur objectifs et suivant planification,
- résider à Paris ou dans les proches environs.

Nous offrons :
- une formation interne complémentaire,
- une rémunération attrayante - 13e mois,
- la position Cadre,
- le remboursement des frais de déplacement.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo récente et prétentions à HAVAS LYON, n° 1.715, qui trans.

Recherchons pour nouveau réseau de distribution PARTICULIERS
V.R.P. ou COURTIERS
Libres de suite.
EXPERIENCE
EDITIONS DE LUXE
Se présenter vendredi 28 mars *Tour-Maine Montparnasse,* 3e étage, bureau 35 de 16 h. à 18 h. 30.

information divers

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et tous avec ou sans diplômes. Pour les connaître demandez une documentation *gratuite sur la revue* France-Carrières (C 16) B.P. 402 - 09 Paris

demandes d'emploi

RESPONS. RELATIONS EXTÉRIEURES INTERNATIONALES

Porte-parole Institution Commerciale et Industrielle de premier plan.
- Relations Presse;
- Promotion.
- *Communication Externe et Interne.* Publicité institutionnelle

+ exp. commerciale 10 ans + Angl. + Espagnol.

Ecrire n° 845.220 M - REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

J.F. ex-enseignante dactylo ch. emploi stable.
Ecr. n° 6201 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09

H. 36 ans, cadre cl. 5, Service Etranger, crédits documentaires, négoce international, recherche *poste Encadrement Banque* Paris ou Province.
Ecr. n° 6200, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09

BRESIL-ANGOLA-MOZAMBIQ.
Je connais leur langue et souhaite prospecter et développ. vos ventes ds ces trois gds marchés d'avenir. J'ai déjà fait mes preu*ves comme chef de ventes ds un* vaste secteur à l'export. pr des matières prem. destinées aux industries alimentaires et pharmaceut., ds un impt gr. chimie. 38 ANS, FRANÇAIS, DIPLOME DU COMMERCE EXTERIEUR exp. *des ét. de march.,* angl., port., esp., bnes not. all. et ital. Ecr. *n°* 2.101 « *le Monde* » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J.H. 29 ans, maîtrise droit social DES ergonomie 6 mois exp. service du personnel, 6 mois expér. documentaliste. Etud. ttes proposit. Ecr. Luc BENNOUN 21 bis, rue des Ecoles, 75005 PARIS. Téléphone : 354-24-94.

Lycéenne allemande, 17 ans, désire parfaire son français. Ch. emploi AU PAIR de début août à mi-septembre. Ecrire a A. KREMS, Herterichstr. 132 D 8000 MUNCHEN 71.

JEUNE P.-D.G.
FILIALE FRANÇAISE
D'UN GROUPE CHIMIQUE ALLEMAND
ETUDIERAIT
PROPOSITION INTÉRESS-
Ecr. No 2.108, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

occasions

MOQUETTE A SAISIR
pure laine
60 F le m2 T.T.C.
beau velours synthétique
20 F le m T.T.C.
TEL. : 658-81-12.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

P. à P. vends, cause départ, FORD TAUNUS 76, bon état. Px Argus. - 576-82-39 (le soir).

Vends CHRYSLER 1307 S, oct. 1978. Modèle 1979. Impeccable. 23.500 km - Prix : 27.400 F. Téléph. : 471-57-84, après 18 h.

8 à 11 C.V.

P. vd double emploi HONDA Accord. Bleu mét. 78. 30.000 km. Prix Argus - Tél. 576-82-39, soir

Vds 1308 GT, juill. 79, 13.000 km. Et. impeccable. Bleu marine. Prix Argus - 780-04-40, le soir.

12 à 16 C.V.

R 30 TX AUT. 80
bronze métal., cuis., T.O. climatiseur, jantes TRX, 1.500 km
Tél. 580-20-84

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

SERVICE DES DOMAINES
Adjudication le mercredi 23 avril 1980 à 15 h., à LAON, Hôtel de la Préfecture.
URCEL & LAVAL-EN-LAONNOIS (02)
LIBRE

CHATEAU DE MAILLY

ENSEMBLE IMMOBILIER précédemment occupé par le ministère de la défense.
Superficie totale : 3 ha 87 a 11
Cad. sect. ZC n° 1 sur URCEL et sect. D n° 8 à 11 sur LAVAL-EN-LAONNOIS.

M. à P. : 1.100.000 F

VISITE : lundi au vendredi. Possible les samedi et dimanche sur rendez-vous pris 3 jours à l'avance auprès de M. SAUNIER, à URCEL. Tél. (23) 21-60-25.
RENSEIGNEMENTS ET CONSULTATION DU CAHIER DES CHARGES : Centre des Impôts Fonciers (Domaine) et Recette Divisionnaire des Impôts, Cité administrative, 02016 LAON Cedex. Tél. (23) 21-60-25.

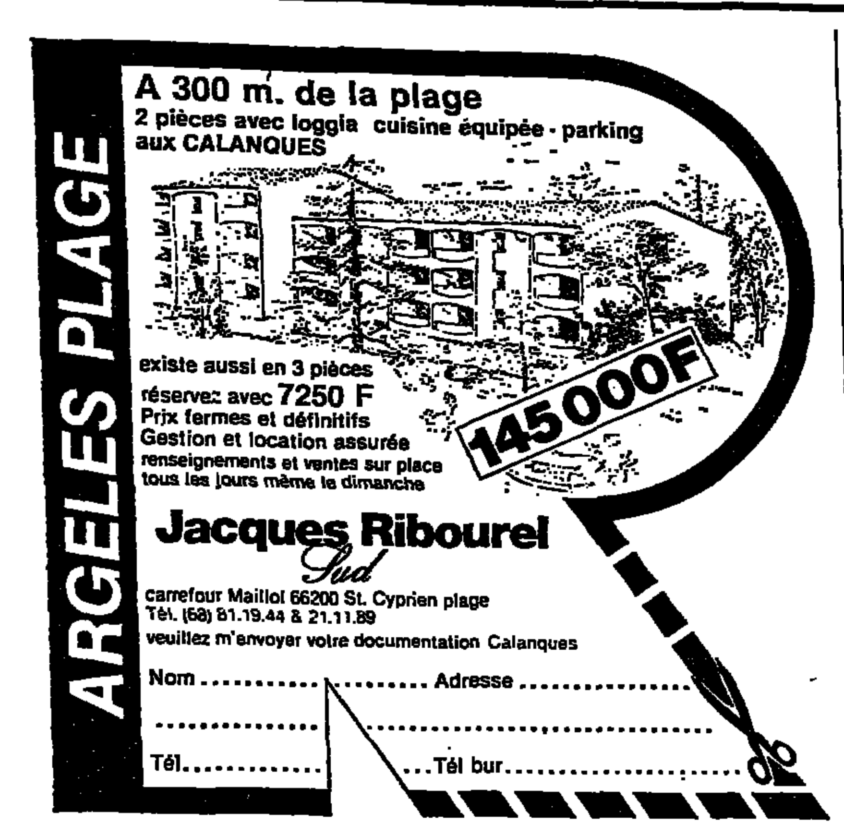
هكذا من الأصل



immobilier côtes de France montagne

ARGELES PLAGE

A 300 m. de la plage
2 pièces avec loggia cuisine équipée - parking aux CALANQUES



existe aussi en 3 pièces
réservez avec 7250 F
Prix fermes et définitifs
Gestion et location assurée
renseignements et ventes sur place tous les jours même le dimanche

145 000 F

Jacques Ribourel Sud
carrefour Maillol 66200 St. Cyprien plage
Tél. (68) 81.19.44 & 21.11.89
veuillez m'envoyer votre documentation Calanques
Nom .... Adresse ....
Tél. .... Tél bur. ....

POUR L'ETE PROCHAIN
Le Petit Prince



au calme, à 1 km des plages de Juan-les-Pins
FINITIONS LUXUEUSES
documentation gracieuse : Le Petit Prince
Angle avenues Gal Ferrié et Laurent
06600 Antibes (93) 61.31.17
Réalisation ALTA CONSTRUCTIONS

AU CŒUR DES VACANCES EN COTE D'AZUR
"Les Heures Claires à Mandelieu"
Près centre, beaux appartements. Grand confort. Chauffage individuel - Label Promotelec

LANCEMENT 3e TRANCHE
2 P. 52 m2 + balcon 377.800 F
3 P. 74 m2 + balcon 492.300 F
4 P. 94 m2 + balcon 540.000 F

Bureau Promoteur sur place : 400 rue des Vaqueries - 06210 Mandelieu Tél. (93) 47.44.40

Documentation gracieuse sur simple demande

COTE D'AZUR VAROISE
TOULON - CAP BRUN
« PORT MEJEAN »
19 appartements très haut standing dans parc naturel de 2 hectares, accès direct à la mer.
Renseignem. SOMECO - B.P. 594 - 83400 HYERES. Tél. (94) 65-38-30 ou sur place : 3018, avenue de la Résistance - 83100 TOULON. Tél. (94) 41-31-14.



résidence club de LA ROCHELLE

LE BOIS DORÉ résidence de 3 à 3 étoiles dans un parc boisé, du studio au 3 p.
LOISIRS : salons, bridge, billard, audiovisuel, mini-golf, piscine, etc...
SERVICES : accueil, service ménager, entretien, restauration, monitors.
SÉCURITÉ : gardiennage, anti-effraction, santé...

UNE QUALITÉ DE VIE
Une ville à l'échelle humaine avec ses nombreuses rues piétonnes où l'on a su garder le temps de vivre...
ENSOLEILLEMENT
Sa lumière et son micro-climat en font l'été le Saint-Tropez de la côte atlantique...
VENEZ VISITER NOTRE APPARTEMENT MODÈLE

le bois doré
LA ROCHELLE
171, av. Comal 17000
Tél. 46/67.13.13

CHABOT PROMOTION
13, rue Tronchet LYON 6
Tél. (7) 889-50-38

PARIS Agence Scoll
43, rue d'Alésia 75014
Tél. 327.10.10

NOM : .... Tél. domicile : .... Tél. bureau : ....
ADRESSE : ....
Je souhaite un supplément d'information, sans aucun engagement de ma part. LM



port le Barcarès — *Pointe Vermeille*

Des marinas de standing au bord du lac marin, avec plages, bassin de natation, quais à bateaux...
Du studio + cabine au 3 pièces.

Studio + cabine : 140 000 F avec 7 000 F comptant

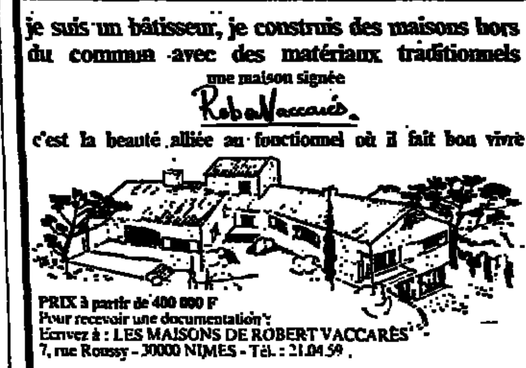
JPM SPI
Je désire recevoir la documentation gratuite concernant : ☐ studio + cab. ☐ 2 pièces ☐ 3 pièces
M. .... Adresse .... Tél. ....

LA LONDE LES MAURES



Côte Varoise
18 appartements de luxe entièrement rénovés 1-2-3 pièces dans
IMMEUBLE 1900 RESTAURE
Superbe parc avec piscine, vue directe sur la mer
Réalisation
Cabinet MARCHAND
29, rue du Bât-d'Argent, 69001 LYON.
Tél. : (7) 828-76-88

je suis un bâtisseur, je construis des maisons hors du commun avec des matériaux traditionnels
une maison signée *Robert Vaccarès*
c'est la beauté alliée au fonctionnel où il fait bon vivre



PRIX à partir de 400 000 F
Pour recevoir une documentation : Ecrivez à : LES MAISONS DE ROBERT VACCARES 7, rue Roussy - 30000 NIMES - Tél. : 21.04.59



DOMAINE DE CARHEIL
à 45 km de La Baule
320 TERRAINS A BATIR DANS UN CADRE PRIVILEGIE LIBRES DE CONSTRUCTEUR
LE DOMAINE DE CARHEIL, UN PLACEMENT SUR
Renseignements et vente : Pavillons de l'Atlantique Route de Vannes, Le Lièvreau B.P. n° 5 - MALVILLE 44260 Tél. (40) 72.32.58 ou (40) 72.32.66
Je désire recevoir gratuitement votre documentation : Nom et Prénom .... Adresse .... Tél. Domicile .... Bureau M.20

DEAUVILLE
Résidence l'ARMORIAL
Boulevard Cornuché
GRAND STANDING
Du studio au 4 p., duplex et terrasses
Cuisines et salles de bains équipées
(6.000 à 7.500 F/m2) LIVRAISON EN COURS
Renseignements : Week-end, sur place 32, rue des Villas-Tourgeville - 14800 DEAUVILLE Tél. : (16-31) 88.67.15. En semaine : 250.88.78
Sogecim

DEAUVILLE et ses environs enfin un bon investissement pour vos loisirs et placement dans nos résidences de grand standing du studio au 4 pièces
Profitez des dernières affaires
RENTABILITE EXCEPTIONNELLE
INFORMATION ET DOCUMENTATION
LUC GÉRALD 99, Champs-Elysées 75008 PARIS
Tél. : 723-68-18
NOM .... Adresse .... Tél. ....



Cuisines tout équipées A partir de 479.000 F prix définitif
Livraison printemps 80.

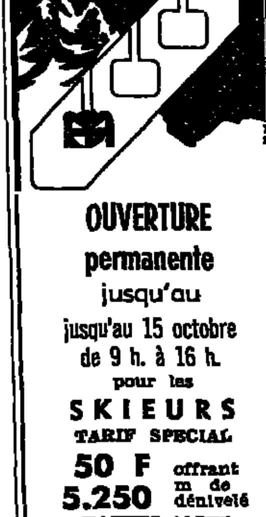


3, av. du Gal. Leclerc - Beausoleil

Renseignements sur place
Melle THUIN (93) 78.29.12.
Paris Mme CHANCEL (1) 265.85.60
Une réalisation ETUPRO
12 rue de Penthièvre 75008 - PARIS

Publiscope

LOISIRS



OUVERTURE permanente jusqu'au 15 octobre de 9 h. à 16 h. pour les
SKIEURS
TARIF SPECIAL
50 F offrant m de dénivelé
5.250
HAUTES-ALPES
LA GRAVE (76) 80-07-78
Office du Tourisme Briançon (92) 21-08-50

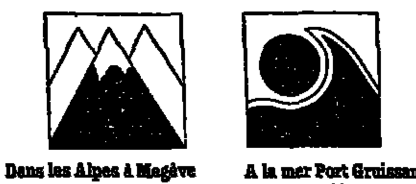
Pour les loisirs

BIEN SITUÉS, BIEN CONSTRUITS.



Dans les Alpes à Megève au Mont d'Arbois
"Ski et Golf"
Un ensemble de chalets de 9 à 10 appartements du studio au 4 pièces en pied de piste et en limite du golf.
Renseignements : VRINS, 5, rue Boudreau, 75009 Paris tel (1) 742.44.60, ou Madame ROCHE, Agence immobilière du Mont-d'Arbois, B.P. 143 - 74120 Megève tel. (50) 21.12.91.

A la mer Port Gruissan (15 km de Narbonne)
"Les Méridiennes" du studio au 5 pièces - appartements rez-de-chaussée en marina (appontement privé).
"Les Terrasses du Port" des appartements de 2 à 5 pièces avec terrasses de 20 à 25 m².
"La Résidence du Port" du studio au 3 pièces avec garage au bord du nouveau port de Gruissan.
Renseignements : URBIPLAN BREDERO. Les Méridiennes, 11430 GRUISSAN - tel (68) 45.02.69, ou VRINS, 5, rue Boudreau, 75009 Paris - tel. (1) 742.44.60.

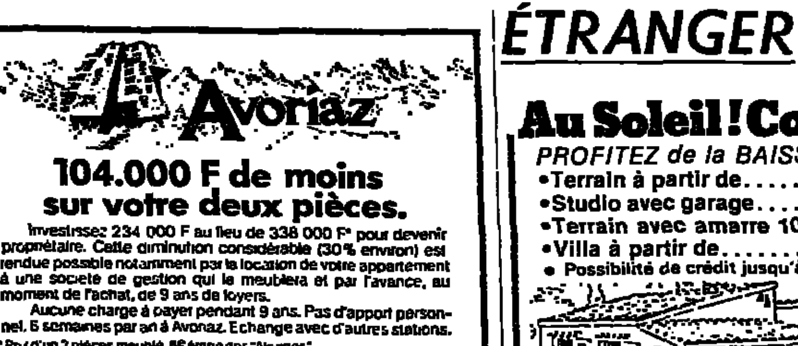


56, RUE TRONCHET 69006 LYON TÉL. (7) 889.12.25
tous les jours de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, sauf samedi, dimanche
M., Mme .... Tél. ....
Adresse ....
Désire recevoir des informations sur les programmes
Ski et Golf ☐ Les Méridiennes ☐ Les Terrasses du Port ☐ La Résidence du Port ☐
Urbiplan Bredero - 36, rue Tronchet - 69006 Lyon.



NOM : .... tél : ....
Adresse ....
COPRA le triangle 34000 montpellier tél. (67) 58.52.58





104.000 F de moins sur votre deux pièces.
Investissez 234 000 F au lieu de 338 000 F* pour devenir propriétaire. Cette diminution considérable (30% environ) est rendue possible notamment par la location de votre appartement à une société de gestion qui le meublera et par l'avance, au moment de l'achat, de 9 ans de loyers.
Aucune charge à payer pendant 9 ans. Pas d'apport personnel. 6 semaines par an à Avoriaz. Echange avec d'autres stations.
*Prix d'un 2 pièces meublé, 6e étage des "Alpages", côté Col de Chavanette.
Bon pour une documentation gratuite.
Nom .... Tél. ....
Profession .... Tél. bureau ....
Adresse ....
Pierre et Vacances, 105, bd Haussmann, 75008 Paris - Tél. : 265.16.64.

ÉTRANGER

Au Soleil ! Costa Brava
PROFITEZ de la BAISSE de la PESETA.
•Terrain à partir de .... 28 500 f
•Studio avec garage .... 69 500 f
•Terrain avec amarre 10 m .... 79 000 f
•Villa à partir de .... 89 000 f
• Possibilité de crédit jusqu'à 80%



Pour tous renseignements, retourner ce bon à : FUNDAMENTA S.A.-PLAZA SAN PEDRO 4. ROSAS GERONE-ESPAGNE. Tél.(19)34.72/25.68.54.
Nom ....
Adresse ....

SPECIAL immobilier côtes de France montagne



MEGÈVE

Mont d'Arbois, au pied des téléskis du Tour
APPARTEMENTS EXCEPTIONNELS
dans 5 chalets savoyards aux prestations luxueuses authentiques



- 2 tennis privés
- 1 salle de jeux avec ping-pong et sauna par chalet
- local à skis
- caves et buanderies individuelles
- garage enterré et chauffé
- ascenseurs
- cuisine aménagée
- terrasse spacieuse

RENSEIGNEMENTS :
- sur place : LES AIRELLES - MONT D'ARBOIS - LE TOUR
- ou pour recevoir une documentation adressez votre carte de visite à :

CECOVIM 32, rue Saint-Lazare 91100 CORBEIL-ESSONNES Tél. 088-22-11
RÉALISATION GROUPE BANQUE VERNES ET COMMERCIALE DE PARIS



Jetez l'ancre dans votre jardin

A Port-Camargue, votre ponton privé prolonge le jardin de votre marina.
LES BARONNETS.
Des marinas de 2, 3 ou 4 pièces immédiatement habitables que vous devez visiter.
Port-Camargue, Aigues-Mortes, St Gilles, Arles, la Camargue... Faites un beau voyage

En attendant, pour recevoir gratuitement une documentation complète, retournez ce bon à Boucau Promotion.
M., Mme, Mlle ....
Adresse complète ....
Réalisation BOUCAU PROMOTION. Les Olivettes. Rte de Nîmes. 30400 Les Angles. Tel. (90) 82.10.29

Agence VU

CHAMONIX, LA RÉSIDENCE LOUIS LACHENAL

Un investissement de qualité au centre ville
Le plus beau panorama sur le Mont-Blanc, les Aiguilles, le Brévent.
Studios et 2 pièces

Réalisation : 43, rue de la Chaussée-d'Antin 75009 Paris - Tel. 285.72.20
Vente sur place 267, rue Joseph Vallot Chamonix Tél. (50) 53.24.19
Vente Paris Tel. 280.40.14

Chamonix - Documentation gratuite à P.I.I. Services 19, rue Lafayette - 75009 Paris - Tel. 280.40.14. M. 80
Nom ______ Adresse ______
______ Code postal ______ Tél. ______

Studio A.S.G.

Face au mont-blanc, En plein cœur de Chamonix

Studios, appartements, commerces.
Résidence Mummery



Renseignements et vente
Fouilloud-Buyat Immobilier S.A.
74, cours Lafayette 69003 Lyon (7) 860.26.51
Place de l'Eglise 74400 Chamonix (50) 53.17.05

Veuillez m'env. gratuitem. votre documentation
Nom ....
Adresse ....
....
Tél dom. .... Tél bur. .... L M D

Au Cœur de la Vallée de la Vallouise (Hautes-Alpes)

A VENDRE CHALETS
390.000 F
Prix ferme et définitif
Livraison juin 1980
PERRET - 6, avenue R.-Froger
05100 BRIANÇON - T. (92) 21-25-05.

BRIANÇON - MONTGENÈVE SERRE - CHEVALIER

Gd choix de studios neufs à partir de.. 200.000 F
Apparts anciens à Briançon à partir de.. 110.000 F
Maisons de pays à partir de .... 300.000 F
Envoi de documentation sur demande.
VAUBAN - IMMOBILIER - LOCATION
14, av. Vauban, 05100 BRIANÇON - T. (92) 21-04-99
(GARANTIE F.N.A.I.M. 8.645) - T. (92) 24-05-06

investissez dans un programme naturiste

de classe internationale à demande locative importante (sur plusieurs mois de l'année).
- Un capital pierre, donc protégé de l'érosion monétaire.
- Un revenu annuel progressif de 7 % minimum garanti pendant 18 mois.
- Un avantage fiscal en cas de choix de l'option BIC

bélézy, domaine de loisirs naturiste international en Provence, (piscine, tennis, sauna, théâtre, musique, tissage... restaurant, épicerie, banque... ski l'hiver, etc...) est contigu aux HAUTS DE BELEZY et fonctionne de façon autonome avec droits d'entrée.

les hauts de bélézy 10, rue Mayet 75006 Paris

Colin Guittard & Ass.

Chamonix plein centre La Résidence LOUIS LACHENAL

Location de commerces toutes surfaces, emplacement exceptionnel dans galerie commerciale rez-de-chaussée de l'immeuble.
Renseignements et vente sur place 267, rue J.Vallot, Chamonix Tél. (50) 53.24.19

Chamonix - Documentation gratuite à P.I.I. Services 19, rue Lafayette, 75009 Paris - Tél. 280.40.14 M.3.80
Nom ______ Adresse ______
______ Code postal ______

SERRE-CHEVALIER (Hautes-Alpes)

Vacances d'été sportives et décontractées
PARC NATIONAL DES ECRINS
CANOE - CAYAC - ALPINISME
TENNIS - PISCINES - EQUITATION
STUDIO 4 personnes charges comprises
15 jours juillet : 1.215 F
1 mois août : 2.355 F
AGENCE DYON 05240 SERRE-CHEVALIER - Tél. (92) 24-70-46

MEGEVE (Haute-Savoie)

DANS CHALETS NEUFS
T 2 45 m2 315.000 F - T 4 84 m2 550.000 F
PRIX PROMOTIONNELS
VALABLE JUSQU'AU 20 AVRIL 1980
Tél. (50) 38-15-52.

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt.

MAISON 180 m2 MARAIS 6 P. Rénovation luxe. 354-42-70

5e arrdt.

PRES PANTHEON
9, RUE DE L'ESTRAPADE
TRES BEAUX 2 PIÈCES 48 m2 ou 55 m2
DUPLEX 3 PIECES 68 M2
Dans hôtel particulier restauré. Frais de Notaire réduits. S/place . semaine 14 h 30 - 18 h et samedi de 10 à 13 h.

6e arrdt.

RASPAIL-VAVIN
Séjour + chambre, cuis., bains, 60 m2. Prix 585.000. Jeudi, vendredi, 15-17 h. 48, rue Vavin.

7e arrdt.

7e SUFFREN STE PROPRIETAIRE VEND
Imm. pierre de taille rénové (asc., toiture, cage escalier, etc)
5 PIÈCES OCCUPÉ
en catégorie 2 B - 567-66-77 ou LE SOIR : 574-61-01

MAISON d'avant-garde pres Champ-de-Mars
Non divisible 280 m2 + garage. 2.100.000 F - 550-34-00

9e arrdt.

17, RUE N.-D.-DE-LORETTE : 4 Pces, standg, 95 m2 670.000 F, chff. centr. indép. - 11 h. à 19 h.

6 P. RUE MANSART - 120 m2 Chambre serv. Imm. 1900. Standing. 880.000 F. - 566-72-53.

13e arrdt.

CHEVALERET-TOLBIAC PLACEMENT
— Studios libres à aménager ;
— 2 Pièces occupés.
LE VIEUX PARIS : 296-28-34.

15e arrdt.

LOURMEL Impeccable 2 Pièces, cuis., bains, wc, chff. central : 218.000 F. Vendredi de 13 à 16 h. 304, RUE LECOURBE.

PARIS-15e, bel appt 3 P., 80 m2, calme, 2e étg., séj. 23 m2, entr., 2 ch., park. souterr. 785.000 F. Agence. — 962-94-97, 962-50-95.

16e arrdt.

Part. préf. à Part., Mo Porte St-Cloud, appt 90 m2, liv. dble + 2 chbres + serv., tout confl, 630.000 F. Téléphone : 224-63-92.

AUTEUIL
duplex 240 m2, vue soleil, verdure, calme, séjour 80 m2, hauteur plafond 7 m., 4 chambres, 4 bains.
GARBI : 567-22-88.

PASSY, rez-de-chaussée, magnifique, clair, soleil, 70 m2. GARBI : 567-22-88.

AV. MOZART Etage élevé Est-Ouest
Triple séjour, 3 chbres, 3 bains, 120 m2, parking. - 603-01-54.

TROCADERO S/jardin 240 m2, 4 chbres, park.
Poss. prof. lib. Belles demeures de France - 397-92-76 ou 01-77.

300 M² parfait état, excellent plan
5 chbres, 2 services, 2 parkings. 2.500.000 F - 500-78-78.

PORTE D'AUTEUIL
BEL IMMEUBLE BOURGEOIS REZ-de-CHAUSS. ENSOLEILLE SUR JARDIN PRIVATIF
5 PIECES 143 M² cuisine, bains
A rénover + chambre de service
PRIX 1.310.000 F
Vendredi, samedi de 14 à 18 h :
55, BOUL. MURAT ou Tél. 723-96-85

18e arrdt.

Square Carpeaux, Imm. P. de T. 8e, asc., gd stud., tt cft, chf. cal, tél., prix exceptionn. 878-41-65.

91 - Essonne

PALAISEAU Centre ville Dans petite résid., très bel appt 5 p., cuis., bns, parf état. 470.000 F. Agce LE MARECHAL, 17, r. de Paris (91) PALAISEAU - 014-14-40

92 Hauts-de-Seine

PARIS - LA DÉFENSE
TOUR GAMBETTA
BEAU 4 PCES, 90 M2, parfait état, cuisine équipée. Prix : 575.000 F. Parking compris.
Visites demain, 11 h. à 16 h. Rendez-vous au pied de la Tour, PASTEYER. Tél. 266-35-84 mat.

NEUILLY - ROULE
AFFAIRE EXCEPTIONNELLE
BEL IMM. P. de T. 4e ET. ASC.
6-7 PIECES tt confort + chbre service. A rénover.
PRIX 1.510.000 F
S/place, CE JOUR, 14 à 18 h :
2, RUE CHARTRAN ou Tél. 723-96-85

NEUILLY près BOIS (BARRES) Inondé soleil. IMM. RECENT, très beau 2-3 P. cft, parf. état. 799.000 F. 577-96-85.

78 - Yvelines

FONTENAY-LE-FLEURY
splendide 5 P., 98 m2, plein sud, sans vis-à-vis, compren. : entr., séj. dble avec balc., cuisine équipée, 3 chbr., S. de B., salle d'eau, wc, cave, parking.
A SAISIR : 445.000 FRANCS. J.N. - 045-29-09.

94 Val-de-Marne

CACHAN
24-26, rue Gallieni
« LE FLORE »
Plein centre, Métro 500 m. Dans petit imm. standing. Chambre 18 m2, 2e étage. Livrable de suite.
CIBS, 137, av. du Gén.-Leclerc, BOURG-LA-REINE - 350-14-80.

Province

EN BRETAGNE
PERROS-GUIREC
Magnifiques studios et appartements de 2 à 4 pièces. Vue exceptionnelle sur la mer. Livrables de suite. Prix de 7.000 à 9.000 F le m2.

KERJOUANNO
Studios et appts de 2 à 6 pièces avec grandes terrasses sur mer. Livrables fin 1980. Prix de 5.800 à 7.800 F le m2.

Maisons bretonnes 2 à 5 pièces. Livrables 2e trimestre 1981. Prix de 7.000 à 10.000 F le m2.

S'adresser Société-GIBOIRE
LE COLOMBIER
1, place Général-Giraud,
RENNES - Tél. : (99) 30-90-62.

GRASSE, ds résidence gd stdg, piscine, tennis, Particul. vend immédiatement appart. 62 m2, occupé par lui jusqu'à fin 1981, moyennant loy., séj., 2 chbres, cuis. équipée, bains, gar., park., cave, terrasse 19 m2, très calme, vue panoramique imprenable, commerces proches, 450.000 F. TEL. : (93) 70-65-17.

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE rech. 2 à 6 pces vides ou meubl.
LOYERS GARANTIS
Mme JANTSEN - 555-84-23

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction : beaux appartements de standing 4 Pièces et plus. — 285-11-08.

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 Pièces, Paris, et villa, banlieue ouest. Propriétaire direct. — Tél. : 265-67-77.

locations non meublées Offre

Paris

PARIS-11e
Mo PARMENTIER ou OBERKAMPF
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort
STUDIOS 34 m2, loyer 1.174 F. Ch. 240. Park. 166 F.
2 P. 52 m2, loyer 1.451 F. Ch. 367 F. Parkg 166 F.
3 P. 67 m2, loyer 1.897 F., Ch. 466 F. Parkg 166 F.
S'adress. 53-61, av. Parmentier. Tél. 355-52-46

MUETTE, très luxueux 9 Pièces 360 m2, 3 bains, étage élevé, SERVICE - REFAIT A NEUF. 12.000 F net. Tél. : 720-24-79.

BD SAINT-GERMAIN (VIIe) : 3 Pièces, S. de B., cuisine, balcon, plein soleil, libre en mai. Loyer 3.700 francs par mois, charges comprises - reprise. AGENCE S'ABSTENIR. Ecr. no 2.119, « le Monde » Pub., 5. r. Italiens. 75427 Paris ced. 09

PARIS 12e
SANS COMMISSION
Importante Société loue dans immeuble récent bon standing
2 P. 60 m2, loyer 1.653 F, charges 499 F, park. 188 F
S'adresser : 220, rue du Fg-Saint-Antoine, de 9 à 12 h et de 14 à 18 h. - 372-52-06.

PRES TOUR EIFFEL
SEMAINE - QUINZAINE ou MOIS FLATOTEL loue du STUDIO au 5 P. standing. 43, rue Saint-Charles, 75015 Paris - Tél. 577-54-04

Région parisienne

MESNIL-SAINT-DENIS, pavillon traditionnel, récent, séjour double, 3-4 chambres, S. de B., salle d'eau impeccable, 2.800 F. MATHIEU : 941-05-58.

RARE 2 P. dans Résidence-Club à NEUILLY. TIMM'S - 548-63-50

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES : villas, pavillons ttes banl. Loy. garantis 5.000 F max. 283-57-02.

appartem. achat

ACHÈTE CHER
Appts bons quartiers à PARIS ou proche banlieue, Société de 1er ordre toutes références. Ecrire : PROMOTIC 25, av. Paul-Doumer, Paris-16e, ou tél. : 553-14-14 (Poste 33)

RECH. appts 1 à 3 Pces, PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 15e, 16e, 3e, 4e, 12e, avec ou ss travx, paiem. compt. chez notaire. T. 873-23-55 toute la journée, même le soir.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

URGENT, recherche 3 ou 4 Pièces, Paris ou Neuilly, paiement comptant chez mon notaire. M. THOMINE : 260-64-71.

locaux commerciaux

ASNIERES - A VENDRE LOCAUX COMMERCIAUX 65, AVENUE DE LA MARNE ENSEMBLE NEUF DANS UNE RUE ANIMEE 450 M2 DIVISIBLES A PARTIR DE 150 M2. TEL. : 227-04-30.

19e Porte de PARIS près périphérique
LOCAL 159 m2 rez-de-ch., fenêtres s/rue et jard., ttes possib., brut de décoffrage, ds imm. nf.
205-27-92 Mardi, vend., dimanche 10 h 30 à 12 h 30 - 14 à 19 h.

NEUILLY
1.000 M² Rez-de-chaussée seul tenant
275 M² 1er étage BUREAUX
Ensemble ou séparément GARBI - 567-22-88

bureaux

Votre SIEGE SOCIAL CONSTITUT. DE STES Démarches, Secrétariat, Télex, tous services. Prix compétitifs, délais rapides ASPAC : 281.18.18 +

RECH. BUREAUX TOUTES SURFACES LOCATION ou VENTE
AG. MAILLOT ST-LAZARE 293-45-55
Spécialiste depuis 1961

Boutiques

MARAIS, très jolie boutique, poutrée, 17e siècle, toute propr. kitch., wc + 2 s.-sol voût., parf. état : 380.000 F. Tél. 577-88-68.

Saint-Germain-en-Laye, cause retraite, cède bail prêt-à-porter, b. placé, gar. et appt. 451-17-51.

fonds de commerce

A vendre
PAS-DE-PORTE à LAGNY 77400 (Marne-la-Vallée)
TRES BIEN PLACE CENTRE VILLE
1 BOUTIQUE 40 m2, 2 grandes vitrines + 1 appt au 1er étage : 3 pièces, cave, grenier, w.-c.,
TÉL. : 430-19-00
Bail nf. Loyer min. 1.000 F m2.

immeubles

Imm. de rapport 1930, R. + 7, asc., 44 logements, 2 et 3 Pces, 2.163 m2 dont 296 libres, deux commerces, 100 m2, rapport : 180.000 F par an. — 757-84-50.

MANDATE PAR FINANCIERS ACH. Immeubles DANS PARIS. Ecrire à : M. AUFMAN, 21, rue Le Peletier, Paris (9e).

ACHÈTE MURS DE BOUTIQUES ET IMMEUBLES
VIDAL - 563-83-55

villas

MAISONS-LAFFITTE
Villa récente sur 500 m2 de terrain. Séjour, 4 chambres. S/sol total avec garage. Residentiel. 10' GARE. Px 760.000 F. Téléph. : 913-20-14

BOUGIVAL, belle villa, 6 p. sur 600 m2, joli jard. Vue impren., séj. 42 m2, 5 ch., 2 bns, 2 w.-c., sauna, caves, gar. 1.200.000 F. Agence 962-79-90 ou 958-92-72.

RUEIL-BUZENVAL
loue villa récente dble liv. + cheminée, 5 chbres, 2 bns, cft. jdin, 5.700 F mois. AG. MALMAISON. T. 749-00-30

RUEIL-MALMAISON
prox. gare, VILLA B. CONSTR. séj., 5 chbres, bns, tt cft, gar. jardin 400 m2. Prix : 640.000 F. Agence de la TERRASSE LE VESINET — 976-05-90.

CHATOU Calme, petite VILLA en rez-de-ch., séjour, 3 chbres, cuisine, bains, tout confort, bon état. JARDIN 400 m2. Prix 480.000 F. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

maisons individuelles

Vds MAISON, quartier résident. Centre Nîmes, 3 pces sur 2 niv. tt conf. 205.000 F. Ecr. BOUET, 30, avenue Vanel, 07000 PRIVAS.

maisons de campagne

VENDS REGION TOULOUSE Maison ancienne - Jard. 700 m2 Téléph. : (16-61) 83-03-07

propriétés

SI VOUS SOUHAITEZ être PPTAIRE EN NORMANDIE (Eure), 130 KM de PARIS. 70 KM de DEAUVILLE. Et si VOUS DISPOSEZ de 1.500.000 F, une chance vous est offerte : dans un PARC de 5.500 M2 clôturé, admirablement situé, une vaste maison normande et une plus petite décorées et meublées LUXUEUSEMENT, sont à votre disposition immédiatement et si vs êtes pêcheur de truites un important parcours sur la Risle vous attend. PPTAIRE au (16) 32-45-00-34.

PART. VD MAIS. GD STANDG Neuve. 257 m2. Tennis. Dans forêt landaise. Bord lac, 2 km de l'Océan. Prox. Pyla-Arcachon. Prix : 995.000 F Tél. 16 (43) 97-00-28 (le direct.)

BOUCLE DE LA SEINE dans site classé
SPLENDIDE PPTE dans parc paysagé 7.500 m2, à 30' Paris par A. 13. Nombreuses pièces de récept. 10 chbres. Piscine intérieure, sauna, solarium + dépend. - 2.700.000 F. ERTIM - 278-07-04

SUR 10 HECTARES
A 45' PARIS-EST, par A. 4 ds cadre exceptionnel, ancienne maison de maître, bon état. Salon, s. à manger, 5 chambres, 2 s. de bains, salle de billard. Gdes dépend. Bergerie. Grange + mais. gardien s/parc boisé agrémenté par pièce d'eau et cascade. Tt confort. Divis. poss. Téléph. : 403-08-97

PYRÉNÉES
80 km, sud Toulouse panorama, luxueuse résidence sur 2,5 ha clôturés, 5 pces, 180 m2, gar. 2 voit., chff. maz., tél., barbec., abri jardin, plantat. 900.000 F. Ecr. no 7884 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

SUR 1 HA 1/2
78 KM PARIS EST
ferme restaurée ds son cachet original, séj. 45 m2, 4 chbres, salle de jeux, 2 salle de bains, grange, remise écurie, tout cft. Prix justifié : 750.000 F. Téléphone : 403 - 08 - 97.

RÉGION GISORS
Jolie vue, propriété parfait état, entrée, grand living, poutres, cheminée, cuisine, 3 chambres, bains, chff. cent., garage. Très beau jdin 2.500 m2, 475.000 F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC, 2, faubourg Cappeville à Gisors. TEL. : (16-32) 55-06-20.

Languedoc, 1/2 h. mer, maison 18e s., restaurat. et aménagem. exceptionn., 280 m2 + 2 terras., S/2.000 2, 750.000 F. 254-50-11.

MARNES-LA-COQUETTE
200 M² Belle MAISON ancien. av. JARD. agrém. de 600 m2. Mais. amis, entrée dist. CHARME - EXCELLENT ETAT SAINT-PIERRE - 563-11-88

78 ST-ARNOULT A restaurer
MOULIN à TAN XVIe CLASSE
Terrain 600 m2 - 600.000 F. 010-55-66 - 633-90-52 (soir)

pavillons

GIF-SUR-YVETTE, 10' R.E.R. Sur 1.200 m2 terrain, petit Pav. préfabriqué, 3 p. ppales. Gar. Tt confort. 500.000 F à débat. AGENCE ROYALE - 950-14-60.

JUVISY BEAU PAVILLON 7 PIECES refait neuf, sur 500 m2 jardin. 590.000 F. - 325-75-42.

terrains

VEND A GORDES (84) 6.725 M2 VIABILISE. PRIX : 170.000 F. Téléphone : (91) 51-62-75.

viagers

15e, BEAU 4 PCES, TT CFT, 230.000 F + 2.500 F. OCCUPE Femme 71 a., Viagers F. CRUZ 8, rue La Boétie. - 266-19-00

FONCIAL VIAGERS
19, bd Malesherbes, 8e
Téléph. : 266-32-35. Spécialiste, 38 ans d'expérience.
Etude gratuite rente indexée

HAUTS SAINT-CLOUD
4 P. TT CFT 104 m2, immeuble standing 65
Vue. Occupe 2 têtes 71-74 ans. Rente mensuelle : 5.500 F + cpt 100.000 F. - Tél. : 627-78-52.

STE spécialiste VIAGERS
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Prix, indexation et garanties
Etude gratuite, discrète

manoirs

Me Michel Alexandre, notaire à Honfleur (14), 93, rue Saint-Léonard, Téléphone (31) 89-18-81, vend entre Honfleur et Deauville, vue magnifique sur mer : très beau manoir sur 1 ha 98 a + très importantes dépendances sur 1 ha 57 a. Prix 3.000.000 F. Pour tous renseignements s'adresser à l'étude.

domaines

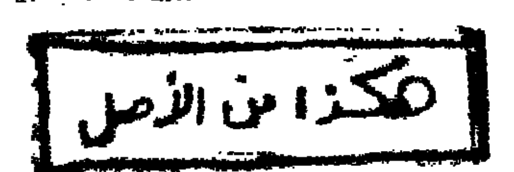
FERME 22 HA
Orne - Mais. et bâtiments agr. AGUINET - 61300 L'AIGLE (33) 24-24-01

Achèterai VASTE DOMAINE boisé, 200 km. max. de Paris. Ecrire ORLET, 136, avenue du Gal-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE, sous le no 201.992.

villégiatures

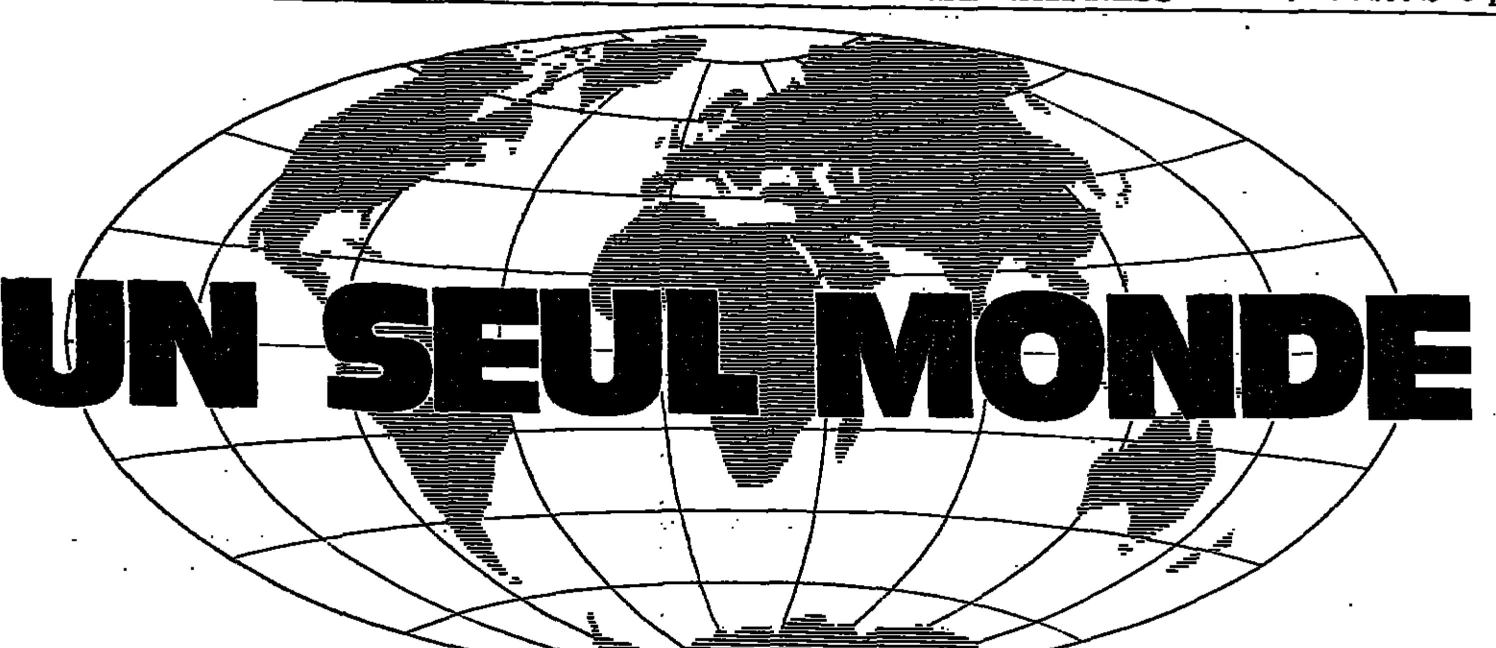
VAL-D'ISERE-LA DAILLE
Part. loue 1 semaine à Pâques un studio pour 4 personnes, grand confort, pied des pistes. Tél. le soir : 771-78-79

SALOU (Espagne) location et vente
DUBOIS « Ed. MIRAMAR » SALOU. (34) 77 38-05-19



Le Monde

FORUM DU DEVELOPPEMENT • ŻYCIE WARSZAWY • EL MOUDJAHID • Magyar Nemzet • EL PAIS • JORNAL DO BRASIL • Frankfurter Rundschau • 朝日新聞
• LA STAMPA • ПОЛИТИКА • Die Presse • EXCELSIOR • INDIAN EXPRESS • Le Monde • DAWN • le soleil •



« Nous, membres de l'Organisation des Nations unies, proclamons solennellement notre détermination commune de travailler d'urgence à l'instauration d'un nouvel ordre économique international fondé sur l'équité, l'égalité souveraine, l'interdépendance, l'intérêt commun et la coopération entre tous les États, indépendamment de leur système économique et social, qui corrigera les inégalités et rectifiera les injustices actuelles, permettra d'éliminer le fossé croissant entre les pays développés et les pays en voie de développement... »

(Déclaration concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international adoptée par consensus le 1er mai 1974 par la sixième assemblée spéciale des Nations unies.)

Supplément mondial pour un nouvel ordre économique international

INFORMATION ET DÉVELOPPEMENT

COMMENT réduire l'inégalité entre les pays industrialisés et ceux du tiers-monde dans le domaine de l'information, devenu partout un enjeu politique capital ? Comment libérer l'information des pouvoirs de l'argent et de la propagande ? Ce sont les questions auxquelles la commission McBride, composée de grands noms de la presse et de l'information mondiales, s'est efforcée de répondre dans le rapport qu'elle vient enfin de publier et qui fera l'objet de débats, sans doute passionnés, à Belgrade, l'automne prochain, lors de la vingt et unième conférence générale de l'UNESCO.

« Partout aujourd'hui, constate ce rapport dont « la Stampa » présente plus loin une analyse, se manifeste l'aspiration à un ordre social plus juste, plus démocratique, fondé sur le respect des droits fondamentaux de l'homme. Elle ne peut être satisfaite que par la compréhension et la tolérance qui dépendent largement d'une communication libre ouverte et équilibrée. »

« Les pays en développement, poursuit ce rapport, qui ont besoin de réduire leur dépendance, revendiquent un nouvel ordre de la communication, plus juste et plus équitable. » Ils sont convaincus, en effet, qu'ils ne parviendront à conquérir leur pleine souveraineté économique et à vaincre leur sous-développement que s'ils ne dépendent plus des moyens de grande information sur lesquels les Occidentaux, et surtout les Etats-Unis, exercent aujourd'hui un quasi-monopole, et si ces moyens sont équitablement redistribués entre les pays de l'Ouest, de l'Est et du Sud.

L'exigence d'un nouvel ordre de l'information suscite, en revanche, de vives méfiances dans un grand nombre de pays industrialisés de l'Ouest. Ceux-ci n'y voient qu'une tentative d'encadrer et d'étatiser les « mass media », risquant de priver les individus et les groupes d'une information libre. Personne, cependant, ne peut refuser aux pays en développement le droit de disposer des moyens de connaître les autres pays et de se faire connaître d'eux, sans passer par des intermédiaires du Nord, si qualifiés soient-ils. « Nous voulons entendre les Africains sur les événements en Afrique, et donner l'explication des événements en Inde », déclarait, en juillet 1976, Mme Indira Gandhi, premier ministre de l'Inde, lors de la conférence de New-Delhi, visant à élaborer un statut du pool des agences des pays non alignés.

Tel est précisément le premier but du supplément « Un seul monde » : donner à tous les participants, et particulièrement ceux du tiers-monde, comme d'ailleurs à toutes les organisations du système de l'ONU, la possibilité de publier dans tous les autres journaux du groupe leurs vues sur les différents aspects du nouvel ordre économique international. Celle-ci leur a permis d'ébaucher entre eux, sur un pied de parfaite égalité, et de totale indépendance les uns envers les autres, un large dialogue qu'ils ont la ferme volonté d'approfondir. Aujourd'hui, le dialogue s'ouvre sur le problème même de l'information.

Invités fin janvier à Belgrade par leur confrère « Politika », les directeurs de tous les quotidiens participant à ce supplément ont reconnu la grande importance de ce dialogue, si imparfait soit-il encore, qu'ils ont décidé l'année dernière d'engager entre leurs journaux. Fondamentalement parce qu'il offre aux pays en développement pauvres en moyens de communication et d'expression une possibilité de se faire entendre dans le monde entier et en particulier dans les pays industrialisés dont les opinions publiques et les « mass media », obsédés par leurs propres problèmes, ne s'intéressent guère à ceux du tiers-monde. C'est pourquoi ils ont décidé de poursuivre cette expérience une année encore, et accueilli parmi eux un nouveau membre, le journal grec « To Vima ». A l'occasion de cette rencontre, ils ont « réaffirmé leur volonté de contribuer concrètement, par la publication du supplément, à l'instauration d'un ordre économique plus juste, plus solidaire et plus efficace, souligné l'importance qu'ils attachaient à leur collaboration professionnelle avec le système des Nations unies dans le cadre de ce supplément..., et sont convenus de la nécessité d'accentuer le caractère de dialogue auquel (ce dernier) doit tendre... ».

JEAN SCHWOEBEL.
coordonnateur.

TRIBUNE DES NATIONS UNIES

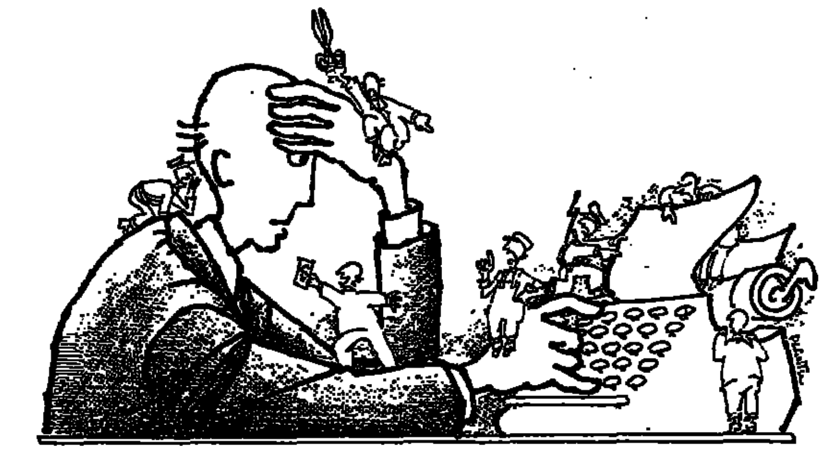
Lever les barrières de la communication

EN coopération avec les Nations unies et plusieurs institutions spécialisées du système des Nations unies, l'Unesco joue un rôle actif et important dans le domaine des communications. Parmi les problèmes de communication qui suscitent de graves inquiétudes, M Makaminan Makagiansar, sous-directeur général pour la culture et la communication de l'Unesco, identifie dans cet article trois problèmes auxquels on devrait accorder davantage d'attention dans l'avenir.

C'est dans les années 70 que les problèmes de la communication ont véritablement surgi sur la scène internationale. Le nouvel ordre mondial qu'il s'agissait d'instaurer n'était plus seulement un nouvel ordre économique : il s'agissait désormais aussi d'un nouvel ordre mondial de l'information et de la communication. Dans ce domaine aussi le tiers-monde présentait des revendications, entendait modifier des structures et des comportements sur la scène internationale. Mais c'est dans les pays eux-mêmes, et cela depuis beaucoup plus d'une décennie, que les transformations des systèmes, des moyens et des technologies intéressant la communication sont devenues une préoccupation constante des hommes politiques, des professionnels et des chercheurs.

MAKAMINAN MAKAGIANSAR.

(Lire la suite page 33.)



Dessin de PLANTU.

DAWN *(Karachi)*

Les médias doivent présenter les vœux des populations

LA plupart des pays du tiers-monde considèrent qu'il existe un lien indissoluble entre leur aspiration à un nouvel ordre économique international et le succès de leurs efforts de développement. Le processus de négociation Nord-Sud ne pourra aboutir à une situation plus équitable que si ces pays parviennent à faire comprendre leur point de vue, ce qui exige un nouvel ordre de l'information et une coopération accrue entre les médias du tiers-monde.

Il importe également qu'en accomplissant les tâches longtemps différées qui leur incombent dans les domaines de la rénovation sociale et de la redéfinition de leurs priorités, ces pays optimisent leur effort de développement, de manière à promouvoir le bien-être des peuples et à renforcer ainsi leurs arguments en faveur d'un ordre mondial plus égalitaire. Dans ce contexte, la structure et l'orientation des communications de masse peuvent être vitales.

Un triple rôle

Il est évident qu'une mobilisation massive des peuples pour le développement exige une libre circulation à double sens de l'information entre les masses et les responsables des politiques. Cela est essentiel pour combler les lacunes de l'information qui, en l'absence d'institutions représentatives, peuvent être asez considérables. Lorsque les structures gouvernementales ont une base politique étroite et que les responsables proviennent d'une élite occidentalisée, l'orientation de la planification devient elle aussi élitiste. Les médias peuvent alors être réduits à une fonction peu enviable — vendre aux plébéiens les plans des patriciens — et perdre ce faisant, leur crédibilité.

Pour contribuer à atteindre les buts d'un pays en développement, les médias doivent s'attacher à jouer un triple rôle dans la formulation de ses politiques économiques. Premièrement, dépeindre le milieu socio-économique dans lequel le processus de planification intervient. Deuxièmement, favoriser une redéfinition et un reclassement des priorités en faisant connaître au gouvernement les vœux de la population. Troisièmement, remplir la fonction d'une force qui contrebalance l'action des groupes de pression et de tous ceux qui, pour défendre une position acquise, déforment les conceptions du gouvernement.

ZUBEIDA MUSTAFA.

(Lire la suite page 34.)

Frankfurter Rundschau *(Francfort)*

Le monde à travers les lunettes occidentales

IL y a quelque soixante-dix ans, un écrivain allemand, Hans Paasche, créait un personnage globe-trotter africain. Ce voyageur s'appelait Lukanga Mukara. Il envoyait de Berlin et des provinces allemandes des lettres imaginaires dans lesquelles il rapportait les coutumes de ce qui était alors l'empire germanique. Lukanga Mukara s'étonnait de voir les Européens manger et boire de façon normale (avalant sans la mâcher la nourriture, en l'arrosant simplement de liquide), mutiler leur visage selon certains rituels, n'avoir jamais le temps, et vivre malheureux une vie trépidante, célébrer par d'interminables palabres certains hauts faits parmi lesquels il en en était de totalement absurdes (le héros étant décoré de boutons de métal que l'on fixait à son vêtement), ou bien encore de les voir porter toujours un feutre sur la tête et emprisonner leurs pieds dans des poches de cuir qui les blessaient et les empêchaient presque de marcher.

Lukanga Mukara informait ainsi son roi resté dans l'île de Ukererewe, sur les rives du plus grand lac d'Afrique. Il écrivait à la manière des Européens auteurs de récits d'aventures, retournant le miroir dans lequel ces derniers observaient les « tribus exotiques », par cette démarche ethnocentrique qui en dit plus long sur l'auteur que sur son sujet.

Les lettres de Paasche (ou de Lukanga) sont encore aujourd'hui révélatrices. La plupart des stéréotypes dont il use dans un style parodique sont encore, soixante-dix ans plus tard, d'actualité. Dans les journaux et les livres scolaires, les feuilletons télévisés et les nouvelles d'agence, les modes de pensée européens continuent de prévaloir.

En Allemagne, les médias n'ont eu, pendant des années, que peu de choses à dire de l'Iran, en dehors des potins de palais dans lesquels, suivant le cours des événements, Soraya Esfandiary ou Farah Diba tenaient les rôles principaux. Parfois, l'Iran devenait « notre fournisseur de pétrole ». Rarement nous parvenaient des informations sur les bidonvilles du sud de Téhéran, la lutte des paysans pour leur survie, la révolte des intellectuels, les tortures de la SAVAK. Aussi la révolution iranienne prit-elle par surprise la plupart des Allemands, bien qu'ils aient pu, à l'occasion, trouver une information de première main dans certains journaux et périodiques de qualité.

Des êtres inférieurs

L'Afrique sub-saharienne reste, malgré le sous-développement et la pauvreté, le pays des nègres heureux, d'un peuple infantile, incapable d'assumer son indépendance. C'est du moins ce que pensent les lecteurs de la plupart des périodiques à grand tirage et que montrent beaucoup de films et d'émissions de télévision. Parfois, on laisse entendre qu'ils pourraient être encore cannibales. Certains dessinateurs humoristiques aiment à les représenter avec un os humain dans les cheveux, ou en « nègres typiques » dansant autour d'un chaudron dans lequel un missionnaire blanc mijote.

Les exemples foisonnent — du terrible « *Maure, noir comme le charbon et la poix et l'ébène* » d'un livre pédagogique au style alambiqué pour enfants de moins de six ans, jusqu'aux publicités pour le café ou le chocolat.

Les mêmes exemples à peu près s'appliquent à l'Est. Ces barbares de Russes et de Polonais sont toujours agressifs, « *des êtres inférieurs* », disent les journaux de droite, et une série de télévision ne parle que de péril rouge. (Aux Etats-Unis, en revanche, d'imbéciles bourreaux nazis continuent à monopoliser une bonne part des heures d'antenne réservées aux feuilletons).

Ces stéréotypes sont produits et reproduits chaque jour. Tout ce qui est imprimé dans cet esprit se vend toujours, car une certaine catégorie d'acheteurs aiment à lire ce qui répond si effroyablement à ce qu'ils attendent; et, le succès aidant, les préjugés s'incrustent. Sombre tableau.

KARL GROBE.

(Lire la suite page 34.)

TRIBUNE DES INSTITUTIONS

La famille Dangiri de Nairobi construit sa maison

EN dernière analyse, l'aide au développement au *tiers-monde vise* à améliorer la qualité de la vie des gens qui luttent *également* à *leur* façon pour améliorer leur condition. Il est rare que ces deux *efforts se re*joignent directement. Quand c'est le *cas, l'aide devient alors association.*

Grace Dangiri et sa famille vivent dans une nouvelle mini-banlieue appelée Dandora aux abords de Nairobi, la ville au développement le plus rapide d'Afrique orientale. Comme leurs voisins, les Dangiri paient un modeste loyer au conseil municipal pour une *petite parcelle de terrain*, et *économi*sent avec un groupe d'autres familles pour construire ensemble, une à une, leurs maisons. Dandora fait partie du projet de logement « terrain et services » parrainé par la Banque mondiale, destiné à six mille familles et conçu de la manière suivante : la municipalité fournit le terrain, tandis que la *banque finance l'installation* d'eau, d'électricité, de routes, et *consent des prêts. L'UNICEF, le fonds* des Nations unies pour l'enfance, se charge de l'équipement de centres sanitaires et de la formation d'agents communautaires. Les familles qui travaillent ensemble par groupe d'une vingtaine de familles, fournissent la main-d'œuvre et une certaine somme d'argent.

La construction de la nouvelle maison des Dangiri n'avance qu'à très faible allure, car elle dépend, en partie, de *leurs ressources. La maison* se compose de trois petites pièces en enfilade faites de briques, chacune comprenant une porte donnant sur l'extérieur, et, au bout, d'une cuisine plus petite encore. Grace Dangiri est impatiente de voir la maison familiale. Ce sera la première fois de sa vie qu'elle habitera dans une maison en dur recouverte d'un vrai toit. Mieux encore, les Dangiri pourront louer une des chambres et alléger ainsi considérablement *leur situation financière.*

Il y a neuf ans, lors d'une année où les pluies s'étaient montrées rares et les récoltes mauvaises dans l'est du Kenya, Grace Dangiri avait quitté son village et pris l'autobus pour Nairobi, accompagnée de sa *famille. « Chez moi, à Ukambani*, raconte-t-elle, *les gens ont de petites* shambas (fermes). *La terre y est aride et le sol épuisé. Mon mari était le quatrième fils de la seconde femme de son père. Alors il n'a reçu qu'une toute petite part de la* shamba *familiale, et ce n'était pas assez pour vivre là-bas.* »

Comme d'innombrables autres familles poussées vers la ville par le manque de terre et par la pauvreté, les Dangiri s'étaient construit un abri de fortune à l'aide de cartons et de caisses d'emballage dans le quartier le plus misérable de Nairobi, Mathare Valley. Tous les matins, dès l'aube, *Grace* parcourait à pied plus de 3 kilomètres pour aller au marché central *acheter des légumes qu'elle revendait* ensuite dans les ruelles boueuses de Mathare Valley. M. Dangiri, charpentier, n'a jamais pu s'adapter à la vie urbaine. *« Chaque jour, mon mari va chercher du travail. Quelquefois, il en trouve. Mais jamais pour longtemps »*, explique Grace. Comme la plupart des femmes kényanes des régions rurales, elle accepte son rôle de principal soutien de famille. En ville, elle a besoin d'argent pour acheter de quoi nourrir sept personnes (les Dangiri ont quatre *fils et une fille*) ; elle ne peut plus, comme à la campagne, cultiver elle-même les produits nécessaires. A Dandora, elle doit aussi payer le loyer de la parcelle, rembourser le prêt consenti pour les matériaux de construction et verser une contribution mensuelle à la caisse commune du groupe de familles pour couvrir les menues dépenses sur le chantier. En plus de cela, il lui faut habiller sa famile.

Le projet de logement de Dandora

Lorsque le conseil municipal de Nairobi avait entrepris, vers le milieu des années 70, la mise en œuvre du projet de logements de Dandora, grâce au financement et à l'aide de la Banque mondiale, Grace Dangiri s'était immédiatement inscrite pour obtenir une parcelle et un prêt pour la construction de sa maison. Dandora *offrait comme attrait supplémentaire* la promesse d'une école primaire, d'un *centre communautaire comprenant un* jardin potager et offrant la possibi*lité de s'affilier à un groupement* féminin, d'un dispensaire et d'un marché où elle pourrait vendre ses produits, tous avantages qui n'existaient pas dans les quartiers de bidonvilles. Malheureusement, bien que les Dangiri aient reçu leur parcelle l'an dernier, ils sont presque les derniers à voir leur maison achevée. Les membres de chaque groupe participant à la construction — une vingtaine de familles — sont censés bâtir tour à tour les maisons de chacun des membres, et continuer à verser *leurs* contributions jusqu'à ce que tous les logements soient achevés. Mais certains, dont les maisons sont déjà terminées, *négligent de payer* leur part. Aussi, Grace a-t-elle des difficultés à finir sa maison, d'autant que le prix des cadres de portes et de la toiture ne fait qu'augmenter. Aidée des aînés de ses enfants, elle a porté des sacs entiers de sable et de gravier destinés à la fabrication du mortier, parcourant à chaque fois plus de 2 kilomètres à *travers la plaine*, depuis la carrière la plus proche. En attendant, les Dangiri *continuent à vivre dans l'abri* provisoire fait de bouts de ferraille qu'ils *s'étaient construit* au moment de leur arrivée à Dandora. La pièce unique est pleine à craquer. Elle comprend trois lits à une place pour sept, quelques tabourets en guise de sièges et deux pans de tissu tendus à un fil de fer servent de rideaux.

Sur les murs de la chambre sans fenêtre, on a collé des pages de vieux magazines pour égayer un peu la cabane. Sous un des lits, on aperçoit une poule couvant ses œufs, et sous un autre des sacs de ciment destinés à *la construction de la nouvelle mai*son. Un ceintre unique sert à accrocher *la veste de M. Dangiri. Les* autres membres de la famille disposent chacun, pour ranger leurs affaires, d'une petite corbeille suspendue à un clou au-dessus de leurs lits.

De ses deux fils aînés, Benedict, *quinze ans*, et *George, douze ans*, c'est de George que Grace est la plus *satisfaite. « En voilà un qui est actif, toujours en train d'essayer de gagner quelques shillings à rapporter à la maison.* » George, comme beaucoup de garçons des quartiers pauvres de Nairobi, se passionne pour les voitures. Il traîne souvent du côté des ruelles où des mécaniciens improvisés rafistolent les moteurs à l'aide de pièces récupérées dans les dépotoirs de la ville. Il aide aux réparations, par exemple, en tenant la clef à molette. Son rêve est de conduire un jour un *matatu*, un de ces taxis communautaires dont les rues de Nairobi sont pleines.

Ni *Benedict* ni George n'ont jamais fréquenté de véritable école primaire, mais depuis l'arrivée de leur famille à Dandora ils ont été placés dans une école spéciale appelée *Undugu* (ce qui signifie « fraternité »), dirigée par un prêtre catholique et bénéficiant du soutien de nombreuses agences bénévoles. L'école reçoit les enfants inadaptés, trop âgés et trop en retard pour être *inscrits à l'école* primaire de Dandora, et souvent livrés à eux-*mêmes dans les rues de Nairobi*. Benedict, garçon chétif et de santé faible, s'efforce *tant* bien *que mal* d'apprendre à lire et à écrire.

« Mon fils me donne bien du souci, car il est toujours malade, raconte Grace, *il souffre de la poitrine et tousse beaucoup.* » Comme les services médicaux sont gratuits au Kenya, Grace s'est rendue un jour avec Benedict à l'hôpital Kenyatta, situé de l'autre côté de la ville. L'aller et retour en autobus coûte 6 shillings (0,90 dollar environ). Après avoir attendu toute la journée, ils ont été priés de revenir le lendemain pour voir le spécialiste. Mais Grace n'avait plus de quoi payer un deuxième trajet et elle a perdu courage. Depuis, elle achète parfois pour Benedict quelques gouttes d'une espèce de mélange sirupeux chez le charlatan du coin, qui prétend tout guérir, des rhumatismes aux troubles cardiaques. Grace est sceptique, mais, en *attendant l'ouverture du nouveau* centre sanitaire de Dandora, il n'y a *guère d'autre choix.*

La construction du nouveau centre sanitaire de Dandora, situé à moins de 500 mètres de chez les Dangiri, a nécessité plus de temps encore que celle de leur maison, en raison de complications dues aux règlements de construction du conseil municipal. Le jour où enfin il fonctionnera pleinement, les perspectives de maladie seront moins menaçantes. Une large part de l'équipement pour les soins à la mère et à l'enfant proviendra de *l'UNICEF*, et, lorsque aura été mise en œuvre, en 1980, la campagne d'immu*nisation parrainée par l'O.M.S.*, les plus jeunes enfants de Grace, tout au moins, auront les moyens de résister aux malades infantiles, qui ont si souvent une issue tragique. C'est ainsi que Grace a perdu sa dernière-née, il y a deux ans, à la suite d'une rougeole et d'une pneumonie. Elle avait parcouru à pied plus de 15 kilomètres pour chercher de l'aide chez des amis habitant à l'autre bout de la ville, *mais il était trop tard.*

* Dessin extrait du *Jornal do Brasil.*

Les services de santé ne sont pas les seuls qui offrent aux jeunes Dangiri une meilleure chance dans la vie. *Le cadet de la famille s'appelle* Kaziyoka, ce qui, en langue kikamba, *signifie « celui qui reste en arrière »*; puis il y a Nicholas, six ans et demi. Cette année, Nicholas a *commencé* l'école primaire, dans le nouveau bâtiment situé juste en face de la maison des Dangiri. Les cours sont gratuits, mais il faut tout de même de l'argent pour l'uniforme, les crayons et diverses autres dépenses. Ce sont les prêtres de l'école *Undugu* qui ont acheté à Nicholas son uniforme et son cartable vert. Mais il a lui-même aidé sa mère à gagner ses 50 centimes de contribution au Fonds de Noël organisé par le maire. En 1979, en l'honneur de l'Année internationale de l'enfant, ce fonds était destiné à « *contribuer à assurer aux enfants une vie meilleure* ». Chez les Dangiri, l'entraide et la générosité sont une façon de vivre. Grace et Nicholas ont passé une demi-matinée à couper de l'herbe pour gagner cet argent. En récompense de sa contribution, Nicholas a reçu un bel insigne, qu'il porte épinglé à son tricot.

L'eau et le « posho »

Tous les enfants aident aux tâches *domestiques, en particulier Marietta*, âgée de quatorze ans, qui va chercher l'eau à la fontaine communautaire — autre avantage, fort apprécié, prévu par les auteurs du projet de Dandora. Le principal problème est l'approvisionnement en combustible pour faire la cuisine. La plupart des gens ici utilisent du charbon de bois, mais Grace peut rarement se permettre d'en acheter. C'est ainsi que Marietta va *régulièrement chercher du bois dans* les terrains vagues situés vers la plaine.

Le soir, vers 6 heures, Grace prépare pour la famille l'unique repas chaud de la journée. Comme dans son *village, elle fait* son feu en plein air, entre trois grosses pierres. La lourde *marmite en terre est posée au-dessus*, et, à mesure que les flammes baissent, on *pousse progressivement* les *trois* bûches vers le centre entre les pierres. La marmite contient de la semoule de maïs ou *posho*, dont on fait une épaisse bouillie appelée *ugali*. Quand elle en a les moyens, Grace y ajoute quelques légumes.

Presque tout son argent, Grace le gagne en coupant de l'herbe pour le *conseil* municipal et en faisant du jardinage en ville pour les grandes maisons. Une journée de travail lui rapporte en moyenne l'équivalent d'un dollar seulement. Ses frais pour le loyer et la construction de la maison s'élevant à 18 dollars par mois, il ne reste plus grand-chose pour la nourriture et le reste. Un sac de *posho*, qui dure une semaine, coûte 4 dollars. Grace possède maintenant un petit potager, qu'elle cultive et entretient avec l'aide de Marietta.

En dépit d'une vie *difficile*, les Dangiri sont des gens souriants, et *Grace* est une femme pleine de charme et de courage, qui s'efforce sans relâche de faire face aux difficultés. Les enfants jouent sur un tas de sable avec les voitures que leur fabrique George à l'aide de bouts de fil de fer *ou* ils jouent aux dames en se servant de vieilles capsules et d'un morceau de carton. Certes, il s'agit, sous *bien des* aspects, de personnes défavorisées et démunies ; mais *leur* vie n'est *pas non plus* dépourvue de richesse. Il y a, par *exemple*, la *nouvelle maison dont* ils sont très fiers, et le fait qu'appartenant à la nouvelle communauté de Dandora ils auront progressivement accès à toute une série de services sociaux, soutenus par l'aide gouvernementale et extérieure. Or les avantages que ceux-ci leur confèrent trans*forment peu à peu la vie de Grace* Dangiri et de ses enfants. Bien évi*demment, si l'on disposait de res*sources nationales et d'une aide internationale plus importantes, *cette* transformation pourrait s'opérer plus rapidement.

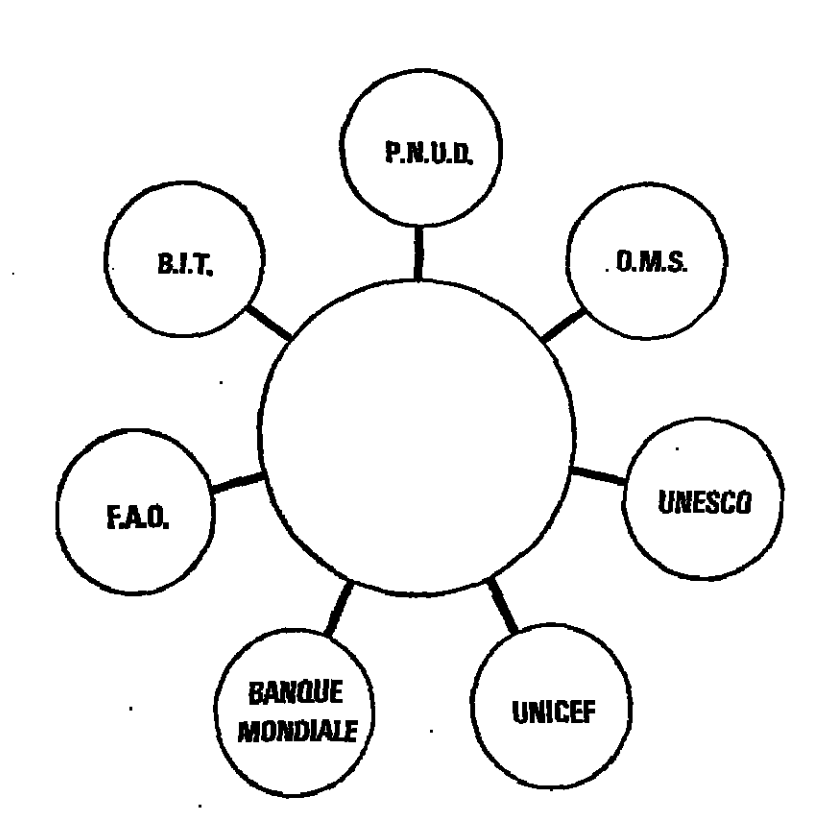
Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF)

MAGGIE BLACK.

L'aide du système des Nations unies

La famille Dangiri de Dandora, comme beaucoup d'autres familles rurales et urbaines pauvres du Kenya *et d'autres pays du tiers-monde*, bénéficie *directement* de l'aide fournie par un certain *nombre d'agences* multilatérales *et indirectement* de l'aide apportée par certaines autres (voir tableau ci-contre). Du fait que les agences de l'ONU soutiennent principalement le développement et l'expansion de services gouvernementaux en fournissant formation, assistance technique et équipements *au personnel et à la direction gou*vernementaux (et non en assurant elles-mêmes les services), il n'existe pratiquement aucun lien *direct* entre une famille comme les Dangiri et les programmes locaux de la plupart des agences internationales de l'ONU. Toutes les agences de *financement*, qu'elles fassent partie de l'ONU ou qu'elles soient bilatérales ou bénévoles, sont généralement séparées par un, voire deux échelons, des personnes qui bénéficient de leur aide.

Le tableau ci-contre fournit quelques exemples des liens directs et indirects existant entre certaines des principales agences de l'ONU et une famille comme celle des Dangiri :



PNUD (Programme des Nations unies pour le développement). — Soutien au bureau des femmes du ministère du logement et des services sociaux. Le bureau des femmes consent des prêts à des groupements féminins entreprenant des activités lucratives, comme c'est le cas à Dandora par exemple.

B.I.T. — Etude, en 1972, sur l'emploi au Kenya : par conséquent, reconnaissance, actuellement, au Kenya de la *nécessité* d'assurer davantage d'emplois aux travailleurs urbains pauvres *et ruraux, tels* que M. Dangiri.

O.M.S. — Programme d'immunisation générale *des enfants et des nourris*sons à l'échelle nationale, entrepris dès 1980 à Nairobi ; *promotion de* centres sanitaires ruraux et aide à leur planification.

F.A.O. — Le « Programme pour une meilleure vie familiale » enseigne des principes de nutrition et d'éducation aux mères dans des régions urbaines pauvres et rurales.

UNESCO. — Aide au ministère de l'éducation pour l'établissement et le fonctionnement de Harambee Institutes of Technology où les jeunes reçoivent une formation de mécaniciens, etc.

BANQUE MONDIALE. — Projets de logement « terrain et services » pour *relever* les conditions de vie dans les quartiers de bidonvilles à Nairobi, *contribution* financière et technique à Dandora.

UNICEF. — Soutien aux services de développement communautaire, en *particulier* à l'éducation nutritionnelle aux groupements féminins et aux *services* sanitaires pour la mère et l'enfant.

INTERNATIONALES

Objectifs pour la nouvelle Décennie de développement

A l'heure où s'élabore, dans le cadre des Nations unies, une stratégie internationale en vue de la troisième Décennie pour le développement (1981-1990), le directeur général du Bureau international du travail, M. Francis Blanchard, expose dans l'article ci-dessous les objectifs jugés prioritaires par l'Organisation internationale du travail.

Une nouvelle Décennie pour le développement. Quelle importance ? demanderont les sceptiques. Est-il besoin de rappeler que, pour des millions de gens sur notre terre, dix ans représentent le tiers de leur vie active?

En effet, dans nombre de pays en développement, l'espérance de vie ne dépasse guère quarante ans. Elle est tout juste égale ou même inférieure à ce seuil pour la plupart — à l'exception d'une dizaine seulement — des trente-sept pays les plus pauvres du globe.

Là, le jeune homme ou la jeune femme ayant commencé à travailler en 1960, au début de ce qui fut appelé la première Décennie pour le développement, n'a que peu de chances de voir l'aube de la quatrième.

A qui la faute ? Ceux qui jugent sévèrement les résultats des deux Décennies écoulées n'ont peut-être pas tort. Les années 60 ont privilégié l'objectif de croissance économique en ignorant la dimension sociale du développement. Contrairement aux prévisions, les fruits de cette croissance n'ont pas atteint les couches les plus pauvres de la population.

Certes, la stratégie proposée pour la deuxième Décennie, couvrant les années 70, a été corrigée et fortement marquée par le souci de lier progrès économique et justice sociale, mais là encore le bilan montre l'écart considérable entre les résultats escomptés et la réalité.

Ainsi donc, au moment où débute la troisième Décennie de développement, la misère n'a pas reculé, bien au contraire. Si les taux de natalité ont baissé dans quelques pays, l'accroissement démographique se poursuit. Des emplois sont créés, mais à un rythme trop faible au regard du milliard d'emplois que, selon les experts du B.I.T., il faudrait créer, avant la fin du siècle, pour éliminer chômage et sous-emploi.

porte quel prix, y compris au prix des souffrances et de la liberté des hommes et des femmes. L'O.I.T. a, pour sa part, pris position contre le protectionnisme, pour le développement des échanges, mais aussi pour le respect des droits des travailleurs et la sauvegarde de leurs intérêts.

Les dernières conférences réunies par l'O.I.T. ont clairement fait apparaître la nécessité de mesures d'adaptation économiques et sociales dans les pays industrialisés.

S'agissant des pays en développement, il est significatif de constater qu'ils portent un intérêt croissant aux programmes concrets que l'organisation propose en vue de stimuler à la fois le développement de l'appareil industriel et le développement rural.

Accentuer la lutte contre la pauvreté

Face à ce bilan, qu'est-on en droit d'espérer de la troisième Décennie pour le développement, celle des années 80? Devant les périls, la communauté internationale semble résolue à mener d'urgence la tâche ardue qui consiste à élaborer une nouvelle stratégie, dont il faut espérer qu'elle sera bien plus qu'un catalogue d'aspirations et de vœux pieux. L'assemblée générale s'y emploie.

Plus que jamais, il importe, au cours des années 80, de réaliser une synthèse des objectifs essentiels de croissance et des exigences de justice sociale.

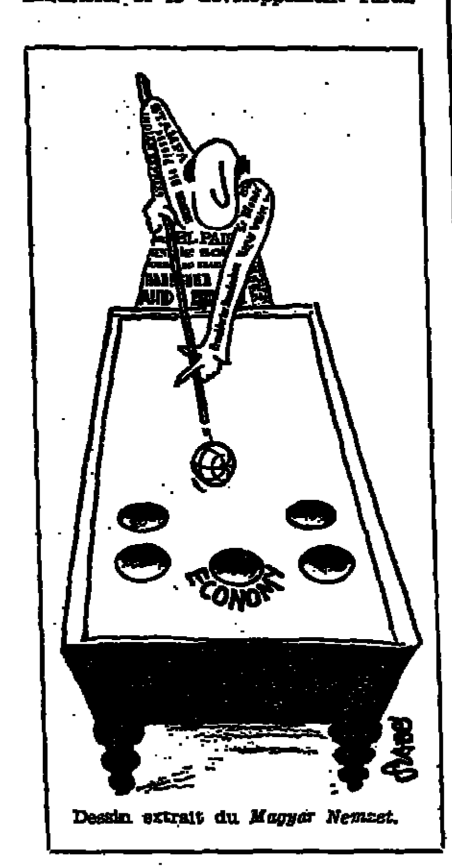
« *La pauvreté, où qu'elle existe, constitue un danger pour la prospérité de tous* », affirme la constitution de l'O.I.T. Cela n'a jamais été plus vrai que dans le monde d'aujourd'hui. C'est pourquoi l'O.I.T. accentue sa lutte contre la pauvreté. A cet effet, elle encourage les gouvernements à fixer clairement, dans le cadre de leurs plans de développement, des objectifs précis de création d'emplois productifs. Elle plaide pour une politique vigoureuse de la main-d'œuvre et de la formation professionnelle, plus nécessaire que jamais, répondant non seulement aux besoins découlant de l'introduction de technologies nouvelles, mais aussi aux besoins du monde rural, à ceux des petites entreprises, qu'il convient de soutenir et de multiplier. Dans les mêmes perspectives, il faut désormais s'attacher avec énergie à régler les problèmes douloureux et explosifs qui surgissent dans ce qu'il est convenu d'appeler le secteur non structuré, ou informel, qui est celui des catégories plus ou moins marginalisées, à la périphérie des grandes concentrations urbaines ou dans les zones rurales sous-développées. Il est urgent de se persuader de l'absolue nécessité de relever le niveau des plus pauvres.

Loin de s'en remettre en tout à l'Etat et aux pouvoirs publics, il faut résolument jouer la carte d'une participation des populations aux tâches de développement. A cet égard, les gouvernements ont le devoir de favoriser la création ou le renforcement d'organisations professionnelles libres et indépendantes d'employeurs et de travailleurs, mais aussi de groupements tels que les coopérateurs, les travailleurs sociaux et autres.

Mais, pour vigoureuse que soit l'action menée au plan national, il devient vital qu'elle soit soutenue par des mesures arrêtées au plan international. C'est là l'objet du débat qui se poursuit depuis plusieurs années sur le thème du nouvel ordre économique international, débat difficile s'il en est. Si chacun accepte le principe et l'instauration progressive d'un nouvel ordre économique plus équitable, de graves interrogations demeurent sur l'évolution des rapports entre les pays industrialisés et les autres.

Au-delà du fardeau écrasant que font peser sur les premiers les dépenses d'armement et les effets de la récession économique, et au-delà des difficultés que le sous-développement et la misère infligent aux seconds, c'est la compétition internationale qui, devenant sévère, altère les relations économiques et commerciales, d'autre part affectées par le désordre monétaire. Il faut éviter à tout prix que le processus de développement ne soit remis en cause par, d'un côté, la tentation du protectionnisme et, de l'autre, le risque d'une compétition poursuivie à n'im-

> « *Les stratégies de développement devraient incorporer des politiques de la communication conformes au diagnostic des besoins ainsi qu'à la conception et à la mise en œuvre des priorités retenues. Dans ce contexte, la communication doit être considérée comme un élément fondamental du développement, un vecteur qui permet d'assurer une participation politique réelle à la prise de décisions, une base d'information centrale pour la définition des grandes options et un instrument favorisant la prise de conscience des priorités nationales (...).* » (Extrait du rapport final de la commission McBride.)



Dessin extrait du *Magyar Nemzet*.

Alors qu'au lendemain du dernier conflit mondial le mot «développement» s'appliquait, dans beaucoup d'esprits, au seul problème des pays dits « du tiers monde », il est clair qu'aujourd'hui il recouvre une réalité nouvelle en ce sens qu'il comporte des obligations pour l'ensemble des pays qui composent la communauté internationale. Aucun d'entre eux ne peut échapper à l'effort essentiel qui doit être le sien sur le plan interne, mais aucun ne peut échapper ni aux conséquences de l'ordre international qui, au-delà des textes et des résolutions, se modifie si rapidement sous nos yeux, ni aux obligations qui découlent de l'étroite et nécessaire collaboration sur laquelle devraient, pour le meilleur ou pour le pire, reposer les relations internationales.

Mais aucun progrès sensible ne pourra s'accomplir si l'opinion publique ne parvient pas à avoir une claire perception des problèmes et de la nécessité de les aborder avec la volonté requise et dans un esprit de solidarité non plus verbale mais réelle.

FRANCIS BLANCHARD,
directeur du B.I.T.

LE RAPPORT McBRIDE

LA STAMPA (*Turin*)

Un compromis sur la voie d'une meilleure compréhension mondiale des problèmes d'information

APRES deux années de débats, envenimés par toutes sortes de dissensions politiques et idéologiques, la Commission internationale d'étude des problèmes de communication, parrainée par l'UNESCO, plus connue sous le nom de commission McBride, a enfin remis le rapport longtemps attendu qu'elle a rédigé sur le rôle de l'information dans le monde.

L'homme de la rue sera, à juste titre, surpris de voir combien il aura fallu de temps et d'efforts avant de parvenir à un accord sur l'un des principes de base et l'une des exigences de notre époque, à savoir que chacun de nous doit pouvoir s'exprimer librement et avoir accès à une information complète.

Cependant, nous le savons, les choses simples peuvent souvent devenir extrêmement compliquées. Ainsi le citoyen moyen qui lit la presse, écoute la radio et regarde la télévision trouvera étrange et pour le moins déconcertant que le document de deux cent quatre vingt-douze pages auquel ont travaillé seize spécialistes sous la direction de M. Sean McBride, ancien ministre irlandais des affaires étrangères et lauréat des prix Nobel et Lénine de la paix, n'offre pas de réponse nette aux principales questions qu'il est censé traiter.

Quel que soit l'angle sous lequel on le considère, ce rapport a un arrière-goût de compromis ; et, parce que les compromis ont toujours un double visage, ils satisfont et déçoivent en même temps. C'est l'image de l'optimiste et du pessimiste qui regardent le même verre à moitié rempli d'eau : le premier le dira à moitié plein, le second à moitié vide.

Mais revenons en arrière et essayons de voir quelles sont les questions qui se posent, et, en premier lieu, « Qu'est-ce que la communication ? » Selon les conclusions du rapport, «ce peut être aussi bien un instrument de pouvoir qu'une arme révolutionnaire, un produit commercial ou un moyen d'éducation ». Quatre facettes d'un même concept qui en soulignent la diversité et mettent l'accent sur la difficulté, et même l'impossibilité, où l'on se trouve de parvenir à « une application universelle de modèles préconçus ».

Ici, trois écoles de pensée s'opposent. Le modèle dit « occidental » réclame une diffusion intégrale de l'information, que cette dernière soit, ou non, « utile », qu'elle émane de groupes de pression ou se révèle même nuisible. Tel est le dilemme qui nous vient d'Italie, où la presse a été critiquée pour avoir imprimé les « bulletins de guerre » diffusés par les Brigades rouges et autres organisations terroristes clandestines. Pour l'école « occidentale », ces informations, qui constituent un appel à la violence et visent à la désintégration de la société, sont malheureusement des informations « légitimes ».

L'école « socialiste » a pour objectif premier la défense de la cause socialiste, l'exaltation de ses réalisations dans le domaine de la coopération internationale entre les peuples et les nations. C'est un modèle où les opinions dissidentes, parce qu'elles sont considérées comme « non constructives », n'ont pas leur place. L'école « tiers-mondiste », enfin, considère l'information comme facteur de développement national et de réalisation de soi ; c'est un modèle où la critique, là non plus, « ne doit pas jouer ».

Vingt-quatre propositions

Ce classement sommaire aide à saisir la portée de l'objectif que s'est fixé la commission McBride. Ses vingt-quatre propositions pour la création d'un « nouvel ordre mondial de la communication », sorte de grande charte éthique de l'information, visent à l'établissement d'un terrain d'entente dans ce domaine contesté de la liberté de la presse. En résumé, le rapport condamne toute forme de censure ou de contrôle arbitraire concernant l'accès à l'information et sa circulation, il appelle la presse de tous les pays à « soutenir la juste cause des peuples qui luttent pour la liberté et l'indépendance, pour le droit de vivre en paix, sans ingérence extérieure », il enjoint toutes les nations à mettre en place leurs propres réseaux nationaux d'information afin d'écarter le danger que représente une information « manipulée » de l'étranger.

« Ces objectifs ne pourront être atteints que dans un climat de compréhension et de tolérance que contribueront en grande partie à créer des communications libres, ouvertes et équilibrées », poursuit le document. Tout le monde sera d'accord sur ce point : le texte pourtant édulcoré de la déclaration a cependant suscité quelques réserves officielles. Concernant la censure, Sergei Losev, directeur général de l'agence de presse soviétique Tass et membre de la commission, écrit en effet que « le problème est affaire de législation nationale et doit être résolu dans le cadre légal de chaque pays qui devra prendre en considération ses intérêts nationaux ».

Ainsi réapparaît le cercle vicieux : les interventions gouvernementales sous toutes leurs formes, flanquées dehors par la grande porte, resurgissent par la fenêtre. Il en est de même de la demande de limitation des concentrations et du monopole de la radiodiffusion dans le monde, du libre accès aux sources d'information, « condition indispensable pour réaliser un reportage exact, fidèle et équilibré », autant de problèmes qui risquent d'en rester au stade stérile des déclarations de principe.

Abstraction faite de ses insuffisances patentes, le rapport McBride constitue, néanmoins, un grand pas en avant sur la voie d'une meilleure compréhension internationale. Il sera débattu, peut-être réécrit, lors de la conférence de l'UNESCO prévue pour l'automne à Belgrade. L'objectif est noble ; mais la nature humaine, malheureusement, a souvent ses faiblesses.

PIERO DE GARZAROLLI.

Lever les barrières de la communication

(*Suite de la page 31.*)

Graduellement, l'accent a été mis sur les déformations et distorsions intervenant dans la circulation internationale des nouvelles et des messages, sur le déséquilibre et le manque de réciprocité dans les échanges d'informations et de produits culturels sur les conséquences inévitablement néfastes de la doctrine de « free flow » entre partenaires très inégaux. La revendication simultanée pour les « deux ordres » est partie d'un même processus : celui de l'aspiration des peuples à l'indépendance, au développement endogène et à l'identité culturelle. Il ne s'agissait de rien moins que de repenser, de remodeler, de renouveler, et de développer la communication sociale dans son sens le plus large — en tant que processus socio-culturel d'échange des messages par signes et symboles entre les nations.

Peu à peu, la conjugaison des effets est parvenue à mettre en relation les pratiques nationales et internationales de la communication : il n'est pas possible de résoudre les problèmes nationaux, si les conditions sur le plan international ne sont pas modifiées. Si les pratiques de communication au sein des pays restent centralisées, verticales, orientées essentiellement du haut vers le bas, au service des privilégiés, il n'est pas possible d'aboutir à des échanges internationaux qui seraient au bénéfice des populations, du progrès social et de la paix mondiale. Si la communication entre les centres et la périphérie nationale reste aussi précaire qu'elle l'est encore aujourd'hui, comment aboutir à un renouvellement des liaisons entre les métropoles et la soi-disant périphérie du monde ?

Il ne s'agit pas seulement de transférer les technologies et quelques moyens financiers vers les pays pauvres, afin d'y renforcer des infrastructures de communication ; encore faut-il que tous les partenaires — dans tous les systèmes socio-politiques et à tous les niveaux du développement — remettent en cause et repensent leurs attitudes et leur comportement, leurs réactions ethnocentriques et toutes sortes de distorsions dont ils sont, parfois involontairement, responsables, et qui traduisent des situations d'inégalité et de domination. A ce prix seulement, pourra-t-on agir efficacement au niveau mondial.

Mais la communication humaine n'est pas seulement un phénomène social, ni l'information le simple produit de cet échange entre les individus ou les communautés. L'information est aussi, nous nous en rendons compte de plus en plus, une *ressource* répondant à certaines caractéristiques. C'est une ressource renouvelable à satiété, une ressource dont l'abondance accrue s'annonce pour les décennies à venir. Une ressource aussi indispensable à la satisfaction des besoins humains immatériels — tels que la liberté, l'indépendance dans la dignité, la prise de conscience et le respect de l'identité culturelle, la « self-reliance » et la participation à la vie publique — qu'au processus de libération des contraintes matérielles (et aussi vitales que celles qui ont trait aux carences, à la famine et à la pauvreté, aux maladies, à la mortalité infantile, etc.). Au-delà de la circulation des informations politiques ou des produits culturels, il s'agit tout autant des informations et données économiques, sociales, scientifiques, technologiques, éducatives, démographiques et autres, qui permettent la définition d'une stratégie pour la prise des décisions à tous les niveaux.

Plusieurs obstacles se dressent sur la voie de cette répartition plus équitable. Les deux principaux problèmes sont, en bref, les suivants : d'une part, les inégalités dans la répartition des moyens et des ressources à l'intérieur des pays et entre eux, en particulier entre les pays industrialisés et les autres ; d'autre part, les disparités du point de vue du contenu, entre les informations et d'un domaine à l'autre. C'est ici, me paraît-il, qu'il faudrait mettre en relief un aspect particulier : l'inadaptation des informations à certains pays, compte tenu de leur identité culturelle et de leur droit à l'indépendance.

En effet, l'information superficielle, éphémère, sensationnelle et redondante, menace l'identité culturelle et sa circulation n'obéit souvent qu'à des impératifs commerciaux. Pourtant, de nombreux avocats de la doctrine du « free flow » sous sa forme dépassée, ne semblent concernés que par l'information futile. En revanche, l'esprit ne peut que gagner à l'échange de la véritable information, dont dépend le progrès de l'humanité. L'identité culturelle n'est pas, en effet, menacée par les informations utiles ou nobles que sont les données de la recherche et, d'une manière générale, les connaissances scientifiques, techniques, économiques et artistiques. C'est là, pourtant, que la libre circulation est très réduite, sans que les défenseurs de la liberté de l'information s'en soucient particulièrement. Dans ce domaine, l'équilibre consisterait à accroître l'échange dans ces secteurs et à ne pas garder l'information la plus précieuse au bénéfice de quelques-uns. Là encore, nous sommes loin d'une situation satisfaisante : la tentation de garder le monopole sur certains contenus n'est que trop évidente.

On ne saurait oublier que les appels en faveur de l'instauration d'un nouvel ordre mondial de la communication trouvent une de leurs origines essentielles dans le fossé qui sépare les pays nantis du reste de l'humanité.

Créer des conditions de réciprocité

Les disparités constatées se vérifient tout autant au niveau des échanges qu'à celui des moyens. Fait rarement invoqué, ces inégalités n'affectent pas exclusivement les pays qui luttent pour leur développement : on les retrouve dans — et entre — les pays de tout bord. Il suffit de penser aux groupes ethniques, raciaux et communautés tenus à l'écart de la communication ou qui n'y ont pas un plein accès, sous toutes les latitudes. Il est bien connu que les systèmes et procédures d'information peuvent grandement contribuer à répandre la vérité et à encourager le sens critique, tout autant qu'à masquer et déformer la vérité, à maîtriser et à modeler les opinions. Il suffit aussi de penser que les technologies les plus avancées, comme les satellites de télécommunications, l'informatique et la mise sur ordinateurs des données peuvent conduire soit à une centralisation et une bureaucratisation très poussées, soit à une décentralisation des pouvoirs et une participation accrue des citoyens dans les processus de prise de décision. En d'autres termes, en dépit de tous les progrès réalisés, la pratique de la communication contribue aujourd'hui trop souvent à maintenir des barrières entre les groupes sociaux, les nations, les peuples et les pays.

C'est dans ce contexte très large que l'on s'oriente de plus en plus pour rechercher une démocratisation de la communication. Notion complexe : il s'agit non seulement de réduire des inégalités et des privilèges, mais aussi de multiplier la diversité d'information ; il s'agit de créer des conditions de réciprocité dans la circulation des nouvelles, mais aussi d'élargir et de libérer l'accès aux sources ; il s'agit de renforcer l'autodépendance des médias, mais aussi d'encourager une participation plus réelle au processus de communication et de prise de décision.

MAKAMINAN MAKAGIANSAR.

POUR UN NOUVEL ORDRE

EL MOUDJAHID *(Alger)*

Une tâche prioritaire et plus qu'ardue

AU risque de nous voir reprocher *de « ressasser des lieux communs »*, nous croyons utile, dès *l'abord, de rappeler quelques vérités* qui, pour être élémentaires, n'en sont pas moins trop souvent ignorées, voire dissimulées. La première d'entre elles est que l'instauration du nouvel ordre économique exige, entre autres, une transformation profonde des mentalités, notamment dans l'opinion publique des pays développés ; que cette transformation ne saurait être spontanée et qu'elle ne peut résulter que d'un travail opiniâtre d'information, d'explication et de persuasion auquel *les mass media doivent prendre une* part majeure. Il s'agit, en effet, de détruire des mythes *solidement* établis depuis parfois des siècles, surtout dans la foulée de l'« épopée coloniale », il s'agit également de dénoncer des injustices aussi nombreuses que soigneusement cachées par le voile de l'hypocrisie, il s'agit enfin de convaincre les hommes et les femmes de ce monde — et d'abord les plus favorisés — de la nécessité de faire montre *concrètement d'un esprit de solidarité* commandé par l'unicité de destin des *populations* de la *planète.*

Le second constat est que l'ordre *actuel de l'information mondiale* rend quasiment impossible, pour le moins *très illusoire*, l'accomplissement de cette tâche primordiale. Sans vouloir relancer une polémique notoire, il faut dire néanmoins que l'information demeure un quasi-monopole de quelques grandes agences « multinationales » de l'Occident, qui l'utilisent le plus souvent pour soutenir les desseins impérialistes et les privilèges iniques des nantis, tandis que les pays en voie de développement sont forcés de se contenter d'une part extrêmement congrue dans les *échanges. Quelques chiffres le démon*treront : une quarantaine de pays en *voie de développement* ne possèdent pas d'agences d'information ; 20 pays africains (près de la moitié de ceux du continent) n'ont pas la télévision ; les pays développés, qui représentent environ le tiers de la population mondiale, disposent de 83 % des récepteurs de radio et de 90 % des téléviseurs ; les journaux des pays en voie de développement — *les deux tiers de la* population mondiale — ont un tirage qui n'atteint *pas 15 % de l'ensemble* des tirages des organes de presse du *monde entier.*

Pour un organisme de coopération multilatérale

Ce déséquilibre frappant dans l'information est de plus en plus perçu comme un obstacle important à l'établissement du nouvel ordre économique international. C'est en ce sens que, notamment depuis la dix-neuvième session de sa conférence générale à Nairobi en 1976, l'UNESCO, sous l'impulsion des pays en voie de développement, s'est préoccupée de parvenir à *un nouvel ordre mondial de l'information*, « corollaire et partie intégrante du nouvel ordre économique international », comme l'a souligné M. M'Bow. Il va sans dire que les pays non alignés, en particulier à Lomé en avril 1979 et au sommet de la Havane en septembre 1979, n'ont pas manqué de réclamer avec insistance des actions concrètes pour la promotion de *ce nouvel ordre* de l'*information* qui apparaît toujours *davantage comme une condition* essentielle pour l'instauration d'une plus grande *justice* dans les *rapports* mondiaux.

Il *faut* inscrire dans ce contexte l'adoption par l'UNESCO, en novembre 1978, de sa déclaration sur l'information et la convocation d'une « conférence intergouvernementale de planification en vue de définir un mécanisme institutionnel de consultation systématique sur les activités, les besoins et les programmes relatifs au développement des communications », *laquelle doit se tenir le mois prochain*, du 14 au 21 avril à Paris. La tâche est ardue, *plus qu'ardue. Non seulement* du fait de la complexité même du problème, *mais aussi et peut-être sur*tout parce que les réticences sont énormes, *du côté des privilégiés*, à changer une situation qui leur est *scandaleusement favorable et qui leur* permet toutes les manipulations à *l'échelle du globe.*

Pour leur part, les pays non alignés, *qui s'identifient pratiquement* avec les pays en voie de développement, ont élaboré un projet concret pour la création d'un tel mécanisme international destiné à rééquilibrer l'information et les communications, projet qu'ils comptent soumettre à la conférence intergouvernementale. L'idée est de créer un organisme disposant effectivement des compétences et des moyens de remplir sa mission, dans le *cadre d'une coopération multilatérale* fructueuse, placée sous l'égide des *organisations internationales et en* particulier de l'UNESCO

Mais il ne faut pas se leurrer : de nombreuses oppositions se manifestent envers ce projet du côté des pays développés, et la preuve en a été faite lors d'une rencontre préparatoire d'experts qui a eu lieu au début de novembre 1979 à Washington. Bien qu'étant soutenu par tous les experts originaires des pays non alignés et, avec quelques réserves, par les experts des pays socialistes et de quelques *pays occidentaux, le projet des non*-alignés, présenté par l'ambassadeur tunisien Masmoudi, s'est heurté à un refus acharné de la part des représentants de certains États d'Occident, et en premier lieu des États-Unis, ce qui a empêché tout consensus.

C'est une évidence que la prochaine conférence intergouvernementale revêtira une grande importance pour l'accomplissement de progrès concrets en vue du *nouvel* ordre mondial de l'information. *Le choix lui sera donné de créer un instrument* réellement efficace en approuvant les idées contenues *dans le projet des non*-alignés, ou, victime de manœuvres aisément prévisibles, de se cantonner dans des demi-mesures qui ne feront que perpétuer une situation aussi anachronique qu'injuste. Ce sera la mission des pays en voie de développement de faire en sorte que, par leur solidarité sans faille et par un nécessaire effort d'imagination, la première partie de l'alternative soit retenue.

NOUREDDINE NAIT-MAZI.

« Mass media et nouvel ordre mondial » sera le thème, du 24 au 30 août, au château de Lambertie près de Sainte-Foy (Gironde), des travaux de l'Institut d'études mondialistes, lieu de rencontres et de discussions sur les thèmes et projets mondialistes. Les prix Nobel Sean Mac Bride et lord Philip Noel-Baker participeront à ces travaux. Adresser la correspondance à Citoyens du monde, 15, rue Victor-Duray, 75015 Paris.

Magyar Nemzet *(Budapest)*

Le mythe du dialogue Nord-Sud

LA notion d'information cause beaucoup de soucis aux rédactions des journaux aussi. Naturellement, tous les journaux veulent atteindre le *plus grand nombre de* lecteurs possible Souvent, ce n'est pas le côté *lucratif qui les pousse* dans cette direction, mais plutôt la *volonté démocratique d'informer.* Si leur intention est de plaire à des *dizaines de milliers* ou même des centaines de milliers de lecteurs, ils sont involontairement poussés vers la simplification. Et aussi, ils créent des mythes qui contiennent des inexactitudes.

Probablement, au cours des dernières années, l'un des mythes qui relèvent d'une grande simplification est *le prétendu dialogue Nord-Sud. Pour*quoi est-ce un mythe — peut-on de*mander justement — puisqu'il contient* beaucoup d'éléments de vérité ? Est-il vrai que la plupart des pays importateurs de pétrole et de matières premières se trouvent *dans* la partie nord de notre *hémisphère* ? Inconstestablement. Il est aussi vrai que, en ce qui concerne le système politico-social de ceux-ci, il y a des pays capitalistes et des pays socialistes. Et, enfin, peut-on nier que la plupart des pays exportateurs de *matières premières se trou*vent au sud, les *uns* plus que les *autres ? Non, car cela est vrai aussi.* C'est pourquoi, la notion de dialogue Nord-Sud a *un avantage* : c'est une définition claire, bien concrète, et elle peut montrer très brièvement aux lecteurs de quoi il s'agit.

Et c'est exactement là où le mythe commence. Cette définition claire et concrète, qui correspond bien aux buts de communication de masse en raison de sa simplification extrême, est *aussi inexacte. La mention trop super*ficielle des notions géographiques peut *cacher le côté social des choses.*

Les pays se situant du côté nord de *notre hémisphère, selon qu'ils sont* capitalistes ou socialistes, évaluent différemment les efforts des soi-disant sudistes, pour arriver à une relation plus équitable dans le système international des prix. De la part des capitalistes, il ne s'agit souvent que d'un simple « chantage » ou d'une « exploitation injuste » de leurs situa*tions monopolistiques, et c'est pour cela* qu'ils parlent des sudistes d'une façon *péjorative. Ils voient des différences* entre eux seulement quand ils se *réfèrent à des pays plus proches* d'eux-mêmes — à la fois du fait de leurs *sentiments et de leur stratégie* politique, — comme dans le cas de l'Arabie Saoudite, « plus modérée », ou bien des Emirats arabes.

Les pays socialistes du « Nord » ne peuvent accepter cette analyse sommaire. Pour eux, ce n'est pas la situation géographique qui est le plus important, mais le contenu social. La volonté qu'ont les pays en développement d'établir un système de prix plus équitable, *qui reflète plus fidèlement* les relations de l'échange, est-elle *juste ? Incontestablement.* Et, pour cela, le point crucial n'est pas la situation géographique d'un pays ou d'un autre, mais la volonté sincère de corriger les injustices sociales

Les mythes et les déceptions *ne sont pas capables* de refléter la réalité, et, pour cette raison, l'information basée sur eux ne peut pas les accepter A *juste* titre, le langage des journaux simplifie nécessairement. Mais ils ne sont pas *toujours capables d'exposer* en détail les vérités sociales si com*pliquées. Dans cette circonstance* cependant, les journaux ont la tâche, *nous pourrions* dire le devoir envers les lecteurs, de refléter le plus fidèlement *possible cette vérité* et les processus de notre époque. Cela est vrai aussi pour les titres qui sont nécessairement plus condensés.

On peut tout aussi bien dire que si nous parlions de la notion de « producteurs et consommateurs », ou bien d'« exportateurs et importateurs », au lieu de « dialogue Nord-Sud », cela ne *refléterait pas plus la vérité. C'est pour* cela qu'il est à la fois plus simple *et plus juste d'appeler les choses par* leur nom et de parler aussi de la lutte *pour un nouvel ordre économique* international où tous les participants ont leur place selon leur système social. Et il faut éviter de simplifier par une répétition de slogans qui — soyons sincères — sont parfois plus populaires. Le lecteur n'a rien à y perdre, mais tout à y gagner.

TIBOR VARKONYI.

DAWN *(Karachi)*

Présenter les vœux des populations

(Suite de la page 31.)

Considérons d'abord l'environnement socio-économique. L'évolution normale des sociétés du tiers-monde a été retardée par une longue période de domination coloniale, *caractérisée par* la stagnation et l'effritement des ins*titutions* et des valeurs sociales d'autrefois. Cette mutilation culturelle se répercute directement sur l'activité économique.

Les sociétés émergentes doivent, pour reprendre leur marche en avant *et donner son sens au développement*, revitaliser leur culture grâce à des réformes sociales *et à l'éducation des* masses. Dans de nombreux pays en développement, la planification officielle, qui est essentiellement axée sur la politique monétaire et l'élaboration détaillée de projets, néglige cette exigence préalable de révolution culturelle. Il arrive aussi parfois qu'elle méconnaisse les tensions que suscitent *les inégalités dans les modes de* redistribution et l'incidence de la *modernisation sur les sociétés tradi*tionnelles. Les médias sont éminemment *qualifiés pour aborder ces pro*blèmes liés à l'environnement social et d'autres questions du même ordre.

Les responsables de la planification économique se soucient plus de mobiliser les capitaux financiers que le capital humain. Ils tendent à mesurer les progrès en fonction d'indicateurs de base comme l'accroissement du *P.N.B. et l'expansion* du commerce. Mais les multitudes de pauvres qui vivent *dans les campagnes et* dans les villes ne bénéficieront peut-être jamais des effets de cette croissance.

Une presse socialement engagée devrait être en mesure de procéder à sa propre évaluation des projets des planificateurs. Ce but pourra être atteint s'il lui est permis de mettre en place un mécanisme de rétro-information et d'accéder à toutes les informations indispensables. Les médias pourront alors se faire l'écho des réactions de la population face aux projets prévus et appeler l'attention sur les secteurs dont les exigences doivent être prises en compte lorsque sont fixées les priorités des plans de développement.

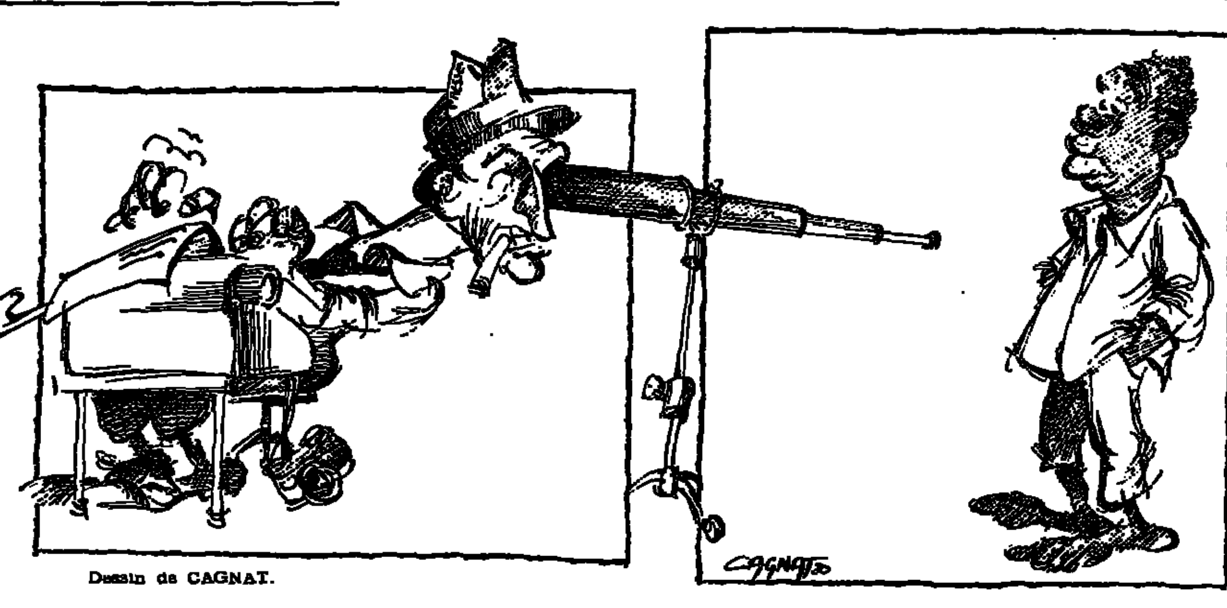
Les ressources sont limitées et les demandes rivales nombreuses. Il n'est pas rare que les transports en commun soient négligés et que des voitures soient importées pour les classes supérieures ou que des banlieues luxueuses soient aménagées aux frais du Trésor public, alors qu'aucun plan n'est prévu pour améliorer les quartiers les plus déshérités. Des bureaux *modernes et climatisés*, au sol revêtu de moquette, sont aménagés dans des tours pour quelques *milliers* de bureaucrates dans des pays où des mil*lions de personnes croupissent* dans la chaleur. Un nombre bien trop grand d'universités sont créées pour une minorité de privilégiés, qui se voient aussi accorder des facilités pour continuer leurs études à l'étranger, alors que près de la moitié des enfants d'âge scolaire restent exclus de l'enseignement primaire.

Des priorités mal conçues résultent parfois du désir de copier des modèles étrangers, sans tenir compte, bien souvent, de la nécessité d'appliquer des technologies intermédiaires, auxquelles sont préférés des projets gigantesques. Certains gouvernements du tiers-monde, en particulier, adop*tent des politiques économiques* improductives sous la pression d'intérêts puissants et bien établis. Ces groupes de pression peuvent être des multinationals toutes-puissantes dont les efforts pour s'assurer une position de monopole conduisent à des anomalies ridicules : c'est ainsi qu'on voit des articles de luxe, comme de coûteuses boissons non alcoolisées et des produits de beauté inonder les marchés *de pays où des millions d'enfants* sous-alimentés manquent de lait.

Il peut aussi s'agir de puissants groupes de pression internes représentant les intérêts de féodaux et d'industriels qui cherchent à protéger leurs privilèges. Les médias, s'ils n'en sont pas eux-mêmes les instruments, ont le devoir d'exposer et de contrecarrer leurs manœuvres en créant un mouvement d'opinion favorable à l'établissement de priorités dont profiteront des couches aussi larges que possible de la société.

Pour que les médias soient à même de jouer un rôle vigoureux dans le développement en fournissant des informations et des éléments de réflexion critique, il faut que les pouvoirs publics fassent preuve d'une très large tolérance en leur permettant de rendre compte objectivement des faits et d'exprimer des opinions diverses. Lorsque les médias tendent à être considérés comme un instrument de relations publiques pour les pouvoirs en place, leur croissance est freinée et leur rôle neutralisé. Cela élimine un moyen très important de donner une orientation correcte à la planification officielle du développement.

ZUBEIDA MUSTAFA.



Dessin de CAGNAT.

Frankfurter Rundschau *(Francfort)*

Le monde à travers les lunettes occidentales

(Suite de la page 31.)

Il y a cependant quelques trouées de lumière. Pendant quinze ans, un organe inter-étatique, la Commission germano-polonaise sur les livres scolaires, a essayé de débarrasser certains *manuels des préjugés propres* à l'une et l'autre de ces nations. Les textes étaient accablants. Les Allemands se posaient en messagers de la culture. L'« Ostkolonisation » (colonisation des pays de l'Est) n'était rien moins qu'une politique expansionniste. Il fallait aux peuples slaves « *qu'on leur enseigne tout simplement les bonnes manières* ». De leur côté, les manuels polonais faisaient des Allemands des oppresseurs, des impérialistes de la première heure, des despotes. La haine était inculquée aux enfants avant même qu'ils n'aillent en classe, et rien ne semblait moins probable qu'une compréhension mutuelle. L'idéologie nazie des « Untermenschen » (êtres *inférieurs) n'était pas encore totale*ment disparue que le nationalisme slave naissant regardait l'Allemagne comme l'ennemi héréditaire.

Des milliers de réunions furent consacrées à comparer les manuels et à travailler sur l'héritage commun. Les membres de la commission parvinrent à comprendre les valeurs communes de l'histoire de l'Europe centrale, issues de diverses tendances et intérêts nationaux, économiques, spirituels. *L'histoire telle qu'elle* est enseignée dans les nouveaux manuels est un ensemble de faits sur lesquels les deux côtés s'accordent. Il reste que la Pologne n'a pas abandonné son interprétation de la dialectique matérialiste, tandis que l'Allemagne s'en tient à l'historicisme.

En ce qui concerne le tiers-monde, ce n'est que l'année dernière qu'une *maison* d'édition ouest-allemande a publié la traduction d'une histoire de l'*Afrique écrite* par un Africain (Joseph Kizerbo), et un seul éditeur s'intéresse aujourd'hui *à la littérature* du continent noir. Les manuels scolaires ouest-*allemands traitent* des pays non européens dans l'optique européenne. Rares sont les *exceptions*. Il n'existe pas de commission germano-africaine pour *étudier* les manuels scolaires, et peu d'articles dans les journaux informent de ce qui se passe hors de la sphère chrétienne, capitaliste et démocratique.

Mais, même là, tout est en train de changer. Le ministère de la coopération économique (responsable à Bonn de la stratégie pour le développement) a *commencé* la publication d'une série de documents sur la vie sociale, culturelle *et économique de certaines* régions que visitent les touristes ouest-allemands. Ces plaquettes sont intéressantes et vont véritablement à l'encontre des préjugés européens. C'est encore un oiseau rare — mais pourquoi les oiseaux rares ne donneraient-ils pas l'exemple ?

Beaucoup reste à faire. La plupart des gens ne se rendent pas compte des stéréotypes qu'ils ont hérités. C'est pourquoi la compréhension mutuelle des hommes dans la rue est difficile. Mais elle est essentielle. Le courage, l'ouverture d'esprit *et* les capacités de communication, voilà vers quoi il faut tendre, car « *mieux vaut voir une fois qu'entendre dire cent fois* », comme le dit le proverbe — un proverbe qui n'est pas allemand, mais chinois.

KARL GROBE.

« L'amour-propre des journalistes, leur intégrité et leur volonté de produire un travail de qualité sont d'une importance capitale C'est ce niveau de conscience professionnelle, qu'accompagne le sens des responsabilités, qui doit être encouragé par les organes d'information et les organisations de journalistes A cet égard, il faudrait établir une distinction entre les organes d'information, les propriétaires et les dirigeants, d'une part, les journalistes, d'autre part (...). » (Extrait du rapport final de la commission McBride.)

« Les médias des pays développés — et notamment les « gatekeepers », les rédacteurs et les producteurs de la presse écrite et des organes de radiodiffusion, qui choisissent les nouvelles devant être publiées ou radiodiffusées — devraient se familiariser davantage avec les cultures des nations en développement et les conditions qui y prévalent. Bien que le déséquilibre actuel affectant la circulation des nouvelles appelle le renforcement des capacités des pays en développement, les organes d'information du monde industrialisé ont une contribution à apporter en vue de corriger cette inégalité (...). » (Extrait du rapport final de la commission McBride.)

MONDIAL DE L'INFORMATION ?

le soleil (*Dakar*)

S'enrichir de toutes les différences

DE même que personne ne remet plus en cause le nécessaire avènement d'un nouvel ordre économique, un consensus s'est fait sur l'urgence de remédier au déséquilibre qui est celui de l'information dans le monde. Un élément fondamental échappe pourtant à l'opinion générale sur cette question. Bien plus inquiétant que le déséquilibre entre le Nord et le Sud en matière d'information, la qualité de l'information généralement diffusée devrait préoccuper davantage.

A Washington, comme à Paris, le fait divers, le scandale et le sensationnel sont le plus lus, le plus écoutés, le plus regardés. Cédant aux contraintes commerciales, les journaux, dans leur grande majorité, ont tendance à les privilégier au détriment de la réflexion sur des problèmes d'une portée autrement plus grande, plus décisive pour l'humanité. Les journaux encore assez volontaires pour ne pas trop en tenir compte, pour continuer à leur réserver la place marginale qu'ils méritent s'éloignent de la masse pour ne plus être que des journaux d'élite.

Voilà le premier grand problème auquel la presse, dans le monde, est confrontée. A ce premier déséquilibre s'ajoute un second qui, du reste, s'explique par le premier. *C'est la part congrue du tiers-monde en matière d'information.* Tant qualitativement que quantitativement, le tiers-monde reçoit trop peu d'informations ; d'autre part, il est trop peu souvent question de lui dans les informations. Et quand il est question de lui, c'est à travers le prisme déformant de toute une conception de la vie, à travers des préjugés qui font apparaître le tiers-monde comme le lieu de prédilection des crises, de la féodalité, du tribalisme dépassé. Autant de valeurs qui provoquent le mépris quand ce n'est pas le paternalisme. Cette vision erronée du tiers-monde par la presse occidentale procède, malgré les apparences, de la « privilégisation » du fait divers, de la contingence quotidienne sur la réflexion à long terme, la prospective. Or le tiers-monde, c'est bien le lointain. Il se vend donc mal, sauf si ce n'est pour renforcer les préjugés qu'on a sur lui.

L'alternative qui semble se dégager inéluctablement à ce niveau de la réflexion est qu'il faut attaquer le problème par l'un de ces deux bouts : résoudre l'équation que constitue le penchant immodéré pour le fait divers avant de s'attaquer au déséquilibre Nord-Sud ou renverser l'ordre ?

Un plus grand souci d'éduquer

Une troisième voie s'offre. De la réhabilitation du tiers-monde peut surgir une nouvelle approche de l'information, peut naître une presse plus soucieuse d'éduquer, capable de surmonter la contradiction entre les préoccupations commerciales et les préoccupations de développement.

S'il est facile de s'entendre sur la nécessité de mieux informer le tiers-monde et sur le tiers-monde, il en est autrement des moyens à mettre en œuvre. Les moyens envisageables sont multiples et aucun n'est exempt de réserves. Chacun connaissant le mieux ses réalités, faut-il que chacun reste chez lui et fasse connaître ce qui s'y passe, jugeant de ce qui vaut la peine d'être su et de ce qui ne le mérite point ? Cela supposerait que partout le journaliste puisse, en âme et conscience, en toute liberté, tout en tenant compte des impératifs nationaux — qu'ils soient d'unité de développement ou autres, — faire son travail. C'est loin d'être acquis. Rejoignant en cela le camp socialiste, de nombreux pays du tiers-monde estiment que l'information doit être celle du pouvoir, nécessairement complaisante pour être jugée bonne. Au-delà de cet écueil sur lequel toutes les réunions internationales consacrées à l'information ont buté, cette solution ne ferait pas cas de la nécessité de connaître le public auquel on s'adresse.

Autre hypothèse, chaque zone culturelle aurait ses journalistes partout dans le monde. Aux moyens matériels comme humains que cela suppose, et que le tiers-monde n'a pas pour l'heure, s'ajoute toute la divergence sur la notion de liberté de la presse pour faire échec à cette autre possibilité.

Alors, faut-il pour autant conclure que le nouvel ordre de l'information restera du domaine de l'idéal, que le déséquilibre, bien loin de s'amenuiser, ira s'accusant au profit du plus fort ? Certainement non. Le tout est de se convaincre qu'aucune solution ne sera immédiatement l'idéal. Quelle que soit l'hypothèse arrêtée, elle comportera un certain nombre de limites qu'il faut s'attacher à dépasser. Cela suppose que certaines contraintes soient prises en considération dans le tiers-monde.

La radio, comme la télévision, comme la presse, coûte cher, et, du fait de l'analphabétisme, du sous-développement, les entreprises de presse y sont fatalement déficitaires, à quelques exceptions près. La publicité ne rapporte pas beaucoup, le pouvoir d'achat des lecteurs est faible, etc. Seul l'Etat, pour assurer le droit à l'information, accepte ainsi de prendre en charge le secteur. En l'absence d'initiative privée, l'information est donc la sienne. Il veut en toute légitimité s'en servir. Ce n'est pas une raison pour aussitôt dire qu'il n'y aura alors jamais d'information dans le tiers-monde. Etre au service de l'Etat ne signifie pas nécessairement le soutien aveugle au gouvernement en place, le black-out sur tout ce qui ne va pas. Le service de l'Etat n'est pas d'abord le service d'un gouvernement. La différence n'est pas suffisamment faite entre l'Etat, structure permanente, émanation de toute une nation, et le gouvernement expression temporaire d'une majorité en faveur d'un choix donné. Cette distinction faite, l'information peut bien être critique à l'égard d'un gouvernement, d'autant que cette vision critique sert ce gouvernement. C'est une autre vision de son action, c'est aussi une expression des préoccupations profondes des masses, dont l'exercice du pouvoir éloigne, qui lui est apportée. Le média est dans ce cas une courroie d'échanges des gouvernés aux gouvernant et *vice versa*.

C'est par la prise en compte de ces spécificités que passe d'abord l'établissement d'un nouvel ordre. La moitié du chemin serait déjà parcourue le jour où on recherchera des solutions en les prenant en considération. Finalement, il apparaît ainsi que la revendication du tiers-monde pour un nouvel ordre de l'information, c'est la revendication d'une reconnaissance de l'autre dans ses particularités, ses diférences, en l'écoutant s'expliquer sur ce qui, à première vue, peut paraître bizarre, ridicule. Par ce biais, le nouvel ordre mondial de l'information rejoint ainsi le nouvel ordre culturel mondial. C'est bien le même combat. La question fondamentale qui interpelle toutes les consciences est de savoir si l'humanité ira s'appauvrissant par ignorance, mépris, méconnaissance des valeurs d'une importante partie d'elle ou, au contraire, s'enrichissant de toutes les différences. Le souhaitable est évident. Ce qui se fera l'est beaucoup moins, car beaucoup ne savent pas encore que le destin de l'homme est un. L'Occident ne s'épanouira pas alors que le tiers-monde survit et meurt, et ses valeurs avec, dans l'indifférence d'un monde développé qui croit pouvoir réduire son horizon à lui-même.

CHERIF EL VALIDE SEYE.

> *« Les droits de l'homme, dont la défense est l'une des tâches primordiales des organes d'information, ne sauraient exister en dehors de la liberté de parole, de la presse, de l'information et de réunion. L'élargissement de ces libertés en un droit individuel et collectif plus large de communiquer est un principe en évolution dans le processus de démocratisation (...). »* (Extrait du rapport final de la commission McBride.)

JORNAL DO BRASIL (*Rio de Janeiro*)

Au Brésil, la censure est efficace

ON pourrait croire, au premier abord, que le contrôle de la presse est une caractérisque des seuls pays socialistes. En fait, si 1,3 milliard d'hommes vivent aujourd'hui dans quinze pays — excepté la Chine — où le mode de production est socialiste, c'est dans le tiers-monde (quatre-vingt-deux pays totalisent près de 1,3 milliard d'habitants) que ce contrôle est le plus sévère.

Du strict point de vue de la population, ces chiffres révèlent un profond déséquilibre. Mais si l'on considère le nombre d'exemplaires des journaux tirés dans le monde entier, la ligne de démarcation entre contrôle et liberté se précise. Sur un tirage quotidien de 411 millions d'exemplaires, 237 millions sont « libres » et 174 millions seulement « contrôlés ». Ainsi, les rotatives produisent chaque jour plus de journaux « libres » que de journaux « contrôlés ».

Un monde où l'opposition constitue le seul mal

Cette contradiction — prédominance du contrôle du point de vue de la population et prédominance de la liberté du point de vue des tirages — indique qu'il y a, d'une façon ou d'une autre, dans le monde capitaliste, un lien entre l'arriération et la censure, en particulier si l'on tient compte du fait que, dans le monde socialiste, la politique suivie en matière de rédaction est très dynamique. On est donc fondé à penser que le problème de la liberté de la presse est au moins aussi important que l'élimination des maladies tropicales et qu'il serait utile de consacrer plus d'attention à l'étude des modes d'application de ces contrôles.

Par exemple, on croit que dans les pays socialistes la censure est non seulement très sévère, mais uniforme. C'est inexact. Jane Leftwich Curry, professeur à l'université Columbia, a montré qu'il existe en Pologne de surprenantes négociations entre journalistes et censeurs, ce qui serait inimaginable en U.R.S.S. et dans la République démocratique allemande. N'oublions pas que la direction de l'hebdomadaire polonais *Polityka* a la faculté de passer outre aux ordres de la censure, quitte à se justifier *a posteriori* devant une juridiction supérieure. De plus, en Pologne, tout membre de la presse qui devient fonctionnaire est immédiatement exclu du syndicat des journalistes. On a peine à croire que cette pratique a cours dans un pays socialiste, surtout lorsqu'on connaît les nombreux cas où, dans les pays capitalistes, les journalistes ont partie liée avec l'Etat, au Brésil et au Nigéria par exemple.

Une analyse des moyens de contrôle utilisés par divers gouvernements devrait jeter quelque lumière sur la question de la liberté. Il faudrait, par exemple, avoir connaissance des ordres de censure qu'a emportés avec lui un haut fonctionnaire polonais réfugié en Suède depuis quelques années. Il faudrait aussi lire les consignes données par la SAVAK iranienne sous la dynastie Pahlavi et les centaines de directives ponctuelles publiées par la censure brésilienne entre 1972 et 1976. Tous ces documents, qui sont autant de manifestations de la même maladie, pourraient servir de bouillons de culture pour la mise au point de certains antidotes intellectuels.

Le premier antidote est amer. Il nous révèle que la censure n'est ni ridicule ni stupide. Elle a peut-être l'air d'être l'un et l'autre, mais elle est efficace. Certes, elle ne peut pas empêcher la chute d'une tyrannie, mais il ne fait aucun doute que, avec un bon système de censure, n'importe quelle tyrannie peut survivre un peu plus longtemps. Le deuxième antidote nous montre que la censure s'exerce sur le même genre d'informations, qu'elle soit le fait des autorités polonaises, iraniennes, brésiliennes, et même indiennes, au cours de la brève période de censure qui a accompagné l'état d'urgence de 1975 à 1977. Toutes les directives concernant la censure montrent que les gouvernements tentent d'empêcher la publication d'informations relatives aux tremblements de terre et aux épidémies ; et comme ils interdisent toute critique à leur endroit, ils finissent par créer un monde idéal d'où le mal est absent — sauf celui qu'incarne l'opposition.

Le monde est redevable à l'Inde, à la Pologne et au Brésil d'un précieux savoir politique : les arcanes de la censure. Ayant réussi à conserver un échantillonnage des ordres de censure donnés aux journaux locaux, ces pays ont constitué la base d'une étude sérieuse de la censure qui ne pouvait jusqu'alors se fonder que sur les archives du fascisme italien. Un aperçu du fonctionnement des bureaucraties et des journaux en période de censure est peut-être plus utile à l'apprentissage de la liberté que la simple répétition de textes qui prônent cette liberté — en particulier du fait que, même en période de censure, les journaux ne sont pas écrits par les censeurs. Au Brésil, aujourd'hui libéré de la censure, nous en apprenons tous les jours. Nous apprenons surtout que la censure est efficace.

ELIO GASPARI.

EL PAIS (*Madrid*)

La difficile élimination des contrôles franquistes

LA liberté d'expression en Espagne, consacrée aujourd'hui par la Constitution, a exigé une longue et dure expérience qui n'est pas encore tout à fait terminée. Les normes issues des derniers temps de l'autocratie, et dont l'application suppose une nette restriction de la liberté de la presse de la part du gouvernement, sont toujours en vigueur.

Pendant les quarante dernières années, les journalistes espagnols ont vécu — ou plutôt survécu — d'abord sous une censure de fer et une domination absolue de l'Etat, ensuite sous une liberté théorique, abstraite et toujours surveillée. Une loi promulguée en pleine guerre civile (1938) est restée en vigueur durant trois décennies. Au cours de cette période, avec des moments d'application plus ou moins rigoureux, selon le bon vouloir des membres du gouvernement, l'information, les journalistes et les entreprises de presse ont appartenu de fait au monopole de l'Etat.

Il n'y avait aucune liberté, ni pour créer de nouveaux journaux, ni pour choisir de nouveaux directeurs, et même les rédacteurs étaient nommés par le gouvernement. Celui-ci était, à son tour, le seul détenteur de l'information, aussi bien nationale qu'étrangère, et c'était lui qui imposait les éditoriaux.

Pour contrôler la presse encore davantage, le gouvernement avait imposé la censure préalable à tout le contenu rédactionnel des journaux : les nouvelles, les articles, les reportages, les chroniques, les photos, les dessins et, bien entendu, aussi les annonces, qui pouvaient être censurées — c'était souvent le cas — pour des raisons politiques. Rien — y compris le sport et les corridas — n'échappait au censeur.

En 1966, une loi appelée loi de presse et d'imprimerie vint remplacer celle de l'époque de la guerre. La nouvelle loi reconnaît la liberté et supprime la censure préalable obligatoire, mais en même temps elle restreint la liberté proclamée et établit que tous les journaux doivent déposer dans des dépendances officielles leurs éditions une demi-heure avant leur distribution. Ainsi le gouvernement peut interpréter comme bon lui semble, et sans avoir à faire appel à la justice, les limites de la liberté fixées par la loi : « *Le respect dû à la vérité et à la morale ; l'observation de la loi des principes du Mouvement national* (parti unique) ; *les exigences de la défense nationale, de la sécurité de l'Etat et du maintien de l'ordre intérieur et de la paix extérieure ; le respect que l'on doit aux institutions et aux personnes dans la critique de l'action politique et administrative ; l'indépendance des tribunaux et la sauvegarde de l'intimité et de l'honneur des personnes et des familles.* »

Quand le gouvernement considère qu'un journal a transgressé un de ces principes, il réagit immédiatement. Le directeur est passible d'un procès, d'une amende, voire d'une interdiction de fonctions ; l'entreprise risque une amende, une saisie et même la fermeture du journal. En dernière instance, journalistes et directeurs peuvent faire appel au tribunal suprême, mais tandis que l'instruction peut durer des années, ces sanctions sont déjà effectives.

Les leçons de l'expérience

La presse espagnole est en train de sortir de ce sombre tunnel juste au moment où la communauté internationale ressent le besoin d'un nouvel ordre de l'information. Beaucoup de professionnels du journalisme et des nombreuses entreprises de presse d'Espagne ne cachent pas leurs craintes face à quelques-unes des propositions formulées pour atteindre un si juste objectif. L'expérience vécue pendant quarante ans sous le contrôle et la tutelle du gouvernement leur dit que l'intervention de l'Etat dans le domaine de l'information allait toujours de pair avec les atteintes à la liberté. Dans les meilleurs des cas, la lourde machine bureaucratique s'est chargée de fausser les déclarations solennelles sur le bien commun, la justice, et la haute mission sociale et culturelle qui revient à la presse. Ces invocations aux objectifs suprêmes de la société ont tendance à devenir des alibis grossiers des intérêts politiques, idéologiques, partisans, économiques, des groupes ou des particuliers. Derrière les réglementations, les codes, les conseils, les assemblées et les autorisations, se cache le plus souvent une évidente et très efficace forme de contrôle de la liberté d'expression. En définitive, elle aboutit à son anéantissement.

Si à présent on peut affirmer que la presse a été le plus important promoteur de la démocratie en Espagne, il faut bien reconnaître que ce rôle lui a coûté des dommages, des persécutions et d'innombrables risques. Le droit humain à une communication honnête et juste, réclamée par tant de peuples, est aujourd'hui en période de gestation. Il a une longue histoire, souvent pathétique, à laquelle la presse espagnole peut apporter des leçons de première main.

EXCELSIOR — EL PERIODICO DE LA VIDA NACIONAL (*Mexico*)

Guerre et mise en condition

IL est essentiel de connaître les causes des conflits : l'attitude à adopter devant les événements en dépend. Il en résulte que l'information et son maniement font partie intégrante du conflit, en sont le prolongement jusque dans les consciences. Mais quel rôle jouent les moyens de grande information dans les conflits politiques armés ? Quelle a été leur fonction ?

Dans les différents types de conflits armés — qui ne sont pas rares dans le monde actuel — les médias, et parmi eux la presse qui donne l'information quotidienne plus détaillée, ont une triple mission : a) informer, en premier lieu; la population d'un pays engagé dans une entreprise militaire ; b) informer en vue de déconcerter l'ennemi, dans le cadre de la guerre psychologique qui accompagne inévitablement un conflit armé ; c) informer trompeusement et désinformer pour obtenir sinon l'appui, du moins la passivité de l'opinion publique mondiale. Ces fonctions sont monopolisées par un petit nombre de sociétés internationales liées aux différents intérêts qui s'affrontent directement, indirectement, ou de façon cachée. Il va de soi qu'il en résulte une restriction de l'information : la vérité est sacrifiée à l'idéologie.

La décennie qui commence voit s'opérer une redistribution des forces dans le monde. Dans ces conditions, des raisons de « sécurité nationale », qu'il s'agisse des pays capitalistes ou des pays socialistes, limitent l'information et la plient à leurs impératifs. Il se développe ainsi une théorie de la forme, du contenu et du mode d'information (ou de désinformation) qui, bien souvent, sème la confusion et donne lieu à des appréciations erronées.

La question des circuits actuels de l'information est capitale. L'information en provenance de pays peu développés et défavorisés est centralisée par des organes d'information les plus importants, qui la traitent, et souvent la retouchent, en fonction de leurs tendances politiques, pour en faire un produit qu'ils diffusent dans le monde entier. Ce phénomène met en lumière l'absence de dialogue « horizontal » entre les pays défavorisés et en développement, par exemple entre l'Amérique latine, l'Asie et l'Afrique. La communication qui s'établit entre eux est indirecte, médiatisée, et l'expérience salutaire que représente la publication trimestrielle du supplément mondial est loin de combler les lacunes à cet égard. L'instauration d'un nouvel ordre économique mondial appelle nécessairement la rupture de ce circuit transnational de l'information et la création parallèle d'un circuit « horizontal » indépendant.

Cependant, la technologie moderne (télévision, télex, satellites, etc.) a prodigieusement accru la rapidité de l'information dont elle a quelque peu bousculé la structure. Il n'en demeure pas moins que le traitement de l'information influe sur la ligne générale de ces dernières années ; on a, par exemple, abandonné le thème du « terrorisme nucléaire », si fréquent au cours des années 50 et 60. Aujourd'hui, on cherche plutôt à conditionner l'opinion mondiale en la persuadant que l'avenir connaîtra inévitablement des guerres locales, régionales, partielles, et même mondiales mais de caractère limité. Cet état de résignation dans lequel se trouve le monde ainsi conditionné fait l'affaire des grandes puissances parce que ces guerres se déroulent en dehors de leurs territoires, dans des zones d'influence qu'elles se disputent, dans des pays défavorisés et en développement. Guerre et mise en condition de l'homme : deux facteurs qui se conjuguent par l'entremise de la communication de masse.

Tout comme le prêtre est le représentant de la vérité divine, les moyens de communication incarnent la vérité de l'information. En 1979, cependant, on n'a pas su grand-chose des luttes du Front Polisario au Sahara occidental, presque rien de celle du Fretelin au Timor oriental du du Frolinat au Tchad, pour ne citer que quelques exemples. Nous pouvons donc en conclure que la lutte pour l'instauration d'un nouvel ordre économique international n'aboutira pas si, parallèlement, on ne s'emploie pas à organiser le dialogue horizontal qui mettra un terme au traitement de l'information comme produit idéologique.

PATRICIA TREJO.

LES EFFORTS DE COOPÉRATION DU TIERS-MONDE

ПОЛИТИКА (*Belgrade*)

Le pool des agences de presse des pays non alignés : une collaboration exemplaire

Il y a cinq ans, compte tenu de la nécessité que la politique étrangère des pays non alignés fasse l'objet d'une information adéquate, compte tenu aussi de l'absence totale *d'information* mutuelle, les agences de presse d'une dizaine de pays non alignés ont décidé une action commune : créer un pool.

Au tout début, le pool groupait les pays qui n'étaient pas en mesure d'assurer par leurs propres moyens *leur information* mutuelle et moins encore celle des pays tiers. C'est pourquoi douze agences de presse ont décidé d'unir leurs forces et d'offrir, par l'intermédiaire du pool, un échantillon de grandes informations sur leur propre pays qui seraient transmises en outre à tous ceux qui seraient en mesure de les recevoir. Tout commença le 21 janvier 1975 avec la transmission, par l'intermédiaire du radiotélétype de Tanyoung, d'informations choisies par les agences de presse nationales.

> *« Les inégalités en matière de moyens de communication qui se retrouvent partout résultent des disparités économiques ou de modèles politiques et économiques, ou tiennent à des négligences ou à des abus de caractère culturel. Mais quelle qu'en soit la cause, on ne saurait tolérer ces inégalités choquantes. La notion même de nouvel ordre mondial de l'information et de la communication présuppose la promotion de la coopération internationale qui comprend deux secteurs principaux : l'assistance internationale et la contribution à la compréhension internationale (...). »*
> (Extrait du rapport final de la commission Mac Bride.)

A l'époque, bien que nous ne fussions pas sans ambitions, nous ne nous attendions ni que la nouvelle forme d'échange d'informations égalitaire fût si largement et si rapidement *acceptée dans le monde non aligné* comme l'une des modalités de coopération les plus concrètes ni que la première conférence consacrée au pool et à l'adoption de ses statuts, tenue à New-Delhi en 1976, devînt une conférence ministérielle au cours de laquelle des principes et un programme seraient définis pour l'action des pays non alignés dans le domaine de l'information.

En adoptant les décisions prises à New-Delhi en 1976, le cinquième sommet des non-alignés tenu à Colombo a précisé les principes fondamentaux du pool, celui-ci devait constituer non une nouvelle agence de presse supranationale, mais une forme de coopération entre partenaires égaux à la recherche de moyens permettant de *promouvoir une circulation de l'information* aussi large que possible et la diffusion d'une information non alignée dans le monde entier.

Réaction des monopoles

La rapidité avec laquelle s'est créé et développé le pool, grâce à l'expansion des pays participants et à l'amélioration qualitative de l'information fournie, devait fatalement susciter la réaction de ceux qui détenaient le monopole de l'information. Jusqu'à la première conférence, leur tactique avait manifestement consisté à minimiser *ce mouvement et à tenter de* dissuader les participants potentiels, sous prétexte que l'entreprise était irréaliste et utopique.

Toutefois, lorsqu'une soixantaine de pays se réunirent à la première conférence pour soutenir le pool et statuer *sur son développement, les attaques* se firent brusquement très vives. Le pool fut accusé de vouloir créer un nouveau monopole, d'entraver l'exercice du droit à une libre circulation de l'information, de remplacer une information libre par une information *étatique*, d'être conçu pour lutter contre les grandes agences existantes, etc.

La deuxième conférence sur le pool, tenue à Belgrade fin novembre 1979, a réuni les délégations de cinquante-six pays. Les quatre agences de presse qui n'avaient pu s'y rendre firent parvenir des messages. Pour la première fois, cinq agences de presse européennes y participèrent en qualité d'invités. Y assistèrent également le directeur général adjoint de l'Unesco, un représentant de l'ONU et des représentants des organisations d'agences de presse des pays d'Afrique, des pays d'Asie et des pays arabes, etc.

Les délégués soulignèrent le développement continu du pool, son entrée dans une phase de consolidation, l'amélioration du niveau professionnel de son information et les efforts déployés pour améliorer les télécommunications et l'emploi de satellites.

Entré désormais dans une nouvelle phase, le pool est plus que jamais un système de coopération auquel les participants adhèrent de leur plein gré. Ainsi sont incompatibles avec le pool *aussi bien la constitution d'agences* de presse supranationales groupant pays *développés* et pays en développement que la privatisation de l'aide au développement des communications dans les pays *sous-développés*, en dehors des organisations existantes et *universellement* reconnues (Unesco) ou des organes de coordination des agences de presse et des organisations de radiodiffusion des pays non alignés.

Alors que ce pool groupait à l'origine douze agences de presse, il en comptait trente-huit à la fin de la *conférence de New-Delhi*. A la deuxième conférence, à Belgrade, cinquante-sept agences de presse participaient à l'une ou l'autre de ses activités et plus de quarante agences échangeaient régulièrement des informations par l'intermédiaire du service quotidien de télétype retransmis aujourd'hui par six agences de presse (*contre une à la création du pool*).

Le flux d'informations du pool a quadruplé. Aujourd'hui, il compte de cinquante à soixante rubriques totalisant plus de quarante mille mots et transmises en quatre langues — anglais, français, arabe et espagnol.

Entre les deux conférences, plus de vingt agences de presse nationales ont été créées dans le monde non aligné. Les plus récentes, l'agence A.N.N. du Nicaragua et l'agence S.A.P. des Seychelles, ont immédiatement adhéré au pool et participé à la conférence de Belgrade.

Les instituts de journalisme de New-Delhi, Belgrade, La Havane et Bagdad assurent la formation des futurs journalistes non seulement de *leurs propres pays, mais aussi* d'autres pays non alignés.

Certains pays ont sensiblement réduit les tarifs des satellites de communication et de nombreux pays non-alignés sont parvenus à des solutions bilatérales favorables en matière d'échange d'informations.

Les décisions de la deuxième conférence *sur le pool, qui ont toutes* été adoptées par consensus, justifient l'espoir de voir se confirmer la tendance positive dont témoignent le développement du pool et l'unité d'action de ses participants.

PERO IVACIC,
Directeur général de Tanyoung.

Le Monde (*Paris*)

L'agence panafricaine d'information : un projet en voie de réalisation

Au lendemain de l'accession de la *majorité des pays africains* à l'indépendance, les fondateurs de l'O.U.A., réunis à Addis-Abeba, décidèrent d'accorder une attention particulière à l'information et envisagèrent la création ultérieure d'une agence de presse à l'échelle du continent. Cet intérêt pour l'information était l'expression d'une prise de conscience très *nette du rôle qu'elle* pouvait jouer dans la réalisation de l'unité africaine. C'était souligner que le processus par lequel les pays africains parviendraient à une connaissance mutuelle croissante et à une solidarité effective dans leur lutte contre toutes *les tentatives de substitution* d'une exploitation de type impérialiste et néo-colonialiste à l'ancienne mainmise étrangère, était subordonné, entre autres conditions, à la mise en place d'un système d'information qui ne fût pas grevé des séquelles de l'ancienne dépendance.

En tant qu'élément de la souveraineté politique, l'information se devait de n'être plus soumise aux influences extérieures à l'Afrique et opposées aux aspirations des peuples africains à la paix, au bien-être et à une *réelle émancipation*. Il était, par conséquent, indispensable d'en faire un instrument qui ne serve plus la cause néo-colonialiste aux plans politique, économique ou culturel.

Véhicule d'information et d'idéologie, la presse constituerait un outil de parachèvement *de la souveraineté* de chaque Etat africain et un lien entre les peuples, ainsi qu'un lieu de dialogue et d'expression des préoccupations et aspirations communes.

Dès lors, comment mettre à la disposition de l'Afrique un réseau d'informations débarrassé de toute tutelle capable non seulement de satisfaire le besoin *et* le droit à l'information de chaque citoyen, mais également de répondre aux critères élémentaires d'objectivité ?

Dans la plupart des pays africains, l'infrastructure était inexistante, au mieux fragmentaire et archaïque, soumise à des insuffisances tant matérielles qu'humaines. Des progrès ont été réalisés çà et là à l'échelle nationale, à mesure que se sont développés des liens de coopération technique et scientifique entre les pays africains.

D'autre part, la deuxième session de la conférence des ministres africains de l'information tenue à Addis-Abeba *en avril 1979 a adopté une convention* portant création d'une « agence panafricaine d'information ». Mais deux conceptions sont entrées en concurrence.

Procéder à la mise en place d'une agence supranationale, dotée de ses propres structures en Afrique et dans le monde et qui serait investie de la *mission* d'élaborer *et transmettre* l'information, laisse supposer que chaque pays soit doté de ses structures techniques et humaines de transmission et de réception de l'information. Une telle condition est loin d'être remplie et la formule risquait de ne pas correspondre aux besoins et aux réalités.

La deuxième formule, qui devait *d'ailleurs prévaloir en raison* de son caractère réaliste, a l'avantage de satisfaire au double souci de l'efficacité et de l'économie. Elle consiste à faire assumer à l'agence la mission de collecte de l'information à partir des organes de presse nationaux des Etats membres en vue de sa retransmission telle quelle à l'ensemble des Etats *africains. Cette formule, empreinte de* souplesse, aura le mérite, une fois réalisée, de permettre à chacun des Etats membres de recevoir quotidiennement l'information en provenance des quarante-huit autres Etats africains.

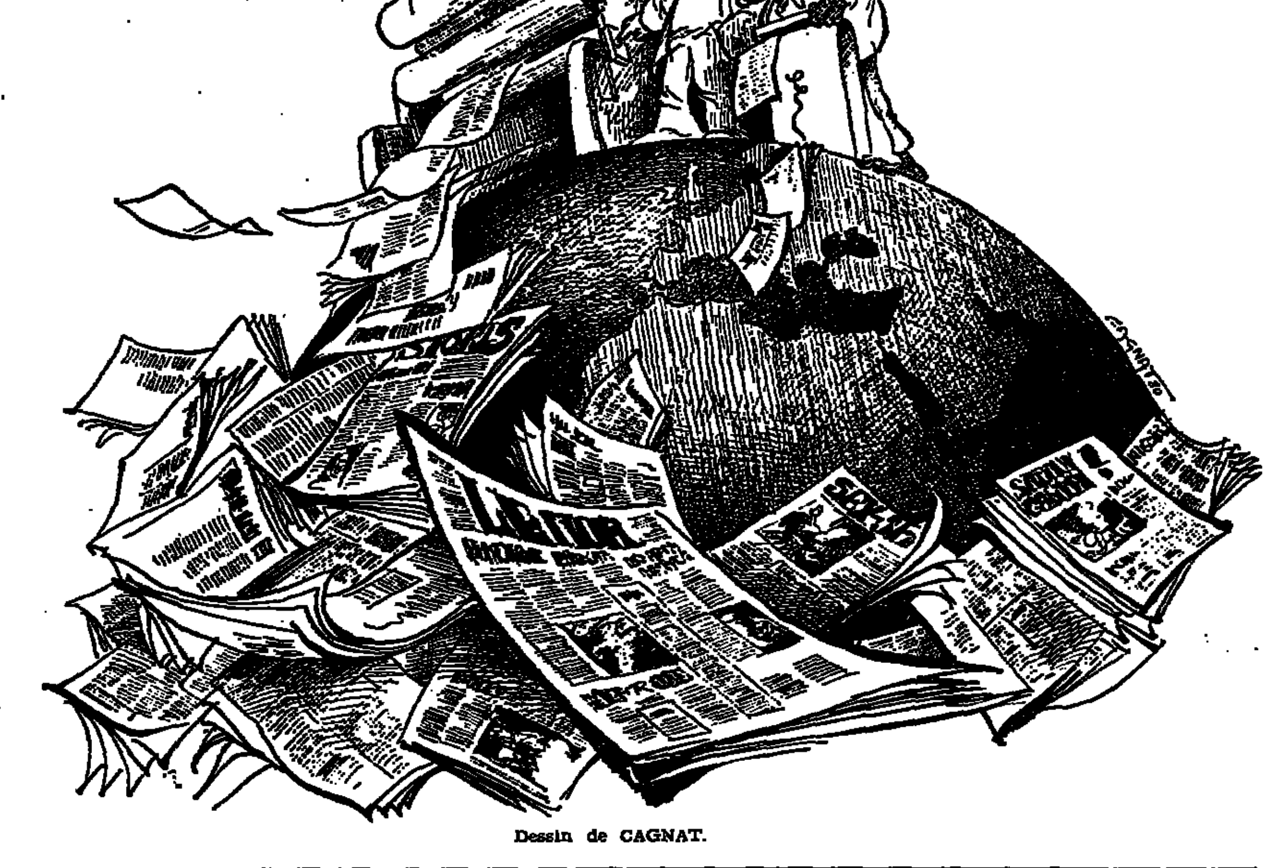
Le siège à Dakar

Dénommé Pana (Panafrican News Agency), cet organe spécifiquement africain, dont le siège est à Dakar (agence centrale), devrait disposer de structures réparties en cinq pools régionaux : Libye (Nord), Zaïre (Centre), Soudan (Sud), Nigéria (Ouest), Zambie (Sud), qui collecteront l'information en provenance des différents pays des régions respectives et la retransmettront à l'agence mère. S'agissant des moyens humains, l'agence africaine ne disposera que d'un noyau permanent réduit au niveau de son siège, chargé essentiellement de la *traduction*, et d'une équipe de journalistes aptes à assurer la couverture d'événements à caractère continental intéressant l'ensemble des pays africains. Dans une étape ultérieure, la Pana sera appelée à constituer une banque de données informatisées *sur l'ensemble* des Etats du continent, susceptible de permettre la livraison immédiate d'*informations* crédibles sur les pays concernés par un événement donné.

Ainsi définie dans sa mission et dans son schéma de fonctionnement, l'agence aura à parfaire ses structures aux termes des actions et dispositions pratiques qui *seront soumises à la* conférence des ministres de l'information des pays membres de l'O.U.A. en vue de l'adoption d'un projet d'investissement adéquat.

Le démarrage effectif de la Pana est prévu pour juillet 1980, à l'occasion de la *prochaine conférence* des chefs d'Etat de l'O.U.A. (la réalisation d'un tel objectif a été confiée à un groupe de travail mis en place à l'issue de la réunion — du 18 au 24 janvier dernier à Lobito (Angola) — du conseil intergouvernemental de l'agence), mais il pourrait être reporté. Les pays africains seront également appelés à *coopérer* dès que chacun d'entre eux aura la possibilité de parfaire ses *moyens d'information* internes. Une telle coopération appelle un système d'assistance *technique* et scientifique qui pourra se réaliser dans le cadre de l'O.U.A. L'agence trouvera alors cette dimension et cette vocation justifiant sa mise sur pied et en faisant effectivement un instrument servant la solidarité et l'unité africaines.

M. ACHOUR.



Dessin de CAGNAT.

INDIAN EXPRESS (*New-Delhi*)

Le besoin d'une restructuration dans une optique professionnelle

Trois ans et demi risquent de ne *pas offrir* assez de recul pour porter un jugement catégorique *sur le fonctionnement d'une* expérience aussi récente que le pool des agences de presse des pays non alignés. Mais il est possible — et souhaitable — de voir s'il tend bien, comme on l'a proclamé, à *révolutionner l'information* en instaurant *une circulation objective et équilibrée* des nouvelles à destination, en provenance et au *sein des pays du tiers-monde.*

Il *n'est pas besoin* d'être grand clerc pour constater que le pool n'a pu *répondre* jusqu'à maintenant aux espoirs qu'on avait placés en lui. Cet échec ne peut être imputé, du *moins entièrement, aux maladies* de jeunesse qu'on évoque invariablement *en pareil cas. Il ne saurait non plus* s'expliquer en grande partie par l'hostilité que lui ont manifestée dès le début le monde développé et ses monopoles de l'information.

Cela ne veut pas dire que l'idée de créer une agence *de presse internationale* sous les auspices des pays *non alignés ait été mauvaise en soi.* A l'origine, on trouve en effet un grief raisonnable et fondé : les activités de collecte et de diffusion des nouvelles, presque entièrement dominées depuis longtemps par A.P. et U.P.I. aux Etats-Unis, A.F.P. en France *et Reuter au Royaume-Uni, ignoraient* et continueraient d'ignorer gravement les intérêts des pays en développement. Dans une certaine mesure, ce n'est là qu'un des aspects du peu d'égards et de la discrimination dont les pays en développement ont toujours *souffert et dont ils continuent de souffrir* dans l'ordre mondial actuel. *Mais cela ne saurait en aucune façon* servir d'excuse pour ne pas tenter de remédier à cette situation.

La coloration « nationale » et gouvernementale

Cela dit, quand il s'est agi de mettre sur pied ce nouvel outil d'information, les pays en développement ont précipitamment opté pour la formule qui consistait, à partir des moyens et des services déjà en place, c'est-à-*dire des agences de presse nationales* des pays non alignés (ce qui, soit dit en passant, eut pour effet d'écarter de l'entreprise jusqu'à vingt-deux pays non alignés qui ne possédaient pas, et qui ne possèdent toujours pas, d'agences de presse nationales).

Cela aurait été la façon logique de procéder si ces agences, à quelques *exceptions près, n'étaient pas entièrement* contrôlées par l'Etat. Autrement dit, la « coloration » nationale et régionale des agences de presse occidentales a été remplacée par la « coloration » nationale et régionale des pays du tiers-monde.

L'argument selon lequel le développement des médias, comme beaucoup d'autres choses dans ces pays, doit être subventionné et encouragé par l'Etat est en soi compréhensible. Ce qui ne l'est pas, c'est la comparaison avec les agences de presse occidentales qui bénéficient, elles aussi, de subventions passablement généreuses.

Deux considérations font toute la différence.

La première est que *« les agences de presse occidentales se voient imposer une certaine retenue par leur clientèle mondiale ».* Il est évident, encore que ce ne soit pas admis par tout le monde, qu'aucun journal d'Argentine, de Chypre, de Zambie ou encore de New-Delhi ne publiera une dépêche de Reuter, de l'A.F.P. ou de l'A.P., si elle ne présente pas un minimum de crédibilité. *« La seconde considération, qui est liée à la première, tient à la concurrence acharnée à laquelle se livrent les quatre agences de presse — sur le plan de l'objectivité, de la qualité et de la rapidité. »*

Le pool des pays non alignés se heurte aussi à une foule de problèmes techniques (signe de son relatif sous-développement), qui l'empêche de rivaliser avec les agences occidentales, lesquelles peuvent transmettre presque *instantanément* les nouvelles et les idées. Certes, des projets destinés à *améliorer la situation*, avec le concours d'organismes mondiaux comme l'UNESCO, sont actuellement à l'étude, mais il faudra du temps pour qu'ils se concrétisent.

Il a été suggéré que d'ici là, et même à plus longue échéance, le pool se consacre à *l'information* de fond relative au développement et *renonce aux « nouvelles sèches »*, ce qui permettrait certes d'échapper à certaines difficultés, mais conduirait, de nouveau, à ignorer une réalité *fondamentale* des grands moyens d'information des pays en développement.

De tels propos ne cherchent certai*nement pas à montrer que toute l'entre*prise est mal conçue et vouée à *l'échec. Au contraire, ils engagent à* voir la réalité en face et, tout en soutenant qu'une nouvelle agence de presse internationale est nécessaire, à la restructurer pour la rendre viable, valable et efficace ; en d'autres termes, ils invitent à édifier un système qui élimi*nera effectivement les méfaits de l'or*dre mondial de l'information que nous subissons actuellement et devienne un jour un concurrent efficient, crédible et respecté.

La seule façon de traduire dans les faits l'idée de base consiste à *réfléchir de nouveau* à la question et à procéder à une refonte du pool dans l'optique de vrais *professionnels. L'en*treprise doit être restructurée et gérée entièrement par des spécialistes de l'information que l'on pourra soit trouver dans l'actuelle réserve des per*sonnes qualifiées*, soit former de façon systématique partout où cette formation est assurée *dans les meilleures conditions.*

A la tête du réseau devrait se trouver un conseil d'administration international dont les membres seraient choisis en fonction de leur expérience des grands moyens d'information. Les pays *membres continueraient de participer* au financement mais n'auraient aucun *droit direct de regard, et encore moins* d'intervention, sur la rédaction ou l'échange des nouvelles.

Les questions de détail pourraient être réglées dès que la nécessité d'une autre structure aura *été* reconnue. C'est la seule façon de servir effectivement l'idéal qui a donné naissance au pool des agences de presse des pays non alignés.

SUMER KAUL.

Le Monde

économie

LE DÉBAT SUR LA FORMATION DES PRIX AGRICOLES EUROPÉENS

ÉCHEC RELATIF

(Suite de la première page.)

Cet amendement peut donc être interprété comme manifestant une large sympathie à l'égard des thèses de la Commission européenne, qui, pour des raisons surtout budgétaires — les « ressources propres » de la Communauté sont en train de s'épuiser et les gouvernements membres ne sont pas disposés à les accroître. — mais aussi par sagesse économique, estime venu le temps de l'austérité ; et de fait, les Britaniques, qui détestent la politique agricole commune, se sont félicités du vote du Parlement, feignant d'oublier que tout le reste du débat et du scrutin avait été défavorable à leurs thèses.

En revanche, les commentaires des Français sont critiques et désabusés. « *Le Parlement a manqué l'occasion d'affirmer sa personnalité. Par deux fois, il a été incapable de s'exprimer clairement. Il s'en est remis à la Commission européenne et au conseil des ministres. Ce n'est pas une attitude responsable* », a déclaré M. Delatte (groupe libéral).

Les communistes français, comme l'a expliqué en séance M. Marchais, considèrent eux « *comme autant de provocations vis-à-vis des agriculteurs français (...) les propositions faites par la Commission et reprises par la majorité réactionnaire et socialiste de cette Assemblée* ». Il a d'ailleurs été demandé à M. Marchais s'il rangeait désormais les communistes italiens dans cette majorité... Les autres parlementaires français s'accusent d'être à l'origine de la contre-performance à laquelle le vote a abouti.

Toutefois, même si l'amertume des Français est compréhensible, les résultats de cette session extraordinaire, considérés avec recul, ne sont catastrophiques ni pour eux ni pour l'Assemblée. Celle-ci, en effet, est restée très fidèle à la politique agricole commune et hostile à toute réforme précipitée ou trop douloureuse pour les agriculteurs. Tous les votes ou presque vont dans ce sens. Sur la question des prix, il existe, au sein de l'Assemblée, une majorité de fait en faveur d'une augmentation d' « *au moins* » 5 %. Elle ne s'est pas exprimée, parce que ceux des Français qui estiment que ce n'est pas assez ont mêlé leurs voix à ceux qui considèrent que c'est trop.

Cette même majorité, qui défend l'Europe verte, n'est pas pour autant aveugle. Si elle est opposée au remède de cheval, elle est sensible à la nécessité, en ces temps de crise, d'éviter les gaspillages. Elle a ainsi accepté le renforcement de l'effort de coresponsabilité demandé aux producteurs de lait.

L'Assemblée entendait à la fois exprimer sa confiance dans la politique agricole commune, sa volonté d'aider les agriculteurs et son souci d'une certaine rigueur. Concilier ces préoccupations contrastées est assurément un exercice difficile. Dans la forme, l'Assemblée ne s'en est sans doute pas acquitté d'une manière pleinement satisfaisante ; mais cet échec formel masque sur le fond des choses un comportement lucide.

PHILIPPE LEMAITRE.

« Le Monde » publiera dans son supplément « le Monde-Dimanche » du 30 mars (numéro daté 30-31) une page « dossier » : « La Grande-Bretagne avec ou contre l'Europe ».

L'ASSEMBLÉE DE STRASBOURG N'A PU FORMULER UNE PROPOSITION PRÉCISE

Les parlementaires français se rejettent mutuellement la responsabilité de l'échec

De notre envoyé spécial

Strasbourg (Communautés européennes). — La longue séance de vote de l'Assemblée européenne s'est terminée, le 26 mars, de façon surprenante. L'Assemblée, qui ne parvenait à dégager une majorité sur aucune des propositions de relèvement des prix agricoles qui lui étaient soumises, a finalement approuvé un amendement présenté, au nom du parti communiste italien, par Mme Barbarella.

Cet amendement, qui ne comporte pas de propositions chiffrées, invite le conseil des ministres des Neuf à fixer les prix agricoles en conciliant les trois exigences suivantes, en partie contradictoires : garantir un revenu équitable aux producteurs ; faire des économies par des mesures d'équilibre des marchés ; maintenir l'augmentation des prix dans des limites compatibles avec un équilibre budgétaire sain.

L'amendement Barbarella a été approuvé par les communistes italiens, la grande majorité des socialistes — sauf les Français — et les conservateurs britanniques. Lors des explications de vote, M. Scott-Hopkins, au nom des conservateurs britanniques, et M. Arndt (R.F.A.), au nom de la majorité du groupe socialiste, l'ont interprété comme manifestant d'abord et surtout la volonté de l'Assemblée européenne dans la ligne de ses prises de position de novembre et de décembre sur le budget, de réaliser des économies en veillant à la réduction des productions excédentaires.

Les groupes politiques français — à l'exception des communistes qui, en réclamant 13 % d'augmentation des prix, se plaçaient d'eux-mêmes en dehors du débat — étaient, eux, mécontents de l'adoption d'un texte susceptible effectivement de donner l'impression que l'Assemblée est plutôt favorable à une politique rigoureuse des prix et des marchés. Ils se reprochent mutuellement — les démocrates européens de progrès (où siègent les parlementaires R.P.R.) et les socialistes d'un côté, les libéraux et les démocrates-chrétiens de l'autre — d'avoir commis l'erreur de manœuvre qui a rendu possible ce résultat qu'unanimement ils déplorent.

« *Nous souhaitions*, a déclaré, à l'issue du scrutin, M. Galland (Groupe libéral, France), secrétaire national de l'U.D.F. pour les affaires agricoles, *voter une augmentation des prix agricoles de 7,9 % ; mais nous savions pertinemment qu'il se trouverait une majorité de circonstance dans le Parlement pour que cette augmentation ne soit pas adoptée. (...) C'est pourquoi nous avons tenu à voter un amendement qui prévoyait une augmentation d'*« *au moins* » *5 %, afin que, avec le jeu des montants compensatoires monétaires, les prix agricoles en France soient majorés d'* « *au moins* » *8,8 % en 1980. Nous regretions que les autres élus français n'aient pas assuré, alors qu'ils en avaient la possibilité, une majorité sur cette proposition.* »

Cet amendement, voté par les libéraux et les démocrates-chrétiens, a notamment été rejeté par les socialistes, les communistes et les gaullistes, en raison de l'insuffisance du relèvement des prix. M. Josselin (P.S., France) a souligné que les socialistes « *étaient restés favorables à une augmentation de 7,9 %, parce qu'elle correspond aux besoins des agriculteurs français* », et il s'est étonné que « *M. Delatte et ses amis giscardiens n'aient pas cru bon de se rallier à cette position* ». Selon les gaullistes et les socialistes, dans les couloirs de l'Assemblée, le gouvernement aurait fait savoir à l'U.D.F. que le mieux pour lui serait que l'Assemblée se prononce en faveur d'une hausse de 5 %...

Victimes de la procédure

En fait, les parlementaires français, s'il est vrai qu'ils n'ont pas accordé leurs violons, ont aussi été victimes de la procédure de vote. L'Assemblée a en effet voté d'abord sur la proposition de hausse de 5 % avant de le faire sur celle de 7,9 % (en réalité, le paragraphe du rapport se prononçant pour une telle hausse n'a pas du tout été soumis au vote). Si l'inverse s'était passé, la majorité de l'Assemblée aurait probablement repoussé ces 7,9 %, estiment M. Delatte et ses amis. Dans ce cas, il aurait été plus facile aux socialistes et aux gaullistes de se rallier — comme moins mauvaise formule de repli — à l'amendement proposant une hausse d'« *au moins* » 5 %.

La résolution adoptée comporte cent paragraphes, l'amendement Barbarella, même s'il s'agit d'un passage-clé n'étant qu'un d'entre eux. Elle met l'accent sur le fait que le revenu des agriculteurs n'a cessé de se détériorer et estime « inacceptable » la proposition de la Commission d'une augmentation moyenne de 2,4 %

A propos des produits laitiers, le texte précise que toute mesure de stabilisation « *doit tenir compte en priorité de ses répercussions sociales et économiques sur les petits et moyens producteurs et sur les régions défavorisées, ainsi que de la nécessité de ne pas bloquer l'accroissement de la productivité* ». Il est indiqué ensuite, ce qui est conforme au souhait des Français, qu'il est nécessaire « *d'instaurer une politique globale pour les matières grasses produites et importées dans la Communauté et d'arriver à un plus grand respect de la préférence communautaire, et cela notamment dans la perspective de l'élargissement de la Communauté* ».

La résolution, suivant la Commission mais avec réserve, « *estime que le prélèvement de coresponsabilité représente un instrument utile pour la réduction des dépenses budgétaires, mais en souligne les graves inconvénients* » (la Commission propose de faire passer ce prélèvement de 0,5 % à 1,5 % du prix indicatif du lait). En revanche — l'autre défaillance de l'Assemblée, — le texte ne fait aucune allusion au « super-prélèvement laitier » auquel la Commission propose d'assujettir les laiteries qui, en 1980, augmenteront la quantité de lait traitée. Aucun des amendements proposés sur ce thème n'a recueilli de majorité, ce qui laisse les mains complètement libres à la Commission européenne et au conseil des ministres. — Ph. L.

M. Méhaignerie demande une dévaluation de 3,7 % du franc vert

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Le ministre français de l'agriculture, M. Méhaignerie, demandera ce jeudi 27 mars à ses collègues du conseil des ministres des Neuf, réunis à Bruxelles, de marquer leur accord pour une dévaluation de 3,7 % du « franc vert ». Le réajustement envisagé a non seulement pour effet de relever les prix garantis dans les secteurs des produits laitiers et de la viande bovine (les campagnes pour ces deux produits commencent au début du mois prochain), mais aussi de réduire les montants compensatoires monétaires (M.C.M.) qui jouent pour la France comme des subventions à l'importation et des taxes à l'exportation (les M.C.M. français, qui sont actuellement de 3,7 %, seraient donc éliminés au début de la campagne).

Pas de problèmes particuliers

En principe, la réalisation d'une opération de ce type ne pose pas de problèmes particuliers. Le ministre britannique, M. Walker, a cependant laissé entendre qu'elle pourrait soulever des difficultés, c'est-à-dire retarder une décision immédiate des Neuf sur une dévaluation de la monnaie verte de la France.

Sur l'aspect essentiel de la fixation des prix agréés pour la campagne 1980-81 et la définition d'un « *super-prélèvement* » pénalisant les excédents laitiers, les ministres de l'agriculture des Neuf ont tenu une brève réunion, mercredi soir 26 mars, sans engager véritablement le débat. Se référant à l'échec de l'Assemblée de Strasbourg, M. Méhaignerie a estimé « *qu'il était illusoire de croire que d'autres institutions pourraient prendre des décisions à la place des ministres de l'agriculture* ». En ce qui concerne le relèvement des prix, le ministre n'a pas précisé quelle augmentation il serait prêt à accepter pour aboutir à un compromis, se contentant de rappeler que Paris jugeait inacceptables les propositions de la Commission (celle-ci souhaite une majoration de 2,4 % en moyenne).

En revanche, M. Méhaignerie a été plus explicite en ce qui concerne le super-prélèvement et a précisé que la France et l'Allemagne fédérale proposeront, en temps voulu, à leurs partenaires un projet commun. Celui-ci comporterait l'établissement d'une taxe élevée — de l'ordre de 25 % — sur les quantités dépassant la production de 1979 pour les exploitations produisant plus de 200 000 litres de lait par an et ayant un rendement à l'hectare supérieur à 12 000 litres.

MARCEL SCOTTO.

LES RÉACTIONS

TASS : un « échec complet ».

Moscou (*A.F.P.*). — La session extraordinaire de l'Assemblée européenne s'est terminée sur un « *échec complet* », en raison de « *désaccords profonds* » entre les partenaires sur la question des prix agricoles, estime l'agence Tass. Cet échec, enregistré après trois jours de débats et six heures de vote, témoigne de la « *profondeur de la crise* » que traverse le Marché commun européen, conclut l'agence soviétique.

● *Le président du groupe conservateur à l'Assemblée européenne*, le Britannique Hugh Dykes, a préconisé, le 26 mars, à Londres le transfert de l'Assemblée hors de France, à la suite des incidents de mardi 25 mars à Strasbourg au cours desquels des agriculteurs ont brûlé l'Union Jack. M. Dykes, qui a rencontré à ce sujet Sir Ian Gilmour, ministre d'État au Foreign Office, a déclaré : « *Ces incidents sont une bonne raison de plus pour transférer le Parlement européen hors de France et n'avoir qu'un seul siège, à Luxembourg ou à Bruxelles* ». — (*A.F.P.*)

● *Manifestation d'agriculteurs à Angers.* — A l'issue de l'assemblée annuelle de la F.D.S.E.A. de Maine-et-Loire, plus de deux mille agriculteurs ont manifesté à Angers, le mercredi 26 mars dans l'après-midi.

LA LETTRE DE LA NATION : une Assemblée incapable de prendre une position cohérente.

« *C'est par assis et levés que l'Assemblée européenne a fini par voter un texte sur la fixation des prix agricoles pour* « *la campagne 1980-1981* ». *La procédure est déjà assez curieuse pour un vote de cette importance, même si l'Assemblée, dans cette affaire, n'émet qu'un* « *avis* », écrit M. Pierre Charpy, dans *la Lettre de la Nation* du 27 mars.

» *Ce qui est plus curieux est que ce texte sur les prix ne comporte pas de propositions de prix. Tous ceux qui en comportaient, que ce soit en baisse ou en hausse, ont été repoussés. Et finalement il a fallu que les communistes italiens proposent un texte aussi vague que possible pour arriver à un vote positif. Le scrutin est bien à l'image du texte : aussi confus que possible. On trouve dans les votes* « *pour* » *un étrange mariage des conservateurs britanniques, des communistes italiens, des sociaux-démocrates. C'est encore mieux que le* « *compromis historique* ». *Le groupe DEP a voté contre, de même que les socialistes et communistes français. Les représentants de l'U.D.F., qu'ils soient classés démocrates-chrétiens ou libéraux, se sont prudemment abstenus.*

« *Pour revenir à l'Assemblée de Strasbourg, poursuit M. Charpy, même ceux qui, comme nous, n'en attendaient pas grand-chose, sont aujourd'hui surpris de son incapacité à prendre une position cohérente. Elle a émis des votes tour à tour favorables et défavorables à la politique agricole commune et n'a, pour finir, donné qu'un avis inconsistant sur le problème capital de la fixation des prix. Si les ministres de l'agriculture comptaient sur cet avis pour se mettre d'accord entre eux, les voilà bien avancés ! (...) Les représentants de l'U.D.F. se sont signalés par des votes aussi contradictoires que fluctuants sans trop se soucier des difficultés qui attendent notre ministre de l'agriculture dans la négociation qui s'est ouverte hier au sein du conseil des ministres des Neuf. Si l'on peut tirer une conclusion de ce débat de l'Assemblée, c'est bien que le R.P.R. n'avait pas trompé les électeurs en présentant sa liste sous le sigle* « *Défense des intérêts de la France en Europe* ». *Ses représentants à Strasbourg les défendent contre vents et marées et ce n'est pas un mince mérite.* »

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép —		Rep + ou Dép —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,4255	4,4285	— 190	— 150	— 405	— 360	—1110	— 940
$ can. ...	3,7150	3,7190	— 65	+ 10	— 100	— 15	— 375	— 185
Yen (100).	1,7710	1,7735	— 55	— 25	— 85	— 50	— 140	— 50
DM	2,3145	2,3175	+ 70	+ 105	+ 165	+ 200	+ 425	+ 550
Florin ...	2,1165	2,1190	+ 15	+ 40	+ 65	+ 80	+ 150	+ 245
F.B. (100).	14,4060	14,4225	— 545	— 345	— 920	— 680	—2645	—1910
F.S.	2,4490	2,4530	+ 140	+ 175	+ 285	+ 320	+ 715	+ 840
L. (1 000).	4,9945	4,9985	— 220	— 155	— 480	— 400	—1455	—1225
£	9,6520	9,6630	— 425	— 320	— 815	— 680	—2060	—1670

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 3/8	8 7/8	8 3/4	9 1/8	9	9 3/8	9 7/8	10 1/8
$ E.-U.	5 5/8	6 1/8	17 3/4	18 1/8	18 15/16	19 5/16	18 7/8	19 1/4
Florin ...	9 3/4	11 1/4	10 1/2	11 1/4	10 9/16	11 5/16	11 5/8	12 3/8
F.B. (100).	13 3/4	16 1/4	16 5/8	17 3/8	17	17 3/4	17 1/4	18
F.S.	7/8	1 3/8	5	5 1/2	6	6 3/8	7 3/8	7 3/4
L. (1 000).	11 3/4	13 1/4	17 3/4	19 1/4	18 3/4	20 1/4	19 1/4	20 3/4
£	17 1/2	18 1/4	17 3/4	18 1/2	18	18 3/4	18	18 3/4
Fr. franç..	12 1/2	13	13 3/8	13 7/8	13 11/16	14 3/16	14 1/2	15

ÉNERGIE

La livraison d'une centrale nucléaire allemande à l'Argentine

UN ACCORD SERAIT INTERVENU SUR LES MODALITÉS DE CONTROLE

L'Argentine serait parvenue, selon le *New York Times*, à un plein accord avec la République fédérale d'Allemagne sur les conditions de contrôles liées à la construction d'un réacteur nucléaire à eau lourde. L'Argentine, qui a toujours déclaré ne pas vouloir se doter de l'arme atomique, a cependant refusé de signer le traité de non-prolifération nucléaire et n'a toujours pas ratifié le traité qui prévoit de maintenir l'Amérique latine en dehors du « *club* » des pays possédant des armes nucléaires.

Les États-Unis s'opposent à la vente par l'Allemagne d'un réacteur à l'Argentine, car ce contrat fait partie d'un ensemble qui comprend aussi la construction par une société suisse d'une usine d'eau lourde « *proliférante* ». L'Argentine dispose déjà d'un réacteur de 320 MW et est en train d'en construire un second de 900 MW avec l'aide des Canadiens. Si les gouvernements allemand et argentin acceptent l'accord intervenu, la licence d'exportation des composants du réacteur pourrait être publiée avant un mois, a affirmé M. Carlos Castro, président de la commission argentine de l'énergie atomique.

CONJONCTURE

Le relèvement de 1 % du taux d'intérêt des livrets d'épargne

Une décision « présidentielle »

En relevant de 1 % (7,50 % contre 6,50 %) le taux d'intérêt dont bénéficient les dépôts dans les caisses d'épargne (réseau de l'Ecureuil et réseau postal) et sur les livrets des banques, les pouvoirs publics ont pris une décision très attendue. L'accélération du rythme de l'inflation rendait choquante, aux yeux de beaucoup, la disparité croissante entre une hausse des prix qui dépasse 13 % et un niveau de rémunération resté inchangé depuis le 1er janvier 1976.

Le gouvernement avait jugé bon de relever de 6,50 % à 7,50 % ce niveau pendant l'année 1975, à une époque où, précisément, le taux d'inflation dépassait 13 %, pour le ramener à 6,50 %, la hausse des prix s'étant depuis ralentie.

Cette fois-ci, pourtant, il ne semblait guère disposé à prendre une mesure analogue, puisqu'un décret du 26 décembre 1979, paru au *Journal officiel* du 28 décembre, maintenait à 6,50 % le taux d'intérêt servi sur les livrets de caisses d'épargne, malgré toutes les pressions qui s'exerçaient déjà.

Dès janvier 1980, M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, réclamait un relèvement et, au début de mars, il écrivait au premier ministre pour lui rappeler « *l'insuffisance du taux d'intérêt du livret A en fonction de l'aggravation du taux d'inflation actuel* ». Mais, que ce soit à Matignon ou Rue de Rivoli, l'objectif actuel est de favoriser l'épargne « *longue* » plutôt que l'épargne « *courte* », et de donner la préférence aux obligations, dont le taux d'émission a été porté, en dix mois, de 9 % à 12 % pour les emprunts d'État et de 9,60 % à 14,50 % pour les emprunts des grands établissements publics

De son côté, M. Barre, répondant, le 27 février dernier, à une question écrite de M. Mitterrand, au cours du dernier débat sur la censure à l'Assemblée nationale, contestait aux dépôts des caisses d'épargne leur caractère purement populaire, relevant que 11 % des livrets recueillent 50 % des dépôts. Les ménages aisés, il est vrai, ont parfaitement saisi l'avantage représenté par une rémunération de 6,50 % nette d'impôt sur des dépôts à court terme (soit près de 11 %, avec un taux de prélèvement fiscal de 38 % et 12 % maintenant). Mais il est non moins vrai, comme le souligne M. Bergeron, que « *la majorité des épargnants appartiennent aux familles modestes et aux personnes âgées* », qui, pour des raisons multiples, sont mal placées pour utiliser d'autres formes d'épargne plus rémunératrices (bons à cinq ans et obligations à six ou douze ans). Ajoutons que la durée moyenne des dépôts dans les caisses est supérieure à trois ans.

Deux phénomènes sont venus, ces dernières semaines, renforcer les pressions en faveur d'un relèvement du taux d'intérêt sur les dépôts. Tout d'abord, l'ascension fulgurante du taux d'intérêt à court terme en France et dans le monde a conduit M. Monory, ministre de l'économie, à déclarer, le 12 mars, qu'« *il faudrait faire quelque chose* » si cette ascension se poursuivait. Ensuite, la chute verticale de la collecte dans les caisses d'épargne a fini par inquiéter les pouvoirs publics dans la mesure où une grande partie de ces dépôts alimente les prêts aux collectivités locales par le biais de la Caisse des dépôts : l'excédent des dépôts sur les retraits, d'une année sur l'autre, a diminué de 51 % en janvier 1980, et de 80 % en février, en raison de la préférence donnée à la consommation par les Français et du bas niveau de la rémunération offerte.

Enfin, dernier élément, et de taille celui-là, l'accord implicite donné par l'Élysée à un relèvement : à l'issue d'un entretien entre M. Giscard d'Estaing et M. Bergeron lundi dernier, un communiqué indiquait qu'un tel relèvement « *ferait l'objet d'une décision prochaine du gouvernement* », ce qui balayait les réticences de Matignon et de la Rue de Rivoli. Une précaution, toutefois : le relèvement de 1 %, qui part du 1er avril prochain, doit prendre fin le 31 décembre 1980, ce qui marque bien la volonté du gouvernement de ne pas privilégier l'épargne courte. Conséquence pratique : une majoration de 1 % sur les 278 milliards de francs de dépôts du réseau de l'Ecureuil, sur les 150 milliards de francs des Caisses d'épargne postales et sur les 45 milliards de francs du livret bleu du Crédit mutuel représente près de 5 milliards de francs, en année pleine, qui seront récupérés en majorant les taux des crédits consentis aux collectivités locales, aux H.L.M. et aux particuliers bénéficiant de prêts au logement, notamment. — F. R.

ÉTRANGER

Le « plan d'austérité » de Mme Thatcher

Vers un accroissement du chômage

(Suite de la première page.)

Le déficit est assuré par les « besoins d'emprunt du secteur public », le secteur public en *question étant défini au sens* large (il englobe non seulement les besoins d'emprunt d'Etat mais aussi ceux des entreprises nationales et les collectivités). L'objectif monétaire est de réduire le taux d'accroissement de la masse monétaire, actuellement compris *entre 7 et 11 %, à 4 et 8 % en 1984.* Les dépenses publiques seront réduites progressivement d'ici à 1984, sur une base annuelle de 1 %. Pour l'exercice budgétaire 1980-1981 commençant le 1er avril de cette année, ces réductions représentent environ 1 milliard de livres, portant essentiellement sur le logement, l'éducation, l'aide à l'industrie. Seules, les dépenses pour *la défense nationale et la* police augmenteront dans une proportion respective de 3 % et de 2,5 %.

Bien entendu, la sécurité sociale, qui actuellement représente le quart du *total* des dépenses publiques, sera affectée. Mais le gouvernement entend concentrer ses ressources disponibles au maintien des prestations en faveur des *catégories les plus défavorisées* (personnes âgées, chargés de famille, pensionnés), quitte à augmenter les charges pour d'autres catégories de bénéficiaires d'avantages sociaux. Ainsi, l'augmentation prévue pour le service de santé est compensée par une *hausse d'environ 100 %* du prix des ordonnances médicales. D'autre part, les allocations maladie et de chômage seront désormais soumises à l'impôt et ne seront pas augmentées dans la proportion justifiée par l'inflation. En termes réels, les bénéficiaires de ces allocations souffriront d'une diminution de 5 %. Le refus du gouvernement de faire *un effort particulier dans le* domaine des allocations familiales a créé un certain malaise dans les rangs conservateurs, qui craignent d'avoir à en subir les conséquences sur le plan électoral.

En ce qui concerne les pensions, le gouvernement n'a pas encore *pris la décision de supprimer leur* indexation. En outre, le gouvernement a décidé de pénaliser les grévistes par une législation qui réduira le paiement des indemnités payées à leurs familles. En effet, dans le calcul de ces indemnités, il sera tenu compte *des 12 livres par semaine que les* grévistes seront supposés avoir reçues de leur syndicat.

Pas d'allègement fiscal

*Enfin, contrairement aux pro*messes et aux espoirs des dirigeants, le fardeau fiscal ne sera pas allégé. L'augmentation des abattements à la base est compensée par l'abolition du taux réduit de 25 % sur les premières 750 livres de revenu. De même, *l'augmentation du seuil d'impo*sition des hauts revenus sera limitée, passant de 10 000 à 11 250 livres. Néanmoins, diverses mesures d'assouplissement fiscal *sont prises en faveur des entre*prises, et notamment des petites entreprises. Le gouvernement envisage la création, à titre expérimental, d'une demi-douzaine de « zones d'entreprises » à l'intérieur des villes, où les chefs d'entreprise qui s'y installeront *bénéficieront de substantielles* concessions fiscales. De même, le gouvernement a pris diverses mesures pour encourager l'intéressement des ouvriers d'entreprises. A noter cependant que le gouvernement qui a, comme prévu, décidé d'augmenter l'impôt *sur les bénéfices des compagnies* pétrolières, n'a pas pris de décision en ce qui concerne les bénéfices des banques.

Dans l'ensemble, le budget n'est pas neutre du point de vue fiscal, dans la mesure où il accroît en termes réels le fardeau de l'impôt sur le revenu en même temps qu'il augmente les impôts indirects. Comme prévu, les droits sur les boissons alcoolisées ont augmenté (2 pence pour une pinte de bière, 8 pence *pour une bouteille de vin,* 50 pence pour une bouteille de whisky) et sur les cigarettes (5 pence par paquet), ainsi que sur l'essence (10 pence par gallon). Le taux de la T.V.A. reste inchangé à 15 %.

Le budget, favorablement accueilli par les milieux de la City et du patronat, a provoqué de vives critiques de l'opposition travailliste et des syndicats. Dans son intervention aux Communes, M. Callaghan, chef de l'opposition travailliste, a déclaré que le nouveau budget confirmait le *déclin industriel du pays sur la* base d'une économie stagnante, accompagné par un déplacement du fardeau *« des gens bien portants sur les malades, et des riches sur les pauvres ».* Quant à M. Len Murray, secrétaire général de la confédération intersyndicale du *TUC,* il a *déclaré* que le gouvernement ramenait le pays à l'époque des années 30, marquées par un retour au chômage massif, et qu'il divisait la nation en favorisant les riches au détriment des familles et des chômeurs.

HENRI PIERRE.

Les grandes lignes du budget

Voici les principales mesures annoncées par le chancelier de l'Echiquier pour l'exercice allant du 1er avril 1980 au 31 mars 1981 :

Fiscalité

● *Impôt sur le revenu :* pas d'allègement prévu pour cette année. Toutefois, les abattements à la base sont relevés de 18 % (11 % seulement pour les gros *revenus) afin de tenir compte de* l'inflation.

● *Successions :* les droits sont adoucis, ce qui devrait aboutir à l'exonération des deux tiers environ des successions et donations. Les exemptions sur la transmission des *petites entre*prises et des exploitations agricoles *sont* élargies.

● *Gains boursiers :* la taxation des plus-values est allégée.

● *Première année pleine d'application du taux de T.V.A. à 15 % :* le taux plein sera désormais applicable à certains lubrifiants et à *certaines huiles* jusqu'alors exonérées.

● *Boissons alcoolisées et cigarettes :* augmentation de 17 % des taxes (coût pour les consommateurs : 450 millions de livres).

● *Compagnies pétrolières :* bénéfices imposés à 70 % au lieu de 60 % (535 millions de livres).

● *Automobilistes :* relèvement de la vignette de 20 % (50 à 60 livres par an) et de la taxe *sur l'essence (10 pence par gallon d'environ 4 litres et demi).* Le prix du gallon sera porté de 125 à 135 pence (environ 13,80 F), soit à peu près 2,85 F par litre.

Sécurité sociale

● *Doublement du coût des médicaments* dans le cadre du service national de santé (qui *passera de 45 pence par médi*cament actuellement à 70 pence le 1er avril et 1 livre en décembre).

● *Indemnités aux grévistes :* la Sécurité sociale prélèvera une somme de 12 livres par semaine sur les différentes allocations touchées par les familles des grévistes, l'hypothèse retenue *étant que les grévistes sont* payés par les syndicats.

● *Indemnités de maladie et de chômage :* elles seront désormais imposées.

● *Retraites, allocations familiales et assistance sociale* seront *majorées en fonction de* l'inflation (soit 18 %). Une prime de Noël de 10 livres sera versée aux retraités.

Mesures en faveur des entreprises

● *Création de « zones d'entreprises » dans les régions en* difficulté, où des concessions fiscales seront offertes.

● *Petites entreprises :* elles reçoivent un certain nombre d'avantages fiscaux. Le taux minoré de l'impôt sur les bénéfices *est ramené de + 42 % à 40 %.* Relèvement à 130 000 livres (+ 30 %) du seuil à partir duquel s'applique le taux plein de 52 %.

● *Primes de séparation :* les opérations de séparation des en*treprises qui avaient précédem*ment fusionné seront fiscalement encouragées.

Les objectifs

● *Croissance de la masse monétaire : 7 % à 11 % pour les* douze mois à venir. La croissance doit être ramenée à 6 % d'ici à 1983-1984.

● *Diminution des dépenses publiques :* elles devront diminuer chaque année, pendant quatre *ans,* de 1 %.

● *Besoins d'emprunts du secteur public :* diminution de 9 à 8,5 milliards de livres cette année, ce qui devrait ramener la proportion des emprunts du Trésor de 4,75 % à 3,75 % du P.N.B. *Leurs montants devront,* en valeur absolue, être ramenés à 3 milliards en 1983-1984.

LES PAYS INDUSTRIALISÉS NE SE SONT PAS MIS D'ACCORD SUR L'AIDE A ACCORDER A LA TURQUIE

Les pays industrialisés n'ont pas réussi, le mercredi 26 mars, à se mettre d'accord sur les mesures d'aides financières qu'ils *doivent apporter* à la *Turquie.* Réunis dans le cadre de l'O.C.D.E., ces pays devront se rencontrer à nouveau le 15 avril à Paris, certains d'entre eux, notamment le Canada *et le* Japon, *n'ayant* pas été en mesure, pour des *« raisons techniques »,* de prendre des engagements précis.

Toutefois, le secrétaire général de l'Organisation de coopération et de développement économiques, M. Van Lennep, a souligné que *cette réunion avait permis* de faire d'*« importants progrès »* et qu'aucun des dix-sept pays intéressés *« n'hésitait à contribuer à ce programme d'aide ».* Il a précisé que les pays donateurs approuvaient le plan de redressement économique mis en *vigueur le 24 janvier* par le gouvernement turc. Pour sa part, M. Turgut Ozal, sous-secrétaire pour les affaires économiques, s'est déclaré *« confiant »* L'aide des pays de l'O.C.D.E. *devrait être* d'environ 1,2 milliard de dollars, pour un montant total d'assistance occidentale de 3 milliards.

QUATRE ENTREPRISES SIDÉRURGIQUES FRANÇAISES A L'AMENDE

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). — La *Commission* européenne est sur le point d'infliger des amendes d'un montant total de 900 000 ECU (plus de 5 millions de francs) à quatre entreprises sidérurgiques françaises — Creusot-Loire, Aciéries de Pompey, Société des aciers fins de l'Est et Ugine-Acier — et à plusieurs firmes allemandes du même secteur, dont Thyssen, Krupp et Klockner.

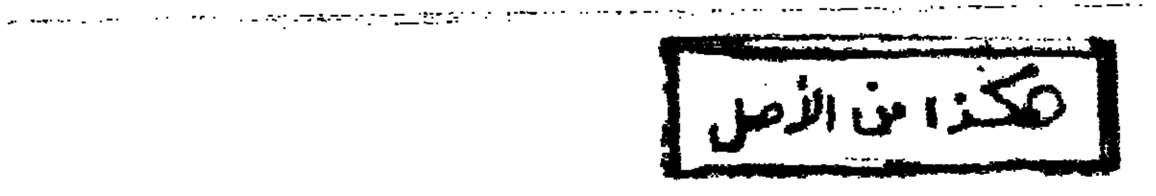
Il est reproché aux sociétés incriminées d'avoir conclu, entre 1967 et 1974, des accords de prix pour leurs ventes d'aciers spéciaux de construction sur les marchés de la C.E.E. Cette pratique est contraire aux règles de concurrence inscrites dans le traité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA).

Pour les aciéries françaises, les amendes envisagées sont les suivantes : Creusot-Loire, 140 000 ECU (820 000 francs) ; Aciéries de Pompey, 47 000 ECU (275 000 *francs) ; Société des aciers fins* de l'Est, 40 000 ECU (235 000 francs) ; Ugine Acier, 22 000 ECU (130 000 francs). — M. S.

● RECTIFICATIONS. — Dans l'article publié dans *le Monde* du 27 mars sous le titre « le Portugal à l'ombre de l'Europe », il fallait lire « l'équipe au pouvoir poursuit, là *aussi, sa politique...* de *privatisation* (et non de *privation,* comme il a été écrit à la suite d'une coquille). De *même,* il s'agissait de « l'accord d'*association* (et non *d'exportation*) conclu en 1972... », et de « quarante-sept *millions* d'unités de compte ». Enfin, deux noms ont été mal orthographiés : MM. Vitor Constancio (et non Coustancio) et Cavaco (et non Cavaro) Silva.

● *La R.F.A. a consacré* 6,03 milliards de deutschemarks (3,3 milliards de dollars) en 1979 à *l'aide publique aux pays en voie* de développement, soit 0,43 % de son produit national brut. En 1978 cette aide s'était élevée à 4,72 milliards de deutschemarks, soit 0,37 % du produit national brut.

● *L'U.R.S.S. pourrait être obligée d'importer du plomb et du zinc* au cours de cette décennie, indique un rapport de la C.I.A. *L'Union soviétique* est en ce moment le premier producteur mondial de zinc et le second producteur de plomb (après les Etats-Unis) ; mais, selon la C.I.A., des *mines* sont en voie d'épuisement et la qualité du minerai a baissé, alors que la demande intérieure s'accroît. La C.I.A. estime que la production pourrait s'accroître modérément au cours des prochaines années grâce à l'ouverture de nouvelles mines et à l'expansion de certaines fonderies, mais que cette croissance pourrait être tout juste suffisante pour satisfaire la demande. — *(A.F.P.)*



AFFAIRES

Banques-P.M.E. : le dialogue est enfin engagé

Lorsqu'en mai 1979 le Conseil national du patronat français (C.N.P.F.), les Confédérations générales des petites et moyennes entreprises (C.G.P.M.E.) et l'Association française des banques (A.F.B.) décidèrent de *« conjuguer leur efforts pour améliorer les relations entre les banques et les P.M.E. »*, pas toujours satisfaisantes, on pouvait se demander si le dialogue allait réellement s'ouvrir, en raison de l'abondance des points de friction et de l'obscurité qui enveloppe souvent ces relations *(le Monde* du 15 mai 1979). Eh bien, à l'issue d'une quarantaine de réunions contradictoires à travers toute la France, associant — ou opposant — près de 6.000 chefs d'entreprises et 2.000 banquiers, il semble que ce dialogue se soit ouvert, et même qu'il ait été fructueux. Certes, un sondage effectué au terme de ces réunions a révélé que si les chefs d'entreprises se sont montrés plus intéressés que sceptiques, ils ont estimé, en majorité, que les banquiers, après avoir clairement exposé leur position à leurs interlocuteurs, n'envisageaient guère de la modifier ; mais un son de cloche un peu différent semble avoir été entendu jeudi 20 mars 1980 au cours du colloque organisé par le C.N.P.F., la C.G.P.M.E. et l'A.F.B. sur le thème *« Vers le « partenariat » banques-P.M.E. »* avec la participation de 300 banquiers et chefs d'entreprises.

Sans doute un de ces chefs d'entreprise, M. Sobolle, de Bourgogne, ne manqua-t-il pas de réclamer des crédits plus réguliers, avec moins de garanties et des taux moins élevés, et M. Maurel, banquier marseillais, lui répondit-il que *« la banque c'est l'argent des autres »*, et qu'il lui faut un minimum de sécurité. La sécurité... Ce fut aussitôt une occasion, pour la C.G.P.M.E. et son directeur financier, M. Poirsin, d'attaquer une des propositions du rapport Mayoux sur la réforme des banques, à savoir le remplacement de l'escompte commercial, jugé trop lourd et trop coûteux, par le crédit global d'exploitation (le GLOBEX), compte d'avances unique, à l'allemande ou à l'anglo-saxonne. Pour M. Poirsin, la prise de garantie est un mal nécessaire, y compris dans un système mutualisé, mais l'adoption du GLOBEX déboucherait inévitablement sur un renforcement de ces garanties, à défaut de celles fournies par l'escompte commercial.

Traduire en « jargon »...

Son président, M. Bernasconi, tout en admettant que le crédit à *« la française »*, accordé davantage en fonction des opérations que des entreprises, présente des inconvénients, proscrit toute révolution : pour onéreux qu'il soit, le système de l'escompte remplit une fonction irremplaçable. Cette opinion est partagée par M. Maurel, pour qui un tel système présente un double intérêt : sûreté de remboursement et certitude d'échéance au profit du banquier, allégement des tâches au profit de l'entreprise, y compris les entreprises qui se créent, dont le cachet personnel est bien maigre au démarrage.

Autre grand sujet de discussion — et souvent de discorde — entre banquiers et chefs d'entreprises, les conditions de banque et l'information ont fait l'objet d'échanges animés. M. Robert Diepois, patron de la région parisienne, se tailla un certain succès en racontant les déboires éprouvés avec sept banques à qui il demanda leurs conditions, le plus souvent en vain, pour finir par traiter, à sa satisfaction, avec une huitième, plus commerçante que les autres. Et M. Diepois de demander s'il était possible d'obtenir l'envoi de propositions claires et écrites, et la suppression des fameuses catégories par chiffres d'affaires, trop rigides et trop injustes. Oui, répondit M. Masson, directeur général adjoint de la B.N.P., qui, avec un bel optimisme, assura que le chiffre d'affaires ne devait pas être le seul critère, et que le banquier devait tenir compte également de la structure financière des entreprises, de leur rentabilité, de leurs dirigeants... essayant, au surplus, de séparer loyer de l'argent et rémunération des services. Fort bien, mais les banques disposent-elles du personnel suffisant pour pratiquer une *« analyse permanente »* de la situation de l'entreprise, comme le demande M. Legris, l'industriel breton bien connu ? C'est une tâche énorme et astreignante. Mais, paraît-il, l'informatique va libérer des milliers d'employés dans les banques, qui pourront ainsi s'y consacrer. Espérons...

Dans le fond, si la pensée des intervenants a bien été perçue, la plupart des malentendus entre banquiers et chefs d'entreprises proviennent d'une information défectueuse : le *« jargon »* du banquier doit être traduit dans le langage du client, estime M. Rouyer, président de la Banque de Bretagne.

Faisant écho à M. Ceyrac, président du C.N.P.F., qui a qualifié ce colloque de *« réussite »*, et demandé que toute réforme soit *« pragmatique, progressive et libérale »*, M. Ledoux, président de l'Association française de banques, mit l'accent sur la communauté de préoccupations entre banquier et chefs d'entreprises et la nécessité d'un *« partenariat »* dans *« la clarté »*. Pour les deux hommes, la réunion du 20 mars n'est qu'une *« étape »* sur la route commune. Il en faudra, sans doute, beaucoup d'autres pour dissiper les malentendus...

FRANÇOIS RENARD.

La Compagnie électro-mécanique cède sa participation dans la Société internationale de dessalement

La compagnie électromécanique (CEM) vient de céder la participatio nde 70 % qu'elle détenait dans la SIDEM (Société internationale de dessalement). La société d'ingeniérie Technip en acquiert 40 %, et la Lyonnaise des eaux et de l'éclairage, 25 %. De son côté, le commissariat à l'énergie atomique porte sa participation de 30 % à 35 %.

Créée en 1970 à parts égales par la CEM et Saint-Gobain-Pont-à-Mousson (S.G.P.M.), la SIDEM est un des grands spécialistes mondiaux du dessalement de l'eau de mer. La société, qui dispose de son propre procédé, a connu une forte croissance. Elle a obtenu de nombreux contrats pour la fourniture d'usines clés en mains au Proche-Orient, notamment en 1979 en Arabie Saoudite (930 millions de F).

Les actionnaires d'origine de la SIDEM pensaient qu'une profonde synergie se ferait jour entre leurs activités propres et celles de leur filiale. Ils espéraient ainsi obtenir des contrats globaux clés en main : les équipements et le procédé de dessalement proprement dit à la SIDEM ; le matériel de distribution des eaux à la S.G.P.M. et la centrale électrique qui va de pair avec les usines de dessalement à la C.E.M.

Rien de tel ne s'est produit, les pays du Proche-Orient scindant le plus souvent leurs appels d'offres. Constatant que les retombées n'étaient pas à la hauteur de ses espérances, S.G.P.M. a donc vendu en septembre 1978 sa participaton à la C.E.M., celle-ci cédant 30 % au C.E.A. A l'époque, la C.E.M. avait bien l'intention de *« conserver le contrôle majoritaire »* de la SIDEM. Mais les événements en ont décidé autrement.

Le développement de la SIDEM nécessitait un apport de fonds propres. Or la Compagnie électromécanique a, en 1979, perdu 78,5 millions de francs. Un investissement en capital dans la SIDEM a, semble-t-il, été jugé *« déraisonnable »* par l'actionnaire principal de C.E.M., le groupe suisse Brown Boveri.

La C.E.M. a donc cherché des acheteurs. Ils n'ont pas manqué, plusieurs entreprises étrangères se mettant sur les rangs. Finalement, Technip l'a emporté, avec l'appui déclaré du ministère de l'industrie.

La C.G.T. entend s'opposer au « démantèlement de la branche fibres chimiques de Rhône-Poulenc »

A l'appel des fédérations C.G.T. du textile et des industries chimiques, des arrêts de travail accompagnés de manifestations devaient avoir lieu, jeudi 27 mars, dans les différentes usines de Rhône-Poulenc, tandis qu'à Paris la direction du groupe se réunissait avec les différentes organisations syndicales, pour discuter avec elles des questions salariales et de politique industrielle.

Cette journée d'action a été organisée pour protester contre le désengagement progressif opéré par Rhône-Poulenc dans les fibres chimiques artificielles, jugé dangereux par les responsables de la C.G.T., tant au plan social qu'industriel, mais aussi lourd de conséquences pour la collectivité. *« Elle ne constituera qu'une première étape dans l'intensification de la lutte que les travailleurs entendent mener en vue de stopper le démantèlement de la branche « fibres chimiques » de Rhône-Poulenc »*, a déclaré le 26 mars un des dirigeant cégétiste au cours d'une conférence de presse.

Pour la C.G.T., le plan de restructuration de la branche fibres chimiques, principalement axé sur la fermeture d'usines fabriquant des fibres artificielles, et la suppression de 6 000 emplois sont des inepsies. L'acétate et la viscose ne sont pas des produits dépassés, comme la direction du groupe le prétend. La preuve en est : la France est désormais obligée de s'approvisionner à l'étranger pour couvrir une partie de ses besoins, ce qui lui coûte, sur la base des chiffres de 1978, 258 millions de francs par an. La C.G.T. rejette également l'argument de non-compétitivité.

La centrale syndicale va plus loin encore. La crise textile ? Elle n'existe pas. Les déficits répétés des grands groupes européens dans ce secteur d'activité ? Une pure invention. La stagnation de la consommation ? Faribole. Bref, la C.G.T. nie tout en bloc. Seule la baisse des profits a incité les multinationales à réduire leurs effectifs et à fermer des usines. Pour la centrale syndicale, la politique suivie par Rhône-Poulenc vise tout bonnement à liquider la division fibres, avec les conséquences dramatiques que cela aura sur l'économie du pays, inféodée à l'étranger, et sur les industriels « aval », sans parler du coût à payer par les ASSEDIC pour les pré-retraites, coût chiffré par ses soins à 2,9 milliards de francs en dix ans.

LOGEMENT

Pour juger de l'application des engagements de modération

LE TRIBUNAL D'INSTANCE DU 14e DEMANDE A CONNAITRE LA MOYENNE DES LOYERS PRATIQUÉS DANS L'ENSEMBLE MAINE-MONTPARNASSE.

Pour la première fois, un tribunal d'instance parisien, celui du quatorzième arrondissement de Paris, vient de rendre un arrêt authentifiant l' *« engagement de modération des loyers »* pris en juin dernier par les organisations représentatives de propriétaires avec les pouvoirs publics. Il s'agit d'un litige qui oppose plusieurs locataires de l'ensemble Maine-Montparnasse, rue du Commandant-Mouchotte à Paris, à leurs propriétaires respectifs, les sociétés G.F.F. et COFIMEG.

Leurs baux venant à expiration en juillet dernier, ces locataires ont reçu des propositions de renouvellement de bail comportant des augmentations de loyer se situant autour de 20 %. Ces nouveaux loyers ajoutaient à la hausse normale du coût de la construction, une augmentation de 4 % pour la première année et de 4 % pour la seconde, autorisées par l'engagement de modération. Comme de telles augmentations ne sont possibles, d'après l' « engagement », que si le loyer pratiqué précédemment était inférieur de 10 % à la *« moyenne des loyers pratiqués dans le même ensemble »*, l'association des locataires a demandé à connaître cette moyenne qui ne lui a pas été communiquée *(le Monde* du 27 septembre 1979).

SECTEUR PUBLIC

LES GRÈVES A L'E.G.F.

De nombreuses sections des autres centrales ouvrières ont suivi le mot d'ordre de la C.G.T.

Une série d'arrêts de travail et de manifestations des électriciens et gaziers ont eu lieu à Paris et en province, le mercredi 26 mars, pour une amélioration des salaires et des conditions de travail, ainsi que pour les trente-cinq heures hebdomadaires et le maintien des avantages professionnels. La C.G.T. avait été la seule à lancer un mot d'ordre national pour une semaine d'action dans ce secteur du 24 au 27 arms, avec un temps fort le 26. Mais de nombreuses sections de la C.F.D.T., de F.O. et de la C.F.T.C. ont appuyé localement ce mouvement, surtout dans la capitale, où plusieurs milliers d'agents de l'E.G.F. avaient débrayé dans la matinée pour participer à la manifestation organisée par la C.G.T.

En province, la région de l'Est a été la plus touchée : la quasi-totalité des employés de l'E.G.F. du Haut-Rhin ont débrayé pendant quatre heures à l'appel de tous les syndicats et à Mulhouse quelque mille deux cents manifestants ont barré la route d'Epinal pendant une demi-heure.

Selon la C.G.T. — qui a décidé d'organiser le 16 avril une *« marche sur Paris »* des gaziers et électriciens — 78 % des personnels concernés en Normandie ont d'autre part participé aux débrayages. A Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), mille six cents manifestants venus de huit départements du centre de la France ont défilé dans la ville. Selon la direction de l'E.D.F., la baisse de production d'électricité vers 10 heures, moment de forte consommation, a été d'environ 3 000 mégawatts, et n'a pas provoqué de délestage. Pour l'ensemble de la journée, la grève a été suivie, toujours selon la direction, par 23 % du personnel de l'E.G.F.

SOCIAL

L'AIDE AUX FAMILLES NOMBREUSES

Des mesures spectaculaires mais ponctuelles

Respect des engagements ? En soumettant au conseil des ministres un nouveau projet de loi sur la famille, le gouvernement confirme sa volonté d'améliorer le sort des familles nombreuses, *dans une optique très nataliste.* Le projet de loi, adopté en conseil mercredi 26 mars, prévoit une majoration assez spectaculaire des allocations de naissance puisque, à partir du troisième enfant, le montant des allocations pré et postnatales *doublera*, passant de 4 346,42 F à 10 000 F, dès que le texte gouvernemental sera voté, ce qui implique une entrée effective en application vers le mois de juillet, au plus tard en octobre.

Ce projet s'ajoute à celui adopté la semaine dernière sur l'allongement des congés de maternité, là encore pour les familles nombreuses. Ces mesures avaient été *annoncées par le gouvernement* lors du débat sans vote à l'Assemblée nationale sur la politique familiale en novembre 1979 *(le Monde* du 24 novembre). D'autres promesses, présentées devant les députés, devraient aussi être respectées, notamment une progression *plus importante du pouvoir* d'achat des allocations familiales (+ 3 % au lieu de + 1,5 %) en juillet en faveur des familles nombreuses.

Non négligeables, ces diverses mesures avaient cependant été accueillies assez froidement par *des députés qui avaient regretté* l'étalement dans le temps d'améliorations ponctuelles et estimé qu'une politique plus globale était nécessaire au moment où le taux de *fécondité* ne permet plus le renouvellement des générations. L'arrivée d'un troisième enfant dans des familles attirées par un nouveau style de vie et quelque peu malmenées par la crise économique suppose en effet *des mesures de portée* beaucoup plus général touchant à la naissance, au logement, aux transports. — J.-P. D.



(Dessin de KONK.)

Deux décrets simplifient les conditions d'ouverture des droits des chômeurs à la Sécurité sociale

Deux décrets publiés au *Journal officiel* de mercredi 26 mars prévoient les nouvelles modalités de *couverture sociale* des travailleurs sans emploi, en application de la *loi du 16 janvier 1979 sur la réforme* et l'allégement des tâches de *l'Agence nationale pour l'emploi* (A.N.P.E.).

Les chômeurs indemnisés par les ASSEDIC (Association pour l'emploi *dans l'industrie et le commerce)* continuent, comme par le passé, à bénéficier du *maintien* de la couverture de sécurité sociale. Mais l'A.N.P.E. est désormais déchargée de toute formalité administrative à l'égard de la sécurité sociale : les avis d'admission *aux allocations et les mandats* de paiement délivrés actuellement *par les ASSEDIC aux allocataires* serviront de justificatifs auprès des *caisses d'assurance maladie*. D'autre part, les ASSEDIC se chargeront des *opérations permettant de faire valider* les périodes de chômage indemnisé *auprès des organismes d'assurance-vieillesse*, alors que cette *charge incombait jusqu'à présent* à l'A.N.P.E.

Les chômeurs *non* indemnisés bénéficient automatiquement et gratuitement de la Sécurité sociale pendant *douze* mois sans qu'il y ait obligation de s'inscrire à l'A.N.P.E., comme cela était prévu jusqu'à présent. Dans l'immédiat, précise le *ministère* du travail et de la participation, les demandeurs d'emploi, qu'ils soient ou non indemnisés, n'ont, de toute façon, aucune démarche administrative *particulière* à effectuer. Ils recevront tous, individuellement, un dépliant d'information au cours de la deuxième quinzaine d'avril.

SIX POINTS DE CONVERGENCE ENTRE LA C.F.D.T. ET LA CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS MÉDICAUX FRANÇAIS

Les dirigeants de la C.F.D.T. et ceux de la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.), qui se sont rencontrés mercredi 26 mars, ont constaté six points d'accord sur les problèmes de la santé et des relations entre le corps médical et la Sécurité sociale.

C'est ce qui ressort des déclarations faites tant par M. Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., que par le docteur Jacques Monier, président de la C.S.M.F., à l'issue de leur entretien.

Les interlocuteurs, a précisé M. Maire, se sont mis d'accord sur six conclusions. Tout d'abord, les deux organisations ont réaffirmé leur *« refus clair et public de l'évolution rétrograde »* qui est dans les intentions du gouvernement, du C.N.P.F. et de la Fédération des médecins de France (F.M.F.). Elles critiquent la méthode de discussion de la future convention, estimant que ne peuvent en être exclues d'une part deux grandes organisations *de salariés*, la C.G.T. et la C.F.D.T., mais aussi, du côté médical, la C.S.M.F. En *outre*, la C.S.M.F. et la C.F.D.T. soulignent leur *« volonté de faire échec à une médecine à double secteur, menant tout droit à l'individualisation des risques »*. Elles refusent le principe de *« l'enveloppe globale »* (rapport entre le nombre d'actes et le niveau des honoraires) et réaffirment leur hostilité au ticket modérateur d'ordre public. Enfin, les deux organisations ont décidé d' *« explorer au-delà de la convention, l'avenir du système de santé dans notre pays »*. Toutefois des divergences subsistent entre les deux organisations sur l'avenir du système des soins.

Le rapport Giraudet pourrait être « une base solide pour la reprise des négociations »

affirme M. Ceyrac

De notre correspondant

Nancy. — Au cours de l'assemblée générale de l'Union des chambres syndicales de l'Est, *mercredi 26 mars*, M. François Ceyrac, président du C.N.P.F., a défini avec fermeté les grandes orientations du C.N.P.F. Il a déclaré qu'il venait d'écrire au premier ministre pour lui dire *« combien une nouvelle forme de désordre, à savoir les radios pirates, pouvait jouer un rôle néfaste dans notre société et combien il était souhaitable que les conditions de fonctionnement du système français soient maintenues dans un cadre acceptable »*. Même attaque mesurée contre les associations de consommateurs, dont l'existence et la possibilité d'*intervenir dans la défense* du consommateur ne sont pas remises en cause. Néanmoins, le président du C.N.P.F. s'est déclaré absolument contre la mise en place d'un contre-pouvoir consommateur qui s'exercerait *face au pouvoir des chefs d'entreprises.*

Au *sujet de l'introduction* des cadres dans les conseils d'administration, M. François Ceyrac s'est montré favorable au projet, à condition *« qu'il ne devienne pas une forme affichée ou larvée de cogestion »* par le biais d'un système électoral où les candidatures s'affronteraient par listes syndicales.

Mais ce sont les problèmes de gestion du temps de travail qui ont le plus longuement retenu l'attention du président du C.N.P.F. *Le rapport Giraudet sur* l'aménagement du temps de travail, qui sera présenté fin avril, est attendu avec impatience par M. Ceyrac, qui y voit une base solide pour la reprise des négociations patronats-syndicats, estimant que *« cette étude pouvait conduire à une opération d'une extraordinaire importance sur le plan économique et social »*.

« Aboutirons-nous ? » s'est interrogé M. Ceyrac, pour qui le problème de la liberté du temps de travail est à la fois économique et social : *« Il serait dangereux de faire des cadeaux sur le plan social en négligeant la nécessaire réforme économique qui est sous-jacente à la discussion sur la durée du travail. »* Si, néanmoins, un protocole d'accord était signé entre patronat et syndicats, il pourrait servir de base à un projet de loi visant à modifier la loi de 1936.

Enfin, interrogé sur les différentes actions en justice dans lesquelles s'opposent actuellement syndicats et patronat, M. Ceyrac s'est déclaré favorable à la constitution d'une jurisprudence qui tendrait à préciser les responsabilités pour faits de grève *« même si elles sont inattendues »*.

Entendant protester contre la politique défendue par le C.N.P.F., plus d'un millier de manifestants *appartenant notamment à la* C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN, ont défilé dans le calme à Nancy, alors que M. Ceyrac s'apprêtait à regagner Paris. — J.-L. B.

UN SYNDICALISTE C.F.D.T. CONDAMNÉ A HUIT JOURS DE PRISON AVEC SURSIS

(De notre correspondant)

Rennes. — Le secrétaire de l'Union départementale C.F.D.T. d'Ille-et-Vilaine, M. Michel Duthoit, a été condamné mercredi 26 mars par la cour d'appel de Rennes à huit jours de prison avec sursis et mille francs d'amende, *pour violation de domicile.* Il lui était reproché d'avoir, le 5 juillet 1978 lors d'une grève, envahi les locaux de la société Maisons Phenix Bretagne, à Noyal-sur-Vilaine, en compagnie de quatre-vingts personnes *salariées de cette* entreprise, après avoir ouvert la porte par effraction. Le 16 mai 1979, le responsable syndical avait été relaxé par le tribunal de grande instance de Rennes. Pour la cour d'appel la culpabilité du prévenu *découle de sa seule* présence parmi les occupants et des conditions d'ouverture de la porte de l'entreprise. *« Il importe peu*, considère la cour, *que M. Duthoit n'ait pas personnellement employé les manœuvres décrites par la partie civile. »* La société Maisons Phenix Bretagne a obtenu le franc symbolique de dommages et intérêts.

La grève de la faim de neuf ouvriers turcs à Clermont-Ferrand

UNE AFFAIRE « ARTIFICIELLE » ?

Les médecins qui *surveillent* l'état de santé des ouvriers turcs grévistes de la faim à Clermont-Ferrand ont exprimé, mercredi *26 mars, leurs inquiétudes* : l'un des travailleurs étrangers est hospitalisé depuis quatre jours et les neuf autres ont entamé, ce jeudi, leur quatrième semaine *de jeûne*.

Le comité de soutien, qui comprend une vingtaine d'organisations (« le Monde » daté 23-24 mars), a répondu mercredi au préfet de région, M. Claudius Brosse, en lui rappelant que « le 11 *mars vous avez reçu la* C. F. D. T. et lui avez fait des promesses que vous n'avez pas tenues (notamment) une réunion entre les employeurs, la C.F.D.T. et la direction départementale du travail et de l'emploi ».

M. Brosse, qui avait fait preuve d'une certaine compréhension au début de l'action menée par les travailleurs turcs — *l'évêque de Clermont-Ferrand*, Mgr Dardel, ayant prêté un local aux grévistes de la faim, — parle aujourd'hui d'« affaire artificielle, montée par des gens dont le but est de faire de l'agitation ». Artificielle comme la filière clandestine qui a permis à des employeurs de la région d'embaucher des ouvriers de façon occulte ? — M. C.

● *Grève de la faim de cinq ouvrières en Seine-Maritime.* — Cinq ouvrières de l'établissement de confection Five Stars ont commencé, le mercredi 26 mars, à Bolbec (Seine-Maritime), une grève de la faim, pour obtenir le respect d'un accord conclu début mars, à l'issue d'une journée mouvementée, entre la C.G.T. et la direction — accord qui prévoyait la mise à la retraite de six salariées licenciées et la réintégration de dix autres. Quarante-huit heures plus tard, le P.-D.G. avait annulé cet accord, affirmant l'avoir conclu sous la contrainte.

Le balayeur à 12 000 francs par mois

« Le différend n'a aucun rapport avec l'activité syndicale » précise Carrefour

A la suite de notre article du 25 mars intitulé : « Balayeur à 12 000 F par mois pour rester délégué cadre », *la direction régionale de Carrefour à Bourges apporte les précisions ci-dessous :*

La responsabilité syndicale est une chose, la compétence professionnelle en est une autre. Le groupe Carrefour, qui emploie près de 16 000 personnes, compte parmi son personnel de très nombreux syndiqués, qu'il s'agisse de la C.G.T., de la C.F.D.T., de F.O. ou de la C.G.C. Il reflète *sans doute* la moyenne nationale, et Bourges ne fait pas exception à la règle.

Il va de soi que le différend qui oppose M. Gabriel Lucas à la direction du magasin Carrefour de Bourges, n'a aucun rapport avec son activité syndicale : *chacun* sait qu'un délégué syndical a plus de facilité qu'un autre pour exploiter à son profit tout désaccord personnel l'opposant à sa direction. Cela vaut d'ailleurs pour toutes les entreprises françaises.

En l'occurrence, M. Gabriel Lucas est seulement *responsable* d'une mauvaise gestion de son *secteur*. Carrefour étant une entreprise décentralisée où les cadres sont investis d'une large responsabilité, il est normal que la direction se préserve à des postes importants de tout danger d'incompétence. Ceci dans l'intérêt des consommateurs d'abord, de l'entreprise elle-même par voie *de conséquence, et* donc dans l'intérêt de l'ensemble de son personnel.

● *Reprise du travail à la Société bourguignonne d'applications plastiques* à Chevigny-Saint-Sauveur, le mercredi 26 mars, où les ouvriers observaient une grève depuis le 7 février ; ils occupaient les locaux. Les syndicats avaient consulté les personnels, à l'exception des cadres et des agents de maîtrise, sur l'arrêt ou la poursuite du mouvement sous forme de débrayages. Sur 591 votants, 248 se sont prononcés contre la poursuite de la grève, 139 pour et 168 en faveur des débrayages. — *(Corresp.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

Exercice 1979

Le rapport de la direction débute par des réflexions sur trois sujets importants : la dimension et les moyens des entreprises, l'organisation des groupes financiers *diversifiés et la légitimité de l'entreprise privée.*

Ce rapport contient de nombreuses indications relatives aux résultats et aux activités des sociétés du groupe de la Société générale. Y sont, par exemple, évoqués le renforcement — sous l'égide de la Sofina — du pôle parabancaire du groupe, de l'importance des crédits accordés *par la Société générale de banque, la politique de* diversification de la C.M.B. et les initiatives prises par C.B.R. et l'Immobilière de Belgique. De larges commentaires sont consacrés à des réalisations du groupe à l'étranger, notamment l'expansion de Genstar aux U.S.A., la *progression du volume des études de la division* ingénierie de Traction et Electricité, la pénétration d'ACEC et de B.N. sur les marchés internationaux et la présence de *Carbochim et de* P.R.B. aux U.S.A. Ce document fait également état du renforcement de la position de la F.N. en Belgique et à l'étranger, de l'activité des filiales de l'Union minière et des recherches poursuivies par Métallurgie Hoboken, Vieille Montagne et Prayon, de l'appui *financier apporté par Sibeka* et ses filiales, ainsi que de l'activité déployée par l'UCO et par les Papeteries de Belgique...

NOTA. — *Les informations reprises ci-dessus sont extraites du rapport annuel de la* Société générale de Belgique, qui peut être obtenu en s'adressant au Service des relations *extérieures de la Société, 30, rue Royale, B 1000 Bruxelles. Tél. : 02-513-38-80, extension 276.*

CGIP COMPAGNIE GÉNÉRALE D'INDUSTRIE ET DE PARTICIPATIONS

Le conseil d'administration, réuni sous la présidence de M. Pierre Celier, a approuvé les comptes de l'exercice 1979.

Le bénéfice d'exploitation s'élevant à 69 millions 091 000 francs, le compte de pertes et profits, après *constitution de provisions hors* exploitation ou exceptionnelles pour 33 millions 469 000 francs et enregistrement de profits sur réalisations d'actifs pour 17 millions 553 000 francs, se solde par un bénéfice net de 50 millions 810 000 francs. Le résultat de l'exercice précédent s'était élevé à 3 millions 053 138 francs, après avoir supporté un effort particulièrement important d'assainissement financier de certaines filiales.

Le conseil d'administration a décidé de proposer à l'Assemblée générale, qui sera réunie le 29 mai *prochain*, la distribution d'un dividende de 31 millions 450 000 francs correspondant à 8,50 francs par action, ce qui, augmenté de l'avoir fiscal de 4,25 francs, représentera un revenu global de 12,75 francs par action, contre 10,50 francs l'exercice précédent.

ELECTRICITY SUPPLY COMMISSION - ZIMBABWE

CENTRALE DE WANKIE ~ 2ème ETAPE

Des appels d'offres vont être lancés prochainement pour la construction, la livraison, le *montage et la mise en service des équipements suivants* destinés à la Centrale de Wankie en Zimbabwe

CONTRAT 2M1

Quatre groupes turbines à vapeur avec chaudière à charbon, de Puissance Continue Maximale (débit) 680.000 kg/h de vapeur à une pression de 16,6 MPa. Ce sont des groupes à *resurchauffe (température d'admission de la vapeur surchauffée 543 °C* et de la vapeur resurchauffée 543 °C), fournis avec leurs équipements associés, tuyauteries, robinetterie, contrôle commande, poste de tirage *mécanique, précipitateurs, combustible pulvérisé,* allumage au mazout et les autres équipements auxiliaires.

CONTRAT 2M2

Quatre groupes turbo-alternateurs 200 MW à resurchauffe, le poste d'eau et de condensation et les pompes alimentaires avec leurs équipements associés, tuyauteries, robinetterie et *contrôle commande. Les conditions* de vapeur sont de 15,8 MPa - 538 °C/538 °C pour une température d'eau de refroidissement de 32 °C.

Les firmes intéressées par l'appel d'offre ci-dessus sont invitées à déposer une demande dans les plus brefs délais en *écrivant à:*

Merz and McLellan, Consulting Engineers, Amberley, Killingworth, Newcastle upon Tyne NE12 ORS, *Angleterre.*

Une *copie de cette demande, qui devra être complète sous* tous les rapports, *ainsi* qu'un dépôt de 500 Dollars Zimbabwe devront être envoyés simultanément à:

The Secretary, Electricity Supply Commission, Electricity Centre, Jameson Avenue Central, Salisbury C1, Zimbabwe

Le dépôt sera retourné à la réception d'une offre en bonne et due forme.

Ne seront prises en considération que les offres émanant de constructeurs qui soumettront en même temps des preuves satisfaisantes de leur expérience dans la conception, la *fabrication, le montage et la mise en service d'installations similaires.*

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

27 MARS

Repli de l'or et des actions

Comme on pouvait s'y attendre après la chute internationale des cours, l'or vendu à Paris a subi une nouvelle et forte baisse ce jeudi à la Bourse. Le lingot a perdu 2 480 F à 71 000 F, après un premier cours de 71 150 F. De son côté, le napoléon n'a pratiquement pas varié à 660,10 F contre 660,50 F.

Sur le marché des actions, le fait marquant a été constitué par la chute générale des valeurs pétrolières. L'action Esso a été la plus touchée (— 10,6 %), après que la société eut annoncé que le puits de Saucède (gaz) ne donnerait pas tous les résultats escomptés. La cotation du titre, comme celle des Pétroles BP (— 6,6 %) dut être retardée devant l'abondance des ventes. Enfin la Compagnie française de raffinage, filiale de la C.F.P. (— 3,6 %) a perdu 5,5 %, Elf-Aquitaine, 3,5 % et Elf-Gabon, 4,5 %. Les grandes compagnies internationales n'ont pas été mieux loties : Mobil Oil (—8 %) ; Norsk Hydro (—7,5 %) ; Petrofina (— 4 %) et Shell (— 3 %).

La baisse des actions françaises s'est peu à peu étendue à l'ensemble des compartiments et l'indicateur instantané, en repli de 1,25 % dès l'ouverture de la séance, a terminé à—1,7 % environ. A terme, on a relevé plus de 130 reculs, pour une trentaine de hausses limitées.

En dehors des pétroles, les plus lourds dégâts ont été subis par Pennaroya (—7 %), Nobel Bozel (—6,5 %), Imétal (—5,6 %) et J. Borel (—5,2 %).

La hausse internationale des prix et des taux d'intérêts continue de préoccuper sérieusement les milieux financiers.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	26 3	27 3
1 dollar (en yens)	248	245 65

LONDRES

INDECIS

Au lendemain de la présentation du budget, le stok exchange de Londres a adopté une attitude de « Wait and see ». Les pétroles, malgré des impositions moins sévères que prévue, revirent rapidement à la baisse. Les industrielles perdent également du terrain, mais les fonds d'Etat sont inchangés. Les banques, qui ont pourtant échappé à une imposition supplémentaire, se replient légèrement. Repli des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 486 contre 507 50

VALEURS	CLOTURE 26/3	COURS 27/3
Beecham	117 ..	115 ...
British Petroleum	350 ...	342 ...
Courtaulds	70 .	68 ..
*De Beers	3 85	3 70
Imperial Chemical	374 ..	368 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	359 ..	353 ...
Shell	332 ...	338 ...
Vickers	112 ..	111 ..
War Loan 3 1/2 %	29 3/4	28 7/8
*West Driefontein	66 1/2	62 3/4
*Western Holdings	56 3/4	54 ...

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

SOCIETE GENERALE DE FONDERIE. — Le bénéfice net a atteint 61,9 millions de francs en 1979 (dont 36 millions d'indemnités d'assurances après le sinistre de l'usine de Reims) contre une perte de 69,5 millions en 1978. Le bénéfice net consolidé total de l'exercice s'est élevé à 43 millions de francs contre une perte consolidé de 47 milliards en 1978. Dividende global : 9 francs.

COMPAGNIE GENERALE D'INDUSTRIE ET DE PARTICIPATIONS (C.G.I.P.). — Bénéfice net pour 1979 : 50,81 millions de francs contre 3,05 millions en 1978. Dividende global : 12,75 francs contre 10,50 francs.

SOCIETE CENTRALE DE BANQUE. — Bénéfice net de l'exercice 1979 : 5,52 millions de francs contre 4,31 millions. Dividende global : 7,50 francs contre 6,30 francs.

ESSILOR. — Le bénéfice net consolidé a atteint 64,59 millions de francs en 1979 contre 53,18 millions en 1978, soit, à structures comparables, une progression de 24,8 %. Dividende global : 37,50 francs contre 30 francs. Le capital sera doublé à 105 millions de francs par incorporation de réserves complémentaires et de réévaluation.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 12 7/8 %

NEW-YORK

Repli en fin de séance

Séance très nerveuse mercredi à Wall Street. L'indice Dow Jones, qui gagnait en cours de séance jusqu'à 10,50 points, a terminé en repli, de 5,71 à 762,12. D'ordre principalement technique, le mouvement de redressement a tourné court sous la pression des opérateurs « sur marge » (à crédit) obligés de se dégager pour régler leurs soldes — perdants — d'opérations.

Le volume des transactions a néanmoins légèrement diminué, revenant de 43,79 millions d'actions à 37,37 millions seulement. Sur 1 875 valeurs cotées au Big Board, 778 ont reculé et 730 ont monté (367 inchangées).

Le marché reste sous le coup de la publication, la veille, d'une hausse des prix « catastrophique » et s'attend à de nouveaux renchérissements des taux d'intérêts. Le loyer de l'argent au jour le jour (Federal Funds) a atteint, mercredi soir, le niveau exceptionnel de 22 % !

VALEURS	COURS 25 3	COURS 26 3
Alcoa	56 7/8	57 ..
A.T.T.	46 3/4	47 3/8
Boeing	56 1/8	51 1/8
Chase Manhattan Bank	36 1/8	36 1/2
Du Pont de Nemours	34	33 3/8
Eastman Kodak	45 3/8	44 3/4
Exxon	56 7/8	56 ...
Ford	27 5/8	27 3/4
General Electric	46 3/8	46 1/2
General Foods	23 7/8	24 3/4
General Motors	46 3/8	45 5/8
Goodyear	11 3/8	11 1/4
I.B.M.	54 3/4	53 .
I.T.T.	23 3/4	23 3/4
Kennecott	26 7/8	25 7/8
Mobil Oil	64 3/8	59 5/8
Pfizer	32 5/8	32 1/2
Schlumberger	99 3/4	100 ...
Texaco	32 7/8	31 1/2
U.A.L. Inc.	17 1/4	17
Union Carbide	37 5/8	37 1/4
U.S. Steel	17 3/8	17 1/2
Westinghouse	19 7/8	19 3/4
Xerox	56 .	52 5/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	25 mars	26 mars
Valeurs françaises	100,5	101,2
Valeurs étrangères	99	99

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	103,5	103,9

BOURSE DE PARIS - 27 MARS - COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	% du nom.	% du coupon
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

	Emission frais inclus	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

* Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27.3	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 387	4 427	4 250	4 460
Allemagne (100 DM)	232 880	230 850	226	237
Belgique (100 F)	14 415	14 372	13 450	14 150
Pays-Bas (100 fl.)	211 890	211 170	207	218
Danemark (100 krd)	74 250	74 150	72 ...	77 .
Norvège (100 k)	86 240	86 340	83	88
Grande-Bretagne (£ 1)	9 653	9 633	9 400	9 900
Italie (1 000 lires)	4 993	4 982	4 800	5 150
Suisse (100 fr.)	244 930	242 870	239	251
Suède (100 krs)	99 780	99 880	95 500	101
Autriche (100 sch.)	32 435	32 260	31 700	33 300
Espagne (100 pes.)	6 212	6 183	6 ...	6 400
Portugal (100 esc.)	8 700	8 730	8 500	9 500
Canada ($ can. 1)	3 69	3 716	3 580	3 810
Japon (100 yens)	1 746	1 771	1 670	1 770

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27 3
Or fin (kilo en barre)	73250	70250
Or fin (en lingot)	73480	71000
Pièce française (20 fr.)	660 50	660 10
Pièce française (10 fr.)	390 10	410
Pièce suisse (20 fr.)	535	530 ..
Union latine (20 fr.)	516	515
Souverain	675	650
Pièce de 20 dollars	2898	2812
Pièce de 10 dollars	1420	1450
Pièce de 5 dollars	..	850
Pièce de 50 pesos	3094	3100
Pièce de 10 florins	536	564

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *Maria-José Flotats* signe ce jeudi 27 mars son contrat de pensionnaire à la Comédie-Française.

[D'origine catalane, Maria José Flotats, « un jeune premier romantique », a tenu des emplois très divers. Il joue au T.N.P. avec Georges Wilson (le bâtard dans *le Roi Lear*), qu'il retrouve pour être Iago dans *Othello*, au Festival d'Avignon. Il a appartenu à la troupe du Théâtre de la Ville, où il interprète notamment *La guerre de Troie n'aura pas lieu*. Il vient de tenir avec un succès personnel le rôle principal d'*Une drôle de vie*, de Brian Clark, au Théâtre Antoine.]

Les journalistes du « Matin de Paris » ont fait grève vingt-quatre heures

Le quotidien *le Matin de Paris* n'a pas paru jeudi 27 mars en raison d'un mouvement de grève des *journalistes de la rédaction* s'opposant à la décision prise par M. Claude Perdriel, directeur de la rédaction, d'embaucher à partir de la fin avril, comme chroniqueur quotidien, M. André Frossard, chroniqueur au *Figaro*.

Contre cette décision qui confirme, dit-on à la rédaction, « *une orientation de moins en moins à gauche du journal et qui a été prise sans concertation* », une grève de vingt-quatre heures a été votée au cours d'une assemblée générale du personnel tenue dans la soirée du mercredi 26 mars par 87 voix contre 43 et 4 abstentions.

La direction du Matin, tout en maintenant le principe de l'engagement décidé, a accepté de négocier avec la rédaction l'emplacement de la future chronique quotidienne contestée.

Evoquant ce conflit dans son édition du 27 mars, le quotidien *Libération* souligne le caractère « *rarissime* » du fait suivant, qu'il qualifie d' « *exception salubre* » : « *Un quotidien parisien absent des kiosques après une grève politique de sa rédaction* ». *Libération* rappelle quelques faits qui, selon ce journal, peuvent expliquer « *l'infléchissement à droite* » du *Matin*. La « *perte d'influence* » du *Figaro* dans son lectorat traditionnel créerait une « *place à prendre* » *pour M. Perdriel. Les récents* accords passés entre M. Bernard Krief, président du groupe Bernard Krief Consultants, spécialisé en conseil d'organisation, « *très proche* » du premier ministre, *et M. Claude Perdriel, concernant* les offres d'emploi et les futures *enquêtes-sondages du Matin* — accords révélés par *le Canard enchaîné* — auraient, eux aussi, contribué à « *alourdir le climat* ».

Pour sa part, M. Dominique Jamet, dans *le Quotidien de Paris* daté du 27 mars, tout en rappelant les reproches faits à M. Perdriel par la rédaction du *Matin* et tout en qualifiant d' « *impénétrables* » les cheminements de M. André Frossard, avoue qu' « *il y a quelque chose de déplaisant dans cet ostracisme porté par une collectivité de cent trente personnes contre un cavalier seul* ».

Une nouvelle assemblée générale s'est réunie jeudi 27 mars dans la matinée. Après l'entrevue d'une délégation du personnel avec M. Claude Perdriel, l'assemblée s'est prononcée pour l'arrêt de la grève. De source syndicale, on précise que les négociations se poursuivent, la direction ayant *accepté plusieurs propositions* de la rédaction. Ainsi le principe de la mise en place d'un organe de concertation — qui pourrait être la société des rédacteurs, ainsi « *réanimée* » — a été admis. Une information devrait être fournie sur le projet du *Matin du Nord*.

L'édition du *Matin* datée du *28 mars devrait contenir* un texte de la rédaction expliquant les raisons de la grève.

Les fossoyeurs de Paris se sont mis en grève pour la deuxième fois en quinze jours

Les deux cents fossoyeurs parisiens qui, à l'appel de la C.G.T., avaient cessé le travail, les 19 et 20 mars derniers, se sont à nouveau mis en grève, le mercredi 26 mars, et menacent de prolonger leur mouvement « pour une durée illimitée » si satisfaction ne leur est pas donnée sur leur demande de revalorisation de leur salaire. On compte en moyenne, à Paris, une centaine d'inhumations et un dizaine d'incinérations par jour.

Les conséquences de cette grève *des fossoyeurs ont été aggravées* le 26 mars par celle des trente-trois livreurs de cercueils des pompes funèbres municipales. Une délégation des grévistes a été reçue par M. Bernard Billaud, directeur du cabinet du maire, et par M. Paul Pernin (centriste), adjoint au maire. A la suite de *cette rencontre, les fossoyeurs*, réunis en assemblée générale jeudi matin, ont décidé de reprendre le travail vendredi 28 mars.

Les fossoyeurs réclament l'application de la nouvelle grille des salaires votée par le Conseil de Paris, mais non avalisée par le ministère de l'intérieur, leur administration de tutelle. L'origine du conflit est donc sensiblement *la même que celle qui*, il y a quelques mois, déclencha la grève des égoutiers et des éboueurs. Actuellement, le traitement net d'un fossoyeur est de 3 350 francs à l'embauche et de 4 294 francs en fin de carrière.

Les corps des défunts ne sont pas refusés aux portes des vingt cimetières parisiens. Ils sont placés dans des « dépositoires » *installés de façon définitive* au Père-Lachaise et à Thiais, et improvisés dans les autres cimetières. On comptait ce jeudi soixante-treize corps attendant d'être inhumés ou incinérés.

M. Jacques Chirac, le maire de Paris, a demandé aux fossoyeurs de « *reprendre leur travail le plus rapidement possible en raison du préjudice que ce mouvement crée à la population parisienne* ». Revenant sur les raisons de la grève, le maire de la capitale rappelle qu' « *il a déjà insisté très fermement, il y a quelques semaines, auprès du gouvernement pour obtenir un réexamen favorable des propositions du Conseil de Paris quant au reclassement indiciaire de cette catégorie de travailleurs* ».

● *Grève des douaniers à Orly.* — Les douaniers à Orly, répondant à un mot d'ordre de la *C.G.T.* et de la *C.F.D.T.*, ont déclenché, le jeudi matin 27 mars, une grève de 24 heures.

Ce mouvement a pour but d'appuyer des revendications portant notamment sur les conditions de travail, le régime des retraites et le montant des primes de transport.

● *Grève au service central de renseignements S.N.C.F.* — Le personnel du bureau central de renseignements téléphonés de la S.N.C.F. (261-50-50) est appelé par la C.G.T., la C.F.D.T. et F.O. à cesser, pendant 24 heures, le travail le 28 mars pour protester contre « *le refus de la direction de faire aboutir ses revendications* ».

LE GOUVERNEMENT SUÉDOIS AUTORISE LE CHARGEMENT EN COMBUSTIBLE DE DEUX RÉACTEURS NUCLÉAIRES

Le gouvernement suédois a donné, le 27 mars, le feu vert pour le chargement de deux réacteurs nucléaires, les septième et huitième *d'un programme qui en comporte* douze.

Les réacteurs Forsmark-1 et Ringhals-3 étaient prêts à fonctionner, mais un moratoire avait été décrété sur leur chargement en combustible en attendant l'issue du référendum du 23 mars. Cette décision est donc la conséquence directe *de la volonté exprimée par près de* 58 % des Suédois de mener le programe nucléaire actuel à son terme. Les deux réacteurs en question seront couplés en réseau électrique à la fin de 1980. — (A.F.P.)

LES EXPORTATIONS IRANIENNES DE PÉTROLE AURAIENT FORTEMENT BAISSÉ

L'Iran n'exporterait plus que 600 000 à 700 000 barils par jour depuis près d'un mois, selon le *Financial Times* du 27 mars. La production du pays serait de l'ordre de 2 millions de barils par jour, alors qu'elle était de 6 millions sous le régime du chah et que les dirigeants actuels avaient décidé d'un niveau de production de 4, puis de 3,5 millions de barils *quotidiens*.

L'Iran aurait quelque difficulté à trouver de nouveaux clients du fait du prix très élevé de son brut. *Relativement* à sa qualité, le brut iranien est le plus cher de l'OPEP à 32,50 dollars par baril. Or le ministre du pétrole, M. Moinfar, a récemment annoncé une nouvelle hausse de la « prime » qui porterait le baril de pétrole iranien à *33,25* dollars.

FORTE HAUSSE DU DOLLAR CHUTE BRUTALE DE L'OR

Le mouvement de hausse du dollar, qui s'était un peu ralenti mercredi, s'est à nouveau accéléré jeudi 27 mars sur tous les marchés des changes (4,425 F à Paris contre 4,392 F), provoquant une chute internationale des cours de l'or. L'once de 31,103 grammes a vu son prix revenir à 486 dollars lors de la première cotation par *opposition (fixing) du 27 mars* à Londres, contre 525 la veille à la même heure, et 507,50 au dernier « fixing » de la journée. A Paris, la barre de 12,5 kilos a été cotée à 71 000 francs, en baisse de 2 480 francs par rapport à la veille.

Soutenue par de hauts taux d'intérêts, dont l'escalade pourrait reprendre eu égard à une demande de crédits qui reste forte aux Etats-Unis, la devise américaine progresse jusqu'à 249,65 yens à Tokyo contre 249,10 lors de la *séance précédente*, au cours de laquelle les autorités japonaises auraient vendu quelque 350 milliards de dollars pour soutenir leur monnaie. A Francfort, où l'on dément officiellement toute hausse imminente du taux de l'escompte, il semble, selon les cambistes, que la Bundesbank procède, elle aussi, à des ventes de « billets verts ».

Le dollar n'en a pas moins poursuivi son mouvement de *hausse, valant 1,91* deutschemark jeudi, contre 1,8875 la veille.

Les professionnels parisiens, de leur côté, ne font état d'aucune intervention de la Banque de France. Le loyer de l'argent au jour le jour, bien qu'il ait atteint le niveau exceptionnel de 22 % mercredi outre-Atlantique (taux des « Federal Funds »), a même été légèrement abaissé à 12 7/8 % (contre 13 %) jeudi à Paris. Il est vrai que, sauf vis-à-vis du dollar (au plus haut depuis juillet 1979), la monnaie française continue de faire preuve d'une relative fermeté.

Le numéro du « Monde » daté 27 mars 1980 a été tiré à 570 623 exemplaires.

Deux terroristes basques sont tués par l'explosion d'une voiture qu'ils venaient de « piéger »

De notre correspondante

Bayonne. — Un attentat qui visait la femme du sous-préfet de *Bayonne* (Pyrénées-Atlantiques), Mme Simone Biacabe, et dont ont *été seulement* victimes ses auteurs, deux hommes du mouvement basque du Nord Ipparetarrak, a été commis le mercredi 26 mars, vers 16 h. 15, dans l'enceinte du centre hospitalier de la ville.

Dans la matinée du jeudi 27 mars, cette opération manquée a été revendiquée par le mouvement basque du nord « Ipparetarrak ».

Assistante sociale au centre hospitalier de Bayonne, où elle travaille dans le service de psychiatrie, Mme Biacabe devait, mercredi 26 mars, *quitter* l'établissement à 17 heures. Elle avait laissé, comme à l'ordinaire, sa voiture, une 104 Peuegot, en stationnement dans la cour.

Un peu après 16 heures, un interne de l'hôpital avait remarqué auprès du véhicule la présence de deux jeunes gens, qui en avaient soulevé le capot du moteur et *paraissaient s'affairer à des travaux* de vérification. Dans l'instant qui *suivait, c'était l'explosion.* Elle déchiquetait avec la voiture les deux *hommes.*

Les enquêteurs devaient découvrir *dans la cour de l'hôpital le véhicule*, une Renault 4 L, dans lequel étaient *venus les deux hommes. A l'intérieur* de celui-ci, ils ont trouvé un pistolet, des chargeurs et des détonateurs, ainsi que des documents faisant apparaître leur appartenance au *mouvement* « Ipparetarrak », appellation qui signifie en basque « ceux de l'ETA *du Nord* ». Ils *ont*, en outre, découvert des papiers au nom de *Dominique Alhagaray*, ressortissant français âgé de vingt-deux ans, demeurant à *Itxassou (Pyrénées*-Atlantiques) et qui est ainsi considéré comme l'un des *deux hommes tués* et déjà connu des services de police pour son appartenance *au mouvement* basque du Nord.

L'organisation Ipparetarrak, qui commença de se manifester en 1973, fut le premier groupe armé basque à s'attaquer en France à des personnes. Parmi les dix-huit attentats qu'il a revendiqués depuis sept ans figurent l'incendie qui fut allumé en août 1978 à Bordeaux dans les locaux de la mission interministérielle d'aménagement de la côte aquitaine et en 1978 les explosions sur le chantier de construction d'une caserne de C.R.S. à Anglet. Le groupe avait déjà visé la sous-préfecture de Bayonne. Le 29 juin 1979, une charge posée sous le *balcon* du bâtiment avait explosé, ravageant le bureau de M. Jean Biacabe.

Enfin, le matin même de l'attentat *du 26 mars*, Ipparetarrak avait revendiqué l'explosion d'un engin *incendiaire* qui, la *nuit précédente*, avait détruit, près de Biarritz, un *bâtiment de la société de l'autoroute* de la côte basque (ACOBA) chargée *de la construction et de la gestion* du tronçon A 63 entre Saint-Geours-de-Maremnes et *Hendaye*. — F. M.

A B C D E F G